Titre : Manuel complet du bourrelier et du sellier
Auteur : Lebrun

Mots-clés : Bourrellerie*France*19e siècle ; Sellerie*France*19e siècle
Description : 1 vol. (282 p.-[4 pl. depl.]) ; 15 cm
Adresse : Paris : Librairie encyclopédique de Roret, 1833
Cote de l'exemplaire : CNAM-BIB 12 K 21 (50)

URL permanente : http://cnum.cnam.fr/redir?12K21.50



MANUEL

DU

BOURRELIER-SELLIER.



MANUEL COMPLET
DU BOURRELIER
ET
DU SELLIER,

CONTENANT LA DESCRIPTION DE TOUS LES PROCÉDÉS USUELS, PERFECTIONNÉS OU NOUVELLEMENT INVENTÉS, POUR GARNIR TOUTES SORTES DE VOITURES, ET PRÉPARER LEUR ATTELAGE;

SUIVI D'UN

VOCABULAIRE DES TERMES TECHNIQUES.

OUVRAGE ORNÉ D'UN GRAND NOMBRE DE PLANCHES.

PAR M. LEBRUN,
Membre de plusieurs Académies.

PARIS,
LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,
RUE HAUTEFEUILLE, N° 10 *bis.*

1833.

TROYES. — IMPRIMERIE DE CARDON.

AVANT-PROPOS.

Le grand développement du luxe et de l'industrie a multiplié de nos jours toutes les espèces de voitures : les ouvriers qui les confectionnent sont habiles, nombreux, et cependant il n'existe aucun traité spécial qui puisse les guider toujours utilement, qui puisse leur servir en toutes circonstances. Quels sont en effet les ouvrages que nous possédons sur cette matière ? L'*Art du Bourrelier et du Sellier* (Encyclopédie méthodique), bonne et solide instruction, mais qui, à raison de sa date, est propre tout au plus au bourrelier-bâtier, sur les travaux grossiers duquel les changemens de la mode ne s'exercent pas. Le *Régulateur du Sellier*, mais cet opuscule allemand (*Hofer Handbuch fur Sattler*), avec le texte français en regard, n'est pour ainsi dire qu'une liste détaillée des figures, dont les modèles élégans conviennent seulement aux selliers, et encore aux selliers s'occupant d'objets délicats. Toutefois, il arrive souvent (et presque toujours dans les villes de province) que les selliers sont en même-temps bourreliers.

C'est pour être utile aux uns comme aux autres, c'est pour leur épargner le désagré-

ment d'acheter deux livres incomplets, que je me suis chargé de publier ce Manuel. La rareté que je viens de signaler, cette absence de guides suffisans pour le fabricant, est aussi rareté de matériaux pour l'auteur. Il fallait donc multiplier les investigations, les recherches : je l'ai fait, et j'espère être parvenu au but que je m'étais proposé ; je me flatte également que la connaissance du plan fera partager cette espérance au lecteur.

L'ouvrage est d'abord divisé en deux parties principales. La première traite de l'ART DU BOURRELIER ; la seconde, de l'ART DU SELLIER. Ces deux parties fondamentales sont ensuite subdivisées chacune en deux sections principales, savoir : pour la première, SECTION Ire, *Bourrelier-Bâtier*, c'est-à-dire, s'occupant spécialement de préparer les bâts, les harnais de chevaux de charrettes, et autres harnais grossiers. Puis, SECTION II, *Bourrelier-Harnacheur*, que l'on appelait autrefois *bourrelier-carrossier*, parce qu'il travaille spécialement les harnais des chevaux de carrosses, chaises de poste, et autres voitures. A la seconde partie (celle du sellier), la première section concerne la tapisserie des voitures, et la seconde section tout ce qui est relatif à la sellerie des chevaux de manége, à l'attelage des autres chevaux. Je dois dire que sur ce dernier point, je modifie un peu l'ordre accoutumé, car on est dans l'habitude de commencer l'instruction technolo-

gique du sellier par la construction des selles; mais il me semble plus naturel d'indiquer tout de suite le rembourrage d'une voiture, puis comment il convient de la tapisser, c'est-à-dire, de l'achever avant de songer à son attelage. Au reste, la confection des selles, dont nous connaissons l'importance, a captivé toute notre attention, et nous avons joint à cette partie un chapitre additionnel sur la sellerie militaire, chapitre emprunté à l'*Ordonnance de l'an XIII sur la cavalerie*.

Nous y avons joint aussi la description de quelques heureux procédés compulsés soigneusement dans la *Collection des Brevets d'inventions*, et le *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale*.

Les figures ont été dessinées sur des modèles anglais, allemands, ou choisis chez un habile sellier de Paris, qui fabrique d'après les mesures indiquées. Enfin, les expressions techniques qu'emploie le bourrelier-sellier, ces expressions si nombreuses et quelquefois si bizarres, sont relatées avec détail dans un vocabulaire explicatif.

Toutes ces dispositions promettent que ce Manuel est fait avec méthode, avec soin: nous croyons pouvoir assurer que cette promesse ne sera point vaine.

MANUEL

DU

BOURRELIER-SELLIER.

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'ART DU BOURRELIER.

INTRODUCTION.

Les divisions que nous établissons ici, dans l'art du bourrelier, sont uniquement commandées par des motifs de méthode et de clarté, mais elles l'étaient autrefois par des dispositions légales; car la compagnie des bourreliers était distincte et séparée de la compagnie des selliers, qu'ils précédèrent. Charles VI, en 1403, leur donna des statuts qui furent renouvelés en 1578, sous Henri III : ils le furent ensuite sous Louis XIV, en 1665; puis sous Louis XV, en 1734. On désignait alors ces ouvriers sous le nom de *bourreliers-bâtiers-hongrieurs*, parce qu'ils avaient le droit de faire les bâts de toutes sortes, et qu'ils y réunissaient la faculté d'apprêter le cuir de Hongrie pour leur usage.

Le corps de maîtrise des selliers fut érigé plus tard, en 1757, sous Henri III. Leurs statuts, confirmés en 1559, par Henri IV, et en 1678, par Louis XIV, leur conféraient le droit de fabriquer des pièces de sellerie

dont le nom était passé comme l'usage, même au commencement du dix-huitième siècle. Leurs titres étaient alors *selliers-lormiers-carrossiers*, parce qu'ils pouvaient 1. confectionner toute espèce de selle pour chevaux, haquenées, mulets, etc., 2. parce qu'ils étaient autorisés à fabriquer de petits ouvrages en fer, comme clous, anneaux, etc., ce qui exprimait le vieux mot de *lormier;* 3. parce qu'ils pouvaient aussi faire les coches, litières, carrosses, etc. La fabrication des fourreaux de pistolets, chaperons, bourses, faux fourreaux et garniture d'iceux, housses, garnitures de chaises, placets, fourreaux d'arquebuse, de rondaches, casques, heaumes, épieux d'arbalètre et enjolivures, entraient aussi dans leurs attributions.

Ainsi séparée des selliers, la compagnie des bourreliers forma un corps unique jusqu'au temps où les carrosses parurent en France ; alors le travail devenant plus compliqué, plus délicat, et s'éloignant des procédés ordinaires, la corporation se divisa en deux branches. La première comprit sous le nom de *bourreliers-bâtiers*, les ouvriers qui s'en tinrent aux anciennes et grossières manœuvres : la seconde comprit sous le nom de *bourreliers-carrossiers*, les ouvriers qui s'adonnèrent à la nouvelle fabrication. De nos jours, toutes ces distinctions n'existent plus. Il n'y a plus, dans les grandes villes, que des *bourreliers-harnacheurs*, des *selliers-carrossiers*, et dans les villes de second ordre, ces deux titres sont réunis sur le même fabricant. Assez communément, en province, on s'intitule, *bourrelier-sellier-harnacheur.*

Le nom de *harnacheur*, en effet, renferme les deux autres en complétant leur signification, puisque le mot *harnais* est un terme générique, qui comprend toutes les pièces dont on habille les chevaux de selle ou les chevaux de tirage, et que celui qui entreprend la construction de ces différentes pièces prend le titre de harnacheur.

Nous avons pourtant établi, dans notre plan, une

division que semble condamner cette observation, puisque nous traitons séparément du *bourrelier-bâtier*, et du *bourrelier-harnacheur*. Mais d'abord, autre est le titre inscrit sur une enseigne pour indiquer la généralité des travaux, et autres sont les exigences de la description méthodique d'un art. Il suffira d'ailleurs de donner ici un aperçu des diverses espèces de harnais pour justifier cette précaution.

Pour les chevaux de main ou de monture, le harnais se compose de la selle, de la croupière, de la sangle, du licou, de la bride, avec leurs traits.

Pour les chevaux de carrosse, il est composé d'un poitrail, des montans, des chaînettes, de la bricole, du coussinet, du surdos et de ses bandes; de la croupière, de l'avaloir (ou avaloir) d'en-bas; des reculemens, ou bandes de côté, des guides et des rênes.

Les chaises de poste ont ordinairement un des chevaux, et quelquefois deux, lorsqu'on en attelle six, sur chacun desquels monte un postillon. Alors ces deux chevaux ont, de plus que les autres, une selle avec des étriers et leurs courroies.

Les chevaux de charrette ont un collier en place du poitrail; ils ont d'ailleurs tous les autres harnais garnis avec moins d'élégance, mais toujours avec beacuoup de solidité.

On sent, d'après cet aperçu, combien était difficile la distinction qu'établissaient les réglemens de maîtrise, entre l'ouvrage du bourrelier et l'ouvrage du sellier, entre les selles et les harnais. Ainsi ce dernier, par exemple, avait droit de faire toute espèce de selle, à l'exception de la sellette des chevaux de chaise dont le bourrelier était chargé, parce qu'elle appartenait aux harnais.

On sait quel concours d'ouvriers de tout genre exige la confection d'une voiture de luxe, d'un carrosse d'une calèche, etc. C'est premièrement, le charron pour le train. 2. Le menuisier-carrossier pour le bois de la caisse. 3. Le serrurier pour les ressorts et les ferrures

de la caisse et des roues. 4. Le bourrelier pour les cuirs et courroies. 5. Le sellier-carrossier pour rembourrer et tapisser la voiture. 6. Le peintre et le doreur; l'un pour peindre et vernir l'extérieur de la caisse, ainsi que le train; l'autre pour dorer les parties destinées à recevoir la dorure. 7. Le passementier pour les glands, houppes, franges, galons, qui servent de bordure et d'ornemens à l'intérieur de la caisse. 8. Le quincaillier pour les boucles propres à arrêter les courroies, pour les plaques de laiton ou de fer, placées aux harnais, les marche-pieds élégans, les poignées délicates, souvent argentées ou dorées; 9. enfin, le miroitier, pour fournir les glaces.

Ces différentes industries doivent nécessairement avoir un centre commun; ce centre se trouve, soit chez l'entrepreneur de carrosses, ou carrossier qui fait agir tous ces ouvriers et règle leurs travaux; soit dans un ordre secondaire et plus restreint, chez le *sellier-carrossier*, à qui l'entrepreneur en carrosserie confie la caisse et le train (sortant des mains du menuisier et du charron), pour qu'il matelasse et tapisse l'une, pour qu'il détermine les couleurs et les ornemens, enfin pour qu'il dirige le concours des divers métiers dont nous venons de faire mention.

Voici donc deux manières d'exercer l'état de sellier, 1. *bourrelier-sellier*, ou *sellier-harnacheur*, 2. *sellier-carrossier*. Il en est encore une troisième, c'est d'être *marchand-sellier*.

Ces selliers commerçans, comme l'annonce leur titre, tiennent le milieu entre les bourreliers-selliers et les selliers-carrossiers; car d'une part, ils ne fabriquent point les harnais de charrette, et d'autre part, ils ne s'occupent pas plus du rembourrage et de la tapisserie des voitures. Ceux-là sont selliers proprement dits, puisqu'ils s'attachent exclusivement à la construction des selles, mais ils sont en même temps entrepreneurs des parties accessoires de la sellerie et des voitures, puisqu'on trouve dans leur magasin des mors, étriers, épe-

rons, fouets, cravaches; des poignées, des fermetures de voitures, des valises, porte-manteaux de cuir, etc. Cet assortiment varié a lieu même chez les marchands-selliers de Paris, à plus forte raison doit-on s'attendre à le trouver encore si étendu en province. Effectivement, là, le magasin du sellier renferme les franges, galons, houppes, que dans la capitale on ne rencontre que chez certains passementiers.

En faisant connaître au lecteur les diverses manières d'exploiter l'industrie du bourrelier-sellier, ces détails l'aideront à choisir la partie qui lui conviendra d'après sa demeure, ses dispositions, ses forces et ses avances. En général, il faut habiter une grande ville, posséder des fonds, avoir beaucoup de goût et d'adresse pour être avec succès élégant sellier-carrossier.

Ce préambule achevé, passons à la description de l'industrie du bourrelier-bâtier, industrie moins brillante que celle de ses compagnons, mais plus générale, et surtout moins changeante.

SECTION PREMIÈRE.

DU BOURRELIER-BATIER.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Atelier.

Quoique cette présente section soit uniquement destinée au bourrelier-bâtier, nous anticiperons forcément sur la section consacrée au bourrelier-harnacheur, ou carrossier, parce que beaucoup de matériaux, d'outils, d'opérations préliminaires leur sont communs à tous deux. Ce premier chapitre est consacré à la description de l'atelier. Une première section regarde les matériaux, et une seconde section, les outils.

§. Ier. DES MATÉRIAUX.

Les matériaux employés par les bourreliers peuvent se ranger en deux classes; les matériaux principaux et les matériaux accessoires. Sous l'une de ces dénominations, nous comprenons tout ce qui forme la base des ouvrages du bourrelier, et nous comprenons sous l'autre tout ce qui en facilite la préparation.

La première condition pour bien travailler est de choisir des matériaux convenables, et de même la première condition pour bien gagner est de les ranger, de les entretenir avec soin. On évite par là beaucoup d'avaries, de perte d'effets et de temps, qui emportent communément tout le plus clair du bénéfice. Aussi les

bourreliers qui entendent leurs intérêts ne manquent-ils point de classer leurs matériaux dans un ordre constant, et d'en indiquer par des étiquettes l'espèce, la qualité et la grosseur.

La partie principale des matériaux du bourrelier sont les peaux et les cuirs. Parmi les unes, on compte la peau ou toison de mouton, teinte ou non teinte : lorsqu'elle reçoit une couleur, c'est ordinairement la couleur bleue. La peau de mouton blanche, la peau de mouton tannée ou basane jaune, la peau de cochon tannée, la peau de castor tanné, la peau de veau, de blaireau, de sanglier en poil, tels sont les matériaux en ce genre.

Parmi les cuirs employés, on cite principalement le *cuir de Hongrie*, qui n'est autre chose que du cuir de bœuf préparé en blanc. Le cuir de cheval, également préparé, est de qualité bien inférieure. Quoi qu'il en soit, le cuir de Hongrie ne se débite qu'en demi-peaux, qu'on nomme *bandes*. Vient ensuite le *cuir d'Allemagne*, ou cuir de vache, que l'on nomme ainsi lorsqu'il a reçu la même préparation que le précédent. On donne aussi le nom de *cuir d'Angleterre*, au cuir de bœuf ou de vache apprêté en couleur fauve. Il est à grain ou lissé. Enfin, le cuir de bœuf noir lissé, le cuir maroquiné, de vache, de veau et de mouton, le maroquin, complètent la liste des cuirs à l'usage du bourrelier.

Le fabricant ne doit pas être étranger à la nature des cuirs qu'il emploie, afin d'en faire un choix avantageux.

Il doit savoir que le cuir de Hongrie, appelé aussi *cuir de Bohême*, est un cuir fort qu'on a fait tremper dans l'alun et le sel, et qu'on a imbibé de suif. Que les cuirs épais, et surtout ceux des bœufs du Limousin, réputés les meilleurs cuirs de France, sont les cuirs qu'il doit principalement choisir. Il doit prendre garde aux défauts qui peuvent se rencontrer aux cuirs de Hongrie, défauts que nous allons signaler en peu de mots.

1. La fleur du cuir est endommagée ; elle s'enlève

avec la faux, s'il s'est échauffé pendant la fermentation, une des premières opérations du hongroyeur.

2. Souvent le cuir présente des *cornes*, c'est-à-dire des places plus dures, et n'a pas partout la même souplesse : cela est inévitable quand l'ouvrier a mal foulé les aluns.

3. Le cuir manque encore de souplesse lorsque, dans le travail du grenier, on n'a pas pris le soin convenable pour ouvrir parfaitement les peaux, et que par conséquent le cuir n'a pas pris assez de suif. Le suif trop froid produit le même résultat.

4. La trop forte chaleur du suif est également nuisible, car elle brûle la fleur. La chaleur trop grande de l'étuve rend le cuir cassant. Au surplus, voyez à ce sujet le *Manuel du Hongroyeur*.

Le bourrelier examinera de même le maroquin qu'il devra employer ; il se souviendra que les maroquiniers donnent toujours plus de souplesse aux peaux destinées à la sellerie, et que, par ce motif, ils les corroient différemment que les autres. Ainsi, lorsqu'elles sont amincies, ils les lissent encore un peu humides, puis ils forment le grain du côté de la chair avec la pommelle des tanneurs : ils les lissent ensuite une seconde fois pour remonter le lustre que la pommelle a détruit, et font enfin reparaître le grain en le relevant très-légèrement du côté de la chair avec une plaque de liége appliquée sur une pommelle de bois blanc.

Le bourrelier doit aussi s'approvisionner de forte toile de Mortagne.

Après les cuirs viennent *les bourres*, pour matelasser les pièces que confectionne cet ouvrier. La paille de seigle, la bourre de bœuf, de veau et celle de mouton remplissent ce but. Cette dernière est appelée *bourre blanche*. Chacun sait que cette bourre est enlevée par les tanneurs sur les peaux qu'ils vont apprêter.

Les *bois* du bourrelier sont la base des bâts, et les ornemens du collier des chevaux, ornemens que l'on

nomme *attelles*. Les pièces d'un bât sont au nombre de cinq, savoir : un panneau, deux lobes ou *aubes*, et deux courbes; ces quatre dernières pièces composent le fût du bât. La courbe destinée au-devant doit toujours être de deux pouces plus étroite que celle du derrière. Les bâts, de bon hêtre, parviennent tous ébauchés des ventes des forêts au bourrelier, qui n'a plus qu'à les perfectionner et à les ajuster avec l'essette et la râpe à bois. Le bourrelier devra en acheter une certaine quantité proportionnée à l'activité de ses travaux, et les tenir dans un endroit bien sec, où ils soient complètement à l'abri de l'humidité. Quand aux *attelles*, ce sont des planchettes allongées et courbées, comme l'indique la *fig.* 1, afin de pouvoir s'ajuster avec le collier. Elles sont en bois de hêtre, et se fabriquent dans les ventes des forêts, d'où on les expédie par paquets de différentes grandeurs, depuis six décimètres de long jusqu'à douze : elles sont de sciage ou de fente. L'ouvrier les joint par paires, en passant de la ficelle dans un trou qu'il perce exprès au bas de chacune. Ces attelles, ainsi réunies, doivent être étiquetées d'après les différentes dimensions qui doivent former différens paquets. Une étiquette doit aussi indiquer leur couleur, car il est bon que les attelles soient peintes, et peintes à l'avance; cela conserve le bois, ajoute à la bonne grâce du collier. Le rouge et le bleu, seuls ou mélangés, avec quelques lignes de blanc, composent la peinture la plus ordinaire; mais le bourrelier prévoyant a soin de varier non-seulement les dispositions des couleurs, mais encore leur qualité, afin de pouvoir satisfaire à-la-fois les acheteurs difficiles et les acheteurs économes. Comme la division du travail est une source assurée de gain, il fera sagement de confier la peinture des attelles à un peintre en bâtiment, qui pour cela doit exiger très-peu. Le bourrelier devra toujours garder un certain nombre d'attelles non peintes.

Les matériaux accessoires employés pour concourir au bon usage des matériaux principaux, sont : 1. Le crin; 2. La laine, en gros écheveaux de toutes couleurs : le

brin doit en être très-gros. C'est surtout de laine rouge, bleue, ou verte, que le bourrelier doit s'approvisionner; 3. le fil gros, le fil blanc et de diverses couleurs; 4. la ficelle : elle doit être en grosses pelottes, numérotées, étiquetées; 5. des clous, rangés par ordre de numéros dans quelque boite ou tiroir à compartimens; car le bourrelier emploie des clous de quatre, de six, de deux pouces, des clous d'un pouce et demi de long, des broquettes, des clous à lattes, etc. Il doit encore avoir en provision des boucles de courroies, des mors; etc. 6. la colle forte.

§. II. DES OUTILS.

Les instrumens du bourrelier sont simples, et d'ailleurs ont cet avantage que le nom en indique l'emploi.

Le *bât-à-bourre* (fig. 2) est un instrument posé sur un plancher de deux mètres de long sur un mètre de large, plus ou moins. A l'un des bouts de ce plancher est attachée une traverse *a*, percée de huit trous, dans lesquels sont arrêtées huit petites cordes de deux mètres de longueur, qu'on attache ensuite par l'autre bout à une seconde traverse *b*, qui ne tient pas au plancher : au milieu de celle-ci, on fait entrer un manche de bois *c* de deux pieds à-peu-près de longueur. Ces cordes sont attachées à égale distance l'une de l'autre. Avant de battre la bourre avec cette machine, on la met sur le plancher, et on la dégrossit en la frappant avec deux baguettes. On fait cette opération à genoux. Ensuite, prenant le manche du bât-à-bourre, et tendant les cordes, on en frappe la bourre, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement divisée et légère.

L'usage de cet instrument a trois inconvéniens très-nuisibles; d'abord la position gênante que l'on doit avoir pour commencer à dégrossir la bourre, la lenteur avec laquelle on opère, et surtout ses effets malsains, à raison de la poussière et des poils que les ouvriers avalent en respirant. Dans le dictionnaire de Technologie, au mot

bourrelier, le savant M. Lenormant propose de remplacer cet outil insuffisant et dangereux par la machine à cylindre qu'emploie l'arçonneur, machine substituée avec beaucoup d'avantage, et d'après les mêmes motifs hygiéniques à l'*arçon*, ancien outil à l'aide duquel les chapeliers arçonnent les poils, les laines, et les fabricans de ouate, le coton.

Un cylindre, dont la grandeur dépend de la quantité de poil qu'on veut préparer à la fois, est coupé, sur la surface, de petites fentes de deux millimètres de large, et parallèles à l'axe. On peut aussi composer cette surface avec des lattes de bois d'un centimètre et demi, séparées de deux millimètres les unes des autres.

Dans l'intérieur du cylindre, et à quelque distance de sa surface convexe, on étend, d'une base à l'autre, un nombre proportionné de cordes à boyaux. Le cylindre repose sur deux supports, dont l'un, celui qui porte la manivelle, doit être plus allongé que l'autre.

Le cylindre est traversé par une espèce de treuil garni d'un certain nombre de bras qui donnent jusque sur les cordes à boyaux : il est immobile sur un tréteau, et le cylindre tourne autour de lui.

Le cylindre s'ouvre extérieurement par une porte qui est à jour comme le reste de la surface, et d'une semblable courbure. C'est par là qu'on introduit les poils dans la machine.

Aussitôt qu'on tourne la manivelle, le cylindre est mis en mouvement, les cordes touchent aux bras du treuil, et la bourre est par ce moyen tellement agitée, que tout ce qu'il y a de malpropre et de grossier est rejeté entre les fentes du cylindre, dans lequel il ne reste que la bourre arçonnée. On voit que cette machine simple et peu coûteuse, offre encore l'avantage de pouvoir être mue par un manége ou par tout autre moteur.

Après l'instrument à battre la bourre, vient l'outil propre à maintenir les peaux pendant qu'on les coud : cet outil est la *pince de bois* (fig. 3); elle est formée de

deux pièces, dont la plus longue *a* a de 3 pieds 8 pouces de long, et de 5 pouces de large par un bout, va toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité opposée et inférieure. Cette mâchoire immobile, évidée à plat, prend une forme un peu courbée, à partir d'un pied 9 pouces du bas. L'autre mâchoire *b* est mobile, mais d'ailleurs semblable à la première, après laquelle elle tient par une charnière de bois *c*, au point où celle-ci commence à se courber. Ces deux mâchoires fermées ne se ferment qu'au haut de leur largeur. Quand l'ouvrier veut en faire usage, il fait passer la mâchoire *b* par-dessous la cuisse droite en biais jusqu'à terre, en appuyant la mâchoire *a* sur la cuisse droite : il place ensuite, entre les deux mâchoires, les peaux qu'il devait coudre ensemble, et les maintient en appuyant la cuisse droite sur la mâchoire mobile, alors il se met à coudre en perçant les deux parties de la peau avec une alène ; puis passant dans le trou les deux aiguilles en sens contraire, selon la couture qu'il veut faire, comme nous le verrons bientôt.

La fig. 4 indique le marteau du bourrelier ; la fig. 5 montre le couteau à pied, pour couper le cuir, couteau qui sert également aux selliers, aux cordonniers : on le pousse en avant, et la serpette (fig. 6) se tire en arrière. La masse (fig. 7) sert à battre le cuir.

Jusqu'à présent le bourrelier faisait uniquement usage de ces deux instrumens pour diviser le cuir en lanières et en courroies, travail qui devenait très-long, et ne donnait souvent que des bandes de cuir d'une largeur fort irrégulière. M. Green a remédié à ce grave inconvénient, en inventant un instrument d'un service facile, avec lequel on peut couper des courroies et des lanières de cuir de toute épaisseur, en leur conservant partout une largeur parfaitement égale. Le prix n'en est pas très-élevé, et il opère plus promptement et plus régulièrement que ne pourrait le faire la main la plus exercée. La société d'encouragement de Londres a voté, en 1820, la médaille d'argent en faveur de l'in-

venteur de cette machine, dont voici l'exacte description.

Vue latérale, (fig. 8). — Vue en dessus, (fig. 9.) — Élévation du côté opposé au manche, (fig. 10.) — Plan de l'instrument renversé, (fig. 11.)

A, la poignée; B, le sabot; il est plat en dessous, et porte une pièce de côté GG (fig. 10), qui est rivée et saillante en dessous, afin que la machine puisse se diriger, d'une manière égale et sûre, le long du bord de la planche à couper.

D, le couteau, ayant sa partie tranchante du côté convexe; on le fait passer par deux entailles, entre lesquelles il se trouve serré par deux vis E, F. Cette disposition permet de l'enlever facilement, lorsqu'il s'agit de l'aiguiser ou de le remplacer par un autre. On peut aussi, à l'aide de ces deux vis, le fixer à la hauteur convenable; la barre qui porte la vis E étant mobile autour de la rivure qui la réunit à la pièce qui entre dans le manche.

G, barre graduée s'élevant au-dessous du sabot à angles droits; elle est creusée en dessous pour recevoir la vis O O.

H, rouleau parallèle à la barre graduée, et disposé un peu en avant du tranchant de la lame; il tourne librement sur son axe I. Cet axe est terminé à l'une de ses extrémités par un écrou dans lequel passe la vis verticale K, au moyen de laquelle on élève ou on abaisse le rouleau à volonté, ou du moins aussi haut que peut le permettre la coulisse L du pilier M, dans laquelle glisse l'écrou qui termine l'axe (fig. 10.)

N, pièce qui supporte le petit pilier M et le rouleau H; elle est percée pour recevoir la barre graduée G, et peut être fixée à la division que l'on veut sur cette barre, au moyen de la vis O O (fig. 10 et 11.)

Pour faire usage de cet instrument, le bourrelier détermine d'abord la largeur qu'il veut donner à la courroie : à cet effet, il tourne la vis O qui transporte la pièce N jusqu'à ce que le bord intérieur corresponde à la division convenable de la barre graduée G. Alors,

par le moyen de la vis K, il ajuste le rouleau jusqu'à ce qu'il ne reste entre ce rouleau et la barre graduée qu'une distance à peine plus grande que l'epaisseur du cuir ; il place ensuite l'instrument de manière que la pièce CC (fig. 11), presse contre la planche à couper : il introduit le cuir sous le rouleau, en ayant soin que son bord touche la pièce N, et par un coup ferme et continu, il fait glisser l'instrument. Le couteau étant convenablement placé et fixé par les deux vis E, F, la bande sera coupée d'une longueur égale à la distance entre le couteau et la pièce N ; largeur qui se trouve marquée sur la barre divisée.

La régle (fig. 12), sert à diriger l'outil suivant.

La rénette (fig. 13) sert à faire des traces sur les courroies, en entamant la superficie du cuir : elle appartient au bourrelier-bâtier; l'autre rénette (fig. 14), est plus compliquée : elle offre une double branche, et sert principalement au bourrelier-carrossier.

Le grand emporte-pièce (fig. 15) et le grand emporte-pièce (fig. 16), servent à faire des trous avec aux courroies pour y passer les ardillons des boucles.

Le bourrelier emploie deux sortes d'alènes : 1. l'*alène à brédir* (fig. 17), avec laquelle on passe la lanière de cuir qui sert à brédir. *Brédir*, comme nous ne le verrons bientôt, c'est faire une espèce de couture ou d'assemblage, en se servant de lanières au lieu de fil. 2. l'*alène à coudre* (fig. 18), sert à percer les trous pour les coutures proprement dites.

La forme (fig. 19), ne sert que pour les harnais communs : elle se compose de deux gros morceaux de bois d'orme, de trois pieds de haut chacun : le bois est coupé plat sur son épaisseur du haut en bas, ainsi qu'à sa surface supérieure, où il a six pouces de largeur. Ces deux morceaux s'élargissent ensuite en tous sens dans leur longueur jusqu'à leur base, où ils offrent treize pouces d'épaisseur. Le dos de chacun d'eux est arrondi différemment, l'un *u* en se rétrécissant par les côtés, se

termine en portion du cercle, l'autre x forme une arète un peu arrondie, en se rétrécissant davantage. L'ouvrier se sert de cet instrument pour mettre les colliers en forme, comme nous le verrons dans peu.

La fig. 20 indique la *verge à enverger*. C'est une tringle de fer d'environ quatre pieds et demi de longueur, pourvue d'un bouton à l'une de ses extrémités, et dont l'autre extrémité est aplatie et légèrement échancrée par le bout. Elle sert à pousser la paille dans la verge du collier.

L'*aiguille à réguiller* est dessinée fig. 21; elle est un peu recourbée et sert à faire les grands points de ficelle qui rapproche la tête du collier. Après elle, vient le *passe-corde* (fig. 22); il tient lieu de passe-lacet, car il sert à enfiler les ficelles pour les introduire où l'on en a besoin.

Le *serre-point* (fig. 23), est en bois, on l'emploie pour prendre et entortiller la ficelle afin d'avoir plus de force pour en serrer les points.

La *broche à piquer* (fig. 24), sert à faire tenir, et pour ainsi dire à incorporer la bourre dans la paille quand on en met par-dessus un empaillement.

Le *fer à bâtier*, (fig. 25), pointu par un bout, carré, et un peu échancré par l'autre, sert à rembourrer les bâts de mulets.

L'*aiguille à bâtier*, (fig. 26), sert à passer la ficelle à travers la rembourrure des mêmes bâts.

L'usage du *serre-attache*, (fig. 27), simple instrument de bois, est de serrer les brédissures et autres attaches de cuir. Nous ne croyons pas devoir nous dispenser d'en donner la figure, malgré leur simplicité, ainsi que de deux autres outils qui servent aux bourreliers-carrossiers pour monter et démonter les voitures. Ces outils sont : 1. le poinçon (fig. 28); 2. le formoir (fig. 29). Ce dernier, en fer, est garni au bout d'une petite roulette sur l'épaisseur.

Que le bourrelier travaille en qualité de bourrelier-bâtier, ou de bourrelier-carrossier, il fait usage de *tire-bourre* (fig. 30), et du rembourroir (fig. 31). Le premier, comme l'indique son nom, sert à retirer la bourre des endroits d'où veut l'ôter l'ouvrier. Mais comme les objets de harnais communs sont plus volumineux que les autres, le tire-bourre du bâtier est plus long que le tire-bourre du carrossier, qui est contourné en S (fig. 31) : la forme en diffère, car le premier est tout droit, et recourbé seulement par le bout, comme l'indique la fig. 30.

La même observation s'applique au rembourroir : celui que nous a montré la fig. 32 est le rembourroir du bourrelier-carrossier; il est en bois, un peu contourné, tandis que celui du bâtier est de fer, tout droit, aplati, échancré par le bout, et emmanché (fig. 33). Tous deux servent à pousser et enfoncer la bourre. Enfin, la fig. 34 représente un meuble-outil propre aux bourreliers. C'est une table carrée, d'environ deux pieds de large, entourée d'un rebord de quatre pouces environ de haut. Ce rebord empêche les outils de tomber de dessus cette table, ou *veilloir*. Les ouvriers se placent sur des tabourets autour du veilloir pour travailler.

Dans un atelier disposé avec soin, un veilloir, placé auprès des formes, est affecté à la préparation des colliers. C'est sur ce veilloir que doivent se trouver : 1. le coin (fig. 35); 2. le maillet (fig. 36); 3. la fausse verge, (fig. 37), semblable à un petit fer-à-cheval en cuir, et 4. le faux-garrot (fig. 38), sorte de coin en bois offrant une profonde entaille. Tous ces outils servent à mettre en forme les colliers.

Outre le veilloir, il doit encore se trouver, dans l'atelier, de fortes tables ordinaires, semblables à de grosses tables de cuisine, pour recevoir les peaux et cuirs que le bourrelier étale, mesure, et dispose sur elles. On sent que dans ce cas, le rebord ferait obstacle.

Le bourrelier se sert aussi de plusieurs outils qui

sont tellement simples, ou si connus, qu'il est inutile d'en donner la figure. C'est 1. le *rondinet*, qui n'est autre chose qu'un bout de manche à balai, long d'un pied, dont on se sert à pousser la bourre dans le fond du collier, et à la battre par-dessus pour l'arranger. C'est 2. l'*épée*, formée d'un bout d'épée d'un pied de longueur, emmanché dans un manche de bois ordinaire : elle sert principalement à percer la verge pour y passer les boutons. C'est 3. un *billot* ordinaire pour battre et corroyer le cuir avec une masse de fer, lorsqu'on veut l'employer aux harnais de charrettes. C'est 4. un *étau* à tirer le cuir pour l'allonger. C'est 5. le tire-pied du cordonnier qu'emploie le bourrelier-bâtier : et 6. la manicle, moins large que celle du cordonnier, et décorée du nom de *gant-royal*. Le bourrelier en fait usage pour les ouvrages grossiers comme pour les ouvrages délicats.

Pour travailler les parties de bois qui entrent dans ses produits, il se sert de l'essette et de la rape à bois du menuisier, et d'une espèce de tarière, terminée en vrille, ce qui lui a fait donner le titre de tarière à *queue de cochon*.

Les bourreliers se servaient autrefois de l'*empan*, pour mesurer les longueurs, et du *travers de doigt* pour mesurer les largeurs. Un empan étant de huit pouces, ils prétendaient en représenter la valeur par la main étendue, le pouce en arrière, et les doigts en avant, de manière que depuis le pouce jusqu'au bout de l'index ainsi étendus, il se trouve huit pouces environ; et pour la continuation, ils apportaient de nouveau le pouce au point où se trouvait précédemment l'index, et ainsi de suite, en avançant jusqu'à la fin de la mesure. Beaucoup de bourreliers ont conservé cette méthode routinière, qu'ils excusent, en disant que leurs ouvrages n'ont pas absolument besoin d'une précision géométrique; mais cette précision, toujours désirable, est indispensable au travail de la sellerie qui n'est plus séparée de la bourrelerie; mais l'emploi du compas abrège le temps, et il ne

faut point s'exposer à tatonner, à se tromper; mais il faut toujours tendre à la régularité, et par tous ces motifs, je recommande au lecteur de populariser la règle, le pied de roi et le compas dans son atelier.

Quelques mots maintenant sur différentes mesures à prendre pour l'arrangement de l'atelier. Il doit présenter sur les murailles une ou plusieurs rangées de forts crochets en bois, souvent en forme de croix, après lesquels seront suspendues les nombreuses courroies et lanières destinées à la confection des harnais. Auprès des veilloirs et des tables, le bourrelier soigneux place de grandes corbeilles communes, ou caisses légères en sapin, sans couvercles, pour recevoir les débris de paille, de crin, de bourre, de cuir et de peau, que son travail multiplie à chaque instant. Il veille à ce que chaque corbeille soit affectée à une seule espèce de débris. Le fruit de ce soin se recueille tout d'abord; l'atelier est plus propre; ensuite, lorsqu'il s'agit de rembourrer en paille, ou en bourre, on commence par prendre les matériaux amassés dans les corbeilles; s'agit-il de faire des houppes avec de très-étroites et tres-courtes lanières, qui semblent en quelque sorte de la paille, on trouve, dans la corbeille aux rognures, une quantité de morceaux utiles? Sans doute, la totalité de ces débris ne peut pas servir au travail. La poussière se ramasse avec le crin, avec la bourre, les morceaux de peaux et de cuir sont petits, inégaux, mais ce n'est pas une raison pour qu'ils ne soient pas utilisés. On bat les premiers avec d'autres matériaux semblables; on vend les autres pour faire de la colle forte, ou pour préparer une sorte de *carton-cuir* qui s'applique très-avantageusement aux produits de la sellerie.

L'atelier doit être sec, bien aéré, l'air doit en être renouvelé fréquemment à raison de la poussière, et des odeurs malsaines qu'exhalent les bourres et les cuirs. Une importante précaution à prendre, c'est de l'éclairer avec des lampes, l'usage des chandelles étant dangereux à cause de la paille qu'emploie le bourrelier.

Dans l'état de bourrelier comme dans presque tous les autres, la division du travail produit les meilleurs résultats. Un ouvrier sera donc uniquement et continuellement occupé à préparer les fils; un autre à faire une espèce de couture ou de nœud, un troisième à mesurer le cuir, un quatrième à bourrer, et ainsi de suite. Ces travaux seront invariablement classés d'après le degré de force et d'habileté des ouvriers. Et qu'il me soit permis de combattre, à ce sujet, un préjugé trop répandu dans les arts utiles, préjugé qui exclut les femmes de presque tous les ateliers. Dans celui de bourrelier-sellier, par exemple, la fabrication des houppes, des aigrettes et bouffettes, le doublage des lanières, les broderies des cache-nez et des aboutoirs, et beaucoup d'autres travaux non fatiguans, ne pourraient-ils pas être confiés aux personnes du sexe? Je prie le lecteur de prendre cette idée en grande considération. Faire travailler les femmes est à la fois une obligation morale, et un moyen d'économiser.

CHAPITRE II.

Des Travaux généraux et préliminaires du Bourrelier.

Le bourrelier commence par se rendre compte du genre et du nombre des ouvrages qu'il doit exécuter, et d'après ses arrangemens préalables, il dispose la coupe du cuir qu'il doit employer. Comme maintenant la division de son industrie est fictive, et que le bourrelier-bâtier ne fait qu'un avec le bourrelier-carrossier, il emploie, dans la même peau d'un animal, certaines parties aux harnais de charrette, et certaines autres parties aux harnais de carrosse, s'il y a lieu. A cet égard, on ne saurait donner des conseils absolus. Nous dirons seulement que la peau du dos est toujours la plus forte, bien que le côté du ventre soit quelquefois plus épais. Au reste, il

faut examiner la peau, et voir le parti que l'on peut tirer du fort et du faible, suivant les pièces que l'on voudra y tailler. Cette appréciation achevée, la peau sera étendue sur une table, et à l'aide de mesures prises avec le pied de roi et le compas, et de patrons placés sur sa surface, on tâchera de profiter de tous les morceaux, en laissant le moins d'intervalles possibles. Les lignes des mesures, les contours des patrons seront tracés avec de la craie, pour être suivis lorsqu'on voudra diviser le cuir. S'il a été nécessaire de le battre et de le corroyer, on l'aura fait préalablement avant de songer aux mesures. Il va sans dire que l'on examine et règle de la même manière, les peaux, basanes, maroquins, etc.

L'ouvrier procède ensuite à la division du cuir au moyen de la machine à couper. A mesure qu'il obtient des courroies, lanières, ou autres morceaux particuliers, il les trie, les rassemble en paquets d'après leur dimension, leur épaisseur, leur forme, et suspend aux crochets, ou range de toute autre manière ces paquets étiquetés. De cette façon, le fabricant trouve toujours sous sa main et à point nommé toutes les parties nécessaires à son travail.

Ces paquets sont le premier et le moindre moyen d'assemblage; le second est plus compliqué. Par exemple, lorsqu'on a taillé toutes les pièces d'un harnais, on les lie ensemble par différens points de couture, ou par des nœuds et des attaches de diverses espèces, suivant les places et l'effet que chaque lieu doit produire. Le harnais ainsi provisoirement fini, mais seulement prêt à l'être, est suspendu à l'un des crochets de la muraille,

Les bourreliers préparent quelquefois aussi le cuir et les courroies en les frottant d'huile, principalement d'huile de poisson; en les plongeant quelquefois dans l'eau, surtout en les recouvrant de quelques-uns des vernis dont nous parlerons à la fin du manuel. Cette

dernière pratique appartient surtout au bourrelier-sellier.

Une préparation importante est celle des liens destinés à la jonction des morceaux, jonction que l'on opère en les cousant. Ces liens sont, le fil gros, la ficelle plus ou moins grosse, mais toujours cordée en deux brins; enfin, de la lanière de vache et de mouton blanc ou rouge. Ce dernier lien, ou fil de peau, est appelé la *couture*.

Comme les coutures sont ordinairement d'une grande étendue, on prépare de gros pelotons de fil blanc ou brun, de dix à douze aunes, ayant jusqu'à dix ou douze brins, que l'on retord ensemble de manière à présenter une ficelle plus ou moins forte. Quand l'ouvrier a rassemblé tous ces brins en peloton sur sa main, il les passe en double vers la moitié dans un crochet scellé dans la muraille; puis, s'éloignant jusqu'à ce qu'il soit arrivé aux deux bouts, qu'il prend ensemble entre le pouce et l'index droit, il en tourne trois tours autour du pouce gauche; il appuie ensuite la main gauche pardessus le bras droit, un peu au-dessus du coude, et comme s'il voulait s'y appuyer : en même temps, avec la main droite demeurée libre, il porte le fil sur le bas de la cuisse, vers le genou, en appuyant la paume de la main sur le fil; alors il le tord en poussant la main en avant, et continuant cette manœuvre sans quitter sa place, le fil va se tordant jusqu'au crochet. Quand l'ouvrier le juge suffisamment cordé, il va prendre l'autre moitié du fil qui est restée suspendue au crochet, et le travaille comme la première moitié, puis il revient au crochet en dévidant à mesure qu'il avance, les deux fils sur sa mian, et en les cirant avec de la poix pour les *coutures noires*, ou avec de la cire pour les *coutures blanches :* en même temps il les lisse avec un morceau de cuir si le fil est brun et poissé, et s'il est blanc, avec un linge. Enfin il les pelotonne et les met à part pour s'en servir.

Le *poissage*, dont nous venons de parler, se fait avec

de la poix noire et du suif fondu mêlés ensemble. Cette composition, reconnue préférable à toute autre pour la solidité de l'ouvrage, est employée spécialement pour les coutures de gros harnais : quelquefois aussi le bourrelier se contente de poisser avec de la poix seulement, et ajoute un peu de suif à l'aiguillée lorsqu'il travaille, et cela convient mieux en hiver, car la saison doit être considérée à cet égard, et comme le suif n'est ajouté que pour rendre la poix plus coulante, on doit en mettre plus pendant l'hiver que dans l'été.

Lorsqu'on tient moins à la solidité de l'ouvrage qu'à son agrément, on se sert de poix grise. Voici comment elle se prépare : sur une livre de poix résine on met un quarteron de suif ou de graisse (un peu moins s'il fait chaud) et l'on fait fondre le tout ensemble pour le conserver dans des pots.

On poisse non-seulement le fil cordé, comme nous l'avons expliqué ci-dessus, mais encore le fil gros en un seul brin, et les différentes ficelles. On effiloche la ficelle comme le fil gros, par les bouts, et on leur fait faire la pointe, pour les enfiler aisément. Quant à la couture, on se borne à en tailler les bouts en pointe allongée, ce qui tient lieu d'aiguille pour traverser les trous percés avec l'alène.

§. 1er. DES COUTURES ET DES NOEUDS.

Le bourrelier fait plusieurs sortes de coutures pour réunir ses cuirs. Les unes, qui lui sont communes avec tous les ouvriers qui cousent, sont les coutures à surjets, à points devants, à points arrières ; ces coutures ne diffèrent des coutures ordinaires que par leurs grosseur; D'autres, à quelques différences près, ressemblent aux *coutures lassées* des cordonniers ; d'autres enfin sont entièrement particulières aux bourreliers.. Nous allons décrire en détail ces deux derniers genres de coutures.

Les coutures que nous avons comparées à celle des cordonniers, se nomment *coutures à joindre*, lorsqu'il

s'agit de harnais de charrette, et *coutures piquées*, lorsqu'il est question de harnais plus délicats, quoique l'opération soit la même dans les deux cas. On commence par enfiler l'aiguillée, par chaque bout, de manière que l'on a deux aiguilles que l'on rapproche l'une de l'autre pour marquer en la repliant la moitié de l'aiguillée. C'est à cette moitié que se fera le premier point. Cela fait, l'ouvrier pose sous la pince les deux cuirs qu'il veut joindre, il s'arme d'un gant royal, perce avec l'alène un premier trou, puis un second plus ou moins près du premier, et ainsi de suite, au bord des deux cuirs : il passe ensuite une des aiguilles dans le premier trou du premier cuir jusqu'à moitié de l'aiguillée, puis la passe dans le trou correspondant du second cuir. Cela étant achevé, il prend l'autre aiguille et la passe à gauche comme il a passé la précédente aiguille à droite, de telle sorte que le point soit bien croisé. Il continue de même jusqu'au bout des deux cuirs, en serrant chaque point. Quand le bourrelier *joint* avec une seule aiguille, qu'il passe successivement dans les trous de l'alène, il nomme cette couture *à demi-jonction*. Au reste, dans l'un et dans l'autre cas, on dit *joindre* pour coudre ou faire une couture.

La *brédissure* est la seconde espèce de couture : il y a la *brédissure ordinaire* et la *brédissure compliquée*, qui n'est qu'une brédissure plus rapprochée; cette couture se fait seulement avec de la lanière de cuir, et sa destination est de contenir dans l'espèce d'anneau de cuir qu'elle occasione, une boucle, un anneau de fer, un cuir traversant, etc. Pour l'opérer, on commence par plier le bout du cuir autour de ce qu'on veut qu'il embrasse, car la brédissure ne se fait jamais qu'aux bouts des cuirs du sens de leur largeur : on les y replie sur eux-mêmes. Le cuir ainsi redoublé, on perce les deux doubles avec l'alène à brédir, puis on passe de la couture dans la fente. On continue toujours de cette façon. La lanière ou couture, en allant d'un trou à l'autre, doit tourner l'épaisseur des deux cuirs en dehors.

La brédissure ne passe guère le nombre de quatre points de chaque côté, et finit ordinairement par un point supérieur dans le milieu des cuirs. Quand les deux derniers points qui se regardent sont suffisamment éloignés l'un de l'autre, on met souvent un point carré dans l'intervalle. C'est ici la brédissure ordinaire, l'autre est celle par laquelle les fentes étaient moins proches l'une de l'autre, courent moins le risque de communiquer entre elles. On nomme aussi la bredissure, *brédissage*.

Le *point de billot*, ainsi nommé parce qu'il se fait toujours aux billots du collier, est une sorte de brédissure qui, comme la précédente, s'exécute avec de la couture, mais elle se fait au milieu de plusieurs cuirs qu'elle traverse pour les serrer plus fortement l'un contre l'autre.

La *rentraiture* est une couture à demi-jonction, faite avec du fil ou de la ficelle, à points devants, après qu'on a percé, au moyen de l'alène, des trous également espacés dans lesquels on fait passer successivement l'aiguille. On peut serrer la rentraiture en tirant avec la main tous les points de dessus.

Il reste à parler de l'*appointure*. Pour faire cette jonction, on enfonce l'aiguille en perçant deux cuirs qu'on veut joindre ensuite par les bords, on la ressert à côté, on noue le fil et on le coupe. On appointe ainsi de distance en distance, pour réunir des pièces qu'on doit coudre ensuite, afin qu'elles ne se dérangent pas tandis qu'on les coudra. Ces appointures étant provisoires, s'enlèvent à mesure qu'on les rencontrent en cousant.

Passons maintenant aux différentes sortes de nœuds.

Le *nœud droit* n'est autrre chose que le nœud ordinaire redoublé par un second nœud serré sur le premier à contre-sens. La *figure* 39 en indique la manœuvre.

Le *nœud plat*, ou de *couplière*, se fait avec de la lanière même, quand on s'en sert pour approcher deux pièces l'une de l'autre : il est employé pour tenir ensemble les

attelles d'un collier, et, dans ce cas, la lanière ainsi nouée se nomme une *couplière*, que l'on voit *figure* 40. Pour faire le nœud simple, on redouble la lanière sur elle-même, on fait une fente *a*, on passe dans la fente le double *b* en *c*. Pour le nœud double (*fig.* 41), on passe le bout *e* par derrière de *g* en *f*, d'où on le ramène par-devant, pour le passer par-dessous *g* et le serrer. La *figure* 42 montre ce qui paraît à l'envers de ce nœud double.

On se sert du *nœud croisé* ou *patte d'oie*, pour attacher l'un sur l'autre plusieurs cuirs larges. Suivez la *figure* 43 afin d'apprendre à faire ce nœud : passez d'abord en *a* dans la fente de l'alène, la lanière *e h*, à laquelle vous aurez fait une fente en *e* : relevez-la à l'envers que marquent les lignes ponctuées, c'est-à-dire derrière les cuirs en *b*. Son chemin est tracé par deux lignes ponctuées : passez-la ensuite par-devant dans la fente *b*, et conduisez-la par-dessus *a e* dans la fente *e* : puis vous releverez cette même lanière *e h* par derrière (lignes ponctuées) pour la ramener par-devant au travers de la fente *d* (*fig.* 44) : vous passerez le bout *h*, de *d* en *h*, au travers de la fente *e*, par-dessous et par-dessus jusqu'en *f*; puis, la faisant passer entre elle et les cuirs de *f* en *g*, vous en ramènerez le bout *h* par-dessous *f*.

Le bourrelier emploie le *nœud carré* à joindre ensemble deux portions de courroies et de lanières ; il s'en sert principalement aux harnais des mulets. Pour exécuter ce nœud, pliez le bout *a* en 1 (*fig.* 45); passez le bout *b* par-devant 1 en 2 (*fig.* 46) ; relevez ensuite le bout *a* par-dessus le bout *b* 2 en 3. Cotoyant après cela 1 (*fig.* 47), relevez le bout *b* par-dessus le bout *a* en 4, en le passant au travers du pli 1.

Les bourreliers de province font encore quelquefois de la *gance de mulet*, ainsi nommée, parce qu'autrefois on la destinait uniquement aux harnais de mulet. Cette gance, de peu d'usage, maintenant se fait en ficelle, à peu-près comme l'un des côtés d'une boutonnière. On

la commence par six ou sept points coulés *a a* (*fig.* 48), qu'on croise l'un sur l'autre par le milieu de leurs longueurs. Comme ces points ne tiennent à l'étoffe que par les deux bouts, et que le milieu est pendant, on leur donne plus ou moins de longueur suivant celle que l'on réserve à la gance; on les renferme ensuite à points noués préparés avec la même ficelle, ainsi que l'indique encore la *figure* 48.

CHAPITRE III.

Du Harnais d'avant-main des chevaux de charrette.

Les chevaux de charrette étant de gros et forts animaux, et pour l'ordinaire des chevaux entiers, leurs harnais doivent être extrêmement solides. Tous les chevaux attelés à la même charrette n'ont pas un semblable harnais, ni même un semblable nom. Celui qui tient immédiatement à la voiture, placé entre ses limons, et qui par ce motif se nomme *limonier*, a un harnais beaucoup plus composé que ses compagnons; parce qu'outre le tirage, il doit supporter une plus grande partie du poids de la voiture. Dans tous les cas, le second cheval, c'est-à-dire, celui qui vient immédiatement après le limonier, reçoit la dénomination de *chevillier*. Si devant celui-ci, il y a seulement un troisième cheval, on lui donne le nom de *cheval de devant*, car autrement il s'appelle *cheval de faute.*

Quelle que soit le nombre de chevaux attelés, celui qui commence l'attelage est toujours nommé *cheval de devant*. Le premier de devant le limonier est le *chevillier*, comme nous l'avons dit, et tous les autres chevaux sont *chevaux de faute*. Lorsqu'il s'en trouve plus de cinq, il faut un second charretier. Tout le monde sait qu'il y a une quantité de charrettes, baquets, tombereaux, auxquels on ne met qu'un seul cheval, ou deux chevaux seulement.

On désigne par le nom de harnais d'avant-main, les parties du harnais destinées à la tête et au col du cheval, tels que la bride et le collier; mais avant de les

décrire, il convient de dire quelques mots du licol, qui est proprement le harnais de tête du cheval à l'écurie.

Article Ier. — *Le licol.* Toutes les pièces du licol des chevaux de charrette se font de cuir de bœuf hongroyé. Il ressemble presque en tout au licol des chevaux de carrosse, à l'exception des légères différences que voici. Il n'a point de frontail, et la sous-gorge passe dans un anneau de cuir attaché au sommet de haut de la tête. Du reste, comme au licol de tout autre cheval, toutes les pièces ont un quart de large.

La *têtière* a trois pieds huit pouces de longueur.

La *muselière*, trois pieds deux pouces.

Les deux *jouières* chacune treize pouces.

Une ou deux longes de huit pieds.

Un anneau de fer.

Les cuirs de la têtière et de la muselière qui passent dans cet anneau où elles se redoublent, sont arrêtés et serrés au point du redoublement par un bouton de cuir. Ce bouton est fermé par une espèce de brédissure entrelacée, qui enveloppe les deux portions de cuir en les traversant. Les jouières se brédissent à la têtière par un bout, et par l'autre à la muselière.

Art. II. — *La bride.* Cette première partie de l'équipement d'un cheval, se compose de la *têtière*, du *frontail*, des *montans*, des *aboutoirs*, du *cache-nez*, de la *sous-gorge*, du *mors* et des *rênes*. Le mors est la pièce la plus importante, car c'est par son moyen que l'on conduit l'animal : on faisait autrefois, pour les brides communes, des mors en buis de 7 pouces un quart de longueur, larges au milieu de deux pouces, renflés aux deux bouts, et portant à chacun un anneau de fer : maintenant les mors de fer ont remplacé ces mors imparfaits et peu solides. La fig. 49, qui montre un cheval couvert de ses harnais, indiqué n° 2., le mors, et n° 3 les montans, n° 4 le cache-nez; les aboutoirs n° 5; le frontail n° 6; et la sous-gorge n° 7.

Pour faire les montans, on prend des bandes de cuir

blanc, d'un pouce de largeur; on les applique l'une sur l'autre, on les passe dans l'anneau du mors : on les replie ensuite sur elles-mêmes, ce qui produit alors quatre cuirs. Le montant gauche doit avoir deux pieds et demi de longueur, parce qu'après s'être arrondi sur la tête, où il prend le nom de *têtière*, il se boucle après le montant droit, fait également de quatre cuirs, mais long seulement d'un pied. Ce montant gauche arriéré avec ses quatre cuirs, a huit pouces au-dessus du mors, vers le point où seront mis bientôt les aboutoirs, on l'*appointe* avec des clous, et l'on commence à le diminuer d'épaisseur avec le couteau à pied, en supprimant d'abord un des cuirs intérieurs. On enlève de la même manière encore deux autres cuirs, en montant graduellement, de telle sorte que le cuir extérieur qui doit passer sur la tête et former la têtière, reste seul. Il faut, en exécutant ce travail, amincir peu à peu les cuirs intérieurs à mesure qu'on les retranche, de façon que la dégradation soit imperceptible. Ce montant gauche se nomme *long-montant*, et le montant droit, *court-montant*. Quelques bourreliers font des porte-mors de cuirs simples attachés aux montans, et pointent quelques clous le long des bords de ceux-ci, afin de les maintenir en place.

Cette première opération terminée, on coud les cuirs de chaque montant le long des bords, par deux coutures à joindre. Les clous ayant été mis provisoirement, on les ôte à mesure que la couture s'avance. Elle se continue au long montant jusqu'à la têtière. Le court montant, étant cousu de même, on attache sa boucle; cela fait, on place les deux montans sur le billot, et on les bat avec la masse (fig. 7) pour les corroyer et les polir. Ensuite on les *surtaille* avec les ciseaux, c'est-à-dire qu'on en égalise les bords. Il s'agit ensuite de coudre, avec la lanière du cuir, le cache-nez à l'un et à l'autre montant, à un pouce au-dessus de l'anneau du mors; puis de même à huit pouces de cet anneau, les aboutoirs. On prend ensuite le frontail et la sous-

gorge, formé d'une seule pièce, mais le premier a deux cuirs, tandis que la seconde n'en a qu'un seul; on coud ce frontail au-dessous de l'oreille, de telle sorte que son extrémité dépasse à droite le montant. Cette precaution a pour but de faire la place d'une boutonnière que l'on produit par une petite fente pour y boutonner le bout de la sous-gorge, à laquelle on met un bouton de cuir roulé. On termine la bride en attachant deux petites lanières ou lacets de cuir du haut de chaque aboutoir, au milieu du frontail pour assurer ceux-ci en place. Le n° 8 de la fig. 49 montre comment on brédit aux anneaux du mors, les deux branches d'une rêne longue de trois pieds quatre pouces, qui doit être fendue aux deux tiers de sa longueur. Telle est la bride dans sa plus grande simplicité.

Art. III. *Le collier*. C'est un travail compliqué et assez minutieux que la préparation d'un collier de cheval de charrette : aussi exige-t-elle de la part de l'ouvrier beaucoup d'habitude et de soin. De notre part, sa description demande beaucoup de détails et quelques figures.

On commence par prendre une peau de mouton tannée, ou basane jaune; on la trempe dans un baquet d'eau pour l'assouplir; on la tord, on égoutte l'eau, on l'étend sur la table, en mettant la chair en-dessous. L'eau bien écoulée, il faut plier exactement la peau sur elle-même par la moitié, le long du dos, la fleur en dedans, et alors elle sera semblable à la fig. 50, *b b*; pliez le col *c* le long de l'arête du dos jusqu'à la ligne ponctuée qui marque l'endroit de ce pli volant. Je le nomme ainsi, parce que vous devez déplier la peau sur le champ, car votre intention était seulement d'y laisser la marque du pli pour tracer la moitié longitudinale de la peau. Au milieu de cette trace, dans la ligne ponctuée (fig. 51), est un gros point *d*, indication d'une marque que vous ferez avec le dos de vos ciseaux. Pliez ensuite en biais les deux tiers du dos en mettant le col par-dessus,

jusqu'à la marque *d* : pliez de même le tiers restant vers la queue, ce qui vous donnera deux triangles *a b*. Ce dernier triangle, de quelque grandeur que soit la peau, ne doit pas avoir plus de huit pouces de longueur. Ces plis sont encore volans, et la peau doit être remise en *b b* (fig. 50). Dans cet état, renversez le col *b* par-dessus le dos jusqu'à la marque *d* : ce pli retranchera la partie supérieure de la jambe, échancrure qui devra former une courbe pour le poitrail et les jambes de devant du cheval. Ce retranchement replié double, tracez avec le dos des ciseaux le long de la ligne qu'il formera, puis coupez le long de cette ligne, d'abord le premier double, ensuite le second. La fig. 52 marque ce pli et ce retranchement; une portion double *e d*, qui est la partie des jambes, étant restée en bas, tracez fortement une ligne avec les ciseaux, pour que cette ligne en biais, *e d*, soit marquée sur le double placé dessous, retournez ensuite la peau pour l'échancrer le long de cette trace.

Alors toutes les parties échancrées *o o o* (fig. 53), seront séparées du corps du collier, et vous vous occuperez à replier en dessous la petite pièce de dessus *a*, que vous avez marquée sans la couper, jusqu'à ce qu'elle rencontre le bord de celle de dessous : vous les appointerez ensemble en deux endroits, le col n'ayant pas quitté sa place pendant ces diverses opérations. Vous le dédoublerez, sans le déplacer, en *b*, et vous appointerez sur le corps du collier en deux endroits indiqués par deux points.

Pour avoir ensuite les mesures de la peau, vous en refaites les plis en biais comme ils étaient (fig. 51), et avec un fil, une ficelle, ou tout autre cordon, vous prenez la longueur en ligne droite, depuis le bout supérieur du grand triangle, jusqu'au même bout du petit triangle, de *a* en *b*. Pliez après cela votre mesure en deux, et portez-là ainsi du haut des deux plis au bas du ventre de la peau, c'est-à-dire transversalement. Si

cette dernière mesure dépasse la peau, vous y ajoutez des pièces pour remplir les vides.

Coupez, d'après la fig. 54, le bas du grand triangle en *a*, ce qui vous défera du col; coupez dans la même direction le bord double du ventre jusqu'au bout *b* des jambes de derrière, mais vous commencerez cette dernière coupe à un pouce au-dessus de celle du bas du grand triangle en *a'*; vous couperez aussi en pointe allongée le bout du petit triangle du côté de la queue en *c;* puis relevant cette pointe vous marquerez sur le corps une trace circulaire qui ira se terminer en *b*, et sur le champ vous couperez tout le derrière le long de cette trace. Ceci terminé, vous fendrez entièrement l'arète, en coupant les plis inférieurs du grand et du petit triangle *d d*, d'un bout à l'autre, et vous appointerez chacun avec le corps à quelque distance de la rondeur *e*. Vous saurez que l'on nomme *rondeur*, dans l'art du bourrelier, l'inflexion qui se trouve à la pointe de deux triangles. Vous plisserez cette petite rondeur avec quelques points d'aiguille : vous ferez une *belle rondeur*, ce qui, en terme de bourrelier, est arrondir cet endroit avec grâce.

Comme chaque triangle est double, et replié sur le corps également doublé, l'espace occupé par les triangles est quadruple : et comme il est nécessaire que tout le reste le soit aussi, vous prendrez deux morceaux de peau pareille, qui puissent, étant placés l'un sur l'autre, couvrir tout ce qui n'est que double et au-delà; on les nomme *le fourniment*. Vous les taillerez de manière que non-seulement ils couvrent le corps, mais qu'ils le dépassent par derrière de quatorze pouces environ, et formant un triangle avancé, dont le haut descende de la pointe allongée *c* du petit triangle, et dont le bas se relève un peu depuis les jambes de derrière *b*. Le bourrelier maintenant va joindre toutes les pièces en les cousant par quatre coutures à joindre. 1. Une pour coudre chaque pièce du fourniment aux deux triangles *d d*. 2. Une à l'extrémité large du grand triangle *a ;* enfin la

quatrième pour réunir tout le ventre de la peau aux fournimens. Ces coutures faites avec le *tire-pied* et le *gant royal*, on replie le collier comme il était après la fin de sa taille, et l'on surtaille bien tous les bords saillans de ces coutures. On coud ensuite à grands points, à l'envers de la peau, une bande de toile de trois pouces de large, à un pouce de distance du bord du devant du collier; c'est l'endroit qu'occupera la *verge*, espèce de bourrelet, qui s'étend le long des attelles. Votre couture achevée, vous retournerez la peau comme un gant en faisant passer un bout au travers de l'autre, ce qui produit le fourreau représenté par la figure 55 : la fleur ou l'endroit de la peau se trouve en dehors, et doit y rester. Vous ferez ensuite à grands points, avec l'alène et le carrelet, une couture à demi-jonction *a a*, sur la ligne où vous venez de coudre la bande de toile. On nomme cette opération *rentraire la verge*, parce qu'elle donne le bourrelet qui formera la verge, comme nous le verrons bientôt.

Il s'agit à cette heure de l'empaillement ou remplissage du collier. Pour cela, vous commencerez par humecter la peau avec une éponge humide, et s'il fait chaud, vous réitérerez cette précaution pendant le remplissage, parce qu'il importe que, pendant cette opération, la peau soit entretenue dans une constante humidité. Vous prendrez ensuite de la paille de seigle, en observant que la nouvelle est la meilleure, puis vous passerez la verge à enverger, par un trou pratiqué dans une planche; vous y enfoncerez l'instrument jusqu'à sa tête qui ne doit point pouvoir entrer dans ce trou. Cette planche ou support de la verge à enverger, sera mise à terre, par conséquent, l'outil aura une position verticale, et pour l'y maintenir, étant debout, vous poserez les pieds sur la planche. Vous portez alors à l'extrémité supérieure de cet outil, de la paille plus ou moins longue, et vous en pliez environ un pied de long sur son échancrure, puis vous l'introduisez par un bout du bourrelet à verge en l'y enfonçant d'un bout à l'autre. Tandis que votre main

gauche maintient dans le bourrelet la paille que vous venez d'y entrer, votre main droite sort la verge à enverger pour recommencer et continuer cette opération, jusqu'à ce qu'il y ait assez de paille pour rendre la verge dure et bien ronde.

La verge étant convenablement empaillée, vous procédez au remplissage du collier. Pour cela, vous choisissez d'abord la plus fine et la meilleure bourre, celle de veau, et vous en mettez une légère couche dans le collier, au moyen du bâton nommé *rondin* ou *rondinet*, qui sert à pousser la bourre, à l'enfoncer, à la battre par-dessus le collier, afin de l'égaliser sur toute la surface. Après la bourre de veau, l'ouvrier introduit une seconde couche en bourre de bœuf un peu moins estimée, puis une couche de bourre de cheval, moins estimée encore. Ces différentes couches ne doivent former qu'une épaisseur de deux pouces sur tout le collier. C'est avec de la paille qu'on achève de le remplir.

Pour y réussir, l'ouvrier s'assied, tient le collier par un bout, place une botte de paille à sa droite, prend le rembourroir, porte sur son extrémité échancrée de la paille longue et pliée en deux ; il pousse cet outil ainsi couvert de paille dans le collier, le long du côté opposé à la verge, qui, lorsque le collier sera *monté d'attelles*, devra faire le haut du derrière. Comme le centre du collier est la partie étroite, on s'attache moins à y porter le rembourroir, qu'aux deux extrémités On continue toujours de la sorte jusqu'à ce qu'un côté soit tendu et enflé : lorsqu'il est empaillé, on passe à l'autre, que l'on dispose également. A mesure que la paille s'est accumulée, elle a poussé la bourre le long de la verge dont le bourrelet soutient celle-ci. Il faut observer qu'en poussant la paille, on ne doit pas chercher à la cacher entièrement sous la peau ; au contraire, on en laisse une partie en dehors, qui forme le long de la tête du collier un amas destiné à lui donner sa forme. Le collier étant complétement rempli, quelques bourreliers marchent

dessus pour matter la paille, mais il vaut mieux le battre avec une petite pelle de bois.

Le collier est toujours dans la situation qu'indique la *figure* 55, il s'agit maintenant de lui donner une forme à jour. A cet effet, étant debout, et foulant avec force le collier à son milieu, vous saisissez des deux mains l'un des bouts, vous le tirez à vous avec force, et en même temps frappant du pied à plusieurs reprises sur le côté pour le faire obéir, vous parvenez à amener l'extrémité supérieure jusqu'à vous. Vous répétez ensuite cette manœuvre pour assoupir le second côté du collier et le rapprocher du premier côté. Mais cette ancienne opération est fautive, elle dépense inutilement la force et le temps du bourrelier. N'y aurait-il pas moyen d'employer à cet égard un instrument qui peserait fortement au centre du collier, et simultanément opérerait le redressement de ses deux bouts. Je livre cette réflexion aux bourreliers jaloux de perfectionner l'exercice de leur profession.

Quoi qu'il en soit, les deux bouts rapprochés l'un de l'autre, vous les accolez, puis vous enfilez dans *l'aiguille à réguiller* une ficelle en deux brins, non poissée, et longue de quinze pieds. Vous commencez d'abord à joindre ces deux bouts l'un à l'autre par quatre ou cinq grands points croisés, au moyen desquels vous les lacez au bas de la tête, là où la paille commence à paraître; ensuite vous continuez à lacer par-dessus la paille de grands points parallèles l'un à l'autre jusqu'en haut; vous serrez ensuite tous ces points avec l'index droit, comme ont sert un lacet. Par cette manœuvre, vous rapprochez les peaux de chaque extrémité, et vous resserrez la paille apparente, que vous ébarbez ensuite avec un couteau.

Avant d'aller plus loin, il est bon d'indiquer les différens noms des différentes parties du collier. Le haut, ou la jonction des deux bouts s'appelle la *tête*; la pièce de cuir dont elle est recouverte, se nomme *chaperon*. *L'embouchure* est au bas de la tête : c'est à ce point que

le collier commence à se séparer en deux parties qui forment le *corps*. L'endroit où il est le plus élargi par derrière est appelé la *panse*; nous savons que la verge est un bourrelet occupant tout le devant du corps.

La tête du collier étant formée par le rapprochement des deux bouts, il représente un ovale allongé, vide, mais irrégulier. Pour corriger cette irrégularité, il faut mettre le collier en forme : on doit se rappeler la forme (fig. 19). Au moment de s'en servir, le bourrelier en rapproche les superfines plates l'une de l'autre, puis ayant soin de placer la verge en dessous, et de tourner la tête du collier du côté de l'arête de la forme, il le fait entrer sur l'instrument ainsi disposé. Dans cette position, le collier reçoit d'abord de grands coups de plat de maillet pour applatir, étendre la peau, pour assouplir et matter la paille. Bientôt on veut l'étendre et le former davantage, et à cet effet, on fait pénétrer entre deux, à coups de maillet, (fig. 36), le coin (fig. 35). Lorsque le collier apris son contour, on l'enlève, on le retourne la verge en dessus et on le replace sur la forme, en agissant comme il vient d'être dit : mais cette fois, on introduit entre sa partie inférieure et le côté arrondi de la forme, la fausse verge, (fig. 37), et entre sa tête et l'arête de la forme, on fait entrer le faux garrot (fig. 38). Cette manœuvre s'appelle *former en premier*; quand elle est achevée, vous reprenez le collier, et vous y remettez de la paille autant qu'il en peut entrer, ce qui s'appelle *refournir*. Vous resserrez ensuite une seconde fois les points de la ficelle de la tête, puis vous la remettez en forme, et vous agissez exactement comme la première fois. Après l'avoir ôté définitivement de la forme, vous l'examinez, et si vous apercevez quelque endroit lâche ou mal uni, vous ajoutez encore de la paille : toutes ces façons-là demandent une botte de paille et quelquefois davantage. Maintenant vous vous occupez de la ficelle que vous serrez fortement le long de la tête, et vous en employez le reste à larder de tous côtés la paille de cette partie, perçant de l'embouchure au sommet de la tête, et de la

tête à l'embouchure. Ainsi vous traversez toute cette partie supérieure de grands points que vous serrez à mesure, afin de lui donner de la fermeté, et lui faire présenter une figure longue, étrécie par degrés jusqu'en haut, ou elle se termine carrément. Le collier est alors en état d'être apprécié, c'est-à-dire de recevoir la pièce ou *chaperon*.

Pour faire le chaperon vous prenez un morceau du cuir du collier; vous le taillez en élargissant par les côtés, et vous en échancrez les bouts en queue d'hirondelle, l'ajustant de manière, à ce qu'étant en place, il recouvre à la fois le dessus, le devant et le derrière de la tête, où la paille est apparente; vous en cousez tous les bords au cuir du collier à surjet, avec de la couture blanche; et avant de terminer votre surjet, vous introduisez encore un peu de paille par dessous, ce qui s'appelle *soutenir sous le chaperon*. La figure 56 représente le collier vu par devant; *a* partie du chaperon; *bb* la verge. La figure 57 montre le collier vu par derrière; *b*, partie du chaperon; *cc*, le reste du collier. Quand un collier est destiné aux chevaux du devant, on y ajoute les *deux pièces de côté*. Ce sont deux morceaux carrés de la même peau, qu'on coud avec de la couture blanche après la peau du collier de chaque côté, en face du point où passent les billots auxquels tiennent les traits de corde, pour le garantir de leur frottement. On omet ces pièces au collier du limonier, parce qu'il n'a point de traits. Quand le collier est achevé, il est bon de le frotter d'huile, parce qu'elle nourrit le cuir. L'huile de poisson est la meilleure, mais à son défaut, on peut prendre celle que l'on voudra.

Le collier, tel que nous venons de le décrire, n'est en état de service que lorsque les deux attelles, (fig. 1) y sont jointes intimement. On donne des noms à leurs parties pour les distinguer. Le haut de l'attelle, et sa plus grande largeur, se nomme la *patte*. Le petit angle *b* est *la mentonnière d'en haut* : le reste de la longueur *cc*, est le *corps de l'attelle*, et l'extrémité *d*, la menton-

nière d'en bas. *Monter d'attelle* un collier, c'est y attacher solidement ces planchettes. Afin d'y réussir, l'ouvrier choisit les mieux proportionnées au collier, et lorsqu'en les lui présentant, il voit qu'elles en prennent imparfaitement le contour, il les charpente, et ôte du bois aux endroits défectueux avec l'*essette* (espèce de petite hache recourbée en dedans) et la râpe à bois, jusqu'à ce qu'il les ait réduites au point convenable. Ensuite il perce à chaque attelle la mortaise traversante indiquée en *e* (fig. 1) de deux à huit pouces au-dessus du trou que l'ouvrier perce pour joindre les attelles par paires, avec un nœud de ficelle en attendant l'occasion de les placer. On fait aussi un autre trou *f* en haut, au bas de la patte. Ce trou et la mortaise se percent avec la *queue de cochon*, et s'adoucissent avec la râpe à bois.

Les attelles ainsi préparées, prenez une courroie, passez-la au travers du bas de la verge, bien au centre; recommencez trois fois d'un trou inférieur d'une attelle à l'autre, tout en serrant bien : finissez l'opération par la nouer avec le nœud *double de couplière* qu'ont indiqué les figures 40, 41 et 42, et que l'on voit en *a* (fig. 58), ou il se nomme alors *couplière d'en bas*. Puis approchant les attelles le long des côtés extérieurs de la verge du collier jusqu'aux mentonnières d'en haut, autant qu'elles peuvent s'approcher, vous pressez la courroie destinée à faire la *couplière d'en haut* et vous vous en servirez comme d'une ceinture qui embrasse le bas des deux pattes pour les maintenir en place pendant que vous attacherez les boutons. Cette dernière courroie doit être beaucoup plus longue que la courroie de la couplière d'en bas.

Les huit *boutons b b b b*, sont de petites courroies qui joignent tout le corps du collier aux attelles; pour les attacher, vous les enfilerez dans la tête du passe-corde, avec la pointe duquel vous percerez la verge de dehors en dedans; vous raserez ainsi l'attelle, sur laquelle vous laisserez un bout de la courroie des boutons que vous y clouerez avec de la broquette. Le pre-

mier bout que vous aurez passé sera ramené par-dessus la verge sur le bois de l'attelle, à laquelle vous le clouerez avec trois clous de semblable broquette ; vous observerez que le premier se place de chaque côté vers la couplière d'en bas, le second vers la mortaise *e*, le troisième au-dessus du second, et le quatrième vers le haut de la verge, à égale distance ou auprès l'un de l'autre, comme on le voit (fig. 58). Quand le collier est celui d'un cheval de devant, on prend la courroie chaque troisième bouton plus longue que celle des autres, afin qu'il en dépasse un bout *c c*, qui servira par la suite à attacher la couverture de toile qu'on leur met sur le dos, ce qui n'a point lieu pour le limonier que l'on ne couvre point de cette manière.

Quand les boutons seront attachés, vous déserrerez la ceinture qui assujétit les attelles, et vous en ferez la couplière d'en haut, en la passant d'une attelle à l'autre, une seule fois dans le trou de chaque patte *d d*, et vous la nouerez à son milieu sur le centre de la tête du collier avec le nœud de couplière simple, (fig. 40). Le bout restant doit être fort long : avant d'apprendre pourquoi, il faut savoir ce que l'on entend par le *sommier* et la *croisée*.

Le premier est une longue courroie qui embrasse le collier par derrière, où il s'étend convenablement : ses deux bouts retournent se fixer sur le devant des attelles en *e e* (fig. 58), où ils sont cloués au-dessus du troisième bouton. La *croisée f* est une sorte de gance dont on garnit le dessus de la tête du collier : elle se fait avec de la lanière qu'on fend en boutonnière par un bout, et que l'on passe au travers d'un coin du haut de la tête, en laissant la fente au dehors. On entre ensuite dans la fente la lanière que l'on serre bien ; de là on va la passer au travers du coin opposé, puis on la redouble, en la cordant sur elle-même jusqu'à la fente, ou enfin on l'arrête avec un nœud. La croisée a pour but d'empêcher la rêne de la bride de couler à droite ou à gauche en passant en-dessous. On met aussi en même temps, si l'on veut,

un morceau de cuir aux deux bouts de la croisée, afin qu'il couvre tout le dessus de la tête et la garantisse du frottement de la rêne.

Maintenant reprenons le long bout de la couplière d'en haut, et passons-le sous la croisée *f* (fig. 58), de là sous le milieu du sommier, puis tirant avec force ce bout par-dessus ce dernier, vous l'obligerez à monter vers le derrière de la tête, où vous le fixerez en nouant le bout de la couplière sur lui-même. Cette manœuvre rendra la couplière d'en haut par-devant, comme le sommier *b* (fig. 49), par derrière.

Occupons-nous maintenant des deux *billots* (fig. 58) *g g* : ils se construisent avec une courroie de cuir de bœuf, large d'un pouce, longue de deux pieds huit pouces. Cette courroie doit être pliée par les deux tiers, c'est-à-dire que les deux bouts pliés enjambent l'un sur l'autre, et se recouvrent vers le milieu de leurs retours. On en amincie les extrémités, et l'on fixe avec quelques points de couture de vache l'étendue des anneaux de cuir qui forment les deux retours de la courroie. Les anneaux *g g*, se nomment les *boîtes du billot*. La couture particulière qui les maintient est désignée par le nom de *point de billot*, et la figure 59 en indique assez la disposition. Pour achever de placer les billots, passez par l'envers de chaque attelle au travers de la mortaise, (fig. 58), les boîtes *g g* l'une sur l'autre. Quand elles seront passées en-dehors, faites-y entrer le biquet *h h*, petit bâton encoché par les deux bouts, où il se trouve plus gros qu'au centre. Le billot ainsi redoublé et arrêté à l'attelle par le biquet, forme à l'envers de celle-ci un gros anneau de cuir, qui sert, comme le montre en *c c*, la figure 49 à tenir la mancelle si le collier est pour le limonier, ou l'œil des traits de corde, s'il est destiné aux chevaux de devant.

La même figure *d* présente la *mancelle du limonier*, qui tient d'une part aux limons de la voiture E de chaque côté. Lorsqu'elle est en fer *d*, c'est une grosse chaîne composée de quatre mailles longues de deux pouces et

demi chacune, dont la première entre dans le billot *c*. Cette chaîne se termine par un gros anneau rond de quatre pouces et demi de diamètre, qu'on fait entrer par le bout du limon jusqu'à un trou où il est arrêté par une cheville à tête nommée l'*atteloir f*; cette cheville s'enfonce dans le trou quand l'anneau a passé au-delà, et tient après un pendant de cuir attaché au sommier. Quand au contraire, la mancelle doit être de cuir, on prend pour la faire une courroie de cuir de bœuf blanc, d'un pouce de large, et de huit pieds de longueur : on la redouble quatre fois sur elle-même, ce qui la réduit à deux pieds de long, ensuite on fait un anneau rond des même cuir, de cinq pouces de diamètre, que l'on travaille comme une corde, et auquel on donne un demi-pouce environ d'épaisseur. Le nœud ordinaire et plat en mouton blanc, (fig. 39) fermera cet anneau que l'on passe au milieu de la première courroie, réduite à un pied de long, parce qu'elle sera repliée par-dessus l'anneau : on en rejoint les deux bouts par un nœud plat semblable, ce qui produit un anneau long que l'on introduit dans le billot, et l'anneau est arrêté au limon comme le précédent, quand on attelle le limonier. Nous devons maintenant noter les avantages et les inconvéniens de chaque espèce de mancelles. Celles de fer sont plus solides, et moins couteuses par ce motif, mais elles sont lourdes, mais elles usent le cuir des billots et le bois du limon. D'autre part les mancelles en cuir sont exemptes de ces désagrémens, mais elles sont plus chères, et sont loin de durer autant.

Il ne s'agit plus que d'un seul accessoire pour compléter la confection du collier ; cet accessoire est la *housse*.

C'est une peau entière de mouton avec sa laine, ordinairement teinte en bleu : on la double entièrement de toile blanche que l'on coud tout autour à petits points avec du fil poissé ; on coud de même une bande de cuir par-dessus la doublure le long du devant de la peau, puis une pièce de castor dans le milieu. Afin d'attacher cette housse au collier, la laine en-dessus, on pratique deux

fentes en long à un pouce de distance des bords du devant, de grandeur suffisantes pour y faire entrer les pattes des attelles jusques vers la couplière d'en haut, et là on la cloue aux attelles au moyen de quatre clous par-devant, et de deux clous par-derrière; on en met aussi au bas de la bande de cuir de chaque côté, qu'on noue contre les attelles; cette peau de mouton tombe librement derrière le collier, qu'elle couvre ainsi que le garrot et les épaules du cheval, auxquels elle fournit une espèce d'ornement. Nous nous dispensons de dessiner cette housse, qui aurait caché les pièces inférieures du collier, et qui d'ailleurs n'offre aucun travail spécial.

A propos d'ornemens du collier nous devrions parler de la peinture des attelles, des bossettes, aigrettes, etc., nous devrions aussi dire de quelle façon on embellit les courroies de la bride; mais comme ces embellissemens se mettent également aux harnais de derrière, nous en ferons le sujet d'un dernier paragraphe, qui terminera l'instruction relative à l'art du bourrelier comme bâtier.

Art. IV. — *Bride et Collier des Chevaux de devant.* Nous avons dit en commençant cette première partie que le harnais des chevaux de devant était moins compliqué que celui du limonier; mais cette différence regarde principalement les harnais de derrière, car la bride et le collier diffèrent de bien peu. Généralement même la bride de tout cheval charretier est semblable, ainsi que le collier garni de ses attelles. La seule différence quand à la bride, consiste en ce que la rêne du limonier va se boucler après un anneau attaché à sa sellette, et qu'au cheval de devant elle se réunit à une courroie longue de cinq à cinq pieds et demi, terminée par le *culeron* (partie du harnais de derrière) et qui pour ce motif se nomme *demi-rêne à culeron*. On la voit en *e e* (fig. 60). Quant aux légères différences qui se rencontrent au collier, elles consistent 1. en ce que les billots, au lieu de porter les mancelles, portent les traits de corde qui servent à l'attelage. 2. En ce qu'on laisse dépasser un bout de courroie aux boutons du

collier pour y attacher la couverture dont on revêt l'animal. 3. En ce qu'on attache derrière l'attelle au milieu de sa longueur un anneau de fer enchappé pour y passer la *retraite* : opération qui s'expliquera plus tard.

Art. V. — *Le Collier d'âne*. On est obligé d'ouvrir ce collier en deux par le bas, parce que l'âne ayant la tête très - grosse en proportion de son col mince et court, le collier, après avoir passé la tête, se trouverait trop large, et tournerait désagréablement. Pour éviter cet inconvénient, vous coupez le bas du collier par le milieu, vous en fermez par une pièce de même peau les deux côtés coupés; et pour rapprocher et rejoindre les morceaux du collier et ses attelles, vous mettez au premier, d'un côté une boucle, et de l'autre côté un contre-sanglot propre à le serrer lorsqu'il est en place. Quant aux attelles, vous clouez le long du bord extérieur de chacune, au-dessous de l'extrémité du sommier, un croissant qui suit le contour de celle-ci jusqu'au bout, où l'un de ces croissans fait charnière avec l'autre, c'est-à-dire qu'il n'a qu'un chainon qui se place entre les deux; de l'autre bout une cheville de fer passée au travers les tient ensemble. Cette cheville est pourvue d'une tête dans laquelle on passe une petite courroie que l'on cloue à l'une de attelles; et par conséquent lorsqu'on veut mettre le collier, on déboucle le contre-sanglot, on enlève la cheville, le collier s'ouvre, alors on le passe à l'animal par-dessus le col, puis on le referme au moyen du contre-sanglot que l'on reboucle et de la cheville que l'on remet. Il se rencontre souvent des chevaux de charrette, dont la conformation du col est tel, qu'elle nécessite des colliers semblables à ceux de l'âne.

Art. VI. — *Raccommodage du Collier*. Ce raccommodage fréquent reçoit par cette raison même un titre particulier. Le collier du cheval de charrette s'use bien plus vite vers le potrail qu'à tout autre endroit, parce que les charretiers sont dans l'usage de mener leurs chevaux à l'abreuvoir en les dételant, et avant de les déharnacher, ce qui oblige à remettre des pièces neuves

au-devant, que les bourreliers appellent *mettre une enfonçure au collier*. Lorsqu'un collier est usé, hors de service, on l'ouvre avec un tranchet, et l'on en retire la bourre, qui peut encore servir comme bourre de troisième et dernière qualité. Le vieux cuir est aussi conservé pour divers usages.

CHAPITRE IV.

Des Harnais d'arrière-main des chevaux de charrette.

Nous allons décrire dans ce chapitre, 1. le harnais de derrière du limonier; 2. le même harnais des chevaux de devant; 3. l'attelage des fourgons, objets formant chacun un paragraphe différent partagé en divers articles.

§. 1er. DU HARNAIS DU DERRIÈRE DU LIMONIER.

Cet important harnais se compose de six pièces : la *sellette de limon*, le *panneau*, la *sous-ventrière*, la *dossière*, l'*avaloire*, la *croupière*, la *chaîne*, et le bascul sont des accessoires, et même la dernière ne se met pas toujours.

Art. Ier. *La Selle ou Sellette de limon.* Son usage est de soutenir sur le dos du cheval les limons d'une charrette ou de tout autre voiture pareille; comme les bats, elle est composée d'un fût en bois, formé de quatre pièces (*fig.* 61), deux courbes *a a*, et deux lobes *b b*. Ces pièces, qui doivent être mises en tas dans le magasin, sont assorties et montées par le bourrelier lorsqu'il s'agit de préparer une sellette. Pour cet effet, il leur retranche du bois, les amincit, les taille avec l'essette et la rape à bois, puis il les monte à demeure, en unissant les lobes aux courbes devant et derrière avec quatre clous *c c c c*. Les courbes se posent d'équerre sur les lobes dans une rainure pratiquée à un pouce de l'extré-

mité de chacun, et qui par conséquent dépassera les courbes par-devant et par derrière.

Le fût assemblé, on le tourne à l'envers pour clouer dans le vide que laissent les lobes entre eux, un vieux cuir de l'une à l'autre courbe, ce qui se nomme *pont;* on croise ensuite sous le pont deux autres vieilles courroies, que l'on cloue aux bouts des deux lobes en croix de Saint-André; ce sont les *traverses*. Il faut faire ensuite le *faux siége de la sellette*, en retournant le fût et en couvrant d'une même toile l'espace compris entre les deux courbes et le dessus des lobes; on cloue ce faux siége le long des premières et sur les secondes, puis l'on place de même le vrai siége que l'on taille aussi comme le faux, mais on le fait de basane, ou mieux de cuir de bœuf. Pour le fixer, on emploie des clous à tête ronde, et l'on met aussi un seul clou au milieu des lobes, et on le fait percer le bois; ce clou sera ôté par la suite. On remplit après cela, avec de la paille, l'espace comprise entre le siége et le faux siége, jusqu'à ce que le premier soit convenablement tendu et bombé. On renforce la paille le long des courbes, pour y produire un bourrelet nommé *arète:* de cette manière le centre du siége est creux, et, pour l'abaisser encore davantage, on le foule en le piétinant. Cette manœuvre achevée, on arrache la paille qui peut se trouver au-dessous du clou provisoire; on range le surplus de côté et d'autre; on ôte le clou, et l'on en met six dont l'arrangement doit imiter les jambages d'un A tronqué par sa pointe, et où l'on place un petit morceau de cuir sous chacun des deux clous d'en haut, c'est ce que l'on nomme *chambrer le siége:* il ne doit se trouver dans cet intervalle que la peau, la toile et le bois.

Vous percerez ensuite à la courbe de derrière, un de chaque côté, deux trous, qui bientôt vous serviront à passer la ceinture de l'avaloire, et quatre autres aux quatre coins des aubes pour y passer les quatre attaches du panneau dont nous parlerons plus bas; puis enfin vous clouerez les *tasses*. On nomme ainsi quatre bandes

de peau (*fig.* 49 *h*) de castor, large de quatre pouces, et taillées carrément et en long, qui s'assemblent en les cousant en équerre au bout l'une de l'autre : elles se placent deux par devant et deux par les côtés ; les deux de devant se taillent en demi-pointes ; quand elles seront assemblées, vous les borderez tout autour avec de la lanière de mouton blanc, que vous y coudrez avec du fil ciré ; puis vous les clouerez au bas des aubes, et celles de devant le long de la courbe antérieure, les pointes en-dehors, au-dessus du garrot de la sellette. Vous ne ferez point de tasses derrière celles-ci, mais vous y clouerez une bande de toile *i i*, un peu plus large que les tasses, tout en la repliant d'un pouce pour la clouer, et mettant sous les clous une nervure de mouton blanc. Cette bande, que l'on taille en biais, et que l'on fait terminer en pointe à chaque bout, se nomme la toile lorsqu'elle reste toute unie, mais lorsqu'on la borde ou qu'on la peint, elle prend le nom de *couverture façonnée*. On la coud aux tasses avec du fil. On en orne les deux pointes avec des petites bouffettes pendantes.

Ce serait ici la place de traiter du panneau que l'on ajoute à la sellette, mais comme ce panneau se fabrique à part, et que je destine le chapitre suivant à la description de tous le panneaux divers, j'y renvoie pour le panneau de limonier. Je dirai seulement ici de quelle manière s'attache ce panneau à la sellette. Vous fixerez une courroie à chaque coin du panneau, en perçant d'abord le coin, au travers duquel vous ferez passer la courroie, qui, traversant aussi le trou que vous avez fait ci-devant au lobe, se nouera en-dessus. Vous coudrez ensuite sous le milieu du devant du panneau, et sous le milieu du derrière, une petite bande de cuir ; les deux servent à le retenir encore au centre des courbes, et sont clouées, l'une sur le plat de la courbe antérieure, l'autre sur le plat de la courbe postérieure. Cette dernière courroie se passe en travers du panneau. Vous terminerez ce travail par coudre sur le haut de l'arête du devant du siége de la sellette une *boucle* demi-

ronde *z* (*fig.* 49), qui servira dans peu à boucler la rêne du limonier.

Art. 2. — *La Sous-ventrière.* C'est une courroie large de deux pouces, et longue de cinq à six pieds, qui, passant sous le ventre du cheval, se boucle du côté opposé à celui où elle a été clouée. Le bourrelier dit se *boucle à la main*, et c'est le cas d'expliquer cette expression qui lui est commune avec les charretiers. On appelle le côté gauche des chevaux, *le côté à la main*, parce qu'il est d'usage que le conducteur, lorsqu'il est à pied, se tienne à gauche, ayant son fouet de la main droite, pour diriger son attelage plus aisément. Le côté droit est par conséquent nommé *hors la main.* Par les mêmes raisons, le cocher ayant deux chevaux placés l'un auprès de l'autre, et par suite l'un à droite et l'autre à gauche, dit que le premier est *sous la main* (armé du fouet, ce qui est toujours sous-entendu) et le second *hors la main.* Le postillon monte le cheval de gauche, et le cheval de brancard est sous sa main.

La sous-ventrière *k* se cloue donc sous le lobe hors la main de la sellette au point de la chambrure du siége : ou y cloue aussi une boucle enchappé. Outre cette sous-ventrière en *k*, il y en a une autre dite *sous-ventrière de limons*, qui pourrait, dans le cas où la voiture irait à cul, contribuer à la retenir. Cette sous-ventrière en *l*, (*fig.* 49) est faite d'un cuir blanc de trois pouces de largeur, qui, passant par-dessous le ventre du limonier, s'étend d'un limon à l'autre, a quelques pouces en avant de la première souventrière *k*; on redouble celle-ci sur elle-même et on la brédit, ce qui forme un anneau de cuir nommé *boîte de la sous-ventrière de limons*, ou *boîte de l'autre sous-ventrière.* Cette boîte a un pied quatre pouces de tour, sans compter la brédissure; le surplus, qui est la courroie de cette sous-ventrière, aura deux pieds deux pouces huit pouces ou trois pieds, au bout desquels sera cousue une boucle enchappée de la largeur du cuir, au-delà de laquelle le cuir continuera pendant environ deux pieds huit pouces. Cette

continuation forme le *contre-sanglot* de cette souventrière. On la place en faisant entrer sa boîte sur le limon hors la main, et on la boucle à son contre-sanglot, autour du limon à la main; sa place est entre les mancelles *f*, et la dossière *c*, que nous allons voir.

Art. III. — *La Dossière.* Cette partie destinée au dos du cheval, comme l'indique son nom, soutient les limons sur le siége de la sellette. Elle se fait de cuir blanc de bœuf, de de six pieds de longueur et d'une largeur de neuf pouces, coupé carrément. Ce cuir, replié en deux dans sa largeur, n'a plus que quatre pouces et demi. Quand il n'est pas assez fort, on y ajoute un *blanchet* large de trois pouces et demi, et on le place dans le repli du cuir, le long du double qui doit faire l'extérieur de la dossière. Or le *blanchet* est un bout de courroie d'à-peu-près un pied de long, qu'on ajoute vers les bouts taillés en pointes de quelque pièce; on y fait aller quelquefois le blanchet d'un bout à l'autre. Pour le cas qui nous occupe, vous taillerez en pointe le bout du blanchet, et vous fixerez cette pointe à la dossière A par un nœud croisé. A huit pouces de ce nœud, vous coudrez le blanchet à deux rangs de points jusqu'à l'autre bout, vous replierez la dossière à la moitié de sa largeur, comme je viens de l'expliquer, alors cette couture sera totalement cachée, et le blanchet se trouvera entre deux redoublemens.

Il faut maintenant placer les *rouleaux;* ce sont deux petits bâtons tournés, terminé par une tête à chaque bout, ayant six pouces de long et un pouce de diamètre. Excepté leurs têtes qui dépasseront dans chaque bout de la dossière par une brédissure, vous les renfermerez avec de la couture de vache de quatre points et un point carré; puis, vers la moitié de la longueur de la dossière, vous coudrez une *traverse* de cuir large de deux pouces : cette traverse, placée hors la main, est destinée à maintenir la *ceinture* qui sert à allonger ou à raccourcir la dossière *b*. Cette dernière B, d'un pouce de large, se fait de toute la longueur d'un cuir de bœuf. Après l'avoir étirée, battue et bordée, vous mettrez une

boucle demi-ronde au bout le plus faible, et, à l'autre bout, vous percerez à l'emporte-pièce des trous de deux pouces en deux pouces, pendant la longueur de trois pieds. La ceinture ainsi préparée, vous fendrez carrément la dossière à ses brédissures, et ses fentes découvriront le milieu des rouleaux. Alors, après avoir introduit la ceinture sous la traverse, vous la ferez passer de dedans en dehors dans les fentes des rouleaux, d'où, repliée sur elle-même, elle doit retourner se boucler proche de cette traverse, vers le milieu de la dossière à la main : de ce point, serré plus ou moins, elle allonge ou raccourcit la dossière par les rouleaux.

Il reste à *former la dossière*, c'est-à-dire à la mettre sur la forme. Pour cela, vous avez deux morceaux de bois ronds, d'un diamètre de quatre pouces, et d'une longueur égale à quinze pouces environ : ils sont percés de deux trous de l'ariéré, un en haut, l'autre en bas, à deux pouces à-peu-près de leurs extrémités. On les met dans les deux retours des bouts de la dossière, ou on les approche ensuite l'un de l'autre par une corde qui, passant de leurs trous supérieurs dans leurs trous inférieurs, les lie ensemble et les maintient en place. Vous portez le tout sur la forme à collier, les bâtons ronds placés du côté de l'arète à droite et à gauche : vous enfoncez le coin à coups de maillet, vous retournez la dossière, et frappez de nouveau le coin. Cette manœuvre l'étend, et fait mouler ses extrémités sur le bois. Vous terminez par la surtailler par les bords, et par ajouter en haut un pendant de cuir, qui sert à fixer la dossière à la sellette, en l'attachant dans le trou de la courbe postérieure hors la main, quand le cheval sera attelé.

Art. IV. — *L'Avaloire* DD. Le nom de cette partie du harnais ne ferait pas croire qu'elle doit couvrir la croupe de l'animal. Elle est fort compliquée, puisqu'elle est composée de huit pièces, ou courroies.

Les principales sont les *bras d'avaloire* $m\ n$: ils sont de cuir blanc de bœuf, carrés, et chacun de huit pouces de large. Celui d'en haut m, qui passe sur la croupe,

aura trois pieds quatre pouces de longueur; celui d'en bas *n*, qui tourne horizontalement autour de la croupe, aura quatre pieds huit pouces. Ainsi taillés, ces bras sont pliés sur leur largeur, de manière que le dessous dépasse d'un pouce le dessus : on les brédit ensuite par les deux bouts dans deux gros anneaux de fer *o*, de cinq pouces de diamètres ; chaque brédissure sera de quatre points gradués, et d'un point carré. On plie enfin le bras inférieur sur sa longueur pour en avoir la moitié, et régler la position des *branches d'avaloire*.

Ces quatres branches, faites d'un cuir semblable à celui des avaloires larges d'un pouce et demi, et se plaçant deux par deux de chaque côté, sont inégales en longueur : les deux plus courtes ont deux pieds huit pouces de long, et les plus longues près de trois pieds, parce que ces dernières se croisent sur les précédentes et s'attachent plus loin. La courte branche de chaque côté s'arrête au bras inférieur au milieu de sa moitié, et seulement au cuir de dessus, tandis que la longue branche s'arrête à six pouces du pli fait au bras, comme on l'a dit plus haut. Le bras supérieur est également plié ensuite afin d'obtenir son milieu, et reçoit cinq attaches, une au centre pour fixer la croupière (*fig.* 12), et les autres pour les quatre branches d'avaloire. Toutes ces attaches seront passées au travers des deux doubles du cuir de l'avaloire. Vous vous occupez après cela du *couplet p.* C'est une courroie pareille à celle des branches, que vous passerez dans deux fentes faites à cet effet dans le cuir de dessus du bras d'avaloire inférieur, et celui du bras supérieur, fentes pratiquées à la distance de huit pouces du gros anneau. Vous finirez cette opération par réunir les deux bouts du *couplet* au milieu et en dehors, en les fixant au moyen du double nœud de couplière. (*fig.* 41.)

Les attaches qui traversent le double cuir du bras d'avaloire supérieur pourraient blesser le cheval, et, pour prévenir cet inconvénient, on fait en basane deux petits coussinets larges comme la main. Le dessus seule-

ment est en peau, que l'on double de toile en le cousant tout au tour avec du fil. Ces coussinets, remplit de paille ou de bourre, sont attachés sous le bras d'avaloire auprès des branches de chaque côté. L'avaloire reçoit aussi une ceinture *q*, dans le cuir fendu du bras supérieur, vis-à-vis chaque coussinet. Cette *ceinture d'avaloire* est une courroie que l'on passe en premier lieu dans le trou hors la main de la courbe postérieure de la sellette, et que l'on repasse ensuite dans l'autre trou à la main, et que l'on ramène enfin à l'autre fente du bras, où elle vient s'arrêter. Cette ceinture, huitième partie de l'avaloire, l'assujétit après la sellette.

On met l'avaloire à la forme comme la dossière. Rien n'est plus simple, il suffit de lier ensemble les deux gros anneaux auxquels viennent aboutir les bras inférieurs et supérieurs : on fait entrer un de ces bras sur la forme, on entre le coin, on le frappe, on retourne le bras, ou renfonce le coin. Ainsi de suite pour l'autre bras.

Art. V. — *La Croupière.* La croupière est une partie du harnais des chevaux, tant de monture que de tirage, qui empêche que, par le mouvement que le cheval fait en marchant, surtout à une descente, la selle ou le harnais ne vienne trop sur le devant et gène le mouvement des épaules. La croupière consiste en une sorte de bourrelet en cuir (le *culeron*) garni de crin, qui passe sous la queue du cheval, et se trouve attaché par un crampon et une boucle au derrière de la selle, ou du surdos du harnais.

Cette croupière (12) se fait d'un seul cuir d'un pied huit pouces de longueur : ce cuir, fendu en deux par un bout, et large de deux pouces, est ce qu'on nomme le *fourchet*, ou la *fourchette* : cette fente ou *fourche* a sept à huit pouces de long, et l'on attache entre ses deux branches le culeron, fait de mouton tanné ou basane jaune, et portant trois pouces et demi de largeur, et un pied quatre pouces de long. Il est doublé d'une sangle étroite, et cousu dans sa longueur par un

surjet en fil : on le remplit de bourre, on le tourne en ovale, de manière à ce que sa base soit plus forte que ses deux bouts, et on brédit le fourchet après ceux-ci. La croupière se prend au bras d'avaloire supérieur dans une attachée, disposée à cet effet.

Il nous reste à mentionner la *chaîne* et le *bascul.* La première est une chaîne de fer mise à chaque gros anneau, et qui se compose d'une patte de fer, et de cinq gros chaînons, au dernier desquels on ajoute un crochet : la patte est une espèce de crochet large qu'on serre à coups de marteau sur l'anneau. Quand on attèle le limonier, le dernier chaînon, ou l'un des précédens, se prend dans le *ragot S*, fort et très-gros clou à crochet enfoncé dans le limon assez près de la dossière. Le crochet du bout sert à retrousser la chaîne sur l'avaloire lorsqu'on détèle.

Le *bascul t* est une courroie assez longue pour que de la chambrure, hors la main où elle est clouée, à côté de la sous-ventrière, elle aille se rendre à un anneau enchappé, cloué auprès de la boucle de la sous-ventrière dans la chambrure à la main, où elle est arrêtée. Il passe ainsi de dessous en dessus du gros anneau, coulant sur tout le bras d'avaloire d'en bas, où elle est soutenue par trois nœuds croisés pris dans cet avaloire.

Voici maintenant l'usage de toutes les pièces principales du harnais de limonier. Les attelles servent à soutenir le collier; les mancelles attachées aux attelles opèrent le tirage de la voiture. La sellette soutient la dossière qui embrasse les limons ; la sous-ventrière assure la sellette sur le dos du cheval, le limons les retient dans la montagne par le poids de l'animal ; l'avaloire lie le train de derrière du cheval aux limons par les chaînes qui servent aussi de reculement; le bascul est utile dans les descentes pour soutenir la croupe et augmenter son appui; dans tout autre cas, il n'offre aucune utilité, aussi les supprime-t-on dans les pays de plaine.

§. II. Des harnais d'arrière-main des chevaux de devant.

Nous avons dit, en commençant, que le harnais des chevaux de devant est beaucoup moins compliqué que celui du limonier. Ce harnais est exactement le même pour tous les chevaux ainsi attelés, soit pour le *chevillier*, ou cheval *en cheville*, ainsi nommé parce que ses traits *x x* (fig. 60), tiennent aux limons au moyen d'une cheville de bois *u*, soit pour les *chevaux de faute*, soit enfin pour le *cheval de devant*. Leur harnais de derrière consiste en une couverture, un surdos, un faux surdos, des fourreaux, une sous-ventrière, et des traits de corde.

Art. Ier. — *La Couverture*. Tout le dos est garni d'une couverture de toile *a* (fig. 60), pour laquelle on a une aune de toile d'une largeur de trois quarts : on la borde tout autour de lisières de drap *b b*, que l'on y coud avec de la couture de mouton blanc; on la brode avec du draps ou de la laine, principalement aux coins de derrière *c*, ou bien on la peint en noir. Le bourrelier a pour cet effet une feuille mince de cuivre, de deux pieds en carré, sur laquelle sont différens dessins percés à jour : ils appliquent la feuille sur la couverture, et avec une brosse et du noir de chapelier, il marque le dessin choisi en noir sur la toile.

La couverture ainsi préparée, on laisse sécher quelques instans la peinture, puis on y fait une fente au milieu à huit pouces du derrière, et l'on y passe une patte de cuir *d*. Pour faire cette patte, vous taillez un morceau de cuir en ovale, de quatre à cinq pouces de long, au milieu duquel on fait deux fentes parallèles, ce qui formera une petite courroie, ou la patte *d*. Quand on l'a passée dans la fente de la toile, on coud sous celle-ci le reste du cuir. Afin d'empêcher le dérangement de la couverture, on passe dans cette patte la demi-rêne à culeron *e e*, et dans le même but on l'attache au collier par trois longues lanières, que l'on y

coud à l'envers. Celle du milieu s'arrête au sommier, et les deux autres mises de côté se nouent au bout des courroies du troisième bouton des attelles (fig. 58), *c c*.

ART. II. — *Le Surdos, les Fourreaux et les traits.* Le premier que l'on voit en *h* (fig. 60), est ainsi nommé, parce qu'il passe sur le milieu du dos par-dessus la couverture, est fait d'un cuir de bœuf de deux pouces de large et de quatre pieds de long : il est destiné à soutenir les deux fourreaux *i i* auxquels on l'attache.

Les fourreaux sont des tuyaux aplatis, en cuir blanc de bœuf, ou cuir tanné, dans lesquels passent les traits. Pour les confectionner, on taille deux morceaux de cuir de quatorze pouces de long, et de neuf pouces de large; on les replie à moitié en longueur, ce qui donne quatre pouces et demi de largeur sur chaque face. Si après avoir été repliés, ils offrent assez de consistance, on les ferme aux deux tiers par une couture, l'autre tiers demeurant ouvert pour donner passage à la sous-ventrière. Si au contraire, ils paraissent trop faibles, on les double en dedans avec du vieux cuir ou de très-forte toile, puis on les replie, on les bat sur le billot, on les coud comme il vient d'être dit : dans les deux cas on les surtaille, et pour les faire tenir au surdos, on commence par entourer le fourreau à la main avec l'un des bouts du surdos, vers le milieu de la longueur du premier, et plus en avant qu'en arrière : on brédit ce bout, puis on l'attache au fourreau en dessous avec un nœud croisé, et par-dessus avec une attache. A l'égard du fourreau hors la main, on l'entoure d'un bouclot, auquel vient se boucler l'autre bout du surdos.

Les traits *x x x*, (fig. 60 et 49), qui attèlent le chevillier à la voiture, et les autres chevaux l'un à l'autre, doivent avoir neuf pieds de long, la paire de traits pesera sept livres. Le bourrelier a dû les terminer par deux anneaux, formés avec les bouts repliés de la même corde. L'un d'eux, nommé l'*œil du trait y*, passe dans le billot du collier ; le trait passe ensuite dans le four-

reau. Le second anneau, appelé *patte du trait z*, se passe, après avoir attelé le limonier, au travers du bout du limon jusqu'au-delà d'un trou dans lequel on met une grosse cheville *u* qui l'empêche de sortir. Le troisième cheval s'attèle au second avec le *billot à tiller*, (fig. 62); *a*, espèce de cheville plate à crochet, que l'on passe au travers de la patte du trait du cheval de devant, et de l'œil du trait du cheval de derrière, auquel on la noue avec la petite courroie *b*.

La sous-ventrière du trait *k* est une courroie de deux pouces de large et de deux pieds huit pouces de long, qui s'attache aux traits de corde dans les fourreaux; on tourne l'un des bouts autour du trait hors la main, et on l'y arrête avec une attache; on brédit une boucle à l'autre bout. On arrête également après le trait à la main, avec une attache, un contre-sanglot d'un pied environ de longueur, pour la boucler après l'avoir fait passer sous le ventre du cheval vers le contre-sanglot. Cette sous-ventrière d'un côté et son contre-sanglot de l'autre, sortent des fourreaux par l'ouverture du tiers qu'on y a laissé à cet effet : lorsqu'on les a fermés, on rejoint les deux bouts de cette ouverture par une attache *o*.

ART. III. — *Le faux Surdos et le Cordeau.* Ces objets sont simples : le premier *s* est une courroie d'un pouce de large et de deux pieds quatre pouces de long, à un bout duquel on brédit un anneau de fer : son autre bout se joint par une attache au boucletot du fourreau hors la main; cette attache embrasse le surdos et le faux surdos que l'on fait passer de droite à gauche par dessus la demi-rêne à culeron. Son anneau pend librement à la main : il est destiné à soutenir la retraite.

Le cordeau est une corde de médiocre grosseur, de trois brasses et demie de long, lorsqu'on a seulement deux chevaux à atteler; l'on ajoute ensuite deux brasses pour chaque cheval. On fait passer le cordeau en double par un bout sur la patte de l'attelle gauche du

limonier : le bout court du redoublement va s'attacher à l'anneau de la *retraite* du chevillier, tandis que le bout allongé passe dans l'anneau de l'attelle de ce cheval, et va s'attacher à l'anneau de *retraite* du cheval de faute, ainsi de suite.

On fait une *poignée* au cordeau, c'est-à-dire qu'on lui décrira sur lui-même un grand nombre de tours, afin que le charretier ait de la prise pour l'empoigner. Cette poignée doit se trouver entre le limonier et le chevillier. Nous avons jusqu'alors parlé de *retraite*, et l'instant est venu d'expliquer ce que l'on entend par cette expression. Une *retraite* est une courroie de cuir simple, longue de cinq pieds, ayant à l'un des bouts un anneau de fer que l'on attache au cordeau vis-à-vis la croupe du cheval, d'où elle passe en premier lieu dans l'anneau du faux surdos, ensuite dans l'anneau enchappé, cloué à l'envers de l'attelle du chevillier, d'où elle va s'attacher à l'anneau du mors, le tout à la main. Alors quand le charretier tire à lui le cordeau, toutes les retraites tirent les chevaux à gauche; c'est ce qu'exprime le mot *dia*. Pour les faire porter à droite, aucun mouvement ne peut seconder le cri *hue* ou *huriau*.

§. III. De l'Attelage des fourgons et des charriots.

L'attelage des charriots, fourgons d'armée et autres voitures ayant un timon au lieu de limons, est différent de l'attelage ordinaire, parce qu'au lieu d'être placés l'un devant l'autre, les chevaux y sont mis deux à deux, à côté l'un de l'autre. Cette disposition fait ajouter quelques pièces aux harnais des chevaux.

Les fourgons, comme tout le monde sait, servent spécialement au service de l'armée. Cette voiture est pourvue d'un timon, ce qui exige une pièce principale dans le harnais des chevaux de derrière; on la nomme *colleron*; il se passe sur le cou de ces deux premiers

chevaux, et sert à tenir le timon et la voiture en équilibre : on y ajoute un reculement.

Le colleron est composé de deux cuirs de bœuf, feutrés de basane, c'est-à-dire, que l'on place de la basane entre les deux cuirs. Le colleron a quatre à cinq pouces environ de largeur, et deux pieds huit pouces de longueur. Le cuir de dessous dépasse de chaque côté d'un pouce le cuir de dessus. On coud ces cuirs et la basane ensemble, et l'on met un anneau de fer à chaque bout. On arrête ensuite le colleron à la couplière d'en haut du collier pour le fixer à l'endroit où il doit porter sur le col du cheval au-devant du collier. On arrête dans l'un des anneaux placé à l'une des extrémités du colleron une plate-longe d'un simple cuir, qu'on noue ensuite au bout d'un long palonnier, ou volée, arrêtée ferme sous le timon, en travers, à deux pieds et demi de son bout, et dont on va fixer l'autre bout à l'autre anneau du colleron. On attache encore, dans les anneaux du colleron, deux autres plates-longes. Ces deux dernières, en partant des anneaux, suivent en arrière la même route que les courroies des charriots, que nous allons expliquer ici. Cette digression suffira pour faire comprendre au lecteur tout ce qui concerne l'attelage de cette voiture, qui se rapproche d'ailleurs à tant d'égards de celui des fourgons.

Aux yeux des traits des limoniers (que l'on nomme aussi, l'un *porteur du cocher*, l'autre *souverge*), on pose un anneau de fer pour mettre à chaque cheval un reculement. Ce reculement est fait d'une forte courroie de cuir de bœuf, large de trois à quatre pouces. Voici le chemin qu'il doit suivre : il passe d'abord dans un des anneaux de fer, puis par-devant le poitrail du cheval, qu'il traverse pour passer dans l'autre anneau ; delà les deux bouts vont se boucler au gros anneau de l'avaloire, auxquels, à cet effet, on ajoute un ardillon, et pour qu'il communique avec l'extrémité du timon, on met au cintre, en face du poitrail, un crochet de fer qui, lorsqu'on attèle, s'accroche à une chaîne de fer qui

tient au bout du timon. Par cet arrangement, lorsque le cheval recule, l'avaloire attire le reculement, la chaine, et par conséquent le timon en arrière.

Les plates-longes de l'attelage des fourgons vont donc se boucler de même dans les anneaux de l'avaloire pour servir de reculemens, ou bien on les supprime, et on se sert d'*anneaux* et de *chaînes d'alliance.* Les anneaux d'alliance sont en fer, enfilés l'un dans l'autre ; on en passe un à chaque attelle avec le billot au travers de la mortaise : l'autre demeure en arriéré. Le premier reçoit un bout de la chaine, tandis qu'on brédit au second une longe qui va, comme précédemment, se boucler à l'avaloire. La chaine et la longe ajoutée doivent avoir cinq pieds et demi de long, de cette manière, le reculement part du collier au lieu de partir du colleron.

CHAPITRE V.

Des Panneaux et Bâtines.

Les panneaux simples tiennent le milieu entre les selles et les bâts. Ce sont, en général, de petits matelas, dont le dessus est de peau, le dessous de toile, l'intérieur rempli de paille et de bourre ; on le met en guise de selle sur le dos de l'animal, et l'on s'assied dessus. Il y a 1. le *panneau de chevillier*, à l'usage des charretiers. 2 Le *panneau de boucher*. 3. *à troussequin*. 4. de rivière.

Art. Ier. — *Le panneau de chevillier.* Un charretier qui conduit plusieurs chevaux attelés, et qui doit fournir une longue route, monte souvent sur l'un d'eux, et préférablement sur le chevillier, ce qui a causé la dénomination de ce genre de panneau. Il sert aussi à beaucoup de personnes de la campagne.

Le dessus doit nous occuper d'abord : nous le ferons en basane, ou bien en peau de veau, lui donnant un pied

huit pouces du devant au derrière, et deux pieds huit pouces d'un côté à l'autre côté. Si la peau n'était pas assez grande, nous y ajouterions des pièces. Ensuite nous plions la peau par la moitié le long du dos; nous taillons les côtés un peu plus étroits devant que derrière, en arrondissant un peu les quatre coins. Cela fait, dépliant la peau et l'étendant à l'envers, nous le *toilerons*, c'est-à-dire, nous le doublerons entièrement d'une vieille toile, puis nous l'appointerons aux quatre coins sur une toile neuve de Mortagne, qui devra être d'un pouce et demi environ plus large tout autour que le dessus, afin de fournir place à la rembourrure : on faufile cette toile au-dessus avec un fil simple; on borde après cela avec des bandes de peau pareille au dessus, en laissant la bordure des quatre coins qui se terminera quand le panneau sera achevé.

Pour préparer le rembourrage, on plie la peau doublée une seconde fois comme la première; on fait, le long du milieu, une rentraiture avec de la couture de vache, on la poursuit jusque vers quatre doigts du devant, et on la finit à quatre doitgs du derrière.

Cette rentraiture partage la peau en deux parties; vous la répéterez sur la *pente du panneau* de chaque côté, on nomme ainsi le bas des côtés d'un panneau, et l'on appelle *canons*, les intervalles entre deux retraitures, et qui ressemblent en quelque chose à la verge du collier. Ils sont représentés en *a a* (fig. 60) sur un panneau de chevillier achevé, leur largeur est d'un pouce environ. Au-dessus il en faut faire encore un petit *b* qui n'aura qu'un pouce de largeur : après cela, on empaille ces trois canons, ainsi que le devant et le derrière, avec de la paille longue, que l'on entre de part et d'autre par les coins que l'on a laissés ouverts exprès. On fend ensuite au centre la toile du panneau d'un pouce et demi de long en travers pour remplir le corps avec de la même paille. Le panneau étant plein, on verse par terre sur le côté plat la moitié de la forme à collier, (fig. 19) moitier qui présente l'arète *x*, sur laquelle on

plie le panneau. Afin de lui donner une forme convenable, et lui *dresser deux arètes* g g (fig. 63) bien dégagées, l'une devant, l'autre derrière, on frappe le panneau avec le dos du maillet. *Dresser une arète*, est un terme qui signifie que l'on pousse la paille le long des bords, en la contraignant de se presser et s'amonceler entre le dessus et la doublure, jusqu'à ce qu'il paraisse longitudinalement au-dessus une élévation aigue comme le dos d'un couteau : on termine par border les quatre coins ou pointes *i i*; on replie le panneau une seconde fois sur la forme. Les pointes doivent être bien dégagées, c'est-à-dire, qu'elles ne doivent pas être trop chargées de paille.

On s'occupe ensuite des deux coussinures *c c*, qui s'attachent et se ferment sous le panneau. Elles ressemblent à un tout petit traversin, et se font de toile de Mortagne : elles ont neuf pouces de largeur sur toute la longueur du panneau. On en coud les côtés à la doublure du panneau, à quatre pouces et demi l'une de l'autre, éloignant chacune d'un pouce de la rentraiture du milieu : après qu'on les a bien cousues avec un fil en deux brins, on les remplit de bourre, et on les ferme aux deux bouts.

Pour fixer le panneau sur l'animal, vous vous servirez d'une sangle de cuir de bœuf *e*, à laquelle vous mettrez un anneau de fer *f* à chaque bout : vous arrêterez une courroie *h* dans un des anneaux, et vous le terminerez en pointe par l'autre bout. Pour maintenir la sangle en place, vous attacherez préalablement une autre courroie *d d*, de chaque côté sur les canons, et lorsque vous voudrez sangler, vous passerez la courroie *h* deux fois d'un anneau à l'autre en serrant, puis vous la nouerez sur elle-même.

Art. II. — *Le Panneau de Boucher*. Ce panneau que les bouchers n'emploient plus qu'en province, leur sert à transporter leurs viandes à cheval. On le fabrique avec une peau entière de veau passée en poil. Quand le

boucher fournit au bourrelier cette peau toute fraîche, celui-ci, s'il ne la confie pas au tanneur, (ce qui serait bien mieux) la fait tremper pendant environ huit jours dans des eaux alunées, la racle ensuite, et la laisse sécher à demi. Quoi qu'il en soit, lorsque la peau est convenablement préparée, on la plie en deux de la queue; on taille le panneau qui doit avoir deux pieds huit pouces de long, et par-devant la largeur entière de la peau. La figure 64 montre la moitié de la coupe d'un panneau de boucher; les pointes antérieures *a* sont arrondies pendant l'espace de cinq pouces; ils sont échancrés de trois pouces vers le ventre *b b*, le long duquel on va tout droit jusqu'à huit pouces du bout, où l'on fait encore une échancrure *c*, qui a quatre pouces d'enfoncement; puis l'on coupe droit jusqu'à l'extrémité *d*. Cette dernière partie formera le coussinet, comme on verra plus tard. Cela fait, on déplie le panneau à l'envers, et on le toile entièrement avec de la toile vieillie.

Maintenant il faut fendre le milieu de la peau, à trois doigts du devant, de cinq pouces en long, et fermer cette fente par une pièce de même longueur et de trois pouces environ de large, pour y loger un panneau dont nous allons bientôt parler : on fend aussi la peau à trois doigts du bout du coussinet *d*, d'un demi-pouce et quelques lignes. A cette fente on coud un anneau enchappé; cet anneau arrosera le bout du dessus de la peau; son enchapure sera de cuir de Hongrie de huit pouces de long, cousue en fil, par-dessous. Elle offrira au bout cousu trois pouces de large. Après cela appointez le panneau, sur une toile neuve de Mortagne par les quatre coins avec un fil simple en coupant la toile au pourtour : laissez-la déborder de huit pouces au-delà du devant, et de deux doigts au-delà du reste du panneau; remployez un quart de pouce de cette toile, que vous faufilerez ensuite au-dessus, le devant excepté; puis vous borderez les côtés et le derrière avec de pareille peau.

Vous ferez ensuite une rentraiture le long du milieu

du panneau avec de la couture de vache à grands points, de deux doigts de long, jusqu'au panneau; faites comme au précédent, les canons par de semblables rentraitures. Etrécissez les bouts en pointe; remplissez les deux grands canons avec de la paille droite par les pointes antérieures non encore bordées. Pour empailler le petit canon supérieur, fendez la doublure, et remplissez ensuite par ces fentes, de menue paille, le corps entier du panneau.

Lorsqu'il est à demi-plein, en cas que le boucher le désire, on y met un arçon antérieur de selle tout préparé, et tirant le haut de cet arçon bien droit au milieu du pommeau, on le fait entrer par le devant du panneau entre deux pailles; on continue ensuite à mettre de la paille menue, puis l'on passe trois points de fil double de chaque côté de l'arçon avec une grande aiguille, pour le retenir en place : on chambre le dessous vis-à-vis le garrot de l'animal sur la doublure; on faufile la doublure du devant avec la peau; puis l'on borde le devant, à l'exception des pointes, cela terminé, on fend la doublure en travers d'un pouce à-peu-près de longueur; on achève de remplir le panneau, et surtout de rendre le dessus et le dessous de l'arçon bien ferme, du reste on agit comme pour le précédent, c'est-à-dire qu'on dresse une arête bien fine, que l'on dégage bien les pointes, qu'on les borde, et replie deux fois le panneau sur la forme à collier.

Il reste à le garnir d'un porte-étrier de cuir d'un pouce et demi de large, et deux pieds et demi de long, ayant à chaque bout un anneau que l'on brédit au porte-étrier avec de la petite couture. Vous l'arrêterez ensuite au panneau avec trois attaches, l'une située au centre de la rentraiture près du pommeau, et les deux bouts sur les seconds canons. Vous passez ensuite dans chacun de ces anneaux une courroie longue de quatre pieds et large d'un pouce, courroies garnies par un bout d'une boucle cousue en fil avec son passant taillé en pointe par l'autre

bout. On les passe dans l'œil de l'étrier, puis on les boucle : c'est ce qu'on nomme des étrivières.

Il faut encore faire deux contre-sanglons que l'on coud sur les canons à la main avec de la petite couture de vache : ils sont en bon cuir de bœuf, longs d'un pied et demi, larges d'un pouce. Celui de devant auprès de l'anneau du porte étrier, l'autre a huit pouces plus en arrière. Sur les canons hors la main, à trois pouces environ du porte-étrier, vous coudrez d'autre part une sangle de cuir de bœuf longue de trois pieds quatre pouces, et large de trois pouces à-peu-près. Après l'avoir fixée avec la couture de vache, vous la fendrez d'un pied de long par l'autre bout. Vous terminez par garnir chaque branche d'une boucle à l'anglaise, ou demi-boucle, auxquelles vous bouclerez les deux contre-sanglons pour sangler le panneau sur le cheval.

Quant à la croupière vous la ferez longue d'un pied, fendue par un bout de huit pouces : vous poserez deux petites bouffettes sur les coutures qui joignent le culeron aux branches du fourchet : Vous placerez à l'autre extrémité de la croupière une boucle demi-ronde, cousue en fil, et avec cette boucle vous coudrez en même temps un contre-sanglon que vous passerez dans l'anneau enchappé au coussinet du panneau, pour venir ensuite le fixer à cette boucle.

ART. III. — *Le Panneau à troussequin.* Ce panneau ressemble à tant d'égards à celui de chevillier dont nous avons parlé en détails, il a tant de rapports d'ailleurs avec la selle à troussequin que nous décrirons dans la partie de la sellerie proprement dite, que nous nous bornerons à offrir un extrait abrégé de sa construction.

Prenez la même peau que pour le panneau de chevillier; coupez-la, repliez-la, cousez-la de même. Appointez sur la toile neuve de Mortagne ; faufilez la toile au panneau, faites la rentraiture et les canons ; empaillez,

donnez la forme, bordez les pointes, pliez une seconde fois sur la forme à collier.

Si vous voulez mettre un coussinet pour porte-manteau, taillez la peau par derrière, en échancrant de chaque côté, comme au panneau de boucher.

Afin de rendre pareil à une selle le panneau dont il est question, on ajoute une espèce de pommeau taillé en forme d'oiseau, des battes et un troussequin, sans qu'il y entre aucun bois : chacune de ces pièces taillée double de la même peau, sont cousues ensemble, puis remplies de paille menue : on les coud au panneau chacune en sa place.

Pour bien réussir à les préparer, après les avoir taillées, on coud par l'envers les deux morceaux de chaque pièce, y joignant une lanière de mouton rouge entre-deux, que l'on prend dans la couture, et qu'on appelle un *jonc* : on les retourne ensuite sur la fleur, et le long de la couture il paraît une ligne rouge. Cela fait, on pose l'oiseau au milieu du devant sur le bord, les battes à ses côtés, et le troussequin à deux pouces de derrière.

Afin de maintenir toutes ces pièces, faites à la peau du panneau une fente de la longueur de la pièce ; cousez à l'envers avec le point à joindre, ses bords avec ceux de la fente, puis vous l'empaillerez et vous en rapprocherez à surjet, la fente ; cette manœuvre précédera l'empaillement du panneau. Mettez au-dessous des battes un anneau enchappé, cousu sur les canons, pour passer les courroies dites *étrivières* : et derrière le troussequin, ou à l'extrémité du coussinet (s'il y en a un) mettez un anneau enchappé long de trois pouces environ. Si vous avez un coussinet, attachez derrière le troussequin deux courroies pour y lier le porte-manteau. Terminez comme à l'ordinaire pour la croupière et le culeron.

Encore quelques conseils. Assurez l'oiseau dont le bec est en l'air, en mettant au bout de ce bec une attache qui se rend au panneau. Pour le rendre plus moelleux, vous y ajouterez, si vous le jugez à propos, des coussinures, et vous remplacerez la paille par de la bourre. Enfin si

vous travaillez pour les femmes qui montent à l'anglaise, vous ferez hors la main une espèce de dossier contigu au troussequin, qui coule le long du côté vers les battes pour leur soutenir les reins.

Art. IV. — *Collier et Panneau de rivière.* Il s'agit de l'arnachement des chevaux qui remontent les bateaux sur les rivières; leurs harnais doivent être fabriqués de manière à résister, autant qu'il se peut, aux avaries que peut causer l'eau, lorsque ces chevaux sont obligés d'y marcher. Les animaux employés à ce service sont de taille médiocre, et par conséquent leur collier est de petite dimension : ils sont toujours attelés deux à deux, chaque paire à part, qu'on nomme une *courbe de chevaux*, parce que chacun est attaché par des traits de corde à un palonnier courbé en avant, palonnier fixé après une volée courbée de même, et qui tient à la corde du bateau. A mesure que celui-ci est plus grand ou plus chargé, on augmente le nombre des courbes de chevaux, et comme le conducteur de sa courbe monte tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre cheval, chacun doit avoir son panneau.

Le collier se fait en basane, comme le collier ordinaire, mais comme il est plus petit, on retranche de la peau en la coupant longitudinalement, à quatre pouces au-delà de sa véritable moitié, puis on plie en deux ce qui en reste, et en continuant, au lieu de faire le pli du cal à rase le corps, comme il est marqué (fig. 50), ligne ponctuée, on l'avance de huit pouces; et de même, au lieu de rabattre le dos en deux triangles, on le plie presque carrément. De plus, les fournimens se cousent aux bouts de ce pli, ce qui élève cette couture à huit pouces du bas du collier, de cette façon, cette partie du collier est beaucoup moins exposée à l'action de l'eau, parce qu'elle peut rarement y pénétrer.

Le collier d'ailleurs s'achève comme à l'ordinaire, seulement lorsqu'il s'agit de le remplir, on enferme dans la verge une corde au lieu de paille, et l'on ne

met jamais de bourre. Quant aux attelles, en arrondissant leurs pattes, on les rabaisse assez pour permettre au conducteur assis sur le panneau de voir son chemin par-dessus. Les boutons qui attachent le collier aux attelles sont de cuir noir, et en remplacement de la couplière d'en bas, on met deux bandes de fer l'une sous l'autre, qu'on fait pénétrer dans le bois. Elles sont crochues de chaque bout, et se nomment *croissans*.

Le panneau de rivière est en basane, un peu plus étroit devant que derrière, il a huit pouces à un pied de longueur. Il a beaucoup de rapport avec la sellette du limon (fig. 61). On le toile, on l'appointe, on le borde comme celle-ci ; on lui fait de plus une couture en travers à six pouces du devant, et une couture semblable longitudinale entre les coutures *a a* ce qui formera six canons au lieu de trois. On le rembourre de paille, on lui met deux coussinures *b b* en toile, large de neuf pouces ; on les remplit de paille, on les ferme aux deux bouts avec deux rondelles de basane et de la couture de mouton rouge sous le point de fil. La sangle est de cuir noir à deux anneaux *c c*, dans l'un desquels on met une courroie pour sangler le cheval, comme on le pratique au panneau de chevillier. Cette sangle doit passer par-dessus le panneau dans deux attaches *d*, sous lesquelles on place un morceau de vache, afin qu'elle n'use point le panneau. Le reste du harnais est une couverture peinte sur la croupe de traits, et porte-traits de corde, un cordeau fixé au palonnier, enfin le mors est toujours en fer ; autrefois qu'on avait peu d'usage de ces mors, on désignait celui-ci sous le nom de *mors creux*.

§ VI. DES BATINES.

Cette pièce est tellement simple que nous aurions dû la décrire avant les panneaux, mais nous préférons la mettre à la fin de ce chapitre, comme leur accessoire, car ce n'est, en quelque sorte, qu'une longue coussinure de toile empaillée, pliée ensuite en deux parties égales, ac-

colées et retenues par quelques cuirs traversans, cousus de distance en distance; la bâtine terminée par une croupière se fixe avec une sangle sur le dos d'un âne ou d'un cheval; elle sert à transporter des sacs, ou à faire monter le paysan.

Pour un cheval ordinaire, le bourrelier qui prépare une bâtine prend trois quarts un seize dans la longueur d'une toile écrue d'environ pareille largeur. Etendez sur une table cette toile très forte et de résistance, pliez la (fig. 65) en B comme on fait une cravatte, c'est-à-dire de biais et par moitié: de cette manière l'excédant d'un seize n'entre point dans le carré, dont le pli *c c* forme la diagonale; on fend le long de cette diagonale, ce qui sépare la toile en deux triangles échancrés carrément par un des angles, à raison du seizième de surplus. On coud ensemble le côté de chaque triangle opposé aux seizièmes, et l'on obtient ainsi un grand triangle carré par les deux extrémités de sa base, puis on échancre de quatre doigts le sommet de chaque petit triangle réunis; on rapproche ensuite les échancrures que l'on coud jusqu'au bout, afin de préparer une élévation au-dessus du garrot de l'animal pour que la bâtine n'y porte pas.

La toile étant disposée, étendez-la par terre, la couture en-dedans; commencez par empailler le milieu en y mettant de la paille droite en liaison à tête-bêche par le gros bout, de manière que l'épaisseur soit égale partout, et qu'il ne s'y forme point de *nœuds* ou grosseurs. Quand il y aura suffisamment de paille, vous joindrez par un point le sommet du grand triangle à sa base, exactement au centre, puis vous appointerez de distance en distance les côtés jusqu'aux bouts, en mettant toujours de la paille à mesure. Vous fermerez ensuite le tout par une couture à surjet, les points très-près, avec un fil ciré à deux brins. Vous prendrez garde qne la *tête* ou devant de la bâtine (que l'on nomme aussi *torche*) relève bien. Ainsi mise dans cet état, la bâtine sera pliée par la juste moitié (fig. 66) G G, en approchant les côtés, de ma-

nière que les extrémités H soient bien égales. Cela se pratique afin que l'échancrure du garrot se rencontre exactement au milieu de la tête; pour l'affermir, vous serrerez les côtés avec une petite aiguille à réguiller et du fil en deux comme on ferme la tête d'un collier.

Ensuite, arrondissant un morceau de basane I que vous échancrerez par le milieu pour répondre à l'échancrure inférieure de la bâtine, vous le coudrez sur la face antérieure avec un petit fil, puis vous ornerez cette couture en-dessous d'une lanière de mouton rouge. Vous taillerez après cela deux rondelles de semblable basane avec lesquelles vous fermerez les deux extrémités de la bâtine; ensuite pour maintenir solidement ensemble les deux côtés, vous ferez trois traverses de cuir L L L, chacune de trois pouces environ de largeur, et d'un pied de long, que vous coudrez en travers d'un côté à l'autre. Vous les réunirez ensemble, en mettant la première à huit pouces de la tête, et si la bâtine est employée comme selle, vous ajouterez à chaque bout vers la tête, un anneau enchappé pour y passer des courroies d'étriers, puis vous placerez sous chaque anneau un petit morceau de cuir pour empêcher, ainsi que les étriers, d'endommager la toile. La seconde traverse sera cousue entre la première et la troisième, à huit pouces des extrémités; quand à cette troisième traverse, elle aura deux fentes longitudinales qui se trouveront sur les deux jambages de la bâtine, et recevra une gance de cuir longue de trois pouces. Elle sera de plus cousue bien ferme avec un fil en deux brins ciré, et ce point sera soutenu par une lanière de mouton rouge. Les gances seront également cousues avec beaucoup de solidité. On attache ordinairement sur le haut de la tête une petite poignée M, faite de couture de vache tortillée, et quelquefois recouverte de drap.

A l'égard de la garniture, elle consiste 1. dans une croupière de près de deux pieds avec un culeron ordinaire, croupière que vous fixerez dans les gances par un nœud coulant. 2. Dans une sangle d'un tissu de trois pou-

ces envion de large, garni par un bout d'une boucle enchappée à roulon, et d'une courroie à l'autre bout. Cette sangle passée par-dessus la bâtine, se serre sous le ventre de l'animal.

CHAPITRE VI.

Des Bâts.

Jusqu'a présent nos descriptions se sont assez peu éloignées des conseils de l'*Encyclopédie méthodique* sur l'art du *bourrelier*, (sauf quelques articles accessoires) parce que tout ce qui concerne l'attelage des chevaux de charrette et leurs harnais, ainsi que l'arnachement des chevaux employés à d'utiles et grossiers usages, n'a changé en nulle façon. Mais déjà dans cette dernière partie se va faire sentir l'invasion de l'art du sellier dans les travaux du bourrelier, car la plupart des harnais de mulets équipés en guerre qu'énumèrent avec de si longs et de si pompeux détails, les anciens traités sur la matière, sont actuellement remplacés par des harnais d'une élégance simple, qui sont du ressort de la sellerie. Cette même simplicité se fait aussi remarquer dans les bâts, où les ornemens surannés et de mauvais goût, les additions inutiles et souvent embarrassantes sont supprimés communément. Mais les ornemens ordinaires, ceux qui sont affectés spécialement à l'art du bourrelier-bâtier, sont toujours en usage, et nous leur consacrerons un paragraphe dans ce chapitre, qui termine les indications relatives à cet art.

Les bâts que nous allons décrire sont au nombre de trois. 1. Le *bât ordinaire*, pour les chevaux et pour les ânes, bât que l'on désigne encore sous le nom de bât à boutonner. 2. Le *bât Français* ou à *fausses gouttières*. 3. Le *bât d'Auvergne* ou *bât de mulet*. Tout le monde sait qu'un bât est une sorte de selle qui se met sur le

dos des bêtes de somme pour y attacher les fardeaux. Ce que nous avons dit des courbes et des lobes de bois, bases de la sellette de limons, nous dispense de répéter ici comment le bourrelier ajuste et réunit ces pièces, pour préparer la charpente d'un bât.

ART. Ier. — *Bât à boutonner.* Ce bât est si bien, le plus ordinaire, comme l'indique le nom qu'il porte généralement, qu'il est presque le seul dont se servent les gens de la campagne. Il se compose comme tout autre d'un fût et d'un panneau joints solidement ensemble. Le fût monté, on le met en état de recevoir le panneau ; pour cela, on perce deux trous de vrille au-travers des courbes, au-dessus du garrot à celle de devant, l'autre vis-à-vis, à la courbe de derrière ; les lobes reçoivent aussi chacun un trou au centre, vers le bas et sur la pente voisine du bord. On cloue ensuite à un pouce du haut de chaque courbe en-dehors, une bande de fer large d'un pouce et demi, pourvue d'un crochet au milieu ; en la clouant, on a soin de mettre une rondelle de cuir sous la tête des clous, afin de les bien assurer.

Pour faire le panneau, comme d'ordinaire, on mouille et l'on étire une peau de mouton entière et tannée, on la plie par moitié sur la chair longitudinalement, pour la tailler sur la mesure du fût, tout en n'oubliant pas, que pour avoir l'ampleur nécessaire, le panneau doit déborder le fût au-delà des courbes de trois pouces antérieurement et postérieurement de deux pouces environ. Cet excédant se nomme la *chasse du panneau*. Il faut encore qu'il ait assez de profondeur pour toucher, étant placé, le dessous des courbes, et que latéralement il ait huit pouces de pente au-delà des lobes. Si, comme il arrive souvent la peau n'est pas assez large en ces endroits, prenez deux morceaux que vous avez dû retrancher le long du col pour tailler le panneau, et cousez-le à l'envers, en mettant un petit jonc dans la couture, que vous ferez avec du fil poissé à deux brins. Surtaillez,

faites une *belle rondeur* aux pointes, toilez et mettez les *façures*.

Le lecteur ne connaît point encore ce terme qui désigne des bandes de toile de Mortagne, larges de cinq pouces et placées à l'envers tout autour des bords du panneau, où l'on va les appointer. Celles des pentes dépassent d'un pouce les façures du devant et du derrière. Entre celles des pentes et le panneau, on met six morceaux de basane longs de cinq pouces, dans l'ordre suivant : trois de chaque côté, savoir, deux aux coins et le troisième au milieu de la pente, puis on les appointe tous du côté de la fleur. Cela disposé, on coud ensemble tout autour la peau du panneau et la vieille toile qui le double, tout en repliant légèrement en-dedans les façures du devant et du derrière : on n'oublie pas d'y faire deux petites rentraitures de toute leur largeur, avec de la couture de basane. Après cela, revenant aux pentes, on prend deux baguettes de leur longueur, on les entoure de paille droite qui excède de six pouces à chaque bout, et l'on entoure cette paille d'un fil simple que l'on corde sur toute l'étendue de la baguette. On s'occupe ensuite à relever la façure de la pente pour arrêter la baguette au panneau, par une couture que l'on commence et finit en prenant les six pouces de paille (dépassant les baguettes) paille que l'on aura dû plier à chaque bout sur les façures de la chasse, tant au derrière qu'au devant.

Maintenant rembourrez la panneau ; pour cet effet, placez sous les baguettes une petite mise de paille droite, puis étendez le panneau par terre, l'envers en dessus ; il vaudrait cependant mieux l'étaler sur une table, afin de n'être point obligé de se tenir à genoux. Vous poserez une règle de bois au milieu, puis prenant à pleines mains de grosses mises de paille droite, vous les lirez de deux liens de paille; vous en mettrez deux de chaque côté en long jusques dans les baguettes de la pente, puis en travers sur les chasses du devant et du derrière, pour leur donner de la rondeur. Vous observerez, en

les plaçant, de mettre en dessous les nœuds des liens de paille ; vous achèverez de remplir de cette façon le reste du panneau bien ferme et uniment de chaque côté par-dessus les deux mises en travers ci-dessus.

Relevez ensuite le panneau, pliez-le par la moitié ; rabattez ensuite les façures des pentes des côtés sur la paille, et cousez-les avec les façures des chasses, d'un fil en deux non poissé. Vous refournirez de petites mises de paille sur les pentes, afin de bien unir le tout.

Pour mettre à ce harnais les boutons piqués qui l'ont fait désigner par le nom de *bât à boutonner*, prenez un gros carrelet enfilé de ficelle en deux poissée, avec laquelle vous ferez des boutons en traversant pour chacun le panneau de dessous en dessus, et passant en dessus sous chaque point, avant de le serrer, un peu de laine de toutes couleurs, de la même manière que l'on pique un matelas, vous en ferez deux rangs sur les pentes ; éloignez d'un pouce le second rang du premier, puis vous chambrerez le garrot avec la même ficelle de huit pouces de long sur quatre pouces de large, en faisant les points d'un pouce de longueur. Vous mettrez aux côtés deux boutons pour agrément. (Voy. fig. 67.)

Pour attacher solidement le panneau à son fût, commencez, en le mettant en sa place, par le poser de manière qu'il déborde un peu plus en devant que par derrière ; puis pour l'attacher en haut au milieu des courbes, et l'y joindre en dessous, vous passerez devant et derrière, dans la rentraiture du milieu du panneau, une longue attache de cuir, de là dans le trou de chaque courbe, allant et revenant. Vous finirez par en corder le bout sur elle-même (fig. 68) *a*, puis vous l'écarterez au moyen de deux bâtons. C'est à ce point du travail qu'il convient de placer les *dagornes ;* on nomme ainsi quatre petites courroies de vieux cuir de bœuf, que l'on passe d'abord aux quatre coins du panneau, et que l'on croise ensuite dans le trou fait aux lobes au-dessous des pointes des courbes. On prend par dessous la paille du devant et derrière, puis croisant

les deux bouts de chacune, on les cloue le long de la pointe de la courbe avec trois broquettes *b b* de chaque côté. Enfin l'on passe une attache au travers du milieu de la pente, et dans le trou du milieu du bas du lobe, où on l'arrête avec un double nœud.

Les bâtons qui écartaient le panneau s'enlèvent alors; on matte avec une pince les mises de paille, puis on fait, avec une grande aiguille à réguiller, quatre points de moyenne ficelle des deux côtés du panneau au bord des lobes; puis on le remplit bien uniment de bourre de veau, et l'on serre les ficelles à mesure que l'on rembourre dessous. Pour bien incorporer la bourre à la paille, on la pique à mesure avec la broche à piquer.

Pour garniture de ce bât, il faut 1. une sangle (fig. 67), *b*, de cuir de bœuf, de trois pouces de large et de trois pieds quatre pouces de longueur. Vous la fendrez par un bout en fourchet, et vous la clouerez vers le milieu du lobe hors la main, et coudrez une boucle enchappée à chaque extrémité du fourchet. Au centre du lobe à la main, un peu en avant, vous clouerez deux contre-sanglons de même cuir, longs d'un pied quatre pouces, à quelque distance l'un de l'autre. Leur usage est de boucler les deux branches du fourchet de la sangle.

2. Une croupière double *e e*. Sa branche droite sera la plus longue, et cousue à l'un des bouts du culeron : elle doit traverser les arcades des courbes, tourner autour de l'attache du panneau *a* (fig. 68), et retourner ensuite à gauche, se joindre à la courte branche, également cousue à l'autre bout du culeron dont on couvre quelquefois les deux coutures avec deux petites bouffettes.

3. Une toile *c c* pour couvrir la croupe : elle doit avoir jusqu'au culeron qu'elle ne déborde pas, un pied et demi, et deux pieds trois quarts de l'autre sens. Ordinairement noire, elle se cloue au bas de la courbe postérieure, de biais en dessous de chaque côté, afin de bien prendre le rond de la croupe. Si on veut qu'elle soit ornée, on la borde à plat d'une lisière de drap,

cousue avec du mouton blanc, et deux petites bouffettes pendantes à chaque coin.

4. Des crochets *e* (fig, 68), qui tiennent en dehors à la partie supérieure des courbes après un croissant de fer qu'on y a cloué. On ajoute fort rarement le poitrail et le bascul ou fessier, dont nous allons parler bientôt.

Art. II. — *Bât français, ou à fausses gouttières.* Le fût de ce bât se nomme fût normand, parce qu'il est plus ouvert que les autres; il s'assemble et se garnit comme le précédent, mais on y ajoute deux *vertevelles* en fer. Celle que montre la fig. 69 a un anneau de fer de deux pouces en carré, qu'on arrête en dedans de chaque courbe avec deux clavettes à tête de piston. Pour le mettre en place, on perce quatre trous de vrille, deux à deux, au-dessous du croissant du crochet ordinaire; on passera au travers de ces trous, de dedans en dehors, les deux pointes de chaque clavette, dont les têtes soutiennent la charnière de l'anneau pour qu'il roule librement; ainsi les courbes sont garnies par-dehors d'un crochet avec son croissant, et au-dedans de cet anneau Le but des vertevelles est de soutenir les malles et coffres suspendus.

Vous prendrez, pour faire le panneau de ce bât, (fig. 70) *g g g g*, une peau de porc que vous préparez, pliez, et taillez comme pour le précédent; il en faut dire autant de toutes les autres préparations, chasse, façures, rentraitures, baguettes, rembourre, attaches et dagornes. Mais on y ajoute ce qui manque au bât ordinaire, le poitrail et le bascul; quant à la sangle propre à maintenir le bât sur le cheval, à la toile dont est couverte la croupe, ainsi qu'à la croupière, nous pouvons renvoyer à ce que nous avons dit plus haut.

Le poitrail (fig. 70) *h h*, est un cuir de bœuf, long de quatre pieds et large d'environ deux pouces : clouez en un bout sur le lobe droit; mettez à l'autre bout une boucle demi-ronde dans une enchapure de cinq pouces de long, que vous y coudrez avec de la couture. Vous

clouerez l'enchapure au lobe gauche du biais, pour que le poitrail prenne bien le rond du cheval.

Le fessier ou bascul *f f* a également quatre pieds de longueur, et près de deux pouces de large; il est en cuir de bœuf, et garni d'une boucle à demi-ronde par chaque bout, cousue avec du mouton rouge; vous le doublerez de basane, et entre le dessus et cette doublure, vous le remplirez entièrement de bourre. Vous clouerez ensuite quatre contre-sanglons de cuir de bœuf d'un pied et demi de longueur, et de deux pouces de largeur, deux à chaque lobe, en arrière, pour boucler les boucles du fessier. Afin de le soutenir à la hauteur convenable, vous ferez une fente dans chaque courroie de la croupière, vis-à-vis l'une de l'autre, pour y passer une courroie d'un demi-pouce de large *i i*, dont on arrête les deux bouts au fessier, à un pied de ses boucles.

Pour soutenir les ballots, lorsqu'on charge le bât, on a quatre courroies, chacune de neuf pieds de long, larges de deux pouces et demi, qui se nomment *courroies de malle*. On les garnit par un de leurs bouts d'une boucle à roulon avec son passant, et par l'autre bout on les taille un peu en pointe; on brédit à chaque courroie, à un pied de la boucle avec de la couture de vache, un fort crochet avec lequel on accroche la vertevelle. On met aussi deux de ces courroies à chaque vertevelle; de là elles prennent la malle, d'où elles vont se boucler à la boucle à roulon. Si l'on veut placer une troisième malle au milieu du bât, on se sert de deux courroies de cuir, longues de huit pieds, et large d'un pouce et demi. Ces courroies, garnies chacune d'une boucle, se nomment *paillettes*. On en passe une de chaque côté des attaches du panneau qui prend la malle entre le panneau et les courbes où elle se boucle.

ART. III. — *Bât d'Auvergne*, ou *Bât de mulet*. Ce bât est composé d'un fût de bois nommé la *selle*, et d'un panneau, nommé la *forme*. La première est à son

tour composée de deux courbes (fig. 71) *a a*, et de deux *élèves b b*, qui remplacent les lobes des autres bâts. Les courbes ont quatre pieds de tour et cinq pouces de largeur depuis la pointe jusqu'à quatorze pouces au-dessus, puis six pouces de large au tournant de la courbe; chacune est faite de deux pièces entées et engravées à mi-bois l'une sur l'autre, et clouées.

Les *élèves* faites en volige ont un pied et demi de long et un pied de large. Pour les préparer, c'est-à-dire, leur donner de la cambrure en dessous, on les présente au feu après les avoir légèrement humectées, ensuite on les cloue sous les courbes avec six clous de quatre pour chacune; il faut que l'élève aille en haut jusqu'à l'engravure intérieure des courbes, et en bas jusqu'à la pointe, où elle doit être un peu arrondie. Les courbes doivent être placées sur les élèves à six pouces de distance l'une de l'autre; il faut aussi avancer l'élève par devant, pour qu'il y ait une fois autant de chasse que par derrière.

Lorsqu'elle n'est pas assez large, on lui en ajoute au-dessus une petite *x*, de deux doigts de largeur, qui ne dépassera la courbe de devant que de deux pouces : on percera la courbe de huit trous, quatre de chaque côté, savoir, deux en bas au-dessus de la pente, et deux autres au-dessus de l'élève. Nous verrons bientôt quel est leur emploi.

La forme *c c c c* se fait avec de très-forte toile, que l'on plie par la moitié, et que l'on taille comme le dessus d'un panneau ordinaire, en se réglant pour la longueur du devant au derrière sur celle des élèves, que l'on dépasse toutefois de trois pouces par derrière, et de deux par devant. Quant à la largeur, on dépasse de la même mesure au-delà du bas des élèves, en lui faisant suivre exactement le dessous des courbes. On appelle la *châsse* ce qui déborde le devant et le derrière, et la *chargeoire*, ce qui dépasse la partie inférieure des élèves. Ainsi, en terme de bourrelier, la forme aura deux doigts de châsse par devant, qua

doigts par derrière, et la chargeoire aura quatre doigts de chaque côté.

La forme ainsi taillée, faites quatre paillons ; c'est de grosses mises de paille droite. Les deux que vous destinez au devant et au derrière seront d'un pouce de de diamètre, et vous les entourerez de grosse ficelle, dont les tours seront à un pouce l'un de l'autre. Les deux paillons des chargeoires n'auront qu'un demi-pouce de diamètre; vous les renfermerez tous dans la toile, à laquelle vous les faufilerez, et de cette manière la forme sera bordée tout autour avec des paillons. En faufilant ceux du devant et du derrière, ajoutez sur le haut des faces antérieure et postérieure un morceau de toile de Mortagne neuve, de six pouces de large au milieu, finissant en pointe par les deux bouts. Ces pièces se nomment les *brayes de la forme d d;* celle de devant est de deux morceaux joints ensemble par une couture, on les appointe, on ficelle le bas pour leur donner de la rondeur; on recouvre celle de devant d'un morceau de mouton rouge. Couvrez ensuite la forme d'une peau entière de mouton noir, en l'étendant bien dessus. Mettez sur le paillon postérieur ,la partie postérieure de cette peau qui présente plus de largeur. Vous ne la coudrez que sur les paillons de devant et de derrière. Ces coutures se font à surjet, depuis le haut jusqu'au niveau des élèves, et le reste se fait à points plats sur les quatres pointes. Comme on ne taille, ni ne coud cette peau par les côtés, il faut faire ensorte que le bord du ventre de l'animal puisse se cacher sous les élèves de la selle. Vous mettrez ensuite la forme sous la selle, la faisant toucher partout sous les courbes, puis vous percerez deux trous de petite vrille *g g* à chaque coin, aux pointes des élèves, pour y arrêter la forme à la selle avec un nœud en patte d'oie (fig. 72), et trois à quatre trous le long de la pente *r r r* de chaque élève, pour y arrêter la pente de la forme, en passant la ficelle au travers du paillon de la chargeoire.

Quant à la rembourrure, on commence par remplir

la forme de paille aux deux bouts avec le bâtier, en donnant une belle rondeur aux faces et aux brayes : ensuite on remplit le corps de la forme avec de grosses mises de paille droite, que l'on fait prendre dans l'emplissage des brayes. Il ne faut pas que la forme soit trop gonflée de paille, mais qu'elle soit empaillée bien uniment. Cela terminé, on prépare la bourre, qui doit terminer le remplissage du bât.

Cette bourre, qui provient de la laine de mouton, s'appelle *bourre-blanche;* c'est ce que les lainiers tirent de dessus leurs étoffes, lorsqu'ils les préparent sur la perche avec le chardon à bonnetier, pour la mettre au point nécessaire. Il faut la battre jusqu'à ce qu'elle devienne douce et légère comme de la mousse; pour obtenir ce résultat, il faut, lorsqu'on ne se sert point de la machine à battre la bourre, commencer à battre avec des baguettes, puis agir à deux très-rapidement avec chacun un bât-à-bourre dont les cordes soient bien fines. Lorsqu'on a battu chacun à son tour pour avoir une *brassade*, c'est-à-dire une quantité proportionnée au bât, on prend une planche de la longueur de celui-ci, et l'on s'en sert pour serrer et fouler la façade; ensuite s'agenouillant près du bât, on le remplit tout entier de la bourre, que l'on presse bien sur les brayes devant et derrière pour relever leurs *mottes*, c'est-à-dire, pour renfler et arrondir les faces de la forme. Si le bât ne se trouve pas assez plein, on le *recharge sur la chargeoire*, c'est-à-dire qu'écartant avec le fer à bâtier la bourre le long des chargeoires, on en enfonce de nouvelle autant qu'on en peut faire entrer, et puis on la foule à coups de genou, car il faut que cette rembourrure soit tellement pressée, que, quoiqu'elle ne soit ni couverte, ni cousue, elle ne puisse se déranger. Prenez ensuite du filagor ou seizenne (terme de cordier), sorte de ficelle que vous enfilerez dans une grande aiguille à bâtier, de deux pieds de long; percez en-dessus, au défaut des paillons, devant et derrière; et traversant les mottes, vous ressortirez à huit pouces; vous ferez ainsi quatre

points par derrière et trois par devant, puis vous les serrerez à l'aide d'un serre-point destiné à cet usage. Vous finirez par bien unir les mottes, en les frappant du plat du fer à bâtier, puis par les placer bien uniment, ainsi que toute la rembourrure.

Maintenant placez et clouez l'enrênoire *e*, composée d'un petit morceau de bois tourné, creusé d'une petite coche au milieu, dans laquelle vous brédirez une courroie d'un pied et demi de long. Elle est en pointe au bout que l'on brédit, et fait la fourche par l'autre bout. On passe cette fourche entre la forme et le dessous du milieu de la courbe postérieure, pour être clouée en dedans de cette courbe. Ce petit bâton est destiné à tenir les rênes et le collier de sonnaille.

Les clefs du bât f se placent, une par devant, l'autre par derrière, et s'arrêtent en dedans des courbes; chacune est composée d'une courroie d'un pouce de large et d'un pied quatre pouces de long. Vous passerez un anneau de fer au travers, puis lorsque par le pli en deux de cette courroie, l'anneau se trouve au milieu, vous l'y brédirez par un point tourné. Vous passeriez après cela le cuir de dehors en dedans, sous le milieu de la courbe, et vous la clouerez en dedans comme l'enrênoire.

Il vous faudra mettre quatre gances dites de *mulet* en divers endroits de la forme. Les deux premières, longues de deux pouces (*fig.* 71), seront placées, l'une en *g*, au sommet de la forme par devant et maintiendra l'enrênoire; l'autre *h* se mettra au haut de la forme du derrière; deux autres, plus courtes, seront mises de chaque côté de la forme de devant sur son paillon, en face des trous percés dans la courbe près de l'élève, pour maintenir le poitrail et le poitraillon, formé d'un cuir de deux pieds de long et de deux pouces de large. Ce cuir entier, jusqu'au tiers de sa longueur, est ensuite fendu en fourchet. Le bout entier se boucle à la main dans la boucle demi-ronde du poitrail ci-dessus. La sangle, la sonnaille, n'ont pas besoin d'être décrites.

§ 1er. DE L'ORNEMENT DES HARNAIS FABRIQUÉS PAR LE BOURRELIER.

Ces ornemens bien simples et toujours en usage peuvent se classer en deux divisions; 1. des bouffettes; 2. les traces.

Art. Ier. — *Les petites et grandes bouffettes.* Les premières étant les plus nombreuses sur les harnais, c'est par elles que nous allons commencer notre description. La *figure* 73 montre une de ces bouffettes B, qui se font toutes de laine filée, et en écheveaux d'une ou de plusieurs couleurs; celles qu'on emploie le plus communément sont le blanc, le jaune, le rouge et le bleu; pour avoir tout autre nuance, il faut avertir le bourrelier. Assez souvent on ne mêle pas ces couleurs, mais nous allons supposer qu'elles sont mélangées, dans l'exemple que nous allons offrir, parce qu'alors la préparation en est plus compliquée, et que l'on voit facilement qu'il faudrait agir avec un seul écheveau au lieu de plusieurs. Pour faire la bouffette de couleur mélangée, on prend un écheveau de laine de chacune, on le coupe aux deux bouts, on passe un point de fil au point auquel on veut que tienne la bouffette; on prend ensuite une moitié d'un des écheveaux. Si, par exemple, le tour de la bouffette doit être rouge, on étend à plat la moitié de l'écheveau de cette couleur, et l'on pose par-dessus une moins large d'une des autres couleurs, que l'on arrange ainsi successivement l'une sur l'autre. Vous porterez ensuite toute cette épaisseur de laine au point de fil, de façon que le tout passe au-delà du fil d'un pouce ou plus, suivant la hauteur que vous voulez mettre à la bouffette, dont ceci n'est encore que la moitié. Reprenant après cette manœuvre votre fil, vous serrerez vos laines sur le cuir par quelques pointes qui se croiseront, et vous leur ferez ainsi prendre le demi-rond. Le centre de la bouffette étant ainsi bien arrêté, vous couperez en-deça du fil tout l'écheveau à la même hauteur,

ce qui vous donnera l'autre moitié, que vous releverez contre la première. Elles se joindront très-bien, et formeront la bouffette entière (*fig.* 73). Vous finirez par la surtailler pour la rendre bien régulière.

La grande bouffette se fait d'une ou de plusieurs couleurs, comme les petites. On coupe d'abord les écheveaux de laine en deux, puis on prend un bout de fil d'archal de la grosseur d'une moyenne ficelle, et de quelques pouces de long. Faites-le recuire au feu, si vous n'avez choisi du fil de fer recuit; pliez-le (*fig.* 73) A, et tordez-le un tour pour former l'anneau. Pliez en équerre le milieu de chaque bout, et limez-en les extrémités en pointes. Cela fait, arrondissez un morceau de cuir en forme de bouton plat, d'environ un pouce de diamètre; faites entrer les deux bouts de votre fil de fer au travers de ce cuir vers la circonférence; prenez une moitié d'écheveau, passez-la en biais jusqu'à son milieu dans le vide que vous avez laissé entre le bouton de cuir et l'anneau; croisez sur la première une pareille épaisseur de laine, soit de couleur semblable, soit de différentes couleurs; si vous en employé trois, vous en croiserez encore une autre entre les premières, et les lignes ponctuées vous indiquent de quelle manière il faut les croiser. Cela terminé, poussez le rond jusqu'à ce qu'il vienne à presser les laines, et, pour le tenir en place, recourbé les bouts du fil de fer contre son épaisseur en dehors; tournez en haut l'anneau *a*, et les laines se rabattront alors sur le cuir qu'elle recouvriront, en même temps l'anneau se trouvera au centre, au-dessus duquel il paraîtra. Arrangez-les bien en rond autour du cuir, au-dessous duquel vous les serrerez d'abord avec une ficelle que vous couvrirez ensuite par quelques tours de laine de couleur, il se formera une boule qui sera la tête de la bouffette. Vous ferez encore au-dessous un second étranglement en serrant vos laines un pouce plus bas en avec de la laine seulement : le reste de la longueur formera une sorte de houppe allongée, dont les couleurs seront également

réparties dans tout le tour, différemment des petites bouffettes, où les couleurs forment des cercles sur leur épaisseur.

L'aigrette *o* (*fig.* 49) est une petite bouffette en lanière de cuir; ensuite on la coud en dedans du haut d'un cuir de deux pouces de large, que l'on tourne en tuyau rond : on place ce tuyau debout, au centre de la tête, où on l'arrête avec de la couture de mouton.

On met au fronteau (*fig.* 49) trois petites bouffettes, une au milieu, et deux à sa jonction avec les montans. Aux aboutoirs quatre : une au sommet du milieu, et deux aux coins. A la croupière cinq : une au commencement du fourchet, deux à chaque côté du culeron. A l'avaloire du limonier, huit : deux à chaque branche d'avaloire, puis une à chaque couplet. A la couverture des chevaux de devant (*fig.* 60), deux, une à chaque coin de derrière. Ce qui fait vingt-huit petites bouffettes, en comptant l'aigrette. On met trois grandes bouffettes au-dessous des trois petites du fronteau. A cet effet, on se sert d'un fil de fer qu'on accroche à l'anneau de la grande bouffette par un bout, et qu'on enfonce par l'autre au travers du centre de la petite bouffette et du fronteau, derrière lequel on le rive.

Quelquefois la tête *f* du collier (*fig.* 58) se termine en cône, et l'on entourre sa pointe d'un cordon de soumailles de cuivre formant couronne; quelquefois aussi on attache à l'extrémité du cône une queue de fouine ou de tout autre animal semblable, de manière à ce que le bout de la queue tombe sur le nez du cheval, qui l'agite en marchant, et se trouve par-là préservé des mouches.

La peau de blaireau en poil est encore une espèce d'ornement; on l'attache à la bride des chevaux de charrette; on en met aussi une à l'avaloire du limonier. Celle de la bride entourre la ganache sans la serrer; on coupe la peau de blaireau en étrécissant par les deux bouts, et on la place le poil en dehors. A cet effet, en fabriquant la bride, on met une attache au montant à

droite, un peu au-dessus du fronteau, et une courroie arrêtée au milieu du dessus de la tête sous le tuyau de l'aigrette; maintenant vous passerez un des bouts du blaireau dans l'attache à droite, et ayant cousu une boucle à l'autre bout de la peau, vous la bouclerez à gauche à la courroie qui sort de dessous l'aigrette. A l'égard de celle qui se met sur la croupe du limonier, vous la ferez tenir à son milieu à la croupière par une attache, et pareillement à ses bouts où elle tombe sur l'avaloire.

Art. II. — *Des Traces et Broderies.* On orne les bouts des cuirs, principalement de ceux qui composent la bride, d'une espèce de bordure, appelée *traces*, et les centres, de compartimens répétés, auxquels on donne le nom de bâtons rompus. Pour vous préparer à exécuter ces deux espèces de broderie, commencez par couvrir le cuir que vous voulez travailler avec du drap rouge, bleu ou de toute autre couleur, mais celles-ci sont les plus usitées. Ensuite vous prendrez de la couture de mouton blanc, que vous taillerez par un bout en pointe un peu allongée, afin que cette pointe vous tienne lieu d'aiguille; vous percerez les bords du drap et du cuir avec une alène fine près à près, et introduisant à mesure cette couture blanche par sa pointe dans les fentes de l'alène, vous faites un rang de points en biais d'un bout à l'autre, auquel vous joignez un autre rang du sens opposé (*fig.* 74 et 75 *a a a a.*) On voit dans le milieu de l'une de ces figures, entre les deux traces, ce qui se nomme *bâtons rompus*, et dans l'autre *doubles bâtons rompus :* tout cela se fait avec de pareille couture. Ce qui constitue les doubles bâtons rompus est une suite de points de laine noire *b b*, qu'on passe par-dessus, aux endroits où ils se croisent: quelquefois on omet le drap et on travaille le tout sur le cuir nu.

On brode ordinairement le milieu du cache-nez et des aboutoirs, la toile de la sellette du limonier et la

couverture des chevaux de devant, ou bien on peint ces deux derniers objets comme nous l'avons dit plus haut. A l'égard de la broderie, elle se fait par-dessus le drap dont on couvre les cuirs en laines de toutes couleurs, excepté le blanc, qui est toujours de mouton blanc. Quant à la toile, on brode immédiatement dessus. Il se fait aussi des broderies tout en lanières de drap.

Les dessins sont tracés avec de la craie, et toutes les rangées parallèles les unes aux autres, soit en largeur, soit en longueur du dessin, sont remplies avec des points devant. Des armes, des fleurs, des dessins de fantaisie, sont les choses qui se font le plus communément. On voit *figure* 60 la couverture du cheval de devant, dont le coin est brodé, et *figure* 76 un aboutoir brodé également.

Les brédissures des bras d'avaloire au gros anneau du limonier, et les fourreaux des chevaux de devant, ont aussi leur parure, que le bourrelier nomme *festons*. C'est une bande de drap rouge ou bleu, tailladé en pointes, qu'on attache avec de la couture blanche, tant au-dessus de la brédissure qu'au bas des fourreaux, à l'endroit où ils sont cousus.

Il nous reste à mentionner *les carrés*, ornement assez médiocre, mais qui s'exécute avec beaucoup de rapidité. Quand le bourrelier emploie des courroies très-larges ou très-longues, il cherche à rompre l'uniformité de la surface du cuir, au moyen de la rénette (*fig.* 13) avec laquelle il enlève des lignes sur la superficie des courroies. Un dessin doit le guider, dessin tracé avec de la craie, et sans beaucoup de soin. Ces dessins représentent ordinairement des chaînons, des losanges, etc. Nous avons dit qu'il était convenable de peindre les attelles à l'huile; il faut aussi orner leurs pattes des mêmes dessins exécutés en broderie sur le reste du harnais.

DEUXIÈME SECTION.

DU BOURRELIER-HARNACHEUR.

Le bourrelier fabrique comme harnacheur les harnais des chevaux de brancard et de timon, tels qu'attelages de cabriolets communs (1), de fiacres, d'omnibus, des chaises, de diligences, etc. Quoique s'ils avaient plus d'élégance dans leur construction, ces harnais pourraient bien s'appliquer à toute autre voiture de luxe, à raison de cette élégance qui les rendrait plus compliqués, plus minutieux, plus soumis aux caprices de la mode, nous les tenons en réserve pour clore la description de toutes les parties de l'art du sellier.

Cette section sera donc divisée en deux seuls chapitres. Le premier indiquera les additions que le bourrelier-harnacheur doit faire à l'approvisionnement de son atelier; il donnera l'explication des termes reçus pour les divers objets du harnachement des chevaux de brancard et de timon; il fera remarquer les différences qui existent entre les anciens harnais et les harnais modernes. Le deuxième chapitre traitera des travaux qu'exigent ces harnais, et quelques rares cas de suspension de voitures.

(1) Les harnais du cheval de *patache*, mauvais cabriolet non suspendu, encore en usage dans quelques provinces, ne concernent point le harnacheur, parce qu'un peu moins grossiers, ils sont pourtant des harnais de cheval de charrette.

CHAPITRE PREMIER.

Observations générales sur les Travaux du Harnacheur.

QUAND le harnacheur n'est point sellier, et qu'il se contente de réunir cette qualité à celle de bourrelier proprement dit, il doit se pourvoir de quelques outils usuels, et de quelques matériaux qui sont inutiles à celui-ci.

Il se sert d'abord d'une table très-longue, et forte pour mesurer et diviser ses courroies : elle se nomme *écoffret*. Plusieurs alènes, et des soies de sanglier lui servent pour faire ses coutures qu'il désigne par le nom de *coutures noires et coutures blanches ;* nous allons bientôt en parler.

Les compas, pinces, tenailles, quelques dessins sur cuivre à relief, sont les outils accessoires qu'il lui faut.

Le harnacheur ne se sert ni de paille, ni de bourre pour rembourer ; il emploi seulement le crin vieux et neuf, quelquefois aussi il fait usage de laine et de *bourre blanche.*

Le cuir bien lissé, le cuir verni, le cuir d'Angleterre, le coutil pour doublure, le fil de Cologne, et quelques ornemens de fonte ou de cuivre, tels sont les matériaux accessoires du bourrelier harnacheur.

Indépendamment de presque toutes les expressions du bourrelier ordinaire, le harnacheur se sert spécialement des termes *bordure*, *faux-bord*, *coussinure,* comme il se sert aussi des choses que réprésentent ces mots.

La *bordure* est un morceau de cuir de vache ou de veau, laissé assez large pour passer sous une pièce de harnais, et se redoubler en-dessus le long de chaque côté, d'un demi-pouce, et d'être ensuite arrêté d'un bout à l'autre le long du bord de son redoublement

avec une couture piquée. Le *faux-bord* consiste dans une courroie large d'un pouce, avec laquelle, à l'aide de la couture précédente, on borde la pièce de harnais. La *coussinure* n'est point celle dont nous avons parlé plus haut; c'est en certaines pièces le cuir de dessous, qu'on tient plus large de demi-pouce, de chaque côté, que ceux de dessus : elle ne se borde jamais.

Le harnachement des chevaux de timon a beaucoup changé en se simplifiant. Cependant sauf d'importantes suppressions, les parties des harnais sont demeurées les mêmes; quelquefois les anciens noms sont restés à de nouvelles choses ; quelquefois aussi par compensation, les anciennes choses ont adopté de nouveaux noms, tout en conservant leurs formes et leur usage. Nous allons indiquer ces différences à mesure que nous récapitulerons les différentes parties des harnais, 1. de la bride. 2. des pièces de tirage. 3. des pièces de suspension.

Art. I[er] — *La bride.* La bride de voiture est sujette à beaucoup de variations, tant pour la matière que pour la forme. S'agit-il de grosses voitures, ou peu soignées, elle est en cuir noir passé au suif; s'agit-il d'équipages plus élégans, la bride est en cuir vernissé. Elle est formée de treize parties différentes, dont cinq sont doubles. Toutes, excepté les œillères, qui forment un carré, ont un pouce de largeur.

Voici la liste de ces parties.

Deux montans	10 à 11 pouces 1/2
Deux porte-mors.	13
Un dessus de tête, appelé têtière autrefois	21 1/2
Une croisière (non connue autrefois)	18
Un dessus de nez. id.	24
Une sous-gorge	26
Une sous-barbe	11
Une paire de rènes	22
Porte-mors de rènes.	9
Entre-deux de rènes. 4 pieds.	6

Une paire d'œillères. . . . . 7 pouces carré.
Une paire de doublures, une
martingale tout compris. 3. 6
—avec longe. 5. 6

Il faut ajouter à ces nombreuses divisions de la bride, le frontail qui traverse le front du cheval au-dessus des yeux. On le redouble de chaque côté derrière le fourchet du dessus de tête, ou on le coud, en le traversant d'un point au milieu du fourchet. On le fait souvent en laine.

Les cuirs du dessus de tête, et de toutes les autres parties de la bride, sont simples, à l'exception des œillères qui ont deux cuirs. Ils sont aussi tous bordés, exceptés les porte-mors et les rênes. Pour former le dessin de tête, pliez le cuir par la moitié de sa longueur, puis fendez-le depuis chaque bout en deux parties égales chacune jusque à trois pouces du milieu, ce qui donne six pouces non fendus. Chaque branche du devant se boucle aux montans, et celles de derrière à la sous-gorge.

Les montans coulent le long des joues : ils sont terminés à l'un des bouts par une boucle. Celle qui doit boucler en haut la branche antérieure du fourchet sera la plus grande, celle de l'extrémité inférieure est plus petite : elle bouclera le porte-mors.

Les porte-mors, un de chaque côté, se cousent en-bas, à l'envers des montans, à trois pouces au-dessus de la petite boucle. Ils doivent traverser l'œil du mors pour le soutenir, et se fixer après la petite boucle du montant.

La sous-barbe (on l'accompagnait autrefois d'une muselière avec laquelle elle ne formait qu'une seule pièce) passe entre le cuir du porte-mors et l'envers du montant. A cet effet, on laisse le cuir du premier assez long pour donner passage, et soutenir ces pièces en leur place, et on lui fait deux coutures, l'une au dessus, l'autre au-dessous du passage de la sous-barbe, ce

qui forme une espèce d'anneau de cuir. Avant de boucler la sous-barbe, à laquelle est attachée la boucle qui la ferme, on la passe dans un petit anneau-vague de fer.

La sous-gorge entoure la ganache vers le gosier; on la passe dans l'anneau-vague, et préalablement on la garnit de deux boucles, à chaque extrémité, qui vont s'attacher aux deux branches de derrière des fourchets du dessus de tête.

Les œillères, pour garantir les yeux du cheval, se posent aux montans vers le haut vis-à-vis des yeux : on les fixe en dedans avec deux rangs de couture noire.

Les rênes d'une seule pièce servent à tenir la tête du cheval dans une belle situation, sans cependant lui gêner la bouche; on les passe dans la gargouille du mors; à cet effet, on leur met à six pouces de chaque bout une boucle enchapée. Le bout, qui pénètre dans la gargouille est bouclé. Quelquefois les rênes sont faites de de deux pièces afin d'être allongées ou raccourcies suivant le besoin : alors on place une courte rêne au mors, à laquelle, à un pied de distance, on met une boucle dans laquelle on boucle la grande rêne.

Quand nous traiterons des équipages de luxe fabriqués par le sellier, nous dirons les nombreuses variations que subit dans sa confection la bride élégante de voiture.

Art. II. *Des pièces de tirage.* Autrefois on ne mettait de collier aux chevaux de chaises et de carrosses que dans le cas ou ces animaux ne pouvaient, sans s'écorcher, supporter le poitrail de leurs harnais. Ces colliers aussi légers que l'art le comportait alors, étaient pourtant assez grossiers auprès des colliers de nos jours, car les uns, (colliers à la *flamande*) et les autres colliers à *tringles*, ou à l'anglaise, avaient des attelles bien lourdes quoique sans pattes. Toutefois ces colliers, dont le second forme la base des colliers modernes, seront utiles au bourrelier, et nous en donnerons la description dans le chapitre suivant.

Indépendamment du collier (fig. 77) qui se met fréquemment dans les attelages modernes, les autres pièces de tirage sont, 1. Les *boucleteaux* de collier (fig. 78). 2. La *martingale* (fig. 79), pièce de cuir qui part du centre antérieur du collier, depuis le point où se réunissent les extrémités inférieures des attelles pour aller se boucler sous le ventre du cheval, après la sous-ventrière. 3. Le *poitrail*, dans le cas ou le harnais n'est point à collier. 4. La *chainette* (fig. 80) pour reculer et tourner (on l'appelait autrefois, chainette de limon). 5. Le *reculement* pour fortifier le recul. 6. Les deux traits pour avaucer. 7. L'*avaloire inférieure* pour soutenir le recul. 8. Les *guides*.

Pièces de suspension. 1. Le *mantelet*, nommé *coussinet*, autrefois soutenait une courroie appelée *bras de bricole*, supprimée maintenant presque toujours dans les harnais et remplacée par le haut de la sous-ventrière, parce que le mantelet actuel tombe beaucoup plus bas sur les côtés du cheval que ne le faisait l'ancien coussinet. 2. Quand le harnais est à poitrail, les barres de poitrail, pour le soutenir, sont mentionuées ici. 3. La *fausse sous-ventrière*. 4. *Croupière*. 5. *Barres de fesses*, ou *barres de derrière* tenant à la croupière. 6. L'*avaloire supérieur*.

Le *trousse-queue*, et le *sac à queue* ne servent plus. La plate-longe pour les rueurs s'ajoute toutes les fois que les chevaux ont le mauvaise habitude de ruer, afin de protéger le cocher contre eux.

Nous allons dire maintenant de quelle manière se confectionnent ces divers objets.

CHAPITRE II.

Des Colliers légers. — Construction des Harnais de timon. — Soupentes.

Art. I[er] *Colliers à la flamande.* Nous nous rappelons qu'il est des chevaux de timon ou de brancard, qui ont la peau si fine, ou si facile à s'écorcher avec le poitrail, dont le cuir à plat est toujours plus dur qu'une peau rembourrée, qu'ils deviendraient hors d'état de servir, si l'on ne remplaçait le poitrail, et même le faux-poitrail, par un des colliers suivans.

Pour faire le plus simple, que l'on nomme à *la flamande,* on a des attelles en bois léger, étroites et sans pattes, c'est-a-dire, toutes droites, et non élargies par le haut. Elles sont peintes en noir et vernisées. La couleur noire étant plus propre, on prépare avec de la peau de veau, ou de mouton noir, un petit collier bien dégagé, et à la manière ordinaire; on le rembourre entièrement de crin, en mettant une couche de vieux crin entre deux couches de crin neuf. Ce collier s'ouvre par le bas, et se réunit par des croissans à charnière.

Pour l'embellir, on garnissait autrefois chaque attelle de deux rangs de clous dorés, savoir, un rang le long du bord extérieur du haut en bas, et l'autre rang de même au bord intérieur : cet ornement n'est plus en usage. Pour joindre le collier aux attelles, on se sert de boutons plats, c'est-à-dire, qu'après avoir passé le cuir noir du bouton au travers de la verge, au lieu de le repasser, on fera couler le cuir le long de la verge en dedans, et la traversant une seconde fois, de dedans en dehors, on le fera sortir sur l'attelle, pour un second bouton, etc. On recouvrait tous ces boutons de clous dorés : cela se fait encore en province.

Art. II. *Collier à tringles ou à l'anglaise.* Le collier que nous venons de détailler ne satisfaisait qu'impar-

faitement les personnes de goût, qui répugnaient à voir un cheval fin et léger porter un collier à attelles de bois, ainsi qu'un cheval de charrette. Pour les contenter, les anciens bourreliers empruntèrent aux Anglais, si délicats à cet égard, un collier, dont les attelles étaient des tringles plates de fer, d'un pouce et demi de largeur. Ces tringles bien moins apparentes que les attelles de bois, soutiennent également le collier, qui s'ouvre également par le haut ou par le bas.

Les attelles (fig. 81) *b b* sont des tringles de fer tournées, terminées par un anneau carré à chaque bout. On les pose chacune sur un morceau de vache noire *a*, laissant dépasser le cuir de deux pouces par le haut, et l'on commence à couper par quatre pouces de large, en en dedans autant qu'en dehors, sans compter la largeur de la tringle, dont on suit intérieurement le contour à la même distance; en dehors, on s'en éloigne insensiblement jusqu'à huit pouces de l'anneau latéral *c*, puis l'on se rapproche de même jusqu'au bout, où il n'y a plus que deux pouces de distance. Il faut qu'à l'extrémité de la tringle le cuir dépasse d'un pouce. Sur cette pièce ainsi taillée, on en coupe une pareille en basane noire, qui la déborde un peu; ensuite pour cacher la tringle, on coupe, en la suivant d'un bout à l'autre, un morceau de vache noire, dont on entoure le dessus de celli-ci, et on le coud à la grande pièce de semblable peau que l'on a taillé la première, pièce à laquelle on coud après cela la basane noire. On rembourre avec du crin entre ces deux pièces.

On joint le collier par en bas, à l'aide d'une couplière passée dans les deux anneaux du bas de la tringle; on passe les traits du cheval dans les deux anneaux de côté, et l'on attache les deux anneaux supérieurs avec une courroie à boucle, qui se cache ensuite au moyen d'un morceau de cuir taillé en ovale, et long de six pouces, aux extrémités duquel se cousent deux petites courroies qui se bouclent à deux petites boucles attachées de part et d'autre au haut du collier.

On verra que le collier actuel n'est que celui-ci perfectionné.

Art. III. *Chaînette et poitrail.* La première (fig. 80) est composée de trois cuirs blancs, et d'un cuir noir bordé. Sa largeur est d'un pouce et un quart, et sa longueur de quatre pieds et demi. A l'une de ses extrémités on coud une boucle et son passant, on y boucle l'autre, et on entoure le tout en dessus d'un anneau de cuir simple, placé au-dessous du point ou se trouve la boucle, et qui sert à rapprocher facilement les deux doubles de le chaînette l'un de l'autre. Cet anneau se nomme *bouton de la chaînette.* Comme il est libre, et point fixé, ce n'est pas autre chose qu'un coulant qui produit au bout de celle-ci une sorte de gros ann[illegible] de cuir. On passe cette chaînette, d'une part dans [illegible] reculement ou elle est libre, d'autre part du côté du bouton au bout du timon, d'où elle ne saurait sortir au moyen de la courroie de timon dont nous parlerons bientôt. Son usage est de contenir les chevaux à distance égale du timon, et d'y communiquer l'effet du reculement. Quelquefois une barre ou flèche de bois est placée dans le même but entre les deux chevaux.

Le poitrail (fig. 82) pour limonière, est composé de trois cuirs, celui de dessous, nommé la *coussinure,* est en cuir de vache, et présente une largeur de quatre pouces et demi; celui de dessus, nommé le *fond*, a trois pouces un quart de largeur, et par-dessus un blanchet d'un bout à l'autre, dont la largeur est égale à un pouce trois quarts. La longueur est de quatre pieds deux pouces; on en retourne trois pouces à chaque bout pour les brédir aux deux gros anneaux de devant. Quelques harnacheurs veulent que les coussinures du poitrail et de l'avaloire d'en bas soient redoublés en longueur comme les avaloires des chevaux de charrette. Cet usage est ancien et peu usité.

Art. IV. *Le reculement et les traits.* La figure 83 nous montre le reculement composé également de trois

cuirs de pareille largeur, savoir, deux blancs et un cuir noir lissé et bordé. Cette pièce a un pouce de large, et de longueur, dix pieds et demi. Elle passe devant le poitrail, ou elle reçoit la chaînette, puis de chaque côté, au travers des fourreaux, d'où elle va se boucler aux gros anneaux de l'avaloire inférieure, qu'elle dépasse ensuite d'un pied pour qu'on puisse la rallonger en cas de besoin. Ce surplus se prend dans un passant attaché à cet avaloire, près du point ou elle est brédie à son gros anneau. Et par parenthèse les gros anneaux du poitrail et de l'avaloire inférieure ne sont pas égaux, les premiers ayant trois pouces et demi de diamètre, et les seconds le demi-pouce de moins.

Les traits (fig. 84) sont composés comme le reculement du même nombre de cuirs, disposés de la même façon : ils ont un pouce et demi de large, et six pieds quatre pouces de long. Le trait se boucle de chaque côté dans le gros anneau du poitrail, et le bout dépasse d'un pied environ en avant, quelquefois un pied et demi. Ce surplus entre d'abord dans un passant attaché près de la brédissure du poitrail à son anneau, et à huit pouces au delà, dans le *dé de panurge* (fig. 85). On appelait autrefois simplement le *dé*, cette sorte d'anneau de fer demi-rond, ayant la forme d'un D romain : on le coud au poitrail par le côté droit, par lequel le reculement passe aussi. L'autre bout des traits qui doivent embrasser les deux extrémités des palonniers se brédit à un anneau de fer un peu cambré et tout-à-fait carré. Avant de placer ce bout des traits, on l'aura passé au travers de la boucle à traits, qu'on aura fait descendre ensuite jusqu'en bas, pour que ce bout se termine en un gros anneau de cuir, qu'on passe sur le bout du palonnier, quand on attelle. Les traits ne servent de rien lorsqu'on recule, leur usage étant de faire avancer et tourner.

Art. V. *L'avaloire inférieure et les guides.* Deux cuirs, savoir, une coussinure, large de trois pouces, et

un fond, de deux pouces composent cette avaloire, à laquelle on ajoute quelquefois un blanchet de treize lignes de largeur : on la brédit à ses deux gros anneaux. Son usage est d'appuyer la croupe du cheval, dont le poids, contraignant le reculement, soulage beaucoup l'animal qui s'appuie dessus lorsqu'il doit reculer la voiture ou descendre une montagne.

Les guides avec lesquelles autrefois le cocher conduisait ses chevaux, étaient faites d'un cuir simple, large d'un pouce. La guide droite avait douze pieds et demi de long, et se terminait par une boucle dans laquelle se fixaient sous le même ardillon deux courroies du même cuir, la courroie extérieure ayant cinq pieds quatre pouces de long, la courroie intérieure ayant sept pieds neuf pouces. La guide gauche avait seulement deux pieds et demi de long, et deux boucles, une à chaque bout : l'une de ces boucles servait à boucler la guide droite, l'autre boucle recevait également deux courroies dans les mêmes proportions. Il y a fort long-temps que ces guides d'inégales longueurs sont hors d'usage. On leur a préféré avec raison *l'enrênure italienne*, grâce à laquelle les branches des guides sont égales, et vont au mors de chaque cheval qu'on peut, par ce moyen, conduire à part, suivant sa bouche. Pour les lier ensemble à l'extrémité opposée au mors, on les boucle après une longue courroie (fig. 86) ; et pour établir la communication d'un cheval à l'autre, on emploie deux *italiennes* (fig. 87). Ces *italiennes* sont simplement deux simples cuirs de seize lignes de largeur et de dix pouces de longueur ; une boucle se remarque à l'une de leurs extremités, tandis qu'à l'autre, une fente bordée est faite dans le cuir arrondi : elles se prennent d'une part dans un anneau attaché exprès sous le mantelet, et d'autre part vont se boucler en se croisant de l'un à l'autre cheval. Les *italiennes* sont parconséquent supprimées quand les guides se croisent.

ART. VI. *Le mantelet.* La figure 88 indique cette sorte de petit panneau sous lequel s'étend un carré long,

qu'on nommait autrefois *couverture du coussinet*, quand le *mantelet* portait ce nom. Le dessus se fait en veau noir, et le dessous en toile ou en coutil. Quoique les mesures en varient assez communément, la peau a quatorze à seize pouces de longueur, sur cinq pouces de largeur, et la toile dix-sept pouces de long et huit pouces de large. La couverture du mantelet, qui se fait à part, sera de cuir gras de veau, et doublée d'un vieux cuir. On lui donnera vingt pouces de long sur sept de large, et on la bordera entièrement de veau. Pour faire le mantelet, vous commencerez par coudre la toile tout autour à l'envers du veau par un surjet fait avec du fil noir de Bretagne. Vous chambrerez ensuite le milieu en largeur par quelques grands points de fil, et la chambrure aura deux pouces et demi de largeur dans tout le travers du mantelet. Vous ferez en long deux fentes à la peau du dessus, dans lesquelles vous introduirez à chaque moitié du panneau le crin et la bourre avec lesquels on le remplit. La fleur de la peau fera le dessus du coussinet, et la toile portera sur les épaules du cheval, tandis que la chambrure se trouvera en dessus du garrot. Le mantelet soutient les barres de poitrail, les trousse-chaînettes et la grande croupière: il aide aussi à soutenir la sous-ventrière, et même les guides ainsi que les brancards lorsqu'il y en a. Nous dirons en traitant de l'art du sellier quels ornemens métalliques reçoit souvent le mantelet.

La longueur du mantelet, et la large courroie qui tombe du panneau sur la couverture, rendent inutile l'ancienne partie nommé *bras de bricole*. Cette large courroie est désignée par le nom de *barre de poitrail*. Il y en a deux, composées d'un cuir de bœuf lissé, longues de deux pieds sur un pouce et demi de large: elles se brédissent à un anneau de cuivre enchapé, cousu au poitrail en avant auprès du dé de panurge. Elle maintiennent solidement le poitrail.

Le croupière et le culeron, qui manquent dans certains harnais de fantaisie sont, comme nous l'avons vu

dans la première partie, toujours réunis l'une à l'autre. La première est formée d'un cuir lissé bordé de veau. Le culeron sera bien plus étroit que celui des chevaux de charrette. On le boucle au fourchet au lieu de le coudre (voyez fig. 89.)

L'avaloire supérieur et ses pointes sont composés d'un cuir lissé, bordé d'un pouce un quart de large. Les pointes qui sont réunies par un boucleteau à l'avaloire, sont toujours plus étroites. Nous ne nous étendons pas au surplus sur ces pièces, obligé que nous serons d'y revenir quand nous décrirons en détail l'attelage de chaque sorte de voiture.

Les deux barres de derrière, une de chaque côté de la croupe, ressemblent, quant au cuir et quant à la dimension, aux barres de poitrail. Elles sont brédies à la croupière : souvent aussi étant mobiles, elles tiennent seulement par un boucleteau. On les voit en place (figures 90 et 90 *bis.*)

Art. VII. *La sous-ventrière et la plate-longe.* C'est une pièce importante qui empêche tous les harnais de vaciller : sa largeur est ordinairement de trois pouces, et sa longueur d'un pied neuf pouces : elle est formée d'un cuir simple, et terminée à ses deux extrémités par une boucle, au moyen desquelles après avoir passé sous le ventre du cheval, elle va se fixer, 1. à l'un des anneaux du poitrail, et 2. à un boucleteau correspondant de l'autre côté à cet anneau. On la voit (fig. 91.)

Il nous reste à parler de la confection de la platelonge. En commençant à la décrire par la partie qui entoure la volée, elle se compose de trois cuirs, deux noirs et un blanc au milieu. Sa largeur est d'un pouce à deux, et sa longueur de deux pieds et demi, jusqu'à la grosse boucle enchapée, ou elle s'arrête, formant un gros anneau de cuir, après lequel elle a vingt pouces de long jusqu'à son fourchet : elle n'a plus que deux cuirs depuis le commencement de celui-ci, dont chaque branche a 5 pieds 3 pouces de longueur, et un pouce

et demi de largeur. A huit pouces du bout de chacune, est une boucle enchapée qui se boucle aux gros anneaux du poitrail : le fourchet a deux traverses d'un cuir simple. La plus voisine du bout en est à trois pieds, et sa longueur est de seize pouces ; l'autre, a dix pouces de la précédente, a un pied de longueur. Cette plate-longe est fort utile, et l'on ne doit point négliger de l'ajouter au harnais pour peu que l'on voie le cheval disposé à ruer d'une manière dangereuse.

Art. VII. *Des soupentes.* Les perfectionnemens adoptés pour la suspension des voitures laissent infiniment moins à faire à cet égard au bourrelier-harnacheur ou carrosier, car il se borne presque toujours à fixer solidement les deux courtes soupentes du devant, qui joignent la partie antérieure de la caisse aux ressorts, et les deux soupentes au moins une fois plus longues, qui joignent la partie postérieure de la caisse aux ressorts de derrière. Dans quelques cabriolets et voitures anciennes, peu soignées, les soupentes entourent les ressorts d'acier sur lesquels elles se contournent, d'autrefois elles remplacent tout-à-fait les ressorts.

Dans tous ces cas, les soupentes se composent de cinq cuirs blancs épais et forts, cousus en long, à six rangs parallèles de couture noire (quelquefois blanche) avec du fil poissé. Quand les voitures exigent peu de soin, il est indifférent que les rangées de points paraissent, et l'on ne s'en inquiète pas, mais en toute autre circonstance, on colle solidement sur la soupente un cuir vernisssé pour cacher les points. Cette soupente, un peu plus étroite, et moins épaisse, doit conserver beucoup de solidité, mais paraître pourtant extrêmement légère : son peu d'étendue aide par bonheur le bourrelier à remplir cette double obligation.

Les soupentes clouées très-fortement par un bout après la caisse, sont cousues avec non moins de force par l'autre bout après la boucle allongée que forme le ressort.

MANUEL

DU

BOURRELIER-SELLIER.

DEUXIÈME PARTIE.

DE L'ART DU SELLIER.

Cette seconde partie aura plus de développemens que la première; elle offrira aussi plus d'attrait. Jusqu'alors nous avons été gênés, craignant d'anticiper sur la sellerie, de nous préparer d'inévitables répétitions, ou bien de tronquer les renseignemens nécessaires à la pratique de l'art du bourrelier; mais maintenant, nous allons, pour ainsi dire, entrer spécialement en matière.

Cette seconde partie de notre manuel est à la fois distincte et dépendante de la première, puisqu'elle traite d'une industrie différente, qui toutefois en est le complément. Le sellier ne nous fera donc point perdre de vue le bourrelier, et pour passer de l'un à l'autre, la suspension des voitures par laquelle nous avons terminé nos conseils au second, la garniture des voitures, par laquelle nous allons commencer nos indications au premier, fourniront une bonne et naturelle transition. Mais auparavant, nous donnerons un aperçu de l'atelier et des outils du sellier. Nous continuerons ensuite par la division détaillée et méthodique de tous les produits de son art.

CHAPITRE PREMIER.

De l'atelier du Sellier.

Le choix et la disposition du local destiné à faire un atelier de sellerie doivent être l'objet de soins particuliers. Nécessairement situé au rez-de-chaussée, ce local doit être aéré, spacieux, bien éclairé, à l'abri de l'humidité, de la fumée, comme d'une trop forte chaleur, car indépendamment de leurs effets nuisibles sur la santé du fabricant, ces diverses causes d'incommodité détérioraient considérablement les matériaux souvent très-précieux du sellier. Pour que les travaux soient étendus, un magasin doit se trouver à proximité de l'atelier. Outre l'avantage de permettre l'arrangement convenable des provisions, ce magasin pourra offrir un abri aux voitures garnies ou à garnir : il pourra de plus servir quelquefois à débarrasser l'atelier des instrumens inutiles en l'absence de certains ouvrages, comme bancs, tréteaux à supporter les voitures, trépieds, etc.

Trois forts établis doivent d'abord former le mobilier de l'atelier. Le premier est l'*établi d'arçonnier,* c'est-à-dire, celui ou le sellier travaille les arçons des selles. Cet établi, à l'un des angles duquel doit se rencontrer un étau, est environné de tous les outils d'arçonnier. Le second est l'*établi de sellier*, proprement dit, destiné au mesurage ainsi qu'à la division des peau, à l'assemblage des différens objets; cet établi qui peut être remplacé par une forte table, doit être garni de tiroirs profonds, à compartimens, pour recevoir les boucles et autres accessoires. Les outils spécialement propres à la sellerie doivent se trouver au-dessus, et autour de ce second établi. Quant au troisième, c'est l'*établi du garnisseur de voitures*, les instrumens des-

tinés à cette branche de l'industrie du sellier l'environnent, et sa position doit être voisine, soit du magasin, soit d'une partie libre de l'atelier, qui puisse recevoir les caisses de voitures. Les instrumens respectifs de ces trois établis seront suspendus à la muraille, au-dessus de chacun d'eux, et formeront une ou deux rangées à la portée de la main. Sous chacun d'eux il devra se trouver une profonde corbeille pour recevoir les débris, et un tabouret de paille un peu élevé pour asseoir l'ouvrier.

Des rayons solidement soutenus doivent garnir les parois de l'atelier pour supporter les pièces des arçons, une ou plusieurs montres garnies d'une seule rangée de vitres, seront à la même hauteur, disposés pour garantir de la poussière les selles achevées, ou prêtes à l'être. D'autre part un ou plusieurs rangs de crochets de bois seront placés dans les endroits convenables pour suspendre, soit les colliers, soit les courroies plus ou moins assemblés.

Passons maintenant à la description des outils, divisés naturellement en trois classes.

§ Ier. DES OUTILS.

ART. Ier. — *Des outils à garnir les voitures.* Ils sont les plus simples et les moins nombreux, car bien que beaucoup des instrumens du sellier servent à cet usage, il y en a très-peu de particuliers. Le premier est le *ministre* (fig. 92) : c'est un instrument de bois à quatre angles saillans, arrondis, long de deux pieds et quelques pouces, large d'un pouce et demi, et séparé à chaque face par un enfoncement ou gouttière d'un bout à l'autre. A l'un des bouts, au centre, on cloue une étroite courroie dont on forme un anneau, au travers duquel on passe la moitié d'un écheveau de fil coupé, dont on double l'autre moitié par-dessus cet anneau. Les portions de cet écheveau sont couchées le long des rainures, et les aiguillées dépassent de quelques pouces

le bois que l'on recouvre d'un fourreau d'étoffe quelconque. Ce fourreau fermé du côté de la petite courroie, ouvert du côté des bouts de fil, sert à la fois à maintenir le fil le long des gouttières, et à le garantir des atteintes de l'air. On renouvelle l'écheveau lorsqu'on l'a fini, après avoir tiré par le bout chaque aiguillée.

La *grosse pince* (fig. 93) ressemble beaucoup à une tenaille ordinaire, si ce n'est que ses branches ont un pied et demi de longueur, et qu'une de ses mâchoires porte un appui de fer pour arcbouter la pince quand le sellier veut tendre à force les étoffes dont il garnit les voitures.

Les autres instrumens propres à la garniture des voitures sont le marteau, le compas, une longue aiguille ou broche en fer, semblable à celle qu'emploient les matelassiers pour piquer de place en place les matelas. La cornette double dont nous parlerons bientôt, des clefs de voitures (fig. 94, 95 et 96) pour serrer et desserrer les écrous des caisses; de petits bancs pour soutenir celles-ci *a a* (fig. 130) qui représente une caisse de cabriolet à garnir; enfin, un banc à hauteur d'appui pour soutenir la volée ou le brancard de la voiture, lorsqu'il arrive qu'elle est montée sur son train.

Art. II. — *Des Outils de Sellier proprement dits.* La liste de ces outils étant simplement une addition à ceux que nous avons précédemment décrits en traitant du bourrelier, sera nécessairement peu étendue. La *lissette* (fig. 97), instrument en os que l'on passe sur les surfaces collées pour les lisser et les unir. La *cornette courbe* (fig. 98), la *cornette dentelée* (fig. 99), la *cornette à crochet* (fig. 100), celle *à pointes* (fig. 101, qui servent toutes à imprimer des traces et divers dessins sur le cuir. La *cornette double et tranchante* (fig. 102), la même *avec double manche* (fig. 103), pour offrir plus d'action, servant toutes deux à trancher des bandes de cuir, à les tailler en pointe par leur extrémité. La *rosette* (fig. 104) faite comme un gros clou évidé en

étoile sur l'épaisseur de son bout, espèce d'emporte-pièce dont on fait usage pour imprimer à coups de marteau, des étoiles ou autres petits dessins sur le cuir, tels sont les outils principaux de cette série.

Les outils accessoires, c'est-à-dire ceux qui n'exigent pas que nous en présentions la figure, parce qu'ils sont très-connus, viennent ensuite : c'est d'abord la brosse de peintre pour encoller, que les selliers appellent *pinceau*; ce sont de légers pinceaux à vernis; ce sont encore les poinçons, les pinces, les tenailles usuelles, les marteaux à tête plate; les ciseaux ordinaires à couper les étoffes et le fil; c'est enfin une petite enclume portée sur un billot de bois à hauteur d'appui.

Art. III. — *Des Outils de l'Arçonnier*. En décrivant ces instrumens, nous considérons le sellier comme *arçonnier, arçonneur* ou charpenteur *d'arçons*. Au temps où chaque industrie était soigneusement séparée de toute autre, le sellier travaillait les arçons qui formaient comme aujourd'hui la charpente de toutes sortes de selles : à plus forte raison s'en occupe-t-il aujourd'hui. Cependant le sage principe de la division du travail commande de confier toujours cette partie aux mêmes ouvriers.

Le premier outil en ce genre est le compas d'arçonnier (fig. 105 et 106). Ses branches de bois ont chacune environ un pied de longueur et servent à prendre la mesure sur le dos du cheval.

Les aceaux ordinaire et courbe (fig. 107 et 108), ayant un manche de bois introduit dans l'œil d'une lame recourbée en fer, servent à évider le bois. L'arçonnier se sert aussi pour le même objet de la hachette, la râpe à bois. Il emploie la scie ordinaire pour le diviser. En outre, un marteau souvent tout en fer, ayant une double tête allongée, plate d'une part, pointue de l'autre (fig. 109) ; la plane ordinaire (fig. 110); une autre plane dont le fer de petite dimension, occupe seulement le point du centre (fig. 111). Les fausses bandes (fig. 112),

sortes de règles en bois, de dix-sept pouces environ de ongueur, une percée aux deux bouts de quelques trous de vrille; les deux autres percées de même, mais à un bout seulement, et fendues à l'autre bout de six pouces de long; instrument qui sert à égaliser les arçons entre eux, pour ajuster ensuite les véritables bandes. Le support d'arçonnier (fig. 113), sorte de tête en bois supportée par trois pieds allongés, et surmontée d'une espèce de semelle solide, également en bois, sur laquelle on dépose les pièces des arçons pour les ajuster, tels sont les autres outils de l'arçonnier.

Outre ces divers instrumens, il faut encore trouver dans l'atelier du sellier un cylindre (fig. 114) pour polir les courroies et les courber comme il convient; un tabouret à vis (fig. 115) et la sellette à sellier (fig. 116). Quelques mots suffiront pour décrire ces deux derniers siéges. Le premier est un tabouret en bois porté sur trois pieds, et portant au centre de la face supérieure une forte vis, au bout de laquelle est un second tabouret dont la surface inférieure est de bois, afin de recevoir la vis. Pourvu que celle-ci soit solidement assujettie, la surface supérieure de ce second tabouret peut être empaillée ou même rembourrée. On devine quel est l'objet de la vis : c'est d'élever ou d'abaisser le second tabouret à volonté selon que l'exigent les travaux. La selle à sellier est tout simplement une planche portée sur quatre pieds, deux à chaque bout. L'un de ces bouts est arrondi, l'autre taillé carrément; une échancrure assez prononcée et latérale se trouve au centre. Le sellier enjambe cette selle, de manière à s'asseoir sur la partie arrondie; il appuie sur la partie coupée carrément, l'ouvrage dont il paraît s'occuper, et travaille ainsi comme s'il était auprès d'une table basse.

§ II. DES MATÉRIAUX.

Les matériaux du sellier sont nombreux, et souvent d'un prix très-élevé, lorsqu'il exerce son art avec goût.

Comme garnisseur de voitures, il lui faut de la bourre, du crin, de la toile de Mortagne ou d'Alençon, du velours d'Utrecht, maroquin, des draps, étoffes de soie, ou tout autres dont on revêt intérieurement les caisses après les avoir matelassées. Il lui faut aussi du galon, des cordons pour les garnir, des rideaux, des stores (1) en cas que l'on veuille ainsi remplacer ou seconder les glaces de portières. Il lui faut enfin un assortiment de poignées de voitures, qui n'entrent pas à la vérité dans son commerce, mais dont il doit être approvisionné, afin de choisir celles qui conviennent aux divers genres de voitures à garnir.

Comme arçonnier, le sellier doit avoir de bon bois de hêtre, de la toile neuve et vieille de moyenne grosseur, de la colle forte de qualité supérieure, des nerfs de bœuf, des sangles et des clous.

Comme constructeur de brides et de selles, il doit être pourvu, 1. De cuir-chair, de cuir ordinaire, de cuir verni, de cuir franc d'Angleterre; 2. de mors Anglais et Français, de frontails en laine, en cuivre, où en métal argenté et ciselé, de cœurs en cuivre pour les poitrails de chevaux de cavalerie, de cocardes en laine, ou en cuir, verni de chaînettes en cuivre, ou plaquée en argent, d'ornemens de brides ou de chiffres ciselés ou coquillés en argent. 3. De laine en bourre, de toile à sacs pour quartiers de selle, de toile plus fine, de coutil pour doublure. 4. De peau douce couleur chamois pour les avances de selle Anglaise, et l'intérieur de selle de dame. De veau verni tantôt noir, tantôt jaune en-dedans, afin de confectionner les colliers. 5. De clés et crochets assortis pour selles et sellettes, clés et crochets quelquefois plaqués en argent. 6. De draps, coutils préparés pour housses, surtouts, béguins, couvertures d'écurie. 7. De tresses et filets pour garantir des mouches le cheval pendant l'été, et pour orner l'équipage de hussard. 8. Fourrures

(1) Voyez *Manuel du Carrossier.*

tigrées, peau d'ours, pour les chabraques et pour les callottes des fontes. 9. Glands, franges et galons pour attelages de luxe, housses de berlines, de traineaux. 10. Velours, maroquin pour envelopper les courroies aux attelages de parade, etc.

CHAPITRE II.

De la Garniture des Voitures.

Nous nous proposons de donner dans ce chapitre tous les renseignemens nécessaires à la garniture de toute espèce de voiture, mais nous ne comptons pas les décrire les unes après les autres, pour mentionner les différences de travail qu'exigent leurs diverses coupes. Ce serait inutilement et fastidieusement surcharger ce Manuel d'un texte fort étendu, et d'un très-grand nombre de planches. Pour éviter ce dernier inconvénient et néanmoins ne rien laisser à désirer pour l'instruction du lecteur, nous allons partager en deux classes toutes les voitures à garnir, savoir, les voitures fermées, comme berlines, landaus; et les voitures ouvertes, comme cabriolet, calèches, tandems, etc. Pour la première division, une berline (fig. 117) nous servira d'exemple tandis qu'une calèche (fig. 129 et 130), un cabriolet, nous serviront pour la seconde division.

§ 1er. DE LA GARNITURE D'UNE BERLINE ET DES VOITURES FERMÉES.

Quand le carrossier ou menuisier en carrosses a fini la caisse d'une berline, on la livre au sellier, qui commence par enlever les portières, et lorsqu'il se peut, l'impériale afin de pouvoir *encuirer* tous les panneaux. *L'encuirage* consiste à prendre de la toile de moyenne grosseur, à la tailler en morceaux sur chaque panneau

de manière qu'elle s'y adapte justement et facilement. Ainsi pour encuirer la berline (fig. 117), il faut couper 1. Deux lez ou morceaux courts pour les panneaux des portions. 2. Quatre morceaux de toute la hauteur de la voiture jusqu'aux accotoirs pour les quatre parties latérales, à droite et à gauche de chaque portière, quatre autres morceaux pour les accotoirs. 4. Deux larges morceaux pour le devant et pour le fond. Beaucoup de selliers trempent cette toile dans une forte dissolution de colle forte bien chaude, à plusieurs reprises, en la pétrissant bien à chaque fois dans leurs mains, puis ils l'appliquent sur le bois, et passent ensuite dessus la lissette, afin que la toile se colle bien uniment partout. D'autres pensent que cette méthode bonne pour encuirer de petites pièces courbes comme les arçons, devient incommode lorsqu'il s'agit de surfaces planes, et ayant une certaine étendue; aussi préfèrent-ils étendre la toile sur une table, l'enduire de colle forte au moyen d'un pinceau, passer également ce pinceau sur la partie correspondante de la voiture, puis appliquer dessus la toile, qu'ils lissent bien partout au moyen de la lissette ou du *lissoir* (fig. 118), espèce de morceau de bois taillé à cet effet. Quoiqu'il en soit, l'ouvrier laisse bien sécher l'encuirage, remet les choses en place, puis livre la caisse au serrurier qui la serre et la remet à son tour au sellier. Cette opération préalable a lieu pour toutes les voitures en général.

Le sellier enlève de nouveau l'impériale, et la renverse pour la garnir en dedans avec un carré de toile de Mortagne ou d'Alençon de la grandeur convenable. Il tend tout autour cette toile avec de *l'attache* espèce de petite broquette, et n'oublie pas de mettre un jonc dessous pour soutenir les bords. S'il a laissé (ce qui vaut mieux) dépasser l'impériale par la toile, de manière à ce qu'une bande de quatre à cinq pouces l'emborde tout autour, il collera autour du châssis de l'impériale, en-dedans, une bande de toile de la couleur de l'étoffe. Le but de cette bande, rapportée ou non, est de se rabattre inté-

rieurement sur l'extrémité supérieure des panneaux. On coupe ensuite un carré de l'étoffe choisie que l'on coud tout autour avec de gros fil après la toile clouée.

S'il s'agit d'une diligence ou de tout autre voiture de voyage qui doive recevoir un filet composé de courroies de veau jaune, on cloue de place en place sur la même ligne de petites boucles de mêmes courroies. On garnit ainsi ordinairement trois lignes, tantôt dessous, tantôt dessus l'étoffe.

Matelassure. Le sellier s'occupe ensuite du dossier : il commence à tendre la toile d'Alençon du haut en bas, s'il s'agit d'une berline élégante, car autrement, (comme l'accotoir, c'est-à-dire la partie depuis le siége jusqu'au plafond est destinée à servir de coffre, ou bien à présenter la planche nue, ou seulement recouverte d'un cuir grossier) : on ne tend la toile que depuis le haut jusqu'à l'accotoir. Le carrossier a dû ménager une toute petite corniche, ou rebord saillant pour recevoir les bords de la toile, cela est désigné par le nom de *tringle à matelassure.* L'ouvrier commence par étendre sur cette toile (en renversant la voiture afin d'agir sur une surface horizontale) une couche de bourre bien battue, puis une couche de crin, renforçant un peu l'une et l'autre au centre. Il pose ensuite une seconde toile sur cette matelassure, en la clouant tout autour, et en la tirant fortement, en l'enfonçant le plus possible dans les angles.

Les dessus des accotoirs, c'est-à-dire les parties latérales qui prennent depuis *a a* jusqu'à *b b* (fig. 177) doivent être matelassés doubles. A cet effet vous commencerez par poser sur le bois enciré une couche de bourre ; vous disposerez ensuite une grosse toile par-dessus, vous étendrez une couche de crin par-dessus cette seconde toile, et enfin vous recouvrirez le tout d'une toile fine que vous y clouerez solidement. Quelquefois on matelasse le dossier et le devant de la même manière, on revêt toutes ces parties d'une simple matelassure. Le bas de l'accotoir de *b b* en *c c* se matelasse d'une seule cou-

che de bourre, et ne se matelasse pas du tout lorsqu'il s'agit d'une berline de voyage, diligence, etc.

Il s'agit maintenant de poser l'étoffe de dessus (supposons que ce soit du velours d'Utrecht), on taille pour le dossier, le devant, et les quatre panneaux latéraux six morceaux ayant plus de longueur qu'il ne se trouve d'espace entre *a* et *b* (fig. 117), afin que le velours puisse sans l'affaisser, s'étendre sur la matelassure. Les pièces du devant et du derrière se placent en cousant solidement après la toile de matelassure, et en ayant soin de bien enfoncer dans les angles.

Bordure. — La couverture des parties latérales doit être garnie du côté ou elle borde les portières, d'un galon plat ou saillant; mais toujours assorti avec la couleur de l'étoffe. Lorsqu'il est plat, on cloue le bord de l'étoffe comme à l'ordinaire, après avoir cousu en-dedans la première lisière de ce galon, que l'on rabat bien sur l'étoffe, après laquelle on le colle: on le coud à points perdus sur sa seconde lisière. Quand ce galon est saillant il est tel que le représentent les fig. 119 et 120. Il est en coton, laine ou soie, d'un pouce de largeur, terminé par deux lisières *a a* formant un simple tissu de quelques lignes de larges; on ne l'emploie qu'après avoir enfermé dans son envers une grosse ficelle (fig. 120), par l'extrémité des deux lisières la plus rapprochée du galon; on maintient cette ficelle en cousant à grands points devant les deux lisières après le bord du velours. Quelquefois on met ce liseré tout autour des morceaux de velours destinés à couvrir les parties latérales, et alors on le met également au bord supérieur des morceaux du dossier et du devant afin que tout le tour de la voiture, ce cordon de galon règne sans être interrompu. A cet effet on le met aussi au-dessus des portières comme nous le dirons plus bas. Quand tous les morceaux sont ainsi bordés, on attache et l'on tend bien le tout au bois de la caisse, le long des galons de couture, d'abord avec des clous d'épingles, et puis par leurs lisières avec de petits clous qu'on nomme *l'attache ou bardeau.* Si l'on se dispense de

mettre le liseré de galon aux angles de la voiture, on cloue en-dedans le bord des parties latérales de velours, de telle sorte que lorsqu'il sera rabaissé, le velours ne semble former qu'un pli produit par l'angle.

Poches. — Si vous garnissez une voiture de voyage, il vous faudra mettre des poches, non-seulement vers le haut de chaque panneau latéral, mais encore au bas des portières, et conséquemment au-dessous des glaces. Ces dernières, qui sont de dimension égale à celle de cette partie, sont nécessairement beaucoup plus grandes que les poches de côté. Celles-ci n'ont guère que trente centimètres de hauteur et vingt de largeur, mais les unes et les autres sont en étoffe pareille à la garniture; les secondes sont cousues en-dedans à points serrés, et en très-gros fil, tandis que les autres qui se posent sur le bois de la portière sont clouées au lieu d'être cousues. L'ouverture des petites poches est bordée d'un galon saillant, et celle des grandes d'un galon plat. Ce dernier galon au reste entoure la glace autour de laquelle il est collé fortement avec de la colle forte. C'est encore lui qui, terminé par une houpe ou un gland assorti, sert de cordon pour ouvrir et fermer la glace. C'est encore lui qui se place en double boucle allongée aux quatre coins des portières pour soutenir les bras des voyageurs. On l'y fixe à chaque extrémité en-dedans, puis aux deux tiers avec de bons clous qui ne doivent pas paraître. Cette boucle est remplacée, pour les personnes assises au milieu, par une longue courroie clouée par un bout à l'impériale et terminé de l'autre par une boucle allongée dans laquelle on puisse facilement passer la main; cette boucle se fait en cousant sur la courroie à la mesure convenable, son extrémité ainsi repliée sur elle-même. Les deux courroies placées en face l'une de l'autre, de bon veau jaune clair, comme celles du filet, mais plus large, veulent des coutures blanches.

Les poches soignées sont bordées tout autour d'un galon de liseré; de plus elles ont un *dessus*, c'est une bande d'étoffe pareille qui retombe sur leur ouverture.

Ce dessus est bordé latéralement et transversalement par le haut et le bas d'un galon rond.

J'ai oublié de dire que les poches se doublent toujours de toile de Mortagne quelle que soit l'étoffe dont elles sont composées, et qu'elles doivent librement laisser passer la main, quoi qu'ils conviennent de leur donner le moins de largeur possible, afin qu'elles fassent peu de volume et soient presque inaperçues au milieu du *piqué* de la matelassure.

Ce *piqué* se fait comme celui d'un matelas. Le sellier prend une aiguille de bonne ficelle, fixe à l'une de ses extrémités un bouton ou petite houppe de laine en bourre, de couleur assortie à l'étoffe de garniture, ou au galon de bordure ; il enfile ensuite l'autre extrémité dans une longue aiguille, et la pique dans un point qu'il a préalablement marqué avec un peu de craie. Cette précaution a pour but de conserver le carreau ou quinconque bien régulier. On sert l'aiguille au point le plus voisin, on enfile une seconde houppe que l'on fait couler jusqu'à la naissance de la ficelle, on repique l'aiguille dans cette houppe, de manière que le point ne paraisse pas, on va la sortir plus loin, et ainsi de suite, observant de bien serrer, afin de faire gonfler la matelassure, ce qui la rend plus moelleuse, et d'un meilleur aspect.

Quand il s'agit d'une voiture de parade doublée de satin, de velours de soie, les houppes de matelassure sont également de soie, ainsi que les galons.

Aux berlines de ville, coureuses, coupés, diligences à l'Anglaise, diligences de ville (sorte de coupés), on fixe très-solidement par derrière, extérieurement, de gros cordons tors que tiennent les laquais debout derrière la voiture. A cet effet, le ferreur à eu soin de mettre en A' (fig. 117), à l'extrémité supérieure de la caisse, une boucle de fer dans laquelle passeront les cordons. L'un de leurs bouts porte le gros gland, l'autre qui ne l'a pas encore sert à passer à force le cordon dans la boucle. Quand on l'a fait décrire une ou deux boucles et laissé suffisamment long, on fixe très-solidement le second

gland. Quelquefois le cordon ne fait aucune boucle; d'autrefois il n'a qu'un bout et par conséquent qu'un gland; mais le plus communément il y en a deux, l'un dépassant un peu l'autre et tombant sur la soupente supérieure qui tient les ressorts arriérés de la voiture. Dans tous les cas ces cordons sont assortis, soit à la couleur du train et du bas de la caisse, soit à celle des galons intérieurs et de la housse du cocher.

La matière qui les compose suit la même règle. Elle est de laine ou de coton ou moitié drap et moitié maroquin, comme cela se voit quelquefois, si la doublure est de maroquin, de velours d'Utrecht, en soie, si la voiture est doublée en quinze-seize, satin, velours, etc.

Ces cordons sont à-peu-près la dernière chose dont s'occupe le sellier en confectionnant la garniture de la caisse, mais cette partie me semblait dépendante des houppes et galons.

Revenons aux portières qui se travaillent toujours à part, qu'elles reçoivent ou non des poches, qu'elles soient plus ou moins matelassées; on les traite pour la tenture de la première toile, la matelassure simple, la couverture en étoffe comme il a été dit pour les panneaux, seulement on les matelasse avec très-peu d'épaisseur, et on s'abstient de les piquer.

Siéges. — Pour les voitures soignées comme pour les voitures communes, on commence par mesurer les *parcloses,* c'est-à-dire les planches sur lesquelles doivent se poser les coussins; ils sont au nombre de deux, un pour le fond, un pour le devant, car chacun d'eux tient toute la longueur et toute la largeur de la parclose. Ils doivent avoir dix à douze centimètres de hauteur; il faut donc après avoir taillé le fond d'après l'étendue de la parclose, couper une bande de cette hauteur d'après sa circonférence. Ce fond et cette bande se nomment *l'entaille du coussin;* on la fait ordinairement en mouton blanc ou en basane, mais si l'étoffe de la garniture est en velours fin on la fait en grosse toile.

Pour assembler l'entaille, on place le fond horizontalement et la bande perpendiculairement, les fixant dans cette position, d'abord par une couture qui joint les bords du fond à l'un de ceux de la bande, ensuite en joignant aux quatre coins, par une couture (verticale par rapport à la première), les quatre parties de la bande. Quelquefois on se contente d'un repli.

Pour que la bande se maintienne dans une situation verticale, et conserve ainsi la forme au coussin, il est bon de l'encuirer avec de la grosse toile de Mortagne.

L'entaille ainsi disposée ressemble à un large bassin, peu profond. Vous commencez (s'il s'agit d'une voiture soignée) à mettre une légère couche de crin recouverte d'une toile, puis vous achevez de remplir avec de la plume. Souvent, en pareil cas, on supprime la couche de crin. Si la voiture n'est pas de luxe, vous rembourrez en crin seulement. Cette différence se fait aussi sentir dans la manière dont on place le dessus. En premier lieu, on place sur la plume une toile de la couleur du dessus, puis après l'avoir bordée d'un galon saillant vers le bord supérieur, on place devant une pente assez longue pour cacher, et la bande de l'entaille du coussin et tout l'espace qui se trouve depuis le plafond de la voiture jusqu'à la parclose. En second lieu, on se contente de poser une bande d'étoffe de garniture, de même dimension que la bande de l'entaille. On le borde de galon saillant à ses deux bords et à ses deux extrémités, car tous les points de jonction doivent être garnis de ce liséré. Cette bande s'omet quelquefois sur les côtés et surtout par derrière, mais on s'expose alors à laisser apercevoir la peau de mouton contre le coussin et la voiture : il est bon de recouvrir cette peau avec une toile de la couleur de l'étoffe à garnir.

La bande de dessus, ou la pente préparée, on y coud tout autour en-dedans, sur les bords supérieurs, le *dessus* sur lequel on doit s'asseoir, puis on retourne la couture, et on la fixe à grands points à l'envers le long

de la lisière du galon, après le bord supérieur du coussin. Mais auparavant, on a dû coudre également endedans le bord inférieur de la bande d'étoffe au bord inférieur de la bande d'entaillure du coussin. On tend bien, d'abord, la bande d'étoffe sur la paroi du coussin, puis le dessus sur le coussin lui-même, et on termine par coudre la partie arrière de ce dessus un peu au-dessous de la couture qui joint la toile colorée du dessous à la bande arrière de l'entaille.

On donne seulement aux coussins trois à quatre points de piqûre dans toute la longueur, au centre, en laissant de longs intervalles entre chaque point.

Coussins élastiques. Nous recommandons aux selliers les *cousssins élastiques* à ressorts, d'après le système de *M. Molinard, rue Basse-du-Rempart*, n° 44, *à Paris.* On sait qu'ils se composent d'un cadre en bois, avec fond sanglé, sur lequel repose d'abord un lit de bourre ou de crin; que sur ces sangles sont disposés en ligne, à une distance de deux pouces les uns des autres, des ressorts d'environ huit pouces de hauteur, faits en fil de fer d'une ligne et demie d'épaisseur, contournés en spirale, ayant la forme d'un clepsydre, et dont les onze ellipses, partant d'un centre commun de 15 lignes, se développent de chaque côté jusqu'au diamètre de cinq pouces. Ces ressorts sont cousus au fond sanglé, circulairement par une forte ficelle, et ensuite par leur sommet, à la forte toile qui les recouvre. Sur cette toile on place une couche de crin ou de laine pour adoucir l'effet de la batterie élastique. J'ai l'expérience de ces coussins, et je puis affirmer qu'ils sont très-souples et très-agréables aux voyageurs.

Quant au plafond, sous lequel on pose les pieds, on ne lui consacre aucun soin pour les messageries publiques; il est seulement en planches, et de la paille est le seul tapis de pied des voyageurs. Mais il en est autrement dans une voiture de ville. Le plafond se rembourre légèrement de bourre et de crin, puis se couvre en vache qui se cloue tout autour. Si l'on veut bien

soigner l'ouvrage, on place sur cette peau ce que l'on nomme le *carré de plafond*, c'est un morceau carré proportionné à l'étendue de la berline, et maintenu à chaque coin par une fente qu'on boutonne à quatre boutons. On le fait soit en vache, soit en tapis grossier.

Occupons-nous maintenant de l'extérieur de la voiture. 1. Le dessus de l'impériale; on l'encuire d'une bonne peau noire de vache, ou d'un cuir noir de bœuf. S'il doit être recouvert d'une *vache*, et par conséquent recevoir des fardeaux, on ne l'encuire point, et la *vache* se fait de la dimension convenable avec de très-fort cuir noir de bœuf, bordé, maintenu par un côté avec de bons clous, et serrée par des courroies et boucleteaux.

2. On encuire également de vache noire vernissée toutes les parties qui doivent présenter cette couleur, tels que le dessous du plafond (fig. 177) *d*, et les panneaux latéraux supérieurs de *a b*, *a b*. Assez généralement toutefois on se contente de peindre et de vernir le bois des panneaux et celui des accotoirs, surtout lorsque les couleurs de l'équipage doivent être fort claires. Cependant cet encuirage, quoique couteux, ne doit pas être négligé par les selliers, à raison de la conservation de la voiture et du bon aspect qu'il lui prête.

A propos des couleurs, le sellier doit apporter le plus grand soin à l'assortiment des teintes de la garniture intérieure avec celles du train, des accotoirs, des panneaux, et même avec celles des lisières de couleur tranchante qui souvent tracent une ligne qui borde l'impériale, ou pavillon, entoure les portières, marque la séparation des panneaux d'avec les accotoirs, et termine par entourer le bas de ceux-ci. Le sellier doit encore veiller attentivement à ce que les ornemens dorés, argentés, ciselés, à ce que les fermetures soient en harmonie avec la destination et l'élégance de l'équipage. La même observation subsiste à l'égard du siége du cocher.

Nous croyons devoir rendre service au lecteur en lui donnant ici les modèles de poignées et contre-poignées

d'un goût très-nouveau, dont le choix lui indiquera les gradations à observer (1).

Poignées et contre-poignées pour les petites voitures légères et d'un bas prix, (fig. 121.)

Id., fortes pour calèches, berlines ou coupés, (fig. 122.)

Id., fortes et ouvragées pour berlines et coupés, (fig. 123.)

Id., pour voitures légères et d'un prix peu élevé, (figure 124.)

Id., riches pour voitures de ville. Ce modèle, très-nouveau, est imité d'une poignée d'une des voitures du feu duc de Bourbon, (fig. 125.)

Id., riches et ciselées pour voitures de ville. Ce modèle nouveau est imité des poignées anglaises. Tous ces derniers modèles doivent être plus légers pour calèches, (fig. 126.)

Siéges du cocher. Il se fait à part, de deux pièces, le dessous et le dessus. Le dessous est un cuir fort, le dessus en grosse toile, bordée de cuir de veau, *cousu à deux branches*, c'est-à-dire à la manière des bourreliers, par-dessus la toile à l'endroit où passent les courroies qui le serrent sur le porte-siége. On réunit le dessous et le dessus par deux bandes de veau ou basane, placées verticalement, on rembourre ensuite de toute la hauteur de ces bandes (un peu moins hautes que celles des coussins) avec du crin, puis de la fine bourre de laine. On recouvre ensuite avec une étoffe pareille à celle de l'intérieur de la voiture, puis enfin on entoure le siége d'une pente tombant à plis égaux et droits (fig. 127), ou disposés en draperie croisée (fig. 128).

Les tabliers ou garde-crotte, se font en vache : on les borde, on leur met des tringles de fer le long de chaque côté. Ils s'attachent avec des courroies au-dessous du siége du cocher, tant après celui-ci qu'après les parties supérieures de l'avant-train.

(1) On voit en A les poignées, et en B les contre-poignées.

§. II. DE LA GARNITURE D'UNE CALÈCHE, D'UN CABRIOLET, ET GÉNÉRALEMENT DES VOITURES OUVERTES.

La plupart des détails que nous avons donnés pour la garniture des voitures fermées vont servir pour ce paragraphe, parce qu'ils sont fondamentaux. D'autres détails particuliers aux voitures ouvertes, se trouveront renfermés dans la description de la calèche (fig. 129) et du cabriolet (fig. 130). Quant aux indications accessoires concernant les voursts, tandems, bristka, bronski et autres légères voitures de mode, il suffira de les énoncer brièvement. La connaissance des précédentes explications leur donnant toute la clarté nécessaire.

ART. Ier. — *Calèche.* Cette voiture encuirée et ferrée, le sellier commence par s'occuper de la capote *a* (fig. 129). Pour cela, il taille un cuir entier de forte dimension, de manière à ce qu'il s'adapte avec la plus grande exactitude : 1. aux accotoirs, 2. à la tringle de fer à laquelle doit tenir le devant de la capote. Cette disposition préalable prise, on trempe dans l'eau le cuir, on le laisse ramollir convenablement, ensuite on tend fortement sur un châssis (de cabriolet par exemple) qui doit avoir les mêmes formes et dimensions que la calèche dont on est occupé. Lorsque le cuir a pris son pli, qu'il présente une capote convenablement cintrée, et ne faisant aucuns plissemens ni grimaces (ce qu'on a dû prévenir par un frottement doux à mesure de la dessiccation du cuir), on enlève la capote de dessus le châssis, et on la double proprement d'une étoffe légère et pareille à celle de la garniture de la calèche. Supposons-la de casimir. On ne rembourre jamais entre le dessus et la doublure, parce que l'objet essentiel est de parvenir à rendre la capote souple et légère. Aussi, arrive-t-il que beaucoup de personnes ne veulent point que les capotes soient doublées, mais alors le cuir, lorsqu'on le replie, gâte les vêtemens des personnes assises dans le fond de la calèche. Enfin, quoiqu'il en

soit, la doublure se fixe au moyen d'une dissolution de colle forte, et de la lissette. En faisant cette opération, il faut bien prendre garde d'altérer la forme de la capote.

Pour plus de sûreté, on la remet sécher sur le châssis qui a déjà servi de moule, tout en frottant en-dedans et en-dehors avec un tampon de linge fin, pour bien effacer tous les plissemens.

Il s'agit maintenant de placer la capote : vous la porterez alors à deux sur le fond de la calèche, appliquant exactement les angles de son bord antérieur, aux angles de la tringle de devanture que vous enfermerez dans ce bord par une couture dont les points ne doivent point s'apercevoir, ce qui forme sur le devant un élégant bourrelet. Comme ces points sont éloignés, allongés, vous consoliderez la couture par une épaisse dissolution de colle forte.

Cette manœuvre terminée, vous clouerez solidement le bord postérieur de la capote après le bord des accotoirs, en-dedans. Puis vous prenez les branches de fer, nommées *cols de cygne* dont le premier anneau ou bouton tient après le ressort de suspension placé en arrière de la calèche, ensuite faisant soutenir par un aide, la capote ouverte et tendue, vous appliquez de chaque côté, au centre, les quatre branches réunies par quatre autres anneaux. Vous les disposez de manière à ce qu'il se trouve trois anneaux en arrière (en comptant celui qui tient au ressort) et deux en avant. L'anneau du ressort touche à l'accotoir, et le troisième au bord de la calèche lorsqu'elle est repliée : le second est placé à distance égale de l'un et de l'autre. Les deux anneaux ou boutons antérieurs sont toujours beaucoup plus rapprochés l'un de l'autre. Cette application des *cols de cygne* n'est que provisoire : elle sert à déterminer la place des boutonnières de cuir qui serviront à maintenir la calèche après ses branches. Les points de repère tracés, le sellier prend une toute petite rondelle de cuir, de la grandeur exacte du bouton des bran-

ches, fait une boutonnière dans cette rondelle et la passe au-dessous de ce bouton, en la fixant le plus solidement possible par des points des tours et retours de fil; ensuite il fait jouer et rejouer la capote, la dépliant et la repliant plusieurs fois, afin de bien s'assurer si elle a la souplesse nécessaire. Ainsi repliée en arrière, la capote doit faire trois à quatre, quelquefois cinq plis; mais le nombre de quatre est le plus usité.

C'est ainsi que l'on prépare les capotes de toutes sortes de calèches, soit calèche à l'anglaise, calèche de campagne. Celle des phaëtons, des carriks se dispose de même, mais alors on fait tenir le premier bouton de la branche après la pointe arrière et supérieure de la caisse, surtout aux phaëtons (fig. 130 bis.) Ces boutons sont dorés dès que la voiture offre quelque élégance; ils sont noirs ou gris en cas contraire.

Les calèches se rembourrent selon les mêmes procédés que la berline, tant au fond que sur le devant. Quelquefois, comme on le voit en *b b* (fig. 129), la garniture déborde un peu, et se trouvant serrée par un point à d'égaux intervalles, forme une bordure qui n'est pas sans agrément.

La même figure nous montre en *c*, que l'on adapte en-dedans de la calèche, de légers rideaux qui sont fixés sur la tringle de la capote. Alors le cuir de celle-ci présente un rebord *d*, que n'ont pas les calèches ordinaires. Quand la capote est repliée, les rideaux sont ouverts et maintenus de place en place par de petites courroies. Quand la capote est tendue, ils tombent et garantissent du soleil. Ces rideaux, ordinairement en taffetas, sont spécialement une mode allemande, qu'en France on ne devrait pas dédaigner.

Quant à l'extérieur d'une calèche, il suffit de se rappeler ce que j'ai dit sur l'extérieur des berlines; cependant il faut observer que le siége se traite tout différemment. Là, jamais de coussin large, isolé; jamais de longues draperies. C'est une sorte de chaise dont le dossier et les bras peu élevés paraissent d'une seule pièce.

Je dis *paraissent*, parce qu'assez communément, pour être moins lourd, ce siége est formé de petites barres de bois ou lattes, placées à d'égaux intervalles, puis convenablement encuirées, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Revêtu en-dehors d'un cuir noir, et rembourré en-dedans avec de la bourre et du crin, ce siége se confectionne encore autrement, la base est alors en bois, et le rebord est formé d'nne tringle de fer : triangle horizontale, soutenue en arrière par une tringle verticale, et s'accompagnant d'une seconde tringle posée comme elle horizontalement. Un cuir épais, doublé d'une forte toile encollée, se cloue d'une part à la base, et s'enroule de l'autre après la tringle. Il se rembourre ensuite, tantôt de manière à ce que la matelassure soit gonflée, saillante, piquée de même couleur, tantôt aussi on y place seulement un petit coussin, dont l'épaisseur est loin de parvenir jusqu'au bord. Les siéges de ce genre, surtout ceux qui sont le plus légèrement rembourrés, se placent d'abord aux calèches, tantôt seulement en avant pour le cacher, tantôt en arrière pour un laquais, puis encore à presque toutes les voitures ouvertes, comme brousky, vourst, phaëton, etc. Ils sont soutenus en arrière par des tiges de fer tenant soit après la caisse, soit après les ressorts.

A quelques brouskys les siéges sont formés d'une petite galerie peinte et vernissée, à travers laquelle on aperçoit une rembourrure épaisse de quelques pouces, et toute enveloppée d'une étoffe pareille à celle qui garnit l'équipage. Ce petit coussin vertical s'appuie 1. sur le bord inférieur de la galerie, puis 2. sur le bord supérieur qu'il dépasse et couvre d'un bourrelet assez fort. Le coussin du fond se fait comme à l'ordinaire.

Presque toujours, pour que la capote soit plus tendue et forme en arrière de gros plis, on enferme par une rangée de points devant, entre le cuir et sa doublure, trois fortes lanières de cuir à distance égale, et répondant aux lattes du cabriolet (fig. 130). Elles s'étendent seulement au sommet de la voûte de la capote,

depuis une branche à gauche jusqu'à l'autre à droite. Quelquefois on se contente de coller au lieu de coudre, et l'on remplace les lanières par des lattes souples. Cette substition a lieu surtout quand la voiture destinée à une seule personne, tel qu'un carriks, est extrêmement légère, et doit être légèrement couronnée par la capote qui, dans ce cas, se rejette fortement en arrière.

ART. II. — *Cabriolet.* Nous dessinons (fig. 130) la charpente non recouverte d'un cabriolet, afin de faire juger la manière dont s'y prend le sellier pour garnir cette sorte de voiture. On commence d'abord par encuirer le sommet en-dessus d'une forte toile qui va d'une latte à l'autre; puis on coupe, pour le derrière, une grosse toile que l'on double à la colle forte, et que l'on colle sur la dernière latte en arrière d'une part, et sur le bord supérieur et postérieur de la caisse. On recouvre ensuite cette toile d'un cuir noir, propre et luisant, après qu'on s'est occupé de la matelassure de l'intérieur.

Pour bien confectionner cette matelassure, on renverse le cabriolet, et l'on agit comme il a été dit pour la berline, autant que le permet du moins la forme de cette voiture. Toute la capote se rembourre légèrement, le dossier exige une double matelassure qui s'étend aussi sur les côtés. Quant à la garniture que nous supposons de drap, on la taille de manière à cacher les coutures dans les demi-plis que produit nécessairement la jonction du dessus et des côtés, car il est essentiel que cette doublure paraisse d'un seul morceau. Aussi commence-t-on par placer la garniture du fond, puis l'on s'arrange de manière (au moyen de retranchemens nécessités par le resserrement latéral de la caisse), à revêtir la capote et les côtés d'une seule pièce. Il va sans dire que l'on réunit en-dedans, par une couture inaperçue, les morceaux de l'étoffe qu'ont divisé les retranchemens ou goussets. On termine par piquer; quand le cabriolet est commun on se dispense de le border de galons. Dans le cas contraire, on lui met

cette bordure sur tout le bord du devant, autour des vitres ovales qui se trouvent quelquefois sur les côtés (et qui se mettent avant que l'on rembourre) et sur le devant des coussins.

Lorsque le cabriolet est à quatre places, on dispose une bande haute d'environ vingt centimètres, pour servir de dossier aux personnes placées sur la banquette du devant. A cet effet, on taille d'abord une bande de veau sur laquelle on étend de la bourre, puis du crin en quantité suffisante ; on enferme cette matelassure dans une toile cousue par ses deux bords, aux bords de la bande de veau, puis on recouvre cette toile de l'étoffe de garniture, après en avoir quelquefois orné les deux bords et les deux extrémités d'un liséré de galon saillant. C'est d'ailleurs au serrurier à y placer les ferrures, chose bien simple, dont souvent aussi s'acquitte le sellier.

La portière ou tablier du cabriolet se traite si bien comme le garde-crotte, qu'il est inutile d'y revenir; nous ajouterons cependant qu'on double l'intérieur en drap collé; qu'un galon de liséré le garnit tout autour, et qu'un galon plat est placé sur les bords. On place quelquefois une poche au centre.

Si le cabriolet est élégant, on place en bas du point où se marquent les lattes, des branches noires et dorées, pareilles à celles des calèches. Quelquefois la base extérieure simule une galerie de bois verni couleur d'acajou. Une courroie, ou cordon négligemment noué en apparence, est suspendu à la boucle de derrière pour soutenir un domestique.

La capote du cabriolet s'adapte au devant d'une calèche coupée carrément, et alors c'est un britschky, ou bien ce devant est surmonté d'une sorte de toiture plate, portée sur deux barres de fer, et s'appuyant sur la seconde latte de la capote du cabriolet. C'est alors un drowsky. Le long de cette toiture glisse un rideau de maroquin noir, doublé de soie et maintenu lorsqu'il est fermé par une courroie, après l'une des barres ou

supports de la toiture. Formée par un encadrement allongé, d'une tringle de fer, et par des lattes placées longitudinalement, cette toiture, encuirée d'abord, est ensuite couverte en-dessus comme en-dessous, d'un cuir noir bien lissé.

Ces indications peuvent non-seulement guider le sellier dans la confection des voitures usitées, mais encore elle le mettront à même de leur prêter de nouvelles formes, de nouveaux ornemens, au moyen de nouvelles combinaisons.

CHAPITRE III.

Des travaux du sellier comme arçonnier.

L'arçon est la base et la charpente de la selle : il est toujours en bois de hêtre, et présente un bâtis de plusieurs pièces, assemblées en forme de compas ouvert, ou d'arc tendu. L'arçon de devant est attaché à celui de derrière par deux planchettes du même bois, qui se nomment *bandes*. Tout arçon doit être solide, léger, bien uni, et parfaitement en rapport avec sa destination.

Art. Ier. — *Les pièces des arçons.* Les arçons les plus composés sont de onze pièces (fig. 274, 290). L'arçon antérieur est formé de quatre pièces, savoir : les deux pointes de devant 1, les deux liéges 2. L'arçon postérieur est à son tour fait de cinq pièces : les deux pointes de derrière 3, les deux pontets 4, les deux pointes du troussequin 5. Les deux bandes (fig. 112 et 131) assemblent ces deux arçons. Les bandes sont toujours proportionnées aux dimensions et à la forme des selles, qui, au lieu d'onze pièces, en ont quelquefois neuf ou sept. Les deux pointes de devant reçoivent des noms différens à mesure que leur forme change; ainsi, l'on donne au sommet des deux pièces assemblées, le nom de *galme*;

à la voûte qu'elles forment au-dessous du galme, celui de l'*arcade* ou *garrot*. Le galme et l'arcade composent le collet : l'espace qui est avant la diminution d'épaisseur, qui va jusqu'aux deux bouts, se nomment *mamelles*, les 4, (fig. 277 *cavalerie*). Nous sommes à l'arçon de devant, par conséquent nous retrouvons les deux liéges 2, et les bandes 6 6, qui vont de l'arçon postérieur à l'arçon antérieur : elles sont plus larges derrière que devant. A l'arçon postérieur, le pontet 4 (fig. 1), qui tient le milieu, et le milieu du *troussequin* ne font qu'une pièce ; les autres sont les *deux pointes de derrière* 3, et les deux bouts du troussequin 5, qui se joignent à son centre et s'appuient sur les pointes. Les détails promis sur la sellerie militaire, à la fin de cette partie, récapituleront toutes les indications données sur les arçons, et y ajouteront encore d'intéressantes additions.

Art. II. — *Le travail de l'arçonnier*. Assez ordinairement on divise les chevaux de selle en trois classes : 1. les chevaux très-fin, de formes délicates ; 2. les chevaux un peu moins élégans ; 3. les chevaux de manège. D'après cette classification, le sellier dispose les arçons ; mais, lorsqu'on les lui commande, il doit en prendre la mesure sur l'animal. Pour cela, il pose son compas (1) ouvert du sens où les branches se rapprochent par le haut, au-dessus du garrot, jusqu'à ce que ces pointes parviennent au défaut du mouvement de l'épaule. Il rapporte cette ouverture du compas sur une régle de vingt-deux pouces, divisée de pouce en pouce. Pour un cheval ordinaire, l'ouverture marque généralement quinze pouces. Cela fait, l'ouvrier retourne en sens contraire le compas sur son clou ou pivot, et répète sur les reins du cheval la précédente opération, jusqu'à ce que les pointes arrivent au défaut des côtes : rapportant ensuite le compas sur la régle, comme je viens de le dire, il trouve assez communément deux pouces de plus que devant, et par conséquent dix-sept pouces d'ouverture. Ces deux mesures suffisent pour travailler les arçons.

(1) Fig. 105 et 106.

La mesure ainsi prise, l'arçonnier commence par débiter son bois, c'est-à-dire par scier de longueur toutes les pièces des arçons; ensuite il les dégrossit et les ébauche l'une après l'autre sur son établi avec sa hachette, puis il leur donne la forme convenable avec les açeaux de divers genres, la plane, la rape à bois, etc. Les pièces achevées, il colle les uns à plat-joint, les autres à mi-bois. A l'égard de celles-ci, l'ouvrier trace les échancrures avec la pointe de son compas de fer, ou tout autre instrument aigu; puis, en suivant ces marques avec quelques traits de scie, il pénètre jusqu'à la moitié de l'épaisseur; il évide ensuite ses échancrures avec l'açeau ou la plane bien uniment, pour que les parties échancrées qui doivent se remplir mutuellement se joignent bien juste. Il assemble chaque arçon et en colle les pièces, en collant à plat-joint celles de l'arçon de devant. Quelques selliers, pour rendre cet arçon antérieur plus solide, y ajoutent une petite clef, en travers, en dehors, entre le galme et l'arcade, et préparent avec la meilleure colle forte les pièces de l'arçon postérieur à mi-bois. Pour empêcher que les assemblages à mi-bois ne se dérangent en séchant, le sellier, armé de son marteau, introduit au milieu de chaque joint un clou, sous lequel il a préalablement placé un tout petit morceau de cuir. Ces clous ne restent que jusqu'à la parfaite dessication des arçons: lorsqu'ils sont enlevés, l'ouvrier met les arçons sous les fausses bandes (fig. 112 *c c c*), et commence par clouer sur les pointes de devant les deux pointes fendues, puis delà sur les pointes de derrière par le bout fendu. Observez que le clou passé dans la fente aura un petit morceau de cuir sous la tête, comme les clous précédens. C'est alors qu'en faisant couler les fentes plus ou moins sous leurs clous, vous parvenez à rendre égal la distance des deux arçons, et vous obtenez la mesure de l'étendue du siége en longueur, mesure que vous prenez avec une ficelle, en la portant du haut du galme au haut du milieu du pontet soit quinze, seize et tant de pouces; alors, vous

serrez le clou sur la fente, et vous clouez la troisième fausse bande d'un bout sous l'arcade, et de l'autre sous le milieu du pontet, le tout étant bien assuré. Après vous être bien assuré de l'égalité des distances, en portant la ficelle de mesure, des pointes de devant aux pointes de derrière, en ligne droite et en diagonale, vous taillez et ajustez les deux véritables bandes que vous placez en les collant à mi-bois, tant à l'arçon antérieur qu'à l'arçon postérieur, à trois pouces du centre du devant, et à quatre du derrière. Vous frappez ensuite un clou à chaque joint, vous laissez sécher et finissez par ôter les fausses bandes. Votre travail est achevé alors et les arçons prêts à être rembourrés et couverts pour devenir des selles.

Art. III. — *Modèles* de différens arçons, avec l'indication de leurs proportions (1).

Fig. 132. Face de l'arçon de la selle rase.			
Longueur d'une pointe à l'autre *a a*.	1 pied	3 p.	6 l.
Idem de *b a*		2	6
Hauteur de *a c*.	5		
Hauteur de 2 3.			6
Fig. 133. Derrière de cet arçon.			
Ouverture supér., largeur *d*. . .		11	6
Ouverture inférieure *e e*	1	2	9
Fig. 134. Devant de cet arçon.			
Ouverture supér., hauteur *d*. .		8	6
Ouverture infér., largeur *e e*. .	1	2	3
Fig. 135. Dessous, *idem*.			
Largeur supérieure *f*.		5	9
Largeur inférieure *g*.		3	6
Hauteur de la pointe *h* à la pointe *i*.	1		6

(1) Ces mesures sont de la plus grande exactitude; elles ont été vérifiées par la pratique de plusieurs bons selliers.

	pied	p.	l.
Fig. 136. Dessus, *idem*.			
Largeur supérieure *f*.		11	6
Largeur inférieure *g*.		6	8
Fig. 137. Arçon de la selle renversée.			
Longueur *j k*.	1	1	9
Fig. 138. Dessus.			
Largeur, par le haut *l*.		4	6
Fig. 139. Dessous *l*.			
Largeur supérieure *l*.		11	
Largeur inférieure *m*.		6	6
Fig. 140. Le devant.			
Largeur de l'ouverture *n n*. . .	1	6	
Hauteur intérieure *o*.	1	5	6
Hauteur latérale, *p*, ponctuées. .		7	
Fig. 141. Le derrière.			
Largeur du haut *q*.		8	9
Idem du bas *r r*.		11	
Hauteur latérale.		4	5
Fig. 142. Arçon de la selle de dame.			
Fig. 143. Le derrière.			
Largeur supérieure de l'ouverture *s*.		5	
Largeur intermédiaire *t*.		11	9
Largeur inférieure *u u*.	1	3	
Fig. 144. Le devant.			
Largeur du haut *v*.		8	
Hauteur du bras prise au milieu de l'ouverture *w*.		10	
Fig. 145. Le dessous.			
Largeur supérieure de l'ouverture *y*		4	5
Largeur inférieure *z*.		3	9
Fig. 146. Le dessus.			
Largeur vers le bas *z*.		7	
Hauteur latérale *z'*		11	6

Fig. 147. Arçon de la selle à palettes.	pied	p.	l.
Fig. 148. Arçon de la selle à la hongroise.			
Largeur supérieure *a a*.	1	9	
Largeur inférieure *b b*.	1	4	6
Fig. 149. Le même, vu par-devant.			
Largeur du bas *c*.		11	6

Nous avons, par le choix de ces différens arçons, l'échantillon de toutes les espèces de selle. L'arçon de la selle rase nous sert d'exemple pour les autres selles de l'équipage à la française; l'arçon renversé nous sert d'exemple pour l'équipage à l'anglaise; l'arçon de la selle de dame pour l'équipement du cheval de dame. Enfin l'arçon à palettes, et l'arçon à la hongroise nous servent d'exemples pour l'équipage de hussard et autres équipages militaires.

CHAPITRE IV.

Construction des selles.

Nous allons suivre pour la description des selles, la même marche que pour celles des arçons, c'est-à-dire indiquer d'abord les règles générales de fabrication communes à toutes sortes de selles, dans l'impuissance où nous sommes de répéter les indications de ces travaux en décrivant chacune d'elles. Quand nous aurons bien expliqué, 1. comment on prépare les arçons en les nervant, les encuirant, en leur mettant les sangle snécessaires; 2. comment on les rembourre plus ou moins mollement; 3. comment on confectionne une étoffe raide pour leurs quartiers; 4. comment ces quartiers se disposent; 5. comment se double la selle; 6. quels sont ses accessoires, comme liéges, en manière de cornes,

clés et crochets des sellettes, dossier volant, etc.; 6. de quelle façon on varie les ornemens des selles, en traçant, gaufrant et piquant, lorsqu'en un mot nous aurons décrit avec tout le soin et toute la clarté possible tout ce qui est relatif à la fabrication de cette partie importante de l'art du sellier, nous nous contenterons d'indiquer dans le suivant chapitre, les différences qui existent entre chaque selle, sans entrer de nouveau dans les détails de leur entière fabrication, puisqu'il sera facile au lecteur de faire l'application des principes contenus dans ce quatrième chapitre : ces principes y seront chacun l'objet d'un article spécial, que viendront aider des exemples choisis. Après cela les dessins des selles les plus modernes et les plus en usage, avec l'indication scrupuleuse des dimensions des moins habituelles, seront, je pense, bien plus utiles aux lecteurs que de fastidieux développemens.

Art. Ier. *Préparation des arçons.* La plus juste définition d'une selle peut se faire en disant qu'elle n'est qu'un arçon rembourré, tapissé, et pourvu des objets nécessaires pour que le cavalier puisse être assis commodément à cheval ; aussi, tout de suite après la construction de la charpente de l'arçon, il faut s'occuper de sa première préparation à subir pour devenir selle.

Cette première préparation consiste à *nerver.* Pour la pratiquer, on divise des gros nerfs de bœuf en une sorte de filasse, à l'aide de fortes cordes en fer. Soit que le sellier se charge de cette opération, soit qu'il se fournisse de fils de nerfs de bœuf tout préparé, il les écarte et les étend à mesure sur les arçons, de tous côtés et toujours dans le sens longitudinal des pièces. En même temps, il les enduit bien d'une dissolution chaude de colle forte, au moyen d'un *pinceau* (brosse de peintre) avec lequel il les frappe à plusieurs reprises. Il passe ensuite la lissette partout sur cette couche de nerfs de bœuf pour la bien unir et l'aplatir. Il laisse enfin refroidir et sécher. Beaucoup de selliers se dispensent de cette pré-

paration, qui n'est pas absolument nécessaire, mais les suivantes ne s'omettent jamais

C'est d'abord l'*encuirage*, tel que nous l'avons indiqué en traitant de la garniture des voitures : on opère exactement de même, coupant la toile en morceaux sur la mesure de chaque pièce d'arçon, pour que le bois en soit entièrement recouvert ; l'encollant, l'appliquant, et enfin la lissant aussi exactement que possible avec la lissette ou le lissoir.

Les arçons convenablement encuirés et séchés, on songe à les ferrer. Cette ferrure consiste en bandes plates et autres ferremens, savoir : sur l'arçon de devant jusque vers les bouts, une bande d'un bon pouce de large, qui suit toutes les inflexions de l'arçon. Sous celui de derrière, une pareille bande, ensuite une autre bande qui traverse en-dedans du collet du devant de la selle, et se termine sur les liéges : elle se nomme *bande de collet*. On ajoutait autrefois à ces ferrures les portes-étriers, formés de petites tringles de fer, qui maintenant le sont de courroies : ils se clouent sur l'arçon, ainsi que plusieurs boucles et anneaux enchappés. La ferrure varie suivant les selles.

Sangles et faux-sièges. L'arçon d'une selle ne diffère en rien de la même manœuvre appliqué au fût des panneaux, comme nous l'avons expliqué en traitant du bourrelier.

Sangler, c'est clouer d'un arçon à l'autre, tantôt en dessous tantôt en dessus, entre les deux bandes, deux sangles fines, qui se croisent l'une sur l'autre dans le sens de leur longueur. *Faux-siéger*, c'est appliquer un morceau de toile, de manière que tendu et cloué sur les bandes et sur les arçons, il couvre entièrement les sangles, les bandes, et l'intervalle qui se trouve entre l'arçon de derrière et l'arçon de devant.

ART. II.—*Matelassure d'arçon*. Trois parties se rembourrent diversement aux selles. C'est, 1. le siége. 2. le troussequin, et le dossier. 3. le pommeau, et les lié-

ges lorsque partant du galme ils s'élèvent en biais jusqu'à la hauteur du dossier et forment une pointe à leur extrémité supérieure comme la selle de dame à l'anglaise (fig. 170 *a a*), la selle encastrée (fig. 168 *b b*).

La matelassure de siége est à la *royale* ou à *l'anglaise*. Dans le premier cas, on commence par couper le vrai siége, *d d* (fig. 150), soit en chamois, drap, velours, etc., d'un seul morceau sur un patron plié en deux, tel que le représente la figure. On le double de toile, puis l'on marque sur l'étoffe les traces espacées en travers, et légèrement courbées, qui sont dessinées sur la partie *d g*. Si au lieu de ces traces, nommées les *barres du siége*, on doit faire quelques dessins comme à la selle dessinée (fig. 164), ou bien à la selle à la fermière (fig. 166 *g d*), avant de rembourrer on les dispose comme nous le dirons plus bas, et on suit toutes les lignes et tous les contours par une couture en soie à points devants : cette rangée de points prend à la fois le dessus et la doublure que l'on a coupée un peu plus large afin de faciliter la matelassure. Vous coudrez ensuite au siége le chaperon *e* par devant, et l'intérieur du troussequin *f* par derrière (il est bien entendu que ces pièces sont faites avec l'étoffe du siége), s'il s'agit d'une selle royale, ou bien vous l'entourez du dossier, s'il est question d'une selle à la fermière. Vous feutrez ces pièces comme je vais l'expliquer ci-après, et lorsqu'enfin votre vrai siége est ainsi préparé, vous le placez bien au milieu entre les deux arçons par dessus le faux-siége. Vous en cousez le derrière, par une couture piquée, traversant le long de la base du troussequin, ou de la partie postérieure du dossier, et vous le tendez ensuite en long au moyen d'un petit morceau de cuir de Russie, qu'il a fallu coudre préalablement le long de l'intérieur du chaperon, et que vous clouerez ensuite au collet. Vous coudrez ensuite le devant du siége comme vous avez cousu le derrière, de manière que, fixée par ses deux extrémités, le siége soit ouvert par ses deux bords afin d'y enfoncer et disposer facilement la matelassure.

Cette matelasure varie suivant la destination des selles, et le goût particulier de l'acheteur; ainsi lorsque le siége doit être dur, le sellier emploie de la bourre très-pressée, ou bien du crin. D'autrefois, il se sert de laine en bourre. Pour les selles de dame, il emploie de la plume comme pour les coussins de voitures. La rembourrure étant choisie, l'ouvrier commence par garnir le dessous du siége par les côtés dans toute son étendue bien également; après en avoir disposé une première couche sur laquelle il applique à plusieurs reprises la paume de la main pour l'égaliser et la tasser régulièrement, il pose une seconde couche, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le siége soit convenablement tendu. Alors, il en forme les côtés en les tendant par une couture piquée en avant sur les quartiers *h h* (fig. 150), qui ont dû être placés préalablement.

Dans le second cas de matelassure, ou à l'anglaise, on procède différemment; après avoir sanglé l'arçon par dessus, au lieu de le sangler par dessous, on arrange bien uniment la bourre sur le faux-siége, puis on recouvre cette matelassure d'une toile semblable au faux-siége, et on a fait dépasser d'un pouce et demi tout le tour de la selle ; on la découpe par entailles de pouce en pouce, plus ou moins; après cela, on l'arrête sous le devant par deux clous, d'où on la renverse sur la bourre, et l'on pointe toutes les taillades par-dessous les arçons, en les tendant fortement à mesure avec une pince de fer. Ces taillades pointées, nommées *tirans*, enferment la matelassure entre le faux-siége et cette seconde toile. Alors on cloue un rang de broquettes près à près sur chaque bande, commençant par le milieu du devant de la bande et descendant ensuite vers le bas, ce qui forme un petit circuit imitant assez le contour du vrai siége. Pour arrêter cette toile tout autour, on continue à clouer des broquettes sous le devant et le derrière. Pour dernière manœuvre on debâtit tous les tirans, on rogne la toile le long des broquettes, et on la rejette avec ses entailles comme inutile. Comme la précédente, cette

matelassure devient plus ou moins moëlleuse suivant les intentions de l'acheteur.

Les cornes *a a* de la selle de dame à l'anglaise, (fig. 170) et tous les liéges ayant cette forme, sont entourés de bourre, de crin ou de laine, et recouvertes d'étoffe dont les morceaux forment une petite bourse ou sac allongé cousu en dedans, et se collant exactement sur la corne. Ce sac, tant petit qu'il est, se compose souvent de deux étoffes différentes. Celle des quartiers, de la selle en un mot, et celle de la doublure, des ornemens.

Feutrure. Les troussequins, surtout lorsqu'ils sont élevés et saillans comme dans les selles de manége, (fig. 174), de piquet (fig. 175), et à la Lyonnaise (figure 177), doivent être feutrés très-ferme. Pour y réussir, vous commencez par couper un morceau de forte toile aussi long que le troussequin et ses battes *c* (figure 150), qui n'en sont que le prolongement; vous la taillez assez large pour qu'elle puisse passer par-dessus: elle se coud en dedans le long de la base du troussequin par une couture piquée, et se rejette ensuite par dessus. Vous la coupez alors au haut du bout non garni de chaque batte, et l'y cousez en lui donnant du jeu pour les pouvoir rembourrer ensuite par le côté intérieur que vous ne coudrez point. Vous introduisez assez de bourre pour les bien solidement matelasser, puis vous pointez dans la toile quelques clous le long de la moitié de la hauteur du troussequin en dehors. Vous rembourrez cette moitié en dedans, et continuant toujours de pointer des clous et de rembourrer, jusqu'à ce vous ayez rempli l'intervalle d'une batte à l'autre; vous pousserez bien la matelassure dans les traces longitudinales que vous avez dû faire à la doublure du troussequin, c'est-à-dire au morceau qui s'élève immédiatement de l'extrémité postérieure du siége après laquelle vous l'avez précédemment cousu. Cette maletassure qui se nomme feutrure du *troussequin* est plus ou moins épaisse suivant les selles, ainsi elle l'est très-peu (fig. 150), et

beaucoup dans les selles de manége et de piquet (figures 174 et 175.)

Un peu au-dessus du rang de clous pointés, vous ferez, de pouce en pouce, une rangée de piqûres; c'est-à-dire, que perçant avec l'alène de dehors en dedans, vous traversez à la fois le bois du troussequin et la feutrure pour y passer l'aiguille enfilée; puis la repassant dans le même trou, vous engagerez, dans le fil, avant de le serrer, une pincée de bourre ou de crin. Cette piqûre achevée, vous ôtez la rangée de clous, et vous coupez le surplus de la toile au-dessous du fil de piqûre. Vous recouvrez la toile des deux battes d'un morceau de cuir de Russie, que par corruption et pour abréger les ouvriers nomment le *roussi*, vous coudrez ce morceau en bas en haut et par côté. Le siége placé, et rembourré ensuite, vous relevez le dedans du troussequin par-dessus sa feutrure, et vous collerez la pièce de roussi le long du dehors du troussequin avec des broquettes et par le bas.

ART. III. — *Quartiers de selles.* Ces pièces qui accompagnent l'arçon et qui remplissent latéralement l'intervalle des selles sont les *quartiers*. Leur forme subit beaucoup de variations. Tantôt ils sont coupés carrément comme dans la selle rase de piquet (fig. 175), tantôt fortement échancrés par derrière comme dans la selle à la normande, tantôt échancrés à peine comme pour la selle de courrier (équipage de voyage), tantôt courts et renflés, comme on le voit aux selles de chasse (fig. 154 et 155), tantôt allongés et plats comme dans la plupart des selles anglaises. Ces dernières veulent presque toutes de doubles quartiers, que l'on désigne quelquefois par le nom de *faux-quartiers*, et plus ordinairement par le titre de seconds ou de petits quartiers.

Etoffe des quartiers. L'étoffe qui compose les quartiers s'obtient par une fabrication simple et particulière, communément confiée à des femmes : elle demande

quelques dispositions spéciales dont nous allons faire mention. On a plusieurs plate-formes, ou dessus de table de bois d'environ trois pieds en carré, portant sur un gros billot sur lequel on peut les tourner à volonté. Une table qui tournerait sur un pied en manière de pivot serait encore plus commode. Quoiqu'il en soit, étendez sur la table une peau entière de mouton tannée, l'envers en dessus; bâtissez-là tout autour avec des pointes de maréchal, de sorte qu'elle soit bien étendue. Comme toute pièce de quartiers doit avoir vingt-huit pouces en carré, cousez dans les vides, des morceaux de peau semblable afin de lui donner exactement cette dimension.

La peau ainsi disposée, vous l'empâtez avec une colle appelée spécialement de la *pâte*. On la fait avec de la *folle farine* (celle qui se trouve répandue dans les moulins à blé) et de l'eau ordinaire. On fait bouillir cette eau, et dans la proportion d'une pinte pour deux litres de farine, on la jette toute bouillante sur celle-ci, en remuant toujours. Cette pâte devient d'une bonne épaisseur et très-collante. On la bat tandis qu'elle est chaude afin d'empêcher qu'elle ne se tourne en eau; pendant l'hiver on la tient à l'abri de la gelée; pendant l'été, on y ajoute un peu de vinaigre si l'on veut la conserver, et on la place bien couverte dans un endroit frais. A l'aide d'un pinceau, on étend uniformément cette pâte sur la peau, allant et revenant en sens contraire, et pour la bien étendre, on passe sur la peau encollée, le morceau de bois nommé *lissoir* (fig. 118). Cette opération terminée, on prend un morceau de toile, de grandeur égale à la peau, et on l'applique, en évitant de faire aucune ride. La vieille toile à sacs est préférée pour cet usage, parce qu'elle prête moins que tout autre. Pour achever de prévenir ou d'effacer les plissemens, comme pour bien incorporer les deux surfaces, on passe encore le lissoir, puis on laisse sécher le tout à l'ombre sur la table. Après une entière et parfaite dessication, on décloue *l'étoffe à quartiers* au moyen

d'une pince, et l'on se trouve avoir une sorte de fort carton, aussi épais, mais beaucoup plus ferme et plus solide. Une peau de mouton ainsi préparée fait ordinairement les deux quartiers d'une selle ; et des recoupes, le sellier compose soit les faux-quartiers de sellette, soit des battes, ou autres objets analogues, exigés par la forme et les accessoires de certaines selles.

Coupe des quartiers. Aussitôt que vous avez fini de sangler et de faux-siéger, c'est-à-dire de préparer l'arçon, vous vous occupez à couper les quartiers d'après le modèle de la selle que vous voulez confectionner. Pour les selles rases, royales, à la normande, et généralement pour toutes celles de l'équipage français, vous coupez une pièce d'étoffe à quartiers en deux carrés longs ; vous entamez l'un des longs côtés à trois pouces de l'une de ses extrémités, entamure qui forme le milieu du galme *a* (fig. 151), de là vous conduirez la coupe en rasant les liéges en dehors ; vous remonterez de même en dedans jusqu'à un pouce et demi au-delà du dedans des bandes *b*, que vous suivrez tout du long à cette distance jusqu'aux bouts du troussequin, autour desquels vous tournerez également pour terminer la coupe au centre du haut du pontet en dehors *c*, et à un pouce et demi de l'autre bout *d d*. Le côté opposé qui est en bas *e e*, doit passer à quatre pouces au-dessous des pointes des devants d'arçon.

Chaque quartier ainsi taillé, vous couperez sur lui son dessus qui sera soit en velours uni ou brodé, soit en veau lach, soit du cuir de Russie, en drap, en vache fauve d'Angleterre, etc. Vous le couperez le long de trois côtés de dehors *f f*, d'un demi-pouce plus large, et dans l'espace du liége au troussequin plus bas d'un pouce et demi *g g* que l'étoffe du quartier *b*, que vous laisserez à nu.

ART. IV. — ***Disposition des quartiers. — Quartiers à l'anglaise.*** Ils sont plus compliqués que les précédens, mais avec l'aide de bons patrons, tels que ceux que nous indiquons, le sellier n'éprouve aucun embarras. Les selles

anglaises ont presque toujours de grands et de petits quartiers *a b*, comme le montre la (fig. 152). Ces quartiers se coupent sur les patrons *a b* (fig. 153). Les numéros placés auprès des lignes qui se croisent sur ces patrons, indiquent de place en place la dimension de chaque partie des quartiers. Le « placé devant les chiffres signifie *pouces*.

En comparant ces patrons aux quartiers de la figure 152, on voit combien ils offrent d'exactitude et de facilité dans le travail.

La partie *c* qui se trouve ornée d'un dessin se désigne par le nom *d'avances piquées*. Cet ornement ne change rien à la coupe des quartiers, puisqu'il en couvre le devant, mais il commande un retranchement au-dessus, à moins qu'ils ne soient d'étoffe assez souple pour être piqué, ce qui arrive bien rarement.

Le plus ordinairement, on fait les selles à l'anglaise en belle vache fauve, et les avances piquées en chamois. Voici comment : on commence par tailler sur le quartier son dessus, et l'on retranche par devant en ligne droite la partie réservée à l'avance piquée. On applique ensuite depuis cette ligne le dessin dont on fait choix, dessin taillé de manière à remplacer exactement ce qui manque du dessus pour achever de couvrir le quartier. On s'assure que la condition est bien remplie, que le centre du dessin correspond bien au centre du quartier, puis on prend un morceau de chamois, on y marque le dessin, comme nous le dirons plus bas, on suit les contours avec un *piqué* à points devants en soie de couleur chamois. On le retourne ensuite à l'envers ; on étend dessus une couche de coton en laine, on enfonce ce coton en dessous dans le feulliage afin de le rendre bien saillant, on place également en dessous une toile légère qui double tout le dessin, pour bien maintenir le coton et par conséquent conserver exactement les formes du dessin. Il va sans dire que la bande de chamois a été coupée plus large qu'il ne faut pour achever de couvrir le quartier depuis la ligne *d d* (fig. 152),

parce qu'il a fallu réserver un peu d'étendue aux contours du dessin. Celui-ci terminé on le coud à points-arrières le long de la la ligne *d d*, et on place comme tout autre dessus de quartier ce dessus de quartier ainsi décoré.

Quand les dessins sont extrêmement simples comme celui des quartiers de la selle royale (fig. 150), qui représente seulement des lignes verticales, sur *l'entre-jambe* (le milieu du quartier) presque tous les selliers commencent par coller les dessus sur les quartiers avant de s'occuper de ce dessin : leur but est d'empêcher ces deux parties de se disjoindre, en les cousant ensemble. mais l'on sent combien ce serait un lent et disgracieux travail, s'il s'agissait des moindres feuillages, des plus légers contours.

Pour réunir les quartiers à leurs dessus, vous étendez les premiers sur une table, et vous l'encollez avec la lissette, de pâte ou très-souvent de colle forte, ce qui offre bien plus de solidité. Vous préviendrez toute ride et laisserez sécher. Nous avons dit plus haut en parlant de la coupe des quartiers à la royale, qu'il faut laisser au-dessus un excédant de demi-pouce; cet excédant doit être pointé sur la table, et quand tout est bien sec, vous le rabattrez en dessous, soit par une couture piquée, soit à l'anglaise. La première façon convient pour les cuirs, et la seconde pour les étoffes. Si donc votre selle est couverte en veau lach, en roussi, en vache fauve, vous ferez une couture piquée; si elle l'est en drap, en velours, vous décollerez un peu la double toile du quartier autour des bords, vous y ferez entrer dans l'intervalle les bords du dessus, et vous maintiendrez ces replis par une bonne couture. On la borde aussi avec un galon, mais c'est une pratique vieillie. Nous allons parler maintenant des dessins de l'entre-jambe (fig. 159). Tracez à cet endroit avec la règle et la cornette (fig. 98), du haut vers le bas, des lignes parallèles deux à deux, chaque double ligne répétée quatre fois à distance égale, et réunie par le bas

en décrivant un demi-cercle, des unes aux autres. Les petites portions de cercle aussi doublées, sont tracées au compas. Vous ferez ensuite tout le long de ces lignes le *point de cordonnet* composé d'un fil et d'une soie de couleur pareille à l'étoffe du dessus, ce qui est de meilleur goût qu'une couleur tranchée. Pour exécuter ce point, vous traversez avec l'alène le dessus et son quartier, puis vous passez de dessous en dessus l'aiguille enfilée. Avant de la repasser en dessous, vous engagez un bout de soie dans le point avec lequel vous la serrez ensuite, et ainsi de point en point, en tendant toujours la soie.

Art. V. — *Doublure des quartiers.* On double les quartiers en les collant à la doublure cousue en dessus. On se sert souvent de coutil à cet effet. Les selles à l'anglaise n'ont jamais ou presque jamais de bordure quelconque autour des quartiers, mais il n'en est pas de même pour les selles d'équipage à la française; un ou deux lisérés s'y font remarquer tout autour.

Les grands quartiers des selles anglaises sont quelquefois bombés comme dans la selle de chasse (fig. 154). Pour obtenir cet effet, on passe le quartier au cylindre lorsqu'il n'est pas encore entièrement sec. Mais quoiqu'il soit ainsi renflé en dessus, il ne doit pas être creux en dessous. A cet effet, lorsqu'il s'agit de doubler les quartiers, on les retourne en dessous; on met dans la légère cavité qu'ils présentent alors une couche de crin ou de laine en bourre, qu'on maintient à l'aide d'un morceau de toile fine collé sur ses bords, puis on applique la doublure comme à l'ordinaire. Ces quartiers se nomment *quartiers de chasse.* Au rang des doublures de quartiers nous pouvons compter les couvertures comme on le voit (fig. 154 *o o* et fig. 152 *m m*), qui se placent sous la selle lorsqu'elle est entièrement finie. On voit que la forme en varie, qu'elle est tantôt allongée en pointes ou arrondie sur les côtés. Comme on peut aussi le remarquer en *n* à la dernière figure, cette couverte présente à ce point une sorte de collet au-devant

de la liberté du garrot. Pour faire ce collet, on place, avec de la pâte, à ce point, entre la couverture et sa doublure, un morceau de cuir ayant la forme convenable. On le fixe aussi latéralement de chaque côté par une couture sur laquelle on met un petit galon.

La couverture est tantôt en drap, tantôt en velours, tantôt elle prend le nom de *tapis à pointes* comme pour la selle à palettes à quartiers de chasse ou bombés (fig. 155) de l'équipage à la housard. Tantôt elle est désignée sous le nom de *chabraque*. Les boucles latérales de cuir *h* (fig. 156, et *g*, fig. 157), qui reçoivent la sous-ventrière, forment avec une plus grande dimension toute la différence qui existe entre les tapis de cheval et les chabraques.

DIMENSIONS DU TAPIS DE CHEVAL ET CHABRAQUES.

Voici les dimensions de ces trois objets : 1° *du tapis à pointes*.

Hauteur du devant (un seul côté ou la moitié du tapis) *a*.	1 pied,	6 p.	
Hauteur du derrière *b*.	1	10	
Largeur de la partie postérieure en bas *c*.	2	6	6 l.
id. en haut *d*.	0	2	0
2° *De la chabraque à pointes tout unie, avec le siége garni en peau tigrée* (*fig.* 156).			
Hauteur de l'échancrure supérieure du devant *e*.	0	5	6
Hauteur de l'échancrure inférieure du même côté *f*.	0	4	3
Hauteur du centre au milieu du dos *g*.	9	3	0
Hauteur postérieure depuis le gland *i* jusqu'à l'extrémité opposée de la ligne.	1	3	9

Id. depuis la ligne *j* jusqu'à l'extrémité supérieure et postérieure de la chabraque. . . .	1 p.	10 p.	6 l.
L'échancrure de la diagonale postérieure donne à la ligne *j* . .	0	5	6
Et tout en haut à la ligne *k*. . .	0	7	0
Largeur inférieure.	2	4	6
Largeur supérieure de *l a m*. . .	0	3	9
Id. de *m a' n*.	1	0	0

3° *De la chabraque garnie pour selles à l'anglaise.*

Hauteur du devant *o o*, échancrée	2	0	0
Par le haut de.	0	3	0
Ainsi que vers le dos			
Rondeur de la pointe, en longueur *p*.	0	5	6
En largeur *q*.	0	5	0

Cette chabraque est en drap, ses plis de bordure sont formés d'une sorte de galon. Les mêmes objets composent aussi très-souvent la précédente. Elles se doublent en toile, en coutil, etc.

Les couvertures de selles simples, communes ou de fantaisie, peuvent être en coutil ou autre étoffe rayée. Beaucoup d'amateurs de bon goût choisissent une couverture à grands carreaux écossais.

Quand les selles anglaises soignées n'ont point de couverture, elles sont pourvues d'une doublure que l'on appelle *faux-quartiers*. On les voit (fig. 158) (1)

(1) La proportion des selles représentées figures 158, 159 et 165 est d'un huitième. Néanmoins, on ne peut prendre de mesures exactes, pour les grands et petits quartiers, que sur les selles vues de profil. Aussi, nous décidons-nous à ajouter la figure 165 *bis*, représentant la selle anglaise unie à pommeau droit. Sur la fig. 165, on peut mesurer exactement la grandeur et la forme du siége.

t par-devant, et (fig. 159) par-derrière *s*. Ces faux-quartiers ont, comme le montrent ces dessins, une forme analogue à celle des quartiers véritables; mais ils sont moins larges et moins longs, et d'étoffe toute entière; en peau douce ou bien en molleton de laine, piqués à carreaux, ayant entre leurs deux doubles une couche épaisse de laine en bourre; ces faux-quartiers sont moelleux, et doivent l'être, puisqu'ils ont pour objet de garantir les chevaux délicats du rude contact dës quartiers. Leur dessous ou envers peut se faire en toile colorée lorsqu'il est entièrement caché par ceux-ci.

Ces faux-quartiers se placent aussi lorsque la selle est terminée ou prête à l'être; ils ne sont point séparés par-derrière, mais seulement un peu sur le devant. On les fixe en les collant à la colle-forte au milieu tout le long sous le siége, et en les clouant en dessous derrière et devant, de manière à les faire tenir après la doublure de ces deux parties. Lorsqu'ils sont fixés solidement, sans que les pointes paraissent en rien, on rabat avec grâce comme le col d'un gilet (fig. 158) *t* le haut du devant, qui de cette façon protège encore mieux le garrot et les épaules du cheval.

Enfin, pour compléter la doublure de la selle, nous allons parler des panneaux (fig. 159) *u u*. Ce sont, comme on se le rappelle, de petits coussins allongés que l'on place dessous l'arçon pour empêcher que le cheval n'en soit blessé. Pour être bien faits et convenables, ils doivent être d'étoffe assortie à la selle, moelleux, mais assez plats et pourvus d'un rebord saillant que l'on voit en *u'*. Après que le sellier a mis toutes les courroies nécessaires à la selle, il commence par faire entrer les pointes de l'arçon dans de petites poches cousues sur le dessus du panneau, ce qui s'appelle *chausser les panneaux*. Mais le plus communément les formes modernes des selles s'opposent à cette méthode; alors le sellier cloue en dedans le haut des panneaux vers l'arcade de devant; il les rabat, les fait tenir encore par quelques clous sous le siége, après la doublure, et ter-

mine par les attacher derrière au troussequin au moyen de la boucle *v*.

Equipage à la Française.

ART. VI. — *Dispositions diverses des selles-accessoires.* L'excellent ouvrage nommé le *Régulateur du Sellier*, range en cinq classes les différentes sortes de selle. C'est 1. l'équipage à la Française. 2. L'équipage à l'Anglaise. 3. L'équipement pour dame. 4. L'équipage à la hussard. 5. L'équipage de manége, qui comprend aussi l'équipage de voyage et l'équipage de courrier. Dans la première classe, les selles, siéges plats, ayant peu ou point de troussequin; le devant fermé en avant du galme (fig. 150), avec les quartiers; le galme et les battes élevés, garnis à leur base, en dehors d'un rang de clous dorés tandis qu'un ornement semblable se voit aussi en dehors du bas du troussequin et des battes postérieures. Les quartiers sont en forme de carré, plus ou moins échancrés sur le derrière, et présentent des traces en points de cordonnets, à partir de l'extrémité de chaque batte antérieure. Une petite poignée en fer recouverte de cuir se voit en arrière du troussequin à l'extrémité supérieure de la selle : son usage est d'aider à soulever la selle aisément. Les panneaux *k* diffèrent très-peu de ceux que l'on place sous les sellettes des chevaux de limon; toutefois ils sont moins lourds et plus délicatement rembourrés. Les selles de cette classe sont 1. la selle royale (fig. 150), la selle rase et la selle à la normande.

Les accessoires de ces trois sortes de selles dont les autres ne sont que les dérivées, sont 1. la housse en velours ou en drap, galonnée en soie ou en or, doublée en toile cirée pour lui donner de la fermeté, et recouverte en coutil par-dessous (fig. 160). Cette housse ouverte par devant, et fermant à l'extrémité antérieure et supérieure au moyen d'une courroie passant dans une boucle enchappée, a de hauteur par-devant, *a a*, un pied

neuf pouces neuf lignes; de l'extrémité inférieure de cette partie à la pièce du milieu *a b*, cinq pouces de largeur. Dix pouces pour cette pièce *c*. De ce point jusqu'à l'extrémité inférieure du derrière *d*, deux pieds dix pouces; de l'extrémité opposée *e* jusqu'à l'échancrure *f*, huit pouces six lignes; enfin de hauteur postérieure *d e*, un pied neuf pouces six lignes. Une ligne diagonale, taillée doucement par-derrière, forme cependant à l'extrémité supérieure, une échancrure de trois pouces.

2. Les fontes, tuyaux renflés en cuir pour tenir les pistolets du cavalier (fig. 161) *g g*; ils ont un pied de longueur; l'espèce du collet qui les réunit *h* s'appelle le *chapelet*. Sa hauteur est de quatre pouces. A son extrémité supérieure il porte une courroie bouclée longue de trois pouces, dans laquelle passe une autre lanière pour assujétir les fontes au panneau de la selle, comme on le voit (fig. 155). Les fontes sont alors revêtues d'une calotte en peau d'ours *e*.

Pour augmenter la solidité des fontes, on y enfonce la douille (fig. 162), petit cylindre de cuir ayant de hauteur cinq pouces et quatre de circonférence. La douille porte une sorte de manche; elle sert surtout à attacher le *jupon* et le *chaperon* que la figure 163 montre réunis. Ils sont en cuir, garnis d'un large galon. La hauteur du premier est de onze pouces, et sa largeur de dix, tandis que le second a seulement cinq pouces de haut et huit pouces six lignes de large. La largeur inférieure du jupon est de dix pouces.

Art. VII. *Equipage à l'Anglaise*. Les selles de cette classe ont l'arçon très-saillant devant et derrière, et par conséquent le troussequin est relevé; elles ont des quartiers allongés, et presque toujours des seconds quartiers moins grands qui suivent le long du siége, (fig. 152). Les quartiers comme nous l'avons dit plus haut, sont tantôt unis, tantôt ornés d'avances piquées sur le devant *e*; tantôt bombés (fig. 154), mais alors les grands quartiers seuls reçoivent cet ornement. Cependant ces dessins piqués

sur peau de chamois embellissent quelquefois aussi les petits quartiers, et le dessus du siége, comme on peut le voir (fig. 164) *e d*. Dans cette circonstance, ce n'est point ledevant des grands quartiers, mais leur centre qui reçoit les dessins. Il importe qu'ils soient disposés de telle sorte que celui des petits quartiers semble être la continuation du dessin des grands. Il va sans dire que la broderie du siége doit être assortie à celle des quartiers. La courroie de l'étrier doit tomber entre l'intervalle des deux guirlandes du dessin, tel que le représente la figure. La selle encastrée est une de celles qui font le plus d'honneur au sellier.

Le troussequin relevé et saillant est un des principaux caractères des selles anglaises, cependant il souffre des exceptions puisque les selles à *nez coupé* (fig. 165) sont de très-bon genre. Cette selle équipée montre comment se fait et s'attache la croupière; elle indique aussi la manière de croiser les courroies d'étriers après l'anneau ou la *petite croupière* dont les bouts laissés ainsi sur les grands quartiers ont une grâce simple et de bon goût. La sous-ventrière dont la couleur verte tranche agréablement avec la teinte fauve de la selle, est due à un galon de laine, de coton ou de filoselle, qui revêt la courroie de cette partie. Les deux boucles terminales sont arrêtées par une patte de cuir fauve cousue à points arrières sur le galon.

Nous avons dit que l'on met sous les selles anglaises ou plutôt sous leurs panneaux, des tapis et des couvertures (fig. 154 et 152). Cet ornement s'omet aux selles de courrier, mais en revanche elles ont des fontes qui diffèrent un peu de la figure 161, parce qu'elles sont destinées à recevoir le surfaix. Comme elles ressemblent à celles de l'équipage à la hussard, nous prenons le parti d'y renvoyer (fig. 155) pour ne pas trop multiplier les dessins.

La bride, le poitrail, la croupière reçoivent quelquefois dans l'équipement des chevaux anglais, des filets façon à la hussard. Nous nous souviendrons que les selles

de cet équipement sont 1. la selle à avances piquées ; 2. la selle de chasse ; 3. la selle encastrée ; 4. la selle de courier; 5. plusieurs selles de dames dont nous allons nous occuper.

Art. VIII. — *Equipement pour le Cheval de Dame*. Chacun sait qu'il est incommode et mal séant pour les dames de se tenir à cheval jambe deçà, jambe delà, aussi depuis que l'art de la sellerie a fait des progrès, on leur destine des selles tout-à-fait convenables, gracieuses, ou toutes les dispositions sont prises pour leur éviter de la fatigue et de l'embarras.

La plus simple de ces selles et celle qui se rapproche le plus des selles françaises, est la selle à la fermière (fig. 166). Les quartiers sont disposés à peu près comme ceux de la selle royale, mais un peu plus écartés. La réunion du troussequin *h*, du dossier *i*, des deux battes du devant *j j* forme une espèce de fauteuil moelleux, car tout est rembourré à la plume. Le troussequin tient à l'arçon, le dossier et les battes sont fabriqués avec l'étoffe des quartiers, et leur intérieur est en peau de chamois piquée à la soie de même couleur. Les battes placées le long du collet reçoivent un rang de clous dorés ou d'acier placés près à près. Sur l'une et sur l'autre, sont deux boucles enchappées pour suspendre différens objets après la selle.

Une longue corne faite par l'arçonnier, termine le collet par-devant; elle se garnit en dehors de l'étoffe pareille à celle qui couvre les quartiers et l'extérieur du dossier ; en dedans elle est couverte de peau de chamois : on la rembourre comme à l'ordinaire. Avec une petite poignée ronde également rembourrée qui se trouve quelquefois au milieu du troussequin, elle sert de points d'appui à la cavalière.

L'étrier *k* ayant assez de ressemblance avec le dessus d'une brosse à frotter les parquets, est formé d'une planchette couverte en cuir, et garnie quelquefois tout autour d'une rangée de clous polis. Les courroies de l'étrier

passent dans le cuir qui couvre la planchette, et se bouclent dans des anneaux enchapés par-dessous le quartier du devant, auquel sont fixées solidement leurs extrémités inférieures. On les allonge ou bien on les raccourcit à volonté selon que l'exige la commodité de la cavalière.

Le dossier de cette selle peut être mobile et bouclé d'un côté comme de l'autre, afin que la dame qui s'en sert puisse avoir toujours le dos tourné du côté du vent.

La selle demi-anglaise pour dame (fig. 167) a de grands quartiers tenant à la fois des selles anglaises et françaises; un étrier *e* analogue à celui de la selle précédente, mais moins commode, parce que le point d'attache des courroies de l'étrier peut gêner les jambes de la dame; mais on peut remédier à cela, soit en plaçant les courroies en dessous, soit en les recouvrant d'un double petit coussinet comme on le voit en *b b* (fig. 170) à la selle de dame à l'anglaise vue de côté *hors le montoir* ou *montoire*, comme disent les selliers. Cette selle (fig. 167) dont le troussequin est étranglé, et dont la mamelle représente deux cornes, est destinée à être montée tant sur la partie large et rembourrée du siége *g g'* que par la corne *h*, et c'est pourquoi, l'intervalle qui se trouve entre les deux cornes est un peu élargi, moelleusement rembourré et revêtu d'une peau de chamois piquée comme le siége. Elle a été ainsi confectionnée pour la commodité des dames qui veulent être à cheval en face des oreilles de l'animal, sans toutefois avoir jambe deçà jambe delà, et cette disposition est recherchée des chasseresses. Le sellier arrange cette selle de telle sorte que la dame étant assise sur le siége passe la jambe droite dans l'intervalle *h*, de manière qu'elle ait cette jambe sur le devant du quartier, l'autre seule vers l'étrier, et qu'enfin le derrière soit sur la partie élargie du siége *g*. Par cette disposition particulière, la cavalière n'est que peu ou point gênée par les attaches de l'étrier. On donne quelquefois le nom de *col d'oie* à la corne recourbée par le haut.

La figure 168 représente une selle de dame à l'anglaise avec un dossier mobile qui, comme celui qui fait l'objet d'une addition spéciale à la selle à la fermière, sert pour tourner toujours le dos au vent. L'arçonnier commence par faire à l'arçon de cette selle deux liéges qui, partant du galme ainsi que les précédentes, s'élèvent en biais à la hauteur du dossier, et forment les cornes ou pointes auxquelles on attache en dehors le dossier à l'aide de deux boucles et de leurs courroies. A l'extrémité du troussequin s'élève une broche de fer *d*, qui reçoit le bout du dossier un peu avant le contour terminal qu'il décrit tout à fait à son extrémité *e*. Ce dossier est formé pour plus de solidité d'une barre de bois, garnie sur ses deux bords d'une tringle de fer, et rembourrée d'une peau de chamois piquée : la tringle supérieure se termine par un crochet. A raison de la disposition particulière des liéges en col d'oie, la broderie des avances offre un variation remarquable, car elle ne se trouve point au-dessous de celle du petit quartier, mais au-dessous de la broderie de l'intervalle située entre les cornes.

Deux autres dispositions particulières se font observer à cette selle. 1. La couverture *f* qui tombe seulement du côté droit; 2. l'étrier à pantoufle. Cette pantoufle (fig. 169) est une semelle de bois, sur le bout de laquelle on cloue avec de petites pointes une espèce de dessus de soulier en cuir. La rainure *a a* qu'elle présente est destiné à recevoir la grille de l'étrier, que l'on y fixe solidement. La courte étrivière s'attache du côté *montoir*, tandis que la plus longue traverse le ventre du cheval.

J'ai omis de dire jusqu'à présent, que le côté droit d'une selle se nomme le côté *montoir* et le côté gauche *ormontoir*.

La selle de dame à l'Anglaise (fig. 170) est vue de ce dernier côté; le pommeau en est droit; les cornes sont rapprochées et comme croisées, sans intervalle entre elles; l'étrier à pantoufles est attaché sous le petit quartier entre les avances piquées d'une part et la sous-ven-

trière, large courroie d'un pied sept pouces de longueur. Un contre-sanglon bouclé N après la sangle de trois pieds trois pouces de long sert à maintenir la selle droite. Pour répondre à la sous-ventrière du montoir, il y a en *o* une large courroie de onze pouces de long, à laquelle s'attache une courroie plus étroite *p*, longue d'un pied huit pouces qui va se boucler dans la sangle du côté montoir. La description de ces sangles et courroies doit servir pour les autres selles. On en remarque une autre courroie *q* attachée dessous le troussequin à gauche : son but est de soutenir la sangle N après laquelle elle se boucle en *r*.

Art. IX. — *Equipage à la Hussard.* Nous n'avons pas grand chose à dire sur cette partie, à raison du chapitre additionnel de la sellerie militaire, la figure 171 dont nous avons déjà parlé, et de la figure 172, représentant les chabraques à la façon hussard. A l'article des ornemens, nous reviendrons sur les accessoires en filets et tresses, propres à cet équipage.

Art. X. — *Equipement de Manége, de Voyage et de Courrier.* La selle de manége (fig. 174), est une selle royale dont les liéges sont plus développés, et dont surtout les battes postérieures offrent une disposition particulière.

Pour travailler ces battes, l'ouvrier commence par tailler un *fond*; c'est ainsi qu'il appelle une portion de planche de bois de hêtre, d'un pouce d'épaisseur, d'une hauteur de sept pouces et d'une largeur de trois. Ce fond plat sur sa face extérieure sera coupé carrément par le bas. Le sellier l'arrondira en demi-cercle sur toute sa face extérieure, et le taillera sur les côtes du bas en haut, en le diminuant de largeur jusqu'au sommet, qu'il terminera en portion de cercle. Ce fond ainsi taillé sera le haut bout de la batte. Vous le couvrirez entièrement d'un fort coutil auquel vous en coudrez bientôt un pareil qui fera la longueur de la batte. La partie inférieure de ce dernier coutil se coudra au premier quartier, et en-

suite, en les rapprochant l'un de l'autre, un peu en allant vers la moitié du troussequin en dedans de chaque côté. Alors vous ferez entrer dans cette espèce de poche le plus de paille que vous pourrez; vous l'introduirez en frappant à mesure à coups de marteau redoublés pour que la batte soit si remplie de paille qu'elle devienne dure comme du bois. Cela fait, vous piquerez de gros fil tout au travers, que vous serrerez à force, en marquant des raies longitudinales assez rapprochées, comme les montre la figure : après quoi vous clouerez la batte en-dedans du troussequin, dont la base extérieure est garnie d'un rang de clous à têtes polies. Comme ces battes ainsi rembourrées ont à leur extrémité une épaisseur qui fait saillie sur le troussequin en dedans de chaque côté, de telle sorte qu'entre elles il se trouve un intervalle moins épais au milieu du troussequin, vous le remplirez bien également avec des morceaux d'étoffe à quartiers, que vous y clouerez pour parvenir à la même épaisseur, puis vous feutrerez comme pour la selle royale. Avant de coudre le fond au quartier, vous aurez soin de l'y placer de manière que sa base suive la direction d'une règle appliquée, en descendant un peu de la batte antérieure à la batte postérieure, ce qui décrit une ligne légèrement inclinée. Du reste procédez comme pour la selle royale. La selle de manége se couvre de veau la chair en dehors, ou de veau lach.

La selle de piquet (fig. 175), a les quartiers à la française, très-échancrés en *a* vers le bas du siège, parce qu'il est considérablement enfoncé dans les quartiers. Leur hauteur antérieure est d'un pied six pouces, ainsi que leur hauteur postérieure. Leur largeur par le bas égale à un pied cinq pouces, et celle du siege d'un pied deux pouces, mesure exacte. Les battes se fabriquent comme les précédentes. Le devant du galme porte une corne posée horizontalement en manière de cornet : elle est en bois, couverte de cuir.

Avec la selle à piquet, le sellier doit préparer le chapelet (fig. 176), pour y attacher des étrivières en cas

de besoin. Son ouverture *a* est d'une hauteur de huit pouces, et l'ouverture *b* d'un pied. A la naissance de ces ouvertures par le haut, le cuir qui forme le chapelet a cinq pouces de largeur, et trois tout à l'extrémité supérieure.

La selle lyonnaise (fig. 177), est celle qui convient spécialement pour le voyage. Le pommeau en est fortement bombé, puisqu'il dépasse la mamelle; le siége enfoncé en arrière dans les quartiers fort échancrés *b* est garni d'un troussequin *c* de très-grande dimension, dont ordinairement la partie supérieure est revêtue d'une plaque de cuivre en dehors. A droite et à gauche de ce troussequin élevé, pendent deux courroies *d d* qui sont représentées tordues.

Le point de cordonnet, au lieu d'être longitudinal, comme d'habitude, décrit un demi-cercle un peu tronqué *e e*. Immédiatement au-dessous du pommeau, un blanchet protége la courroie *f f* de l'étrier.

Pour équiper cette selle, on y ajoute 1. la sangle de ventre, longue de trois pieds six pouces, et large de trois, plus une ligne; elle est terminée à chaque bout par une boucle enchapée, large de seize lignes, maintenue par une patte de cuir. 2. La sangle double de longueur égale à la précédente, est terminée à ses quatre bouts par une boucle enchapée aussi d'égale dimension. L'ouverture de son premier fourchet est longue d'un pied trois pouces; sa longueur totale, tant pour sa plus grande largeur que pour le reste, de trois pieds six pouces, et cette largeur, produite par la réunion centrale des deux sangles, est de trois pouces six lignes, le tout mesuré bien exactement.

L'équipage du courrier (fig. 178) est assez compliqué, mais les détails donnés précédemment sur les autres selles nous permettent de faire seulement l'énumération très-briève des parties de celle-ci : pommeau saillant, siége enfoncé, troussequin large, et aplati après avoir été à demi relevé; quartiers s'étendant au-delà de l'arçon même, pour supporter par derrière les

sacoches, courroies d'étriers placées sur les quartiers près du pommeau, etc.

La selle allemande (fig. 179), par sa construction particulière et même bizarre exige bien plus de développemens. Ses quartiers *a* ont une longueur d'un pied sept pouces. Son siége forme sur le côté une espèce de rebord vertical *b* long d'onze pouces. L'intervalle compris entre ces deux côtés est d'un pied trois pouces, et l'étendue de la partie *c*, qui depuis le galme représente assez bien le col d'un oiseau étendu, est égale à un pied neuf pouces. Le troussequin *d d* coupé carrément, forme un rebord arrière vertical, sous lequel, comme sous les côtés, s'étendent d'épais et larges panneaux. Comme à beaucoup de selles françaises, la partie inférieure des quartiers est garnie de trois pointes de cuir posées en dedans à distance égale, sur un cordon ou liséré de cuir.

ART. II. — *Ornemens de selles.* La sellerie dont les formes sont infiniment plus pures, plus élégantes qu'autrefois, est cependant devenue beaucoup plus simple, car maintenant il n'est plus question de ces pompons, de ces franges de soie, d'or ou d'argent, de ces galons nommés *molet,* dont on entourait anciennement les siége, les battes et le troussequin d'une selle déjà bien assez lourde d'elle-même. Maintenant les dessins piqués dont nous avons fait mention, les traces en points de cordonnets avec quelques préparations accessoires dont nous allons parler, constituent tous les embellissemens que peuvent recevoir les selles.

Quand les selles ne sont pas d'un prix assez élevé pour que l'on y ajoute des piqués en peau de chamois, et qu'on les fait tout entières de cuir de Russie, de vache fauve d'Angleterre, on y grave des fleurs, des rameaux, des chaînettes, rosaces, etc., tant sur les quartiers grands et petits que sur le siége. C'est surtout à cette manœuvre que servent les différentes cornettes du sellier, ainsi que la rosette. On fait les dessins de deux fa-

çons. Si le dessin doit être suivi sur toute la pièce, on l'a tout tracé sur du papier plié en double. On commence par piquer tout le long des contours avec une alène, ou même une longue épingle, puis on déplie le papier; on l'étend sur la pièce où on ponce le dessin avec un nouet de poudre de chaux éteinte. Après cela, ôtant le papier, on trouve le dessin marqué en blanc; le papier qui a reçu la poudre de chaux est mis à part pour servir de nouveau lorsqu'on voudra poncer, et l'autre papier, le dessin en noir, est laissé sous les yeux de l'ouvrier pour qu'il compare ses contours à ceux qu'il va produire sur le cuir. A cet effet, il prend la cornette courbe (fig. 98), et l'appuie en pesant dessus assez fortement pour qu'elle enfonce les traits du dessin dans le cuir, par une petite rainure. Les cornettes servent aussi à border les bordures simples ou doubles des quartiers, comme on le voit (fig. 150 et 174). La cornette (fig. 99), sert pour cet objet, ainsi que la cornette (fig. 100). La seconde ne fait qu'un trait près du bord, et quelquefois ce trait suffit pour border le quartier : la première produit deux traits, que l'on redouble une ou deux fois. Comme cette cornette, toute en fer, est évidée par les deux bouts en trois pointes émoussées, la plus longue ne sert que de guide aux deux autres, attendu qu'on l'a fait couler le long du cuir, pour que les traces qui se font par les deux autres pointes se trouvent toujours à la même distance des bords; on prend le bout où les pointes sont le plus distantes entre elles. Quand on veut faire une rangée de rosettes entre ces traits, on commence par marquer leur distance par un point au crayon; en espaçant ces points, on marque plus ou moins suivant que l'on veut agir avec soin ou vitesse; ensuite on applique la rosette (fig. 104) sur les marques, et on frappe un coup de marteau sur la tête du clou.

La cornette (fig. 98) est celle qui sert le plus souvent pour enfoncer le contour des dessins. Il y a encore la cornette à deux pointes émoussées (fig. 101), appelée

aussi *fausse-cornette*, que l'on emploie pour faire des traits serrés dans le corps d'un ornement, l'intérieur d'une fleur, c'est-à-dire pour *ombrer*. A l'aide de cet instrument, le sellier tire côte à côté des lignes enfoncées, et quelquefois croise ces lignes avec d'autres, en manière de losanges. Quand il ne veut pas employer un dessin suivi, ni le poncer, l'ouvrier se sert de dessins de cuir ferme qu'il pose comme il convient, et dont il trace les contours avec un crayon. Cette méthode est beaucoup plus expéditive; elle est surtout en usage pour les étoiles, les rosaces isolées, etc.

On fait, quoique rarement, des selles rases en velours brodé, mais cette broderie faite à l'avance ne concerne pas le sellier.

Nous avons dit que parfois les selles d'équipages anglais étaient ornés de filets à la hussard; les figures suivantes vont en donner la preuve. Mais quoique d'un aspect très-compliqué, le poitrail (fig. 180), et la croupière (fig. 181) ne sont pas en réalité d'une exécution difficile, car les filets fabriqués par le passementier sont seulement passés autour des courroies, et fixés par chaque rosette à l'aide d'un point percé au centre. La bride est toujours assortie.

Les tresses de l'équipage à la hussard sont plus compliquées sans toutefois offrir plus de difficulté réelle; et il suffira au lecteur de jeter les yeux sur les dessins pour être suffisamment instruit à cet égard. La fig. 182 montre les tresses pour attacher au frontail; la fig. 183, celles qui sont destinées à chaque côté du frontail; la fig. 184, le collier en tresse à la hongroise; et enfin, la fig. 185 montre les tresses que l'on ajoute également au poitrail et à la croupière pour compléter en ce genre l'équipement du cheval.

Art. XII. — *Récapitulation des manœuvres pour construire les selles.* La nécessité où je me suis trouvé, pour éviter de fréquentes répétitions, d'énumérer tous les procédés différens en usage pour les différentes selles, pourrait peut-être amener quelque confusion, et

causer quelque embarras aux selliers de province, à ceux qui n'ont pas une grand habitude de leur état. Pour prévenir à son tour cet inconvénient, je crois devoir récapituler les manœuvres pour confectionner les selles françaises et les selles anglaises. Les autres se trouveront naturellement comprises dans l'une ou l'autre division.

Selle française. 1. Tailler l'arçon, l'encuirer, le ferrer, sangler et faux-siéger comme nous avons dit.

2. Tailler les quartiers et leurs dessus, les coller l'un à l'autre, y faire les traces et dessins convenables.

3. Nous avons à donner quelques explications touchant les battes ordinaires. Il y en a quatre, deux par devant, et deux par derrière. Ce sont des pièces destinées à garnir les bouts des liéges et du troussequin : on les fabrique avec les rognures de l'étoffe dans laquelle on a taillé les quartiers; on les coupe sur des patrons; celles de devant sont composées de deux morceaux, et celles de derrière, de quatre morceaux et des plus forts, surtout s'il s'agit d'une selle de piquet ou de manége. Vous les amincirez toutes par le dessus et l'extrémité supérieure. Pour construire les battes antérieure et postérieure, vous collez avec de la pâte les deux morceaux de chacune ensemble, puis vous les pointerez sur une planche par les deux bouts et les laisserez ainsi sécher, après les avoir revêtues de leurs dessus par le collage, comme les quartiers; mais bien entendu que ces dessus sont cousus en-dedans par le haut, avant d'être placés sur les battes.

Pour achever la batte de devant, vous collerez sur sa surface extérieure un morceau de cuir de Russie; puis marquant sur cette face le contour du liége, a deux pouces près du bout carré de la batte, vous y coudrez un petit galon qui la représentera. Vous coudrez aussi de l'autre côté, en dedans, un autre morceau de même cuir, que vous aurez taillé un peu plus large que le bout de la batte, parce qu'étant cousu et plissé dans les angles, il ne peut être rembourré que par le côté inté-

rieur qui n'est point cousu vis-à-vis le bout du liége. Cette façon se nomme *chausser les battes*.

Pour monter les battes sur les liéges, vous commencez par décoller de dessus la batte le roussi placé dans l'enceinte du petit galon ; vous y faites entrer le liége ; le corps de la batte se trouve en-dedans en derrière lui. Ayant ainsi collé les deux battes avec un peu de pâte ou de colle-forte, mise aux liéges avant de les enfoncer, vous les clouerez par l'étoffe qui les couvre, sur les devant d'arçon, de trois clous en dehors et d'autant en dedans. Pour faciliter cette application des battes, l'étoffe de dessus la dépasse toujours un peu.

Les battes en places, vous amincirez par le haut, en y taillant un petit biseau, ce qui n'est pas recouvert, et vous borderez tout le dessus d'un petit galon que vous passerez de l'une à l'autre batte, par-dessus le galme de l'arçon, puis vous placerez les *miroirs*. On nomme ainsi un petit morceau de l'étoffe du siége, taillé suivant le contour du petit galon qui représente le tour du dessus du liége. On le colle à plat sur le cuir de Russie qu'il encadre, et on en fait entrer les bords sous le galon, tandis qu'on cloue le bas sous les bandes d'arçon. Les battes de devant ainsi travaillées, sont les premières pièces de la selle montées à demeure sur les arçons. Quant aux battes de derrière, vous garnirez la plus large, qui doit dépasser le bout du troussequin ; vous amincirez aussi le haut et le côté en biseau en dedans ; vous collerez en dehors le cuir de Russie ; vous borderez le tour d'un galon, et à un demi-pouce au-dessous vous coudrez un second galon parallèle au premier. Ensuite vous clouerez au troussequin en dedans, à demeure, cinq ou six clous à la partie de la batte non couverte.

4° Vous assemblerez alors les quartiers par leurs bouts de devant avec une couture à surjet, et vous la couvrirez par une petite bande de roussi, nommée *petit galme*. Vous poserez le milieu sur le galme de l'arçon de devant, puis vous porterez les deux quartiers en

leur place, et vous les retiendrez par quatre clous que vous pointerez, deux vers les battes, et deux vers le troussequin. Vous verrez avec le compas si le bas des quartiers est à distance égale des pointes de l'arçon de derrière, ce qui doit être exactement. En même temps vous porterez sur les quartiers au bout du troussequin, les battes postérieures, et vous marquerez ce qui doit en dépasser celui-ci. Vous ôterez ensuite les quartiers, coudrez à points croisés ces battes sur l'endroit marqué. Cela terminé, vous coudrez ensemble les deux bouts de derrière des quartiers, au-dessus du pontet, derrière le troussequin, en recouvrant la couture d'un petit galme, puis vous ôterez les clous qui pointaient les quartiers.

5° Après ces arrangemens, vous vous occuperez de la coupe des dessins et de la matelassure du siége, comme nous l'avons dit plus haut, puis nous retournerons au troussequin pour en revêtir la partie postérieure jusqu'à la garniture des battes, d'un galon qui répondra au galon de celle-ci. Le chaperon sera ensuite garni de toile, et vous y ferez quelques barres comme au siége. On ne double point l'intérieur du troussequin, mais pour l'ornement, on le remplit de petites barres, de pouce en pouce, barres et dessins qui d'ailleurs doivent toujours être assortis aux barres des quartiers ou du siége. Cette manœuvre terminée, on retourne ces pièces à l'envers, on fend en travers la toile au milieu de chaque barre du siége, pour y faire entrer de la bourre de laine, et les rembourrer mollement; puis après cela on pratique de côté et d'autre de ces sortes, à la toile, de petites taillades en long avec les ciseaux, en les semant sur toute la doublure, afin que la toile prête quand on tendra le siége; plus tard la même opération se répète à l'envers du chaperon. On termine la première en cousant un petit cuir en avant, au-dessous du milieu du devant du siége.

6°. Le troussequin feutré, le siége placé au centre des arçons, vous rembourrerez bien également le des-

sous du siége par les côtés, puis vous les fermerez en le tendant par une couture piquée en avant sur les quartiers; vous la couvrirez ensuite de l'autre demi-largeur du galon que vous coudrez de même aux quartiers. Vous releverez après cela le dedans du troussequin par-dessus sa feutrure, et vous collerez la pièce de roussi qui s'y trouve jointe le long du dehors du troussequin : vous la clouerez de quelques broquettes par le bas. Pour faciliter cette opération, vous aurez précédemment enfilé par les bouts les deux derrières des quartiers qui cachent cette place, et vous les aurez rebroussés et attachés avec le fil par un nœud au bord de leurs côtés bas. Quand elle sera faite, les quartiers retourneront d'eux-mêmes en leur place, et recouvriront les broquettes. Vous coudrez ensuite les galons des côtés autour des battes, puis un galon sur tout le haut du troussequin : vous irez ensuite relever le chaperon et coudre le galon des côtés sur la chaussure des battes antérieures, et celui du haut sur la partie supérieure des battes et du galme, en le rembourrant à mesure. Cette manœuvre finie, vous recouvrez cette dernière couture en cousant par-dessus le galon de communication d'une batte à l'autre. Enfin vous assemblez et cousez les deux bouts de derrière des quartiers au-dessus du pontet, et vous en couvrez la couture par un petit galme de galon.

La pose des clous dorés par-devant, en-dehors, depuis le galme jusqu'au bout des battes de devant, de chaque côté et derrière, le long du troussequin, depuis le pontet jusqu'au bout des battes, celles des panneaux, en basane jaune, et en étoffe assortie à la couverture de la selle, doivent nous occuper maintenant.

7°. Nous avons déjà à-peu-près indiqué la forme des panneaux, tant relativement au bourrelier qu'en parlant de la manière dont on les place aux selles anglaises; mais pour ne faire aucune omission qui pourrait le moins du monde embarrasser le lecteur, nous allons malgré cela décrire les panneaux ordinaires

Vous commencerez par prendre un morceau de ba-

sane jaune, et vous l'appliquez à l'envers des arçons, pour tracer dessus leurs contours, savoir : depuis le milieu de l'arcade du garrot, tournant de la pointe du devant à celle du derrière, et finissant sous le milieu du pontet, d'où vous tracerez une ligne droite qui aboutisse à l'extrémité de l'arcade de votre côté. Vous couperez alors le long de ces traces, observant cependant de rentrer en douceur en dedans entre les deux pointes, et de laisser, quand vous serez arrivé à un pouce et demi de l'arcade, une petite avance de peau, que vous couperez carrément jusqu'au milieu de l'arcade, par où vous avez commencé. Le dessus du panneau se trouve toilé et sert de patron pour l'autre. Sur la mesure des pointes des arçons, vous coupez deux petits morceaux de roussi, arrondis comme elles par un bout, et coupés carrément par le bout opposé ; cousez-les au-dehors de la peau, à l'endroit des pointes d'arçon, à l'exception du bout carré qui doit rester ouvert, ce qui formera une petite poche. Cela terminé, vous doublerez de toile tout l'envers de votre dessus de panneau, puis, prenant une seconde toile, vous poserez votre panneau dessus et vous la couperez autour du dehors d'un pouce plus large, excepté entre les deux pointes, où vous la rapprocherez de la petite échancrure que vous avez faite; en ressortant, vous l'élargirez comme devant, jusqu'à l'angle pris vis-à-vis du pontet, où vous la couperez en droite ligne jusqu'au bout de la petite avance ci-dessus, sans vous embarrasser de suivre davantage la forme du panneau. Vous coudrez cette toile par ses bords à ceux du dessus à grands points, en la plissant dans le tour des pointes. Vous coudrez ensuite à mi-bord dessus et dessous cette couture une bordure de basane jusqu'à trois pouces au-delà du pontet, où vous avez arrasé la toile avec le dessus. La bordure finie, vous continuerez à coudre le long du dessus jusque vers le milieu de sa longueur, où vous laisserez une ouverture d'environ trois pouces, après laquelle vous reprendrez la couture jusqu'au commencement de la petite avance. Le surplus de la toile

qui reste en dehors, se coudra au bout de cette avance jusqu'où vous avez commencé à border. Vous ferez aussi entre les pointes vis-à-vis de la petite échancrure, une couture en carré, qui produira un espace où la bourre n'entrera pas. Toutes ces coutures faites, vous pointerez à l'envers, sur une table, par les deux bouts : vous rembourrerez ensuite d'un bon pouce d'épaisseur, et assez ferme par l'ouverture que vous coudrez ensuite. Le panneau alors sera terminé, vous en ferez un autre absolument pareil, et vous les poserez à la selle pour la terminer, après l'avoir équipée des courroies nécessaires.

8°. On ajoute presque toujours une couverture de basane jaune à la selle, qui couvre entièrement tout le dessus, pour la garantir de la poussière, lorsqu'on ne veut pas s'en servir. La selle même sert de patron pour tailler les pièces de cette couverture. On double seulement de toile de Cholet la partie qui correspond au siége. Du reste, avant d'assembler toutes les autres pièces, on passe à l'envers de chacune une couche très-légère de pâte, qui est sèche en un moment, pour préserver la selle d'une poussière légère qui, sans cette précaution, la salirait continuellement. On peut remplacer la pâte en frottant avec de la cire un peu échauffée.

Selle à l'anglaise. 1°. Nervez, encuirez les arçons, comme à l'ordinaire, mais sanglez-les différemment. Au lieu de les sangler en dessous, faite-le en dessus. Pour cela, attachez par-devant les deux sangles l'une sur l'autre, puis écartez-les par derrière d'environ un pouce; puis clouez par-dessus d'une bande d'arçon à l'autre deux ou trois traverses de même sangle, à quelques pouces l'une de l'autre, plus en avant qu'en arrière. Attachez ensuite le faux siége de toile par-dessous le devant, en revenant par-dessus les bandes, et finissant dessous le derrière.

2°. Après avoir matelassé le siége, comme nous l'avons dit au commencement de ce chapitre, on a ses quartiers tout prêts, on présente chacun à la place qu'il

doit occuper. On trace le long de son contour supérieur, sur la matelassure, une ligne noire, puis on ôte le quartier. Ainsi ces lignes noires servent seulement à mesurer avec un fil si les quartiers sont taillés bien égaux, et si l'un ne monte pas plus que l'autre.

3°. Pour faire le vrai siége à l'anglaise, prenez dans une peau de vache fauve, par exemple, un morceau de grandeur suffisante pour envelopper et dépasser de deux pouces tout le tour de la selle, comme vous avez fait à l'égard de la toile de la matelassure ci-dessus. Vous la mouillerez pour l'assoupir; vous l'étendrez sur le siége; vous lui ferez tout autour des découpures, comme au faux-siége; vous les tendrez avec la pince et les pointerez avec des clous, ainsi vous recommencerez la manœuvre décrite précédemment pour la matelassure. Vous rapporterez une seconde fois les quartiers en leurs places, et, pour celle-ci, vous en tracerez le haut sur la peau avec une pointe de fer. Vous terminerez par couper le long de ces traces, ce qui formera le siége et le séparera des tirans que vous débatirez après cela.

4°. Le morceau des tirans étant ainsi séparé du siége tout autour, et les contours de celui-ci bien tracés, vous l'y réunirez en les appliquant l'un contre l'autre, coupe contre coupe, l'envers du morceau des tirans et celui du siége chacun en dehors, et, les prenant dans la pince, vous les coudrez ensemble d'une couture à double branches à points moyens, et à quatre lignes au-dessous de leurs bords; puis vous coudrez de même par l'autre côté le haut des quartiers à l'envers, en faisant cette couture au-dessus de la première et à points serrés, prenant dedans les bords du siége et du morceau des tirans, alors, dépliant le tout à l'endroit, vous aurez le siège, les tirans et les quartiers joints ensemble, les tirans tenant au siége par-dessous.

Mais dans le plus grand nombre de cas, on ne peut coudre les grands et petits quartiers ensemble. Alors on commence par coudre les sinuosités supérieures du quartier *a* (fig. 153) après les sinuosités correspondantes de

l'étoffe des tirans, ou bien on les cloue sur les bandes de l'arçon : puis on coud en dessous, comme on vient de le dire, la partie *c d* du petit quartier *b*, à la partie x z de la figure 132. La seule inspection de cette figure suffit pour voir comment les contours de ce quartier suivent exactement les contours de la selle. L'étoffe des tirans est prise de nouveau dans cette dernière couture, de manière qu'elle tient toutes les pièces de chaque côté sans paraître lorsqu'elle est retournée à l'endroit. Il va sans dire qu'elle doit être faite avec baucoup de solidité et de soin.

Vous mettez le tout en place à demeure, en retendant les tirans et en les clouant avec des broquettes, et vous arrêtez chaque quartier aux arçons par deux cloux à l'anglaise, un devant, l'autre derrière, puis vous les riverez en dessous.

5° Pour doubler le garrot, vous couperez un morceau du même cuir de vache, vous l'arrondirez, et vous le clouerez sous l'arcade, en le faisant dépasser peu ou point par devant.

6° Ce même cuir vous sert enfin à former une attache, ou plutôt un anneau dont vous joindrez les deux bords au centre par une couture piquée, tout en laissant les deux bouts plats, c'est-à-dire sans les coudre. Vous rapprocherez ces deux bouts à un pouce de distance l'un de l'autre sous le milieu du pontet, ou vous les clouerez de telle sorte que la partie cousue sorte en dehors d'un bon pouce pour y attacher les croupières. Aussi est-ce là ce que l'on nomme la *petite croupière*. Nous avons dit que les panneaux plats différaient des panneaux à la française quant à la forme, mais ils sont semblables quant à la construction.

Art- XIII. — *Du prix des Selles*. Les selles se vendent naturellement plus ou moins cher, suivant les qualités de leurs fournitures, qualités qui présentent beaucoup de différences, comme le tarif suivant en offre la

preuve, nous empruntons ce tarif à l'une des meilleures fabriques de selleries parisiennes :

		fr.	c.
N°. 1.	Avec deux contre-sanglots sans faux-cartiers, simple ferrure.	22	
	—— façon plus soignée. . .	23	
	—— de façon soignée cartiers forts.	24	
N° 2.	Equipée.	32	
	Sangles en fil et laine. . . .	3	
	—— laine.	5	
	—— en laine fine . . . . ,	6	
	—— en laine anglaise superfine. . . . . , ...	7	
	Etrivières de 12 l.	2	50
	—— de 13 l.	3	
	—— de 14 l.	3	50
	—— piquées.	5	
	—— piquées et doublées en cuir de Pont-Audemer.	7	
	Croupière ordinaire.	1	25
	—— plus soignées.	1	60
	—— boucle enveloppée. . .	1	75
	—— boucle enveloppée de cuir de Pont-Audemer.	2	50
	Une paire étriers anug. ordin. pl. simple.	4	
N°. 3.	Avec 3 contre-sanglots, faux cartiers, bonne ferrure porte-étriers ronds.	25	
	—— soignée, cartiers forts, double ferrure.	27	
	—— cartiers plus forts *idem*.	30	
	—— très-soignée, cartiers première force. . , . .	de 33 à 36 fr.	
N°. 4 et 5.	Avec contre-sanglot, faux cartiers, simple ferrure. . . .	32 fr.	

—— bonne ferrure, porte-étriers ronds. 35
—— très-soignée, double ferrure, forts cartiers. 40

CHAPITRE V.

Des parties accessoires de l'équipement des chevaux de selle.

Ce chapitre est un mélange d'un assez grand nombre d'objets ayant au premier coup-d'œil peu de rapport entre eux, mais qui cependant doivent être compris dans une même série, puisqu'ils achèvent tout l'attirail nécessaire en voyage au cheval comme au cavalier. La description de la plupart de ces objets vient tout naturellement après les détails des selles, comme housses, couvertures-d'écuries etc., et si quelques-uns d'entre eux, comme suspensoirs, bandages à ressorts, ceinturons, sembleraient mieux placés en forme d'appendice à la fin de l'ouvrage, qu'on veuille bien songer que grâce à leur peu d'étendue, ils n'auraient produit qu'une note sans consistance et sans liaison.

Trois paragraphes diviseront donc ce chapitre. Le premier traitera des chose propres au bien-être du cheval ; le second comprendra l'équipement d'écurie, et le troisième les objets nécessaires en voyage, comme sacoches, malle anglaise, etc.

§ er. DES CHOSES PROPRES AU BIEN-ÊTRE DU CHEVAL.

Nous comprenons sous ce titre les coussinets, les bandages, le suspensoir, la bottine et les caparaçons. Ces divers articles, ainsi que presque tous ceux qui vont suivre dorénant, seront expliqués assez brièvement. Au point où nous sommes parvenus, nous ne devons plus

donner en quelque sorte que les dessins et les mesures des objets, car le lecteur doit maintenant être sur la voie des procédés nécessaires pour confectionner toutes les choses que lui montrent les figures, et dont le texte lui fournit les proportions.

Art. Ier. — *Les coussinets.* Il y en a de deux sortes, le simple coussinet et le coussinet à flancs. Tous deux sont fort utiles, surtout lorsqu'on charge la croupe du cheval d'un poids un peu fort : ils empêchent que la boucle de la croupière ne le blesse, et soutiennent en même temps les choses pesantes attachées sur la croupe par derrière au défaut de la selle. Le premier coussinet suffit quand on y place seulement un manteau, un paquet peu allongé, mais le second coussinet devient nécessaire s'il s'agit d'un porte-manteau, d'un sac, d'une valise et autres objets qui débordent et tombent de chaque côté sur les flancs. On sent qu'alors il faut préserver le cheval de la fatigue et des coups répétés que ces charges lui occasioneraient.

Les coussinets se faisaient autrefois en forme de triangle arrondi par les angles, la base ayant sept pouces de long, et cinq pouces se comptant du milieu de cette base à l'angle opposé, maintenant on leur donne une forme plus commode et toute différente. On les coupe en carré long, de basane, ou préférablement de veau, au milieu duquel on tire deux lignes (fig. 186), qui laissent entre elles un intervalle représentant assez bien le dos d'un livre : on y fait un liséré tout autour avec une cornette, puis on coupe sur ce dessus du coussinet, large d'un pied deux pouces, et haut de neuf, une doublure en toile d'un pouce ou deux plus large tout autour. On joint la doublure au-dessus d'abord par le milieu des deux au moyen d'un bâtis longitudinal; puis on la bâtit tout au tour, soit en lui faisant un pli rentré, soit en s'abstenant de rentrer ainsi son bord, et en rabatant dessus celui du cuir, marqué d'une raie par la cornette. Cela fait, on fend la doublure au milieu le long du bâtis

central que l'on enlève, et l'on rembourre à droite et à gauche avec du crin, les petits anneaux que forme la doublure. On termine par fixer, par une couture sur les deux lignes centrales *a a*, l'ouverture de ces panneaux, et l'on termine par appliquer de l'une à l'autre deux courroies transversales; puis deux autres courroies longitudinales fixées à plat, une de chaque côté de l'extérieur du coussinet. Ces attaches ont pour but de fixer le coussinet à la croupière et à la selle, à l'aide des courroies pendantes à celles-ci pour cet effet.

La figure 187 indique la manière de préparer le coussinet à flancs. Le centre *b*, diminutif de l'objet précédent a sept pouces six lignes de hauteur, et onze pouces de largeur : les courroies *c c*, fixées à sa partie supérieure sont longues de six lignes, et doivent s'attacher à la partie arrière de la selle au moyen de boucles de cuir qui s'y trouvent dans ce but. Les deux parties latérales *d d*, coupées de manière à former un demi-cintre par le haut avec la partie centrale, ont chacune un pied deux lignes de haut, et de largeur un pied un pouce. Lorsqu'elles sont en étoffes rayées, on les coupe en diagonale par la moitié afin de disposer agréablement les raies ; mais quand elles sont en veau, ce qui arrive plus communément, on les prépare d'une seule pièce et on les raie avec une cornette de façon à simuler la disposition que la diagonale donne aux raies ainsi rapprochées. A la naissance de la partie cintrée, on place deux courroies *e e*, longues de 10 lignes, pour fixer le coussinet sur les flancs. J'ai oublié de dire que deux courroies transversales fixées à plat sur le milieu de la partie *b*, en manière de boucle, contribuent encore à la solidité du coussinet.

Art. II. — *Bandage, suspensoir et bottine.* La figure 188 montre le bandage à ressorts, que dans certains cas l'on met aux chevaux. Sa longueur totale est de trois pieds trois pouces, il est en cuir, convenablement rembourré, et porte au point *f* le ressort en acier

(fig. 189). Un peu en arrière de ce ressort, on place une courroie longue de deux pieds. Quand le bandage est simple, au lieu du ressort, on se contente d'y mettre la plaque en fer (fig. 190).

Le suspensoir (fig. 191) est tout en cuir; Il est composé de deux courroies; l'une *g* qui forme couronne et se boucle par les deux bouts : sa longueur est de trois pieds; l'autre *h*, d'abord d'une très-grande largeur, puis se divisant en deux branches d'un pied quatre pouces de long.

La bottine (fig. 192) sert aux chevaux qui se coupent. C'est deux morceaux de cuir de six lignes de haut, taillés en pointe saillante dans leur milieu, cousus en dedans, et bombés à cette partie à l'aide d'une forme de bois, tandis qu'ils sont encore humides et assouplis. Trois petites courroies et trois boucles correspondantes servent à fixer la bottine sur le genou de l'animal.

Art. III. — *Caparaçons*. On les nommait spécialement autrefois housses; il y avait la housse de pied, la housse de main et le croupelin. Ces noms désignaient comme celui de caparaçon, des couvertures soit pour garantir le cheval du contact de la selle, soit pour préserver les habits du cavalier de la transpiration de sa monture, soit enfin pour couvrir entièrement les harnais quand le cheval n'est pas monté. Le caparaçon de selle se met un peu au-dessous de sa partie postérieure. La figure 193 montre de quelle manière il est échancré en arrière, et comment la sangle se traverse en milieu par-dessous, où elle est fixée de place en place par quelques points. Sa largeur supérieure est de trois pieds neufs pouces, et sa largeur inférieure de deux pieds huit pouces, tandis que sa hauteur par-devant est de deux pieds. Il est en drap, doublé de coutil, entre lesquels on place ordinairement une toile cirée pour lui donner de la consistance, et préserver le cheval de la pluie. Avant de placer la doublure, on coud tout autour du caparaçon, fait d'une seule pièce, un galon qui semble faire corps avec le

drap. On l'étale ensuite à l'envers sur une table, on y colle très-légèrement la toile cirée avec dissolution de colle forte, et l'on colle de même cette dernière à la doublure de coutil. Mais l'étoffe risque d'être imbibée et gâtée ; on remplace la colle par des bâtis intérieurs en fil.

La figure 194 dessine le caparaçon propre à recouvrir tous les harnais. On le fait en drap ciré à l'envers, ou bien en toile gommée. A raison de sa forme il est divisé en plusieurs hauteurs et largeurs. 1. De *c* en *a* il a un pied et demi ; de *a* en *d* quatre pieds six pouces ; de *d* à *e* il présente une échancrure diagonale ou retranchement de six lignes. Sa hauteur prise de la pente arrondie du derrière *f* est égale à deux pieds quatre pouces, et du centre *g*, a un pied neuf pouces. Les ouvertures *a* et *b* sur le dos sont là pour faire pénétrer les clefs et crochets des sellettes, ou les cornes de diverses selles. Les deux courroies *h h* ont pour but de fixer le caparaçon aux côtés de la selle. Ce caparaçon est garni d'une bande de drap dentelé à l'emporte-pièce, ordinairement d'une couleur tranchant avec le fond.

Le caparaçon ou couverture de drap pour placer dessous les harnais (fig. 195) ne s'ouvre que d'un côté, et se boucle là par trois courroies placées dans trois ardillons ; il se compose principalement de deux lés. Le dos présente en *a* un abaissement pour prendre le contour du dos du cheval, et le devant *b c* une échancrure qui doit entourer le garrot et le poitrail. L'étoffe enlevée en échancrant ainsi, doit faire le morceau que l'on ajoute au reste par une couverture revêtue de la bande de laine ou galon uni qui sert de bordure au caparaçon. Comme aux objets de cette espace, le drap se place lisière du haut en bas ou longitudinalement, et le coutil de doublure transversalement. Un gros cordon de laine, et quelquefois de cuir retenu par deux courroies, sert à maintenir le caparaçon sur la partie postérieure du cheval.

§ II. ÉQUIPEMENT D'ÉCURIE.

Les personnes soigneuses de leurs chevaux se gardent bien de traiter négligemment l'équipement d'écurie, car elles savent combien les soins d'hygiène et de propreté contribuent à la santé et à l'élégance de ces animaux.

Art. Ier. — *Couvertures*. Les chevaux à l'écurie doivent avoir des couvertures selon la saison pour les garantir de la poussière et les tenir proprement; il leur faut donc tantôt la couverture d'hiver (fig. 198, 199, 200 et 201), et tantôt aussi la couverture d'été (fig. 203). La première qui les enveloppe depuis le nez jusques vers la queue, est nécessairement beaucoup plus compliquée que la seconde.

La couverture d'hiver se fait en étoffe de laine rayée à carreaux écossais, ou souvent jaunes et bruns, garnie assez communément d'une bande de drap écarlate. Le sellier, pour la confectionner, commence d'abord par couper deux lés (fig. 198), de quatre pieds de largeur chacun, et d'une hauteur égale à trois pieds. A raison de la diagonale antérieure du haut *a*, la largeur supérieure se trouve diminuée d'un pouce. A cette partie l'abaissement nécessité par le contour du dos *b*, fait le long de la ligne ponctuée un retranchement de trois pouces qui s'élève graduellement jusqu'à la croupe *e* d'une part, et jusqu'au point *d* de l'autre, c'est-à-dire en arrière et en avant. Depuis le point *c* ou le lé conserve presque sa hauteur primitive, pour correspondre à la partie la plus saillante de la croupe, on fait une belle rondeur *f*, qui rabaisse la hauteur postérieure, de manière qu'elle reste égale à deux pieds neuf pouces. Quant à la largeur, elle ne demeure égale à quatre pieds que depuis le point *g* jusqu'à la hauteur *h*, parce que d'une part, depuis cette courroie jusqu'au point *a*, une diagonale assez prononcée retranche l'étoffe; et que d'autre part, depuis *g* jusqu'au bas, une diagonale bien moins marquée enlève un pouce à la largeur première. Trois courroies sont placées au-

devant de cette couverture. La courroie *i* pour fixer le poitrail (fig. 199) à *j j*, et la courroie *h* pour maintenir le faux poitrail (fig. 200) aux pointes *l l*. Ces deux derniers courroies ne se trouvent point au lé de gauche.

Les deux lés ainsi préparés, on ne leur met point de doublure et on les coud ensemble le long du dos par une couture simple mais solide, que l'on couvre avec une bande de drap pareil à celui de la bordure; cette bande d'un pouce environ de large sert à la fois pour l'agrément et pour la solidité. Dans cette dernière vue, on coud au-dessous de la couture une petit sangle de même largeur. On termine par placer autour des deux lés réunis du galon de drap qui sert de bordure.

J'ai dit plus haut que le lé gauche n'a qu'une courroie, parce que le faux-poitrail (fig. 200), tient après lui par une couture, tandis que de l'autre bout il se boucle en *l l* au lé droit. Ce faux-poitrail a deux pieds cinq pouces et six lignes de largeur par le bas; par le haut, deux pieds sept pouces. Sa hauteur latérale est de huit pouces. A raison de l'échancrure du milieu, sa hauteur centrale se borne à cinq. Lorsqu'il est cousu après le lé gauche, la première partie de la couverture est terminée.

La seconde partie est le poitrail (fig. 199). C'est une pièce d'étoffe coupée carrément par le bas, et fortement échancrée par le haut pour bien prendre la forme du poitrail du cheval. Sa largeur inférieure est de deux pieds neuf pouces; sa hauteur latérale de deux pieds quatre pouces ; sa hauteur centrale d'un pied deux pouces. A la naissance des pattes, la largeur est de huit pouces, de cinq *a' b b* où se place la bande de cuir qui protège l'ardillon, et enfin, de quinze lignes à leur extrémité supérieure. Ces pattes marquées à leur base par un galon auquel répond le galon *x* de la figure 198, peuvent et doivent être faites avec les échancrures du dos. Cette seconde partie de la couverture se place sur l'animal lorsqu'elle est déjà fixée sur lui à l'aide du faux-poitrail.

La troisième partie nommée la *camaille* (fig. 201) est la plus compliquée, puisqu'elle a pour objet d'emboiter le cou, la tète et même les oreilles du cheval. Le sellier qui veut la faire, prend d'abord une bande d'étoffe pareille à la couverture, longue de trois pieds quatre pouces, et large d'un pied quatre pouces. Il l'arrondit par le haut au point *o* en arrière, y fait en avant une entaille *p*, de manière que là il n'y ait plus qu'un pied un pouce et six lignes de large; puis en *q* il y perce au sommet un trou arrondi pour l'œil, et tout auprès en *r*, un trou un peu moins grand pour l'oreille. Le trou de l'œil est de quatre pouces six lignes de circonférence. Ces dispositions terminées, l'ouvrier ajoute en bas de l'entaille *p*, au devant un morceau coupé en droite ligne d'un côté, et arrondi de l'autre, qui, dans sa partie la plus large, donne au lé de la camaille une largeur de deux pieds deux pouces. Le morceau additionnel revêtira le bas du cou du cheval. L'étoffe enlevée par l'échancrure du poitrail sert à faire ce morceau additionnel pour les deux lés de la camaille. On le replie sur lui même en longueur, on le partage en deux le long du pli, et il y a très-peu à rogner pour lui donner par-devant la forme convenable.

J'ai dit pour l'intelligence de la description, que l'on prend une seule bande pour faire la moitié de la camaille; j'ai parlé de ses deux lés, mais en réalité, ils sont faits d'un seul morceau, puisque le sellier double la bande. Cependant s'il avait des pièces d'étoffe de la grandeur de la moitié de la camaille, et qu'il voulut les employer, il pourrait faire deux lés réunis par une couture à galon sur la partie supérieure du cou. Sur la partie inférieure, la camaille s'attache avec trois nœuds de liens ou cordons de la couleur de la bordure.

Pour garnir l'œillère, vous taillez une rondelle de drap écarlate ou couleur de la bordure, mais dépassant l'ouverture d'un bon pouce au moins; dans cette rondelle vous enlevez une petite, de manière à ce qu'il vous reste un cercle, que vous découpez en petites dents

égales d'un côté; ensuite vous cousez en dedans tout autour de l'œillère, le côté non denté, et vous rabattez en dessus le couverture, puis vous fixez les dents par un point inaperçu dans chacune d'elle.

Pour faire l'étui de l'oreille, vous prenez un petit morceau dans les échancrures, et vous le passez sur le patron indiqué (fig. 202). Ce patron a dans sa partie arrondie destinée à être placée en arrière, sept pouces six lignes de hauteur. Dans la partie opposée il a cinq pouces six lignes. A la base, il offre quatre pouces trois lignes de largeur. Comme il faut deux morceaux semblables pour chaque oreille, cette première pièce doit être répétée encore trois fois. Vous aurez soin de la couper en biais. Ces morceaux se cousent en dedans. Souvent on place entre la couture une bande repliée du drap de bordure dans laquelle est une grosse ficelle, ce qui forme un liséré élégant. On en fait de même autour de l'ouverture à laquelle on coud le bas de l'étui ou petit sac de l'oreille. Le même liséré orne aussi le frontail o *n*, c'est-à-dire la couture qui joint les bouts arrondis par le haut des deux côtés de la camaille. Elle doit être tout entière bordée. On la place ordinairement la première quand on met au cheval sa couverture d'écurie, de manière à ce que la couverture proprement dite, (fig. 198) la tienne sur le garrot et le poitrail au bas du cou, mais il arrive quelquefois qu'on ne l'ajoute point à la couverture.

Le cordon de derrière se place à la couverture d'écurie comme à la figure 195, pour entourer le bas des fesses du cheval. Un surfaix de même étoffe doublé d'une sangle, achève de fixer la couverture sur le dos de l'animal.

La couverture d'été en coutil (fig. 203) est beaucoup moins compliquée. Elle a beaucoup de rapport avec le caparaçon de dessous le harnais (fig. 195) à l'exception du *morceau de selle h* dont les raies longitudinales tranchent agréablement avec les raies transversales du

coutil placé en travers pour former le corps de la couverture.

Sa largeur par le bas est de quatre pieds huit pouces, par le haut de trois pieds quatre pouces seulement. La hauteur postérieure s'élève à deux pieds neuf pouces, à raison de l'échancrure *a* et sa hauteur extérieure, à un pied quatre pouces. Cette couverture se compose de deux lés; elle se double de toile grise, quelquefois de toile cirée fort légère, quelquefois même elle ne se double pas du tout.

La *pièce* ou *morceau de selle b*, ainsi nommée, parce qu'elle représente une selle, est formé d'un carré long, que l'on plie en deux pour le tailler longitudinalement au centre afin de lui donner l'abaissement qui convient à la cambrure du dos. Une couture à liséré en réunit les deux morceaux comme elle joint les deux lés.

Une raie du coutil ou bien un galon de coton assorti, sert de bordure à la couverture ainsi qu'à la pièce de selle. A deux ou trois pouces de ce bord, on place assez souvent un cordon qui double et enjolive ainsi la bordure. On termine par placer au devant deux contre-sanglons. Un surfaix selon la largeur de la couverture, en coutil comme elle, pourvu de deux, trois ou quatre contre-sanglons (fig. 204) la fixe sur le cheval.

Art. II. — *Bonnets*. Les détails que nous avons donnés sur la façon de la camaille nous laissent uniquement à fournir les proportions du *bonnet à la marchande* (fig. 205), et du *béguin* (fig. 206), dont on couvre à l'écurie la tête des chevaux. Le premier se fait en coutil, ou en toile rayée. Un avancement de trois pouces se fait remarquer sur le devant *s s*. Depuis ce point jusqu'au bas, cet avancement se retranche carrément, et cela forme une entaille haute de quatre pouces. La largeur de la moitié du bonnet n'en est pas moins d'un pied par le bas.

Depuis *s* jusqu'en haut *t* l'avancement est d'une hauteur de onze pouces. A ce dernier point et aux angles de l'avancement *s s*, un double cordon est placé pour nouer

le bonnet à la bride. Une œillère de quatre pouces, un étui d'oreille terminé par une toute petite houppe de fil, achèvent la préparation de ce bonnet.

Le beguin (fig. 206) est plus simple : il n'a ni avancement, ni par conséquent des œillères, puisqu'il n'arrive qu'aubord des yeux. Comme il décrit une petite pointe sur le front, il présente par devant une hauteur d'un pied quatre pouces, et de neuf pouces seulement à son milieu. Sa largeur par le bas est d'un pied deux pouces. Comme le bonnet, il a des oreilles, trois doubles cordons, un liséré sur la couture, et une bordure tout autour. On le fait assez communément en drap.

ART. III. — *Muselière*. — *Entraves*. Dans l'équipement d'écurie, il faudrait comprendre plusieurs licous et bridons que nous réservons pour le chapitre consacré spécialement aux brides : nous le terminerons donc par l'indication de la *muselière* (fig. 196), et des *entraves*, (figure 197). La première est faite dans sa partie inférieure d'une petite tringle de fer, en forme de cercle *a*, de la quelle partent des fils de fer *b b* qui se croisent de manière à présenter une sorte de treillis grossier, et demi-sphérique *c*. Autour de ce cercle de fer, se roulent les bords d'un autre cercle de cuir *d*, qui s'étend au-dessous des filets de fer jusqu'à moitié de leur longueur. Voilà pour le bas de la muselière, voyons maintenant le haut. Une courroie *e* longue de deux pieds cinq pouces, et large de quatorze lignes à son extrémité supérieure, est attachée par l'autre bout après le cercle de fer : ce bout à deux lignes de plus de largeur. A un tiers environ de sa longueur, à partir du cercle, est une étroite courroie *f*, longue d'un pied neuf pouces et terminée par un contre-sanglon.

Vis-à-vis la courroie *e*, il s'en trouve une seconde *g*, attachée comme elle après le cercle de fer, et terminée par un contre-sanglon : elle n'a que dix pouces de longueur. Un peu au-dessous du contre-sanglon elle porte une étroite courroie, large seulement de dix lignes.

Les entraves (fig. 197), sont formées d'abord par deux branches de cuir *a b*, un peu courbées en arrière, ce qu'on obtient en les humectant, puis en les mettant secher sur le cylindre. Ces branches on chacune onze pouces de longueur, mais leur largeur est inégale, chez l'une elle est égale à quatorze lignes *a*, chez l'autre à ving-six *b*. Elles sont réunies ensemble à peu-près à moitié de leur longueur par un rouleau de cuir fort *c*, qui passe dans une boucle de fer fixée à ce point après les branches; il se redouble de l'une à l'autre, et offre une longueur de six lignes seulement. Les boucles de fer qui le soutiennent reçoivent aussi chacune une étroite courroie *d d*, qui s'étend sur les branches, les dépasse à leur extrémité inférieure, et portent à l'autre extrémité un contre-sanglon assez fort, où leur bout va se bouçler. Ces branches *a b*, et les courroies *d d* sont destinées à embrasser la jambe du cheval.

§ III. DES OBJETS NÉCESSAIRES EN VOYAGE.

ART. Ier — *Sacoches et sac de chasse.* Les sacoches ordinairement faites en veau, sont des poches qui tiennent sur un montant assez semblable à celui des fontes (fig. 161). Ce montant *a a* (fig. 207), est d'une hauteur de sept pouces trois lignes, et d'une largeur suffisante pourque la sacoche puisse s'étaler dessus. Au dessus de celle-ci, le montant se rétrécit, et ne présente plus que cinq pouces de largeur : cependant il s'élargit ensuite d'un pouce au sommet, qui porte la courroie terminée par la boucle de cuir *b*. Dans cette boucle passe la courroie *c*, longue de un pied cinq pouces, audessus est un autre petit couroie longue de quatre pouces, terminée par un contre-sanglon. Le montant se double de grosse toile grise ou de coutil uni commun.

Après l'avoir ainsi disposé, on s'occupe des poches : on les taille en veau, on les double de toile, on les arrondit un peu par le bas, puis on les coud en dedans tout autour de la partie inférieure du montant comme s'il s'agissait de poches de voiture. On y met ensuite un

fond *d*. C'est une pièce de veau que l'on coud en dessus pour consolider le bas de la sacoche. On la ferme au moyen d'un cordon que l'on passe dans des trous faits de place en place, comme on agit pour les cordons des anciennes bourses. Un peu au-dessus du fond, la sacoche est bombée latéralement : on obtient cet effet, en enfonçant dans la poche un peu humide, une boule de fer ou de bois, ayant un manche qui permet de la faire mouvoir à volonté.

La figure 208, nous indique la simple façon du sac de chasse. 1. Cylindre de peau de veau, doublé de toile, ayant une ouverture assez semblable à celle d'un portefeuille. 2. Fond que l'on embellit avec des dessins exécutés à la cornette. 3. Courroie maintenue par des contre-sanglons, et qui sert à suspendre le sac au dos du chasseur.

ART. II. — *Valise-malle anglaise, porte-manteau.* Le sellier semble ici anticiper sur le métier du layetier-emballeur, mais il travaille encore spécialement sur le cuir, tandis que celui-ci exerce son industrie principalement sur le bois.

La figure 209 suffit presque à l'indication de la valise, car il suffit de voir qu'il s'agit de préparer un sac cylindrique *a* en veau, avec fond carré *b*, sur lequel on croise deux courroies pour le soutenir, et auquel on met par-dessus ces courroies, une poignée en cuir fort et doublé. Tout cela est cousu solidement avec du fil ciré. Le grand couvercle *c*, tient au sac *a*, soit par une couture faite en dedans, soit parce qu'il ne forme avec lui qu'une seule pièce. On le double d'une bonne toile que l'on coud tout autour, et que l'on fend par le milieu. On voit en *d* cette fente qui sert à introduire différens objets entre le dessus et la doublure : elle est fermée par un cordon, quelqufois par des boutons de crin ou de cuir, mais cette dernière fermeture est moins commode.

En bas de la doublure *c*, est cousu le petit couvercle *e e*, qui sert à fermer le sac cylindrique au moyen

de boucles de fer placées verticalement, et maintenues par un petit carré de cuir cousu tout autour à points-arrières, points qui percent également le veau et la toile qui forment le sac. On fait pénétrer ces boucles verticales dans les ouvertures ou boutonnières de cuir correspondantes, et faites au petit couvercle *e e*, ensuite on y passe une chaîne de fer que l'on ferme au bout par un cadenas. On termine par rabaisser le grand couvercle *c*, et à le boucler aux trois contre-sanglons *g g g*, dans lesquels on entre les trois courroies *h h h*.

Pour confectionner la malle anglaise (fig. 210), le sellier prend une caisse de bois blanc, il la double intérieurement de coutil au moyen du collage à la pâte, puis extérieurement en cuir de vache noir, au moyen du collage à la colle-forte : il met sur le couvercle une sorte de vache, dans laquelle on peut introduire encore des effets.

Le porte-manteau (fig. 211) tient à la fois de la valise et de la malle : il ressemble à la dernière par sa caisse disposée carrément, par sa doublure en coutil ; pour tout le reste, il a tant de rapports avec la valise, que nous croyons devoir renvoyer aux détails touchant celle-ci.

CHAPITRE VI.

Des Brides des chevaux de main.

Le nom de *bride* s'applique généralement aux harnais de tête du cheval, alors sous ce nom générique on comprend tout assemblage plus ou moins compliqué de courroies propres à entourer et à guider la tête de l'animal. Les plus simples de ces assemblages, et par conséquent les premiers inventés, sont sans contredit les *licous*, les *caveccines* et les *caveçons*. Aussi en ferons-nous l'objet du premier paragraphe de ce chapitre. Le

second, beacoup plus important, traitera des brid[e]
proprement dites.

§ 1er. DES CAVECINES ET CAVEÇONS.

Indépendamment du nombre et de l'élégance d[es] courroies de la bride, comparés à la simplicité d[es] appareils que nous allons décrire, la principale, l'[é]norme différence qui se trouve entre les unes et l[es] autres, c'est que les premières font agir un mors, tand[is] que les derniers sont privés de cette importante parti[e].

ART. Ier — *Des licous.* — *Licou simple.* Il est form[é]

1° D'une têtière *a a* longue de. . 12 pouces.
2° De deux montans *b b*, longs de. 9
3° D'un dessus de nez *c*, long de. 5 8

Les deux extrémités de celui-ci, et celles de la tê[-]tière se rassemblent dans une boucle de fer *d*, après l[a]quelle on coud ou l'on boucle deux longes, qu'on lie [à] deux anneaux placés aux mangeoires à cet effet.

Licou d'écurie à sous-gorge (fig. 213). Comme pre[s]que tous les licous, il est en cuir de Hongrie : ses pa[r]ties sont plus compliquées que celles du précédent.

Le dessus de tête *a*, porte en *b* la sous-gorge *e*,	
large de.	11 p.
longue de.	2 pieds 10
Cette sous-gorge est soutenue par une boucle allongée en cuir *d*, longue de.	4
Le même point *b* soutient le frontrail *e*, terminé par une boucle dans laquelle passera le bout *f* du dessus de tête. Le frontail à une longueur égale à.	10
Le même bout *f*, après avoir passé dans la boucle terminale du frontail se bouclera après le contre-sanglon du montant *g*,	

lequel a de longueur.	p.	9 p.	l.
et de largeur.		14	
Revenons au point *b*, de là jusqu'en *h*, la courroie du dessus de tête forme le second montant, parallele au montant *g*. Depuis *h* jusqu'à *f* la courroie est longue de.	2	6	
Reste le dessus de nez, fort large devant, plus étroit par derrière. Sa longueur antérieure.	1	2	
et sa longueur postérieure de. .		4	6 l.

Le licou à montans bouclés (fig. 214), diffère du précédent, en ce que les deux montans portent également des contre-sanglons pour recevoir les deux bouts antérieurs du dessus de tête; les deux autres bouts *b b* passent dans les contre-sanglons de la sous-gorge *e*. Par-conséquent le dessus de tête est formé d'une large courroie, qui se divise ensuite de chaque bout en deux courroies, plus étroite. Pour figurer la réunion de ces dernières courroies, on trace sur le haut du dessus de tête, à la moitié longitudinale, une raie avec le formoir. Au reste, pour donner de la grâce à toutes les courroies des licous caveçons, cavecines et brides, on leur fait sur les deux bords une petite bordure d'une ou deux raies. Le formoir sert à cet effet pour les cuirs lissés vernis, et la rènette pour les cuirs de Hongrie.

La figure 214, comme celle 213, montre au bas des montans une largeur de cuir qui les soutient ainsi que le dessus de nez. On lui donne différentes formes, tantôt elle répresente un carré, un ovale, un octogone, un un demi-trèfle, etc.

Il y a des licous ou la partie-arrière du dessus de nez se boucle près d'une des largeurs *j* par un contre-sanglon.

Voici maintenant les proportions de ce licou.

Dessus de tête, longueur.	2	
Frontail, longueur.	10	6

	p.	p.	l.
Largeur.			15
Les deux montans, largeur.			16
Longueur.		10	
Sous-gorge, largeur.			12
Longueur.	1	6	
Base des montans *j*, hauteur.		4	
Largeur.		6	
Devant du dessus de nez, longueur.	1	2	
Derrière, id.		4	9
Hauteur de la boucle allongée *k*.		4	

Il nous suffira maintenant de donner les figures du *licou de parade* (fig. 215), et du *licou à la française* (figure 216), ainsi que leurs proportions.

Figure 215, montant *a* longueur.	2	4	
Montant *b*. . . . . id.	3	6	
Largeur.			14
Dessus de nez, devant.	1		
Id. . . . . derrière.	1	2	
Figure 216, montans *a a*, hauteur.			10
Dessus de nez *b*, longueur.	2	6	
Frontail. . . . . . id.		10	6
Dessus de tête, longueur.	3	6	
Sous-gorge. . . . id.	3		
Largeur.			9

Art. II. — *Des cavecines.* Un seul exemple suffira pour faire juger au lecteur cette sorte de licou. Nous choisirons la *cavecine pour pansement* (fig. 217).

Têtière, ou dessus de tête *d*, longueur.	2	4	
Montant *g*, se bouclant avec le dessus de tête comme à la figure 213, id.	1		
Largeur.			12
Sous-gorge *i*, longueur.	1	6	
Courroie *j*, se bouclant au contre-sanglon de la sous-gorge, longue de.		11	

Partie antérieure du dessus de nez

k, longueur.	1 pied	3 p.	l.
Partie latérale, id, large de dix lignes, longue de.		3	
Partie postérieure, id.	1		
Deux cordons de cuir *l l*, longs chacun de.		6	

Art. III. — *Des Caveçons.* Nous agissons comme pour l'article précédent, et prenons le *caveçon avec ou sans sous-gorge*, (fig. 218), pour nous servir d'exemple à cet égard.

Têtière *m*, longue de	2 pieds	5 p.	l.
Montant *n* dont le contre-sanglon reçoit le bout de la têtière, — longueur.		11	
== largeur.			15
Sous-gorge *o*, s'attachant, lorsqu'on le juge à propos, sur la partie latérale de la têtière au moyen de la courroie *p*, longue de. . .	1		
— La longueur de la sous-gorge est de	1	6	
Sa largeur			12
Le dessus du nez est fort épais : il il est en fer et porte trois anneaux *u u u*. Il se boucle par les deux bouts après les anneaux *z z* qui supportent aussi les montans. Ce dessus de nez a de longueur sur chaque côté		4	
Et au centre		8	
Il est revêtu souvent de cuir. A l'un des anneaux *z* passe une courroie à contre-sanglon, longue de.	2	2	6
Et large de.			12
Puis dans l'autre anneau *z*, une courroie pour y boucler, longue de		11	

Ces deux dernières courroies forment le derrière du dessus du nez, ou muserolle.

§. II. DES BRIDES PROPREMENT DITES.

ART. Ier. *Des mors.* La bride est formée de deux parties, 1. *la monture de la bride,* 2. le mors ou assemblage de courroies en fer, qui entre dans la bouche du cheval, et sert à le diriger ainsi qu'à le dompter.

La fabrication des mors regarde exclusivement l'éperonnier; mais la connaissance de ses parties, de ses qualités, ne doit pas être étrangère au sellier. Aussi allons-nous y consacrer quelques lignes, en renvoyant à l'excellent *manuel du vétérinaire,* les personnes qui trouveraient ces notions insuffisantes.

Le mors est formé de trois parties distinctes; l'*embouchure*, la *gourmette* et la *chaînette*. La première expression est généralement adoptée pour désigner cette partie du mors qui entre dans la bouche du cheval, et dont l'effet est d'agir immédiatement sur les *barres,* et d'imprimer à cet organe délicat une sentation douloureuse que le cheval cherche à faire cesser en obéissant à la main qui la lui cause.

Le sellier doit être convaincu qu'il a le plus grand intérêt à se fournir de mors vers un éperonnier habile et éclairé. Par l'expression *emboucher un cheval,* dit M. Lenormand, dans le ch. 14e du Dictionnaire de Technologie, on entend non-seulement l'action de donner un mors quelconque au cheval, mais l'art de fabriquer ce mors avec toute la perfection nécessaire pour qu'il soit exactement approprié à l'animal auquel on le destine.

« De toutes les parties qui composent l'art de l'éperonnier, c'est la plus délicate et la plus difficile, celle qui exige le plus de connaissance de l'hippiatrique. Un bon éperonnier doit avoir étudié avec soin, comme l'a si bien développé un savant vétérinaire, dont nous empruntons les expressions; 1. la conformation de quel-

ques parties du cheval; 2. les situations respectives que la nature a assignées à chaque individu; 3. les rapports de force, de sensibilité, et de mouvement qu'elle a mis entre elles et les autres parties du corps; 4. les effets réciproques de cette machine simple destinée à entretenir, comme milieu, l'intime réciprocité du sentiment de la bouche du cheval et de la main du cavalier. Il est indispensable d'apprécier tous ses effets, afin de fixer avec précision les mesures des parties du mors, dont la théorie générale de leviers ne nous donne pas toutes les solutions que nous désirerions, parce qu'il entre dans les calculs auxquels nous nous livrons, en la consultant, une multitude d'élémens purement physiques, dont il est presque impossible de fixer la valeur. »

La *gourmette* est une chaîne en fer, composée de mailles et de maillons de grosseurs différentes, assemblés de telle sorte que les plus fortes mailles sont placées au milieu de sa longueur, et qu'elles vont en diminuant jusqu'aux deux bouts. Cette chaîne est attachée fixement à la branche gauche du mors par un maillon contourné en *s*, et elle se trouve, étant en place, arrêtée dans un crochet porté par la branche droite du mors. La gourmette se place sous la barbe du cheval. Cette partie est d'autant plus essentielle dans une embouchure, qu'elle lui sert d'appui, et que la perfection de celle-ci dépend de l'exactitude de ses proportions comme de la justesse de ses effets. Le plat de la gourmette doit porter constamment sur la barbe de l'animal.

Quand à la *chaînette*, ce n'est autre chose qu'une petite chaîne en fil de fer, qu'on place quelquefois en la doublant, au bout des deux branches du mors, afin d'en fixer la distance et de prévenir leur écartement. On entend par ces *branches* du mors, deux pièces de fer courbées qui portent, comme nous l'avons expliqué, l'embouchure, la gourmette et la chaîne. Elles sont attachées par leur extrémité la plus longue à la bride

par le dessus de tête, et de l'autre aux rênes, afin d'assujétir la tête du cheval.

On étame très-souvent le mors, les gourmettes et les chaînettes; on les plaque, on les polit, et d'après la qualité de l'étamage, du plaqué et du polissage, on détermine leurs prix, en les divisant en cinq classes, savoir : 1. *Mors plaqués simples.* 2. *Mors plaqués doubles.* 3. *Mors étamés ordinaires fins.* 4. *Mors étamés.* 5. *Mors en acier poli.* Ces derniers sont les plus à la mode, surtout quand les branches en sont droites, et qu'ils sont garnis d'une fausse gourmette. Quelques-uns plus nouveaux ont les branches articulées. (1).

Formes diverses des mors. On a imaginé des mors de formes très-variées, auxquels on a donné différens noms. Ces formes sont excessivement nombreuses, et même parmi les plus modernes, il faut nécessairement faire un choix. Nous croyons pouvoir recommander les modèles suivans comme les plus élégans et les plus distingués.

Figure 219, mors anglais droit, anneaux libres. Il y a aussi un mors semblable, dont l'anneau est fixe, et l'extrémité opposée semblable à celle des mors (fig. 220 et 221).

Figure 220. Mors anglais cintré, avec des anneaux fixes.

—— 221. *Id.* gigoté, anneaux fixes.
—— 222. *Id.* cintre, anneaux libres.
—— 223. *Id.* gigoté, n'ayant point de sous-barbe.
—— 224. *Id.* gigoté avec une sous-barbe.
—— 225. Mors français orné de bossettes.
—— 226. Mors avec anneaux fixes, ayant une passe ovale et des branches à baguettes.

---

(1) Le sellier doit aussi être familier avec les formes que la mode adopte pour les éperons. Ils sont toujours en fer poli à col droit et carré.

—— 227. Mors d'une pièce, avec branches méplates et deux bagues. Je crois devoir supprimer un mors semblable, dont l'ornement varie quelque peu.

—— 228. Mors à branches plates, avec un bouton, et non formé d'une pièce. Ce même mors a souvent les branches plus larges, et ne présente point de bouton.

—— 229. Ce mors à branches, et non d'une pièce, se distingue par un crochet.

—— 230. On le nomme *à bizot*, c'est-à-dire à baguette; il est d'une pièce et à crochet. Le même mors, branches à bizot, a quelquefois les anneaux ovales, et un bouton.

—— 231. Le mors non d'une pièce, à deux olives et une lunette, termine la serie de nos modèles.

Art. II. *Des bridons.* Les bridons servent d'intermédiaires entre les caveçons et les brides. Ils tiennent des licous (fig. 214), par leurs montans libres, leur têtière séparée et fourchue, enfin par leur sous-gorge qui s'ôte et se met à volonté. Ils tiennent aux brides par l'usage du mors, quoique ce mors soit mince et léger. Le bridon d'abreuvoir (fig. 232), suffira pour l'indication des autres bridons, qui du reste sont peu nombreux.

	pieds	p.	l.
Dessus de tête *e*, courroie large et fendus à chaque bout, ayant de longueur	1	10	
Frontail *g*, tenant aux deux fourches *h h*, longue de.		11	
Sous-gorge mobile *e*, longue de. .	1	6	
Montans *b b*, chacun long de. . .		11	
Mors *d*, fixé au bas des montans.			
Une rêne circulaire d'un seul morceau, à poste fixe dans le montant gauche, et coulant dans la boucle métallique droite, dont elle ne peut sortir à raison du bouton *f*, petit rouleau de cuir			

ou de bois qu'embrasse l'extré-mité de la rêne. Cette dernière a de largeur		10
Et de longueur	6	8

Art. III. — *Des brides de selle.* Le lecteur se souvient sans doute des détails donnés sur la bride des chevaux de charrette; la bride des chevaux de selle en diffère peu nécessairement quant au fond, et à parler d'une manière générale, toute bride est composée de sept parties principales. 1. La têtière ou dessus de coté, faisant le fourchet aux deux bouts. 2. Le frontail qui, se posant horizontalement comme nous l'avons vu, entoure le front du cheval. 3. Les deux montans, chacun terminés par deux boucles, la supérieure se bouclant au fourchet de la têtière, et l'inférieure au porte-mors. 4. Les porte-mors, se cousant derrière les montans, passant dans les anneaux du mors, et se bouclant ensuite à la boucle inférieure de chaque montant. 5. La sous-gorge terminée à chaque bout par une boucle qui va joindre la branche postérieure du fourchet de la têtière. 6. La muserolle ou dessus du nez, terminée par une boucle; elle entoure le nez du cheval, passe entre les porte-mors et les montans, et se boucle par-derrière en réunissant ses deux propres extrémités. 7. Les rênes, au nombre de deux, qui passent dans les anneaux inférieurs des branches du mors.

Telles sons les pièces fondamentales de la bride, pièces avec lesquelles les licous, cavecines et caveçons nous avaient déjà en partie familiarisés, mais le perfectionnement si marqué de l'art du sellier dans les temps modernes y a ajouté d'autres parties que nous ferons connaître à mesure que nous traiterons des différentes sortes de brides, car ces additions sont presque toujours particulières à telle ou telle espèce.

Une première et très-importante division se fait d'abord remarquer dans les brides, car on les classe, 1. en *brides de selle*, et 2. en *brides de voiture.* Nous allons

exclusivement nous occuper d'abord des unes; les autres seront expliquées lorsqu'il s'agira des attelages.

Les brides suivent naturellement le classification adoptée pour les équipages. Ainsi nous avons les brides françaises, anglaises, etc.

Art. IV. — *Des brides à la française.* Avant d'entrer dans les détails de la construction des brides, nous devons dire quelques mots de la manière dont les selliers de Paris les établissent.

Ils distinguent d'abord les brides suivant la largeur des courroies, ainsi il y a 1. *les brides de sept lignes,* 2. *de huit lignes,* et 3. *de neuf.* Le prix s'accroît nécessairement à proportion de la largeur. On distingue ensuite les *brides cuir de Paris,* et les *brides cuir de Pont-Audemer;* ces dernières sont plus chères. La couture forme encore une différence; il y a les brides *cousues en soie* (fort cordonnet), et *non cousues en soie,* c'est-à-dire cousues en fil. Enfin les boucles influent beaucoup sur l'élégance et sur le prix des brides. Il y a 1. *les boucles plaquées simples;* 2. *les boucles plaquées à rouleaux;* 3. *les boucles enveloppées;* 4. *les boucles vernies;* 5. *les boucles plaquées doubles, véritables anglaises.* Celles-ci sont les plus belles et les plus coûteuses.

La matière et la couleur du frontail varient, parce que suivant l'élégance que l'on veut donner à la bride, on le met soit en cuivre, soit en doublé, soit en cuir verni, soit en laine, etc. Les couleurs sont assorties avec celle du fond ou des accessoires des selles.

Venons maintenant à la description d'une bride à la française, ou plutôt à l'indication de ses mesures, car nous ne pouvons plus faire que cela.

Figure 233. Têtière *a* longueur. .		1 pied	10 p. l.
Frontail *b*,	*id.* . . .	1	
Sous-gorge *c*,	*id.* . . .	1	6
Muserolle ou dessous de nez *e*, longueur par-devant.		1	2

	pied	p.	l.
et autant par derrière. Largeur pour le contre-sanglon.			9
Montans *D d*, largeur semblable, hauteur de		10	
Porte-mors *f f*, hauteur de. . .		10	
Rênes *h h* en haut, largeur de			9
en haut vers la boucle *i* . . .			8
d'une largeur chacune de . .	4		

Voici toutes les parties que nous connaissons, maintenant nous allons étudier celles qui jusqu'alors nous sont étrangères, et qui se mettent à cette bride comme à beaucoup d'autres parties sont le filet (fig. 234), et la martingale, dont nous dispenserons de donner la figure.

	pieds	p.	l.
Montant de filet, long de. . . .		10	
L'autre montant formant têtière, long de *id. j.*	2	7	
Dessous du frontail *k*, *id.* . . .		10	
Boucles de panurge *m m* dans lesquelles passent les montans et la rêne du filet *o o*. Cette rêne d'une seule courroie, large de 7 lignes, a de longueur	6	10	
La martingale est une courroie longue de.	5	4	
large vers la boucle supérieure et le blanchet de.			12
et vers la boucle inférieure de			10

Cette martingale se boucle au derrière de la muserolle de bride.

Art. V. — *Des brides à l'anglaise.* Elles sont d'un usage plus fréquent et plus distingué que les précédentes. Par cette raison, elles offrent beaucoup plus de variétés. Ces variétés, nous ne pouvons les dessiner toutes, mais du moins nous n'omettrons que les moins intéressantes, et même encore en les rattachant aux des-

sins des brides choisies; les détails que nous donnerons à cet égard suppléeront facilement aux figures.

Par exemple, nous donnons (fig. 235), une bride anglaise à filet, et de sept à treize boucles; or, cette même bride s'établit à trois boucles seulement, savoir : une première *a* presque sur le sommet de la têtière; une seconde *b*, pour réunir le montant de bride au porte-mors; enfin, une troisième *c* pour boucler la sous-gorge. Toutes ces boucles sont, comme à l'ordinaire, du côté ormontoir. On voit que la précédente figure peut bien servir pour les deux brides. On va voir qu'elle peut encore servir pour deux autres

Les porte-mors et les guides de la bride (fig. 235), sont formés de courroies plates, mais il y a une sorte de bride où ces parties sont rondes. Il est bon de dire que l'on entend par-là, non-seulement les porte-mors, mais les montans de bride et de filet depuis le point où les deux fourches peu marquées de la têtière viennent se boucler à ces montans, immédiatement au-dessous du frontail. Sous le nom général de *guides*, on comprend et les rênes de bride et les rênes de filets. Toutes quatre sont rondes à peu près pendant un tiers de leur longueur, à partir du mors. Ces guides, ainsi que les porte-mors ne s'arrondissent qu'après avoir laissé à chaque anneau une boucle plate en cuir.

Pour rendre ces courroies rondes, il faut les assouplir, les replier ainsi sur elles-mêmes, et les maintenir en cet état en leur faisant prendre le pli, soit en les frappant avec un marteau, soit plutôt en passant un peu de colle-forte sous le repli, ou par tout autre moyen analogue à ces deux procédés. La courroie du frontail est également ronde : elle décrit une sorte de coude à chaque bout.

La bride dite à guimbarde diffère si peu de la figure 235, qu'il est inutile d'en faire mention.

Chacune de ces brides est accompagnée d'un dessus de tête sans sous-gorge (fig. 236). Le frontail est de couleur unie ou mélangée, et toujours assorti à la

selle. Toutes ces brides sont d'une seule pièce avec le filet.

Voici la coupe de ces brides :

Dessus de tête avec sous-gorge.	38 pouces.
Id. sans sous-gorge.	26
Sous-gorge sans dessus de tête.	22
Grand montant du filet.	31
Petit montant	11
Montans de bride.	10
Frontail avec enchapure.	16
Enchapure du frontail	6
Grande rêne du filet	4
Petite rêne de bride	44
Porte-mors.	7

Nota. L'enchapure est percée à 14 lignes du bout.

Le dessus de tête est fendu à 8 pouces de chaque côté dans les brides à guimbarde, toutes les longueurs doivent être de un pouce et demi de plus, les fourreaux de 18 lignes de long. Le bas du fourreau 2 lignes et le haut de 18 lignes.

Entre le fourreau et le cuir de dessous, il faut un blanchet pour le coudre qui soit de la longueur du fourreau et de la largeur de la rêne ou montant.

La bride anglaise à martingale va maintenant nous occuper.

Fig. 237. Têtière, longueur. . . .	2 pieds.		
Id. largeur.			10 l.
Montans de bride, longueur. . et six lignes de largeur.		9 p.	
Sous-gorge, large de quatre lignes seulement et d'une longueur de.	3	1	
L'intervalle entre les deux rênes a, de.			7
La rêne du côté montoir, longue de.	3	8	
Celle du côté ormontoir, de. .	3	10	

	p.	p.	l.
Toutes deux d'une largeur de. .			7
Fig. 238. Filet de la bride précédente.			
Têtière *à* formant le montant de filet, longue de.	2	5	
L'autre montant *b*, large de six lignes, long de.		8	
Intervalle entre les deux rênes de filet.			6
Rêne *d*, longueur.		3	7
Rêne *e*, id.		3	6
Fig. 239. Martingale s'accrochant dans les rênes du filet et servant aux harnais à colliers, chapitre suivant.			
Courroie fourchue par l'extrémité supérieure *à*, bouclée *b* à son extrémité inférieure.			
Largeur à la naissance de la fourche.			14
Id. à la boucle.			12
Id. aux branches de la fourche.			7
Longueur de chacune de ces branches.		10	
Id. de la martingale.	4	8	
Fig. 240. Bride façon à la hussard, et le filet garni de tresses.			
Têtière *a*, longueur.	1	10	
Montans de filet *b b*, hauteur.		10	
Montans de bride *c c*, id. . . .		11	
Et largeur de six lignes.			
Les porte-mors *d d* y compris le contre.sanglon, sont hautes de.		9	
Fig. 241. A cette bride il y a une sorte de martingale à cœur, dont la fourche à chaque branche a de longueur. . .	2	6	

Et le cœur en cuir, sur le centre duquel est un petit cœur métallique, a de hauteur. . .		5	
Le poitrail et la croupière ont des ornemens assortis à ceux de la bride. Au centre du poitrail est une rosace en gance, de laquelle tombe la longue branche de martingale, dont la largeur est en haut et en bas semblable à la précédente, et la longueur totale de. .	3		

Les brides pour l'équipement du cheval de dame, ne varient pas comme les selles, et ne sont pas spéciales comme elles. Toutefois nous y trouvons la martingale à têtière que nous dessinons (fig. 242).

a, dessus de tête avec les montans *c*, offre de longueur. .	2	6	
b, le frontail, id. . . , , . . .		10	6
d, second montant, id.		8	
e, muserolle, . . id. devant. . .	1		
k', derrière de id.		9	6
Et de largeur. . . . . . . , -			7
k, derrière de la muserolle, vers le contre-sanglon. . . .		2	6
f f, fourche, hauteur.		1	4
g', poitrail longue branche, longueur.		3	2
g, petite branche, id.		11	
Ayant six lignes de largeur.			
Longue branche de la martingale *h*, longueur.	4	8	
Boucle *i*, de largeur.			12

Ce filet se joint à une bride sans dessus de nez, à montans et porte-mors d'une seule pièce; à dessus de tête simple et ne faisant qu'un avec le montant du côté montoir.

ART. VI. — *Brides de manége et de courrier.* L'équipement de voyage ne nous fournit pas de bride particulière, car on la choisit à volonté ; celui de courrier nous donne une bride simple, sans filet, ni martingale, bride si peu compliquée que nous en indiquerons les proportions sans avoir recours à une figure.

La têtière est petite, parce que le frontail est placé très-haut ; celui-ci offre onze pouces de longueur. Le montant qui fait corps avec la têtière est long d'un pied dix pouces; l'autre montant, d'un pied trois pouces. Sa largeur, vers le contre-sanglon terminal à son extrémité supérieure, est de dix-huit lignes, parce que de là descend la courroie longue de dix pouces qui va se boucler à la sous-gorge, large seulement de six lignes, et longue de deux pieds quatre pouces. Les porte-mors très-courts sont larges de douze lignes, ainsi que les guides se bouclant après les anneaux du porte-mors ; et présentant une longueur de quatre pieds six pouces. Ces rênes, comme toutes celles des brides simples et peu soignées se réunissent ainsi par le bout. A quelques pouces de l'extrémité de chacune, on coud une boucle enchapée, et un passant au-dessus pour recevoir le bout quand il aura passé dans l'anneau de la branche du mors : on joint les deux autres bouts par un bouton fixe de cuir, que l'on y coud, après avoir fait entrer sur les deux rênes un bouton de cuir mobile, glissant librement du haut en bas.

L'équipement du manége n'a point de bride, mais un bridon (fig. 242 *bis*), et un caveçon de force (fig. 243). Ce bridon de manège est plus compliqué que beaucoup de brides ; il a un filet avec ses rênes, et une sous-gorge.

1er montant de filet *a*, d'une seule pièce avec la têtière *i*, long de	2 pds. 9 pouces.
2e id. *b*, large de huit lignes et long de.	10
1er montant de bride *c*, joignant au point du frontail la têtière *j*,	

large à son extrémité supérieure de.		14 l
Ce montant *c*, est d'une longueur égale à.	2	4
2ᵉ montant de bride *d*, joignant la courroie de sous-gorge *f*, est long de.	1	5
La sous-gorge *c*, large de quatre lignes, à de longueur jusque vers la têtière.	2	10
La seconde partie de la sous-gorge *f*, longueur.	1	1
Les rênes de filet *l k*, réunies par une couture de manière à n'en former qu'une, chacune.	6	
Leur largeur est de 8 lignes.		
Les rênes de bride *n m*, a 10 lignes de largeur, ont chacune de longueur.	4	8
Fig. 243. Caveçon de force.		
Têtière *a*.		
1ᵉʳ montant *b*, long de. . . .	2	2
2ᵉ montant *c*, large de 12 lignes, long de.	1	1
Frontail *d*.		
Sous gorge *e*, longueur. . . .	1	3
Derrière de la sous-gorge, largeur de 9 lignes, longueur. .		9
Courroie de force ou croisière *g g'* 1ʳᵉ partie *g'*, longueur.		9
Id. 2ᵉ partie, id. *g*.	1	8
Dessus de nez *h*, largeur de 20 lignes, partie arrière *m*. . . .		11
Courroie portant le contre-sanglon *i*.		3
(Cette dernière courroie a 10 lignes de largeur)		

Courroie *n*, se bouclant à l'anneau central du dessus du nez pour recevoir la corde *j*, est long de.	6 pouces
La corde *j* est d'une longueur	20 pieds

Ce caveçon se nommait autrefois *caveçon de piliers*, parce qu'il sert dans le manége à attacher par la tête un cheval entre deux piliers, au moyen de la corde *j*.

Les *lunettes* (fig. 244), accompagnent ce caveçon : on dirait deux petits chapeaux ronds en cuir, qui se bouclent par des courroies sur la tête du cheval, pour le priver de la lumière et parvenir à le dompter.

Chaque fond des lunettes *a b*, a cinq pouces de circonférence ; chaque contour *o o*, a 9 pouces de tour. Les courroies qui forment têtière *f e*, ont, l'un 11 pouces de long, l'autre 14 lignes de large. La courroie *c*, d'une longueur de 10 pouces, va se boucler au contre-sanglon *n*, pour maintenir les lunettes derrière la tête de l'animal. Enfin les courroies *d* (longue de 9 pouces) et la courroie *g* longue d'un pied vont par devant d'une unette à l'autre.

Adt. — *Bride à la housarde*. En parlant du caveçon précédent, nous avons nommé pour la première fois la *croisière*. Ce nom qui reviendra plusieurs fois, qui nous occupera beaucoup dans la bride de voitures, figure à l'égard de la bride à la housarde (fig. 245) dont voici les proportions.

Têtière, largeur 18 lignes, longueur.	1 pied	9 pouces.	
Poitrail *b* recevant à ses deux extrémités les deux parties *e f* de la croisière, ayant chacune de long.	1	2	6 l.
Montant *c*, longueur.		10	
Montant *d*, id. celle du porte-mors *k j*, de.		9	
Dessus de nez, largeur 9 lig. long.	1	2	
Derrière de dessus de nez, long. .	1	2	

Pour tout ce qui achève l'équipage de housard, ainsi que pour toutes les autres brides de selle, nous renvoyons le lecteur, 1. au chapitre additionnel de la sellerie militaire; 2, à ce que nous avons dit plus haut sur les fontes, les chabraques, surfaix etc.

Art. VIII. — *De l'équipement des selles.* Nous en parlons ici parce qu'il s'agit de courroies qui ont beaucoup plus d'analogie avec la bride qu'avec la selle, puisque le cuir qui compose les unes et les autres, les tresses, les pompons qui leur servent d'ornemens doivent être toujours semblables, tandis que le principal et les accessoires de la selle sont tout-à-fait indépendans de la bride.

L'équipement de la selle se compose : 1. de l'étrivière (pareille à chaque équipage); 2. les sangles; 3. le poitrail; 4. la croupière; l'étrivière (fig. 245), arrondi, est portée par une courroie de 15 lignes de largeur et de 4 pieds 5 pouces de longueur.

Les *sangles* sont tantôt simples, et alors elles ont trois pouces une ligne de large, et trois pieds six pouces de long. Comme toutes les autres, elles sont terminées aux deux bouts par un contre-sanglon large de seize lignes. Lorsqu'elles sont doubles comme le montre la figure 246, elles ont en *a*, dans leur partie large, trois pouces six lignes de largeur, et leur fourchet *b b*, est d'une longueur égale à un pied trois pouces. Les sangles simples employées ordinairement pour l'équipage à l'anglaise, sont de moindre dimension, leur longueur offre seulement trois pieds quatre pouces; leur contre-sanglon n'a que quinze lignes. On se sert de deux, et même quelquefois de trois sangles pareilles.

Le *poitrail* quel que soit son ornement particulier, ne se fait véritablement que de deux façons, à la française (fig. 247), et à l'anglaise (fig. 248). Le premier est en trois parties: *a a*, parties latérales, terminées en avant par un contre-sanglon *c c*, large de six lignes, et à l'extrémité opposée par une boucle *d d*. Leur longueur est à chacune d'un pied quatre pouces. A quatre

pouces depuis le contre-sanglon *c*, on y coud une branche ou courroie, longue d'un pied cinq pouces. Les deux contre-sanglons *c c*, reçoivent la courroie *b*, de deux pieds de longueur.

L'autre poitrail (fig. 248) est formé d'une seule courroie ou de deux, si l'on veut, réunies au centre par une boucle, ou quelque ornement. La branche qui tombe du centre a trois pieds de longueur, quatorze lignes de largeur par le haut, et douze vers la boucle qui la termine.

Quant à la croupière nous renvoyons à celle de la sellerie militaire (fig. 293), puisqu'elle ressemble à toutes les autres.

CHAPITRE VII.

Des harnais d'Attelage.

Ce chapitre est naturellement partagé en deux grandes divisions. 1. Les *harnais à poitrails* ; 2. les *harnais à colliers*. Mais il est un article qui doit précéder l'une et l'autre, parce qu'il se rapporte à tous les deux : nous voulons parler de la *bride de voiture*.

Bride de voiture. Cette bride (fig. 249), diffère essentiellement de la bride de selle : 1. Par ses œillères *a a*, placées au sommet des montans pour garantir les yeux du cheval ; 2. par sa croisière *b*, qui va du frontail à la muserolle, quoique cette pièce manque quelquefois; 3. par l'absence du filet ; 4. enfin par le luxe de ses ornemens (1).

La figure 249 va nous donner l'idée d'une bride de voiture, car à tous les harnais d'attelage elle est toujours composée des mêmes objets. Les formes différentes que la mode donne aux œillères, et divers changemens accessoires dans la coupe de la croisière et du dessus de nez, ne constituant pas d'assez importantes va-

(1) La ligne 1, 2 partage la bride pour indiquer la différence qui existe entre les harnais à limonière et les harnais à deux chevaux.

riations, pour nous empêcher de croire suffisant un exemple fondamental, et nous réservant surtout d'indiquer dans le courant de ce chapitre tous les embellissemens que l'usage ou le caprice ont jugé convenables d'y ajouter.

Voici les proportions exactes de cette bride.

Dessus de tête *m* ayant de longueur.	1 pied	10 p.	
Et presentant à ses fourches *o o* de longueur.		7	
Frontail *k*, longueur.	10		6 l.
Dez de panurge *n*. Cette partie manque souvent.			
Montans de panurge *p p*, longs de (chacun).		11	
Derrière de *f f* muserolle, longueur.		7	
Croisière *b*, elle varie souvent, hauteur.		16	6
Largeur au point *r*.		2	
Hauteur du montant uni de sa fourche *q*.		5	
Montans de bride *d d*, hauteur. .		10	6
Ces montans sont ornés, d'abord par un boucleton à chaque bout, puis par des anneaux de galons : il en est beaucoup de plus simples.			
Œillères *l l*, elles sont de deux façons : *l'* est arrondie par devant ; elle a de largeur.		5	6
Percée au centre elle offre une figure de fantaisie : l'autre œillère *l*, est échancrée par le haut et par le bas, aussi n'a-t-elle à ces deux points que.		5	
de largeur. Elle porte au centre les armes de l'acheteur.			

Muserolle *c*, elle est ornée de dessins à jour travaillés à l'emporte-pièce, aussi sa largeur est de. .		2 pouces
en certains endroits, en *s* par exemple, sa longueur est de. .	2 pieds	
Porte-mors *e e*, longueur.	15	
Sous-gorge *g g*, largeur de 10 lignes, longueur.	1	6

Parlons maintenant des variations que la mode et le goût particulier du sellier ou de l'acheteur font subir aux œillères, à la croisière, et au-dessus du nez. La figure 250 nous montre déjà au premier coup-d'œil beaucoup de différence avec la bride précédente. La bride ici représentée est d'une élégante simplicité, et passe pour une des plus solides.

On voit que les œillères sont carrés, quoiqu'on ait essayé de les établir de toutes façons, les *carres saillantes* (c'est l'expression) ont prévalu. Cependant il est encore beaucoup de harnais anglais dont les œillères sont toutes rondes. Mais on n'y met plus de contours, ou du moins on n'en voit guères qu'aux équipages de la cour, sur lesquels la mode ne peut agir.

Les œillères sont composées de tôle et de cuir. Le carré de tôle, préparé par le ferblantier, est très-léger, il forme quatre angles que l'on obtient en taillant le carré en quatre diagonales *a a* (fig. 250) : cette tôle est de cinq pouces sept lignes sur six pouces trois lignes, et le sellier peut la confectionner au besoin, pourvu qu'il soit munis d'une *cisaille*, et d'un *marteau à planer* (Voyez *Manuel du Ferblantier*). On coupe sur cette tôle le cuir qui doit la recouvrir. Il doit être de six pouces deux lignes sur six pouces huit lignes, parce qu'il doit dépasser la tôle d'un côté. On l'assouplit, et en l'appliquant fortement sur la tôle, on lui fait prendre la marque des angles *a a a a*. Avant cela, on a eu soin d'y tracer tout autour une rainure avec la rénette ou le formoir. On fait ordinairement les œillères en cuir verni, quand le harnais a quelque élégance. Les proportions

que nous venons d'indiquer rendent les œillères plus gracieuses que toute autre mesure.

Quelquefois la partie centrale de l'œillère est en cuir, car à ce point *b*, la tôle manque toujours, mais plus communément le sellier y introduit une verrine carré. C C représente la partie extérieure des œillères, et A la partie intérieure : on voit dans cette dernière en *c*, de quelle manière le cuir dépasse la tôle. On fixe l'un sur l'autre au moyen de bonne colle-forte et des parties saillantes de la carre. Il y a des œillères, surtout les œillères rondes ou échancrées qui ne sont point montées sur tôle, mais doublées de toile forte, et mieux encore d'étoffe à quartiers.

Les œillères se placent se aux montans de bride, par une couture en dedans, le long de la partie c : c'est dans ce but que le cuir dépasse la tôle à ce point.

Quand les œillères sont en cuir ordinaire, comme l'indique la figure 267, elles forment une carré plate, et toute simple. Il est de bon goût de relever par un boucleton le porte-mors, en bas de l'œillère et de boucler de même la têtière au montant de bride, en haut de l'œillère également, de manière à ce qu'elle soit entre eux, *a a*.

La croisière est susceptible d'une multitude de façons. Tantôt pour les harnais communs, c'est une courroie ordinaire; tantôt elle est simple, mais taillée en ovale au centre comme le montre en *d* la figure 250, et recouverte d'un cuir verni entouré d'un piqué de soie. Tantôt elle est ornée comme celle de la bride (fig. 249); mais il faut rémarquer que moins il y a de dessins à jour dans la croisière, et moins elle est susceptible de se casser. On en fait beaucoup qui ne descendent que jusqu'à la tête du cheval.

Quand la croisière se divise en trois parties par le bas vers la muserole, cette sorte de trident semble sortir d'une petite pièce circulaire en cuir. (Voyez fig. 266).

La pose de la croisière varie comme la forme. Le

sellier la place au-dessus de tête moyennant un boucleton (fig. 250) *e*, ou bien il en passe le bout par un trou, trou fait à celui-ci de manière à ce qu'il le dépasse.

On met quelquefois un chiffre sur la croisière lorsqu'il y en a aux œillères.

La muserolle est toujours en rapport avec la croisière, et se couvre de cuir verni si celle-ci en est formé. On ne met ordinairement que de neuf pouces ce cuir verni piqué sur la muserolle, comme on le voit en *f f* (figure 250), cela vaut mieux que de la couvrir entièrement. Néanmoins il arrive quelquefois dans les harnais d'un prix élevé, de prolonger le cuir verni jusqu'aux extrémités de la muserolle, et de former au centre un dessin avec la piqûre. Dans les cas ordinaires ce n'est pas la mode de mettre un ornement.

Lorsqu'on se sert de panurges avec chaînes, il faut coudre les dés au-dessus de tête, comme on le faisait il y a quelques années aux harnais ordinaires, mais comme il arrive souvent que la couture s'arrache, surtout si le cheval a l'habitude de s'appuyer sur les fausses rênes; on voit même quelques harnais qui portent des panurges à ressorts pour adoucir le mouvement que le cheval fait avec sa tête en marchant, ce qui empêche le dé de panurge de se découdre. Quelquefois aussi, particulièrement dans les harnais à quatre chevaux, la plaque du dessus de tête sur laquelle se visse la clef pour soutenir les guides, cette plaque porte les dés de panurge aux extrémités, ce qui est beaucoup plus solide.

Lorsque la bride pour le harnais de tilbury est montée avec des boucles enveloppées, assez généralement on ne met les montans que de huit lignes; cette mesure est plus élégante.

On ne tient pas pour les harnais communs à ce que les fausses-rênes soient rondes, mais on ne les fait jamais plates à ceux qui sont un peu soignés. On peut mettre aussi des anneaux de dix lignes au lieu de dés

18

aux fausses-rênes. On les nomme aussi *rênes de panurge*. Dans la confection de la bride (fig. 249), on peut choisir du filet de panurge (fig. 251), ou de la rêne de panurge (fig. 252).

La première terminée par une boucle de dix lignes de largeur a de *a b*, six pouces de longueur; de *c d*, un pied six pouces; de *e f*, un pied deux pouces, en tout huit pieds quatre pouces.

Le premier porte mousqueton *k* est d'un pied de long, de sept lignes de large. Le second *j* est semblable, ainsi que les deux autres *i* et *h*.

Quant à la rêne de panurge, elle est divisée en deux parties par la boucle *a*. La partie *c* est d'une longueur égale à quatre pieds six pouces, et la partie *b*, à deux pieds trois pouces. A l'une et l'autre extrémité elle se termine par une courroie longue de neuf pouces, tombant d'un boucleton large de dix lignes. En *c*, après ce boucleton, se trouve un morceau arrondi d'une longueur de dix-huit pouces. Il porte le premier porte-mousqueton *e*, qui est de même mesure que le second *f*, et que ceux du filet précédent.

Après la bride s'attachent des *traits*, des *porte-traits*, des *guides*, soit petites, soit grandes, selon l'attelage : nous en parlerons en traitant des divers équipages. Il ne nous reste donc plus à mentionner que les cocardes en laine ou à vis, c'est un ornement placé au-dessus des œillères au point ou la têtière se réunit aux montans de brides, comme on le voit en *b b*, figure 266 et figure 267.

§ 1er. DES HARNAIS A POITRAILS.

Dans cette sorte de harnais, le cheval tire la voiture au moyen d'une bande de cuir large, travaillée solidement et agréablement. Ce poitrail qui embrasse l'animal par devant, se joint au *reculement* qui l'embrasse à son tour par derrière. Cette pièce s'adapte également

aux *harnais à limonière*, qui veulent que l'unique cheval soit attelé entre deux légers limons, et aux harnais ou une *flèche* sépare les deux chevaux attelés. Cependant, il se trouve de légères différences que nous allons mentionner.

Un harnais à poitrail se compose : 1. De la bride avec ses traits ; 2. du poitrail ; 3. du surcou qui soutient celui-ci au-dessus des jambes de devant du cheval, en passant sur son cou ; 4. du reculement ; 5. du mantelet, qui porte la sous-ventrière ; 6. du surdos que l'on supprime à volonté ; 7. des barres de fesses, une pour le harnais à limonière, et deux pour le harnais à flèche. 8. De la croupière.

Parmi les pièces dépendantes des harnais à poitrails sont encore ; 9. les chaînettes, courroies longues de quatre pieds dix pouces, ayant trois anneaux de cuir, un vers la boucle terminale (boucle très-allongée) et deux autres un peu plus haut. Son entre-bout est arrondi pour entrer dans la boucle. 10. Les courroies de mancelle sont formées d'une courroie à peu-près semblable. Longueur deux pieds trois pouces ; boucle métallique sortant d'un anneau de cuir et large de vingt-deux lignes. 11. Enfin, on ajoute encore une fausse-sous-ventrière qui sert à tout harnais.

La figure 253 sert dans notre dessin à représenter à la fois le poitrail des deux harnais différens. La partie N est destinée aux harnais à flèche, et celle O aux harnais à limonière. Chaque poitrail doit avoir quatre pieds six pouces de longueur, et quatre pouces six lignes de large au point *i*. A chaque extrémité cette largeur n'est plus que de cinq lignes. Un peu au-dessus de ces bouts on voit un ornement long de sept lignes, carré long en cuir, artistement travaillé à jour. De l'un à l'autre ornement le poitrail cintré présente une courroie saillante qui forme un liséré saillant à chaque bord, et au delà de ce liséré un bord aplati qui reçoit les boucles tournées du côté du cheval. Le dessous du poitrail est doublé de toile, et souvent rembourré d'une légère

couche de crin et de laine pour éviter que les chevaux délicats ne soient blessés par cette pièce du harnais. Voici ce que les poitrails de deux harnais ont de commun : voyons maintenant leurs différences.

Tous deux ont attaché, après la grande boucle terminale (qui rejoint le reculement) une petite courroie intérieure portant une boucle *i* et une courroie extérieure bien plus longue, mais en O (poitrail à limonière). La première courroie *d* est beaucoup plus longue que la courroie *c* de N, laquelle est de cinq pouces seulement, et la seconde courroie *e* de ce même poitrail est terminée par une boucle; elle offre de long deux pieds deux pouces, tandis qu'en O, la courroie correspondante *f* n'a point de boucle, et n'a de longueur qu'un pied six pouces. Ce même côté n'a qu'un anneau demi-rond en *a* pour porter le surcou, et N offre un porte-mousqueton large de deux pouces trois lignes et long de sept pouces.

Le surcou (fig. 254), est formé d'abord d'une large bande de cuir doublé de toile, longue de deux pieds six pouces, et présentant en *a b*, *a b*, une échancrure d'un pied huit pouces. En *c*, sa largeur est égale à deux pouces trois lignes. Sur cette bande se place une courroie étroite, à moitié dans le sens de largeur, courroie qui passe par deux anneaux de cuir, après avoir reçu à son extrémité *e* une boucle. De son autre extrémité *f* au point *b*, elle offre deux pieds neuf pouces. Une seconde courroie plus large est cousue à l'autre bout du surcou : de *e* à *d* sa longueur est d'un pied huit pouces. Ce surcou sert pour les deux harnais.

Le reculement (fig. 183) est marqué comme le potrail, savoir, A pour la limonière, et B pour la flèche. Ces deux parties ont chacune pour la moitié du reculement quatre pieds huit pouces de longueur, de largeur, dans la partie cintrée travaillée comme celle du potrail, trois pouces six lignes. La largeur de ce cintre est de quatre pieds quatre pouces. Mais en A, le premier dorte-mousqueton intérieur *c* est placé à un pied du

centre de ce cintre, et sa hauteur est de six pouces. Le second porte-mousqueton *a* de sept lignes de haut, de deux pouces quatre lignes de large, tient au moyen d'une courroie bouclée et repliée un peu au-dessous de l'extrémité de l'avaloir. Il n'y a point de porte-mousquetons extérieurs.

En B il y en a un *e* d'un pied deux pouces de long, placé aux deux tiers du cintre, et tenant après lui, comme les deux porte-mousquetons intérieurs *d' d*, par un anneau métallique fixé dans les courroies du cintre. Un intervalle de six pouces sépare *d'* et *d*, qui sont chacun haut de sept. La boucle de cuir repliée *f* du porte-mousqueton *b*, est saillante extérieurement.

Le surdos est une simple courroie longue de trois pieds, qui se place sur la croupière par une boucle formée au moyen d'un intervalle non cousu entre la courroie et sa doublure. Une courroie de trois pieds trois pouces, bouclée en arrière du mantelet après l'anneau *f*. Le surdos est uni ordinairement pour la limonière, et présente trois ouvertures circulaires à distance égale pour le harnais à flèche. Les barres de fesse, au nombre de deux pour celui-ci, offrent une semblable disposition, tandis que c'est une courroie unie pour le premier harnais. La barre de ce cas a de longueur un pied neuf pouces, et dans l'autre un pouce de moins.

La croupière, égale pour les deux harnais, est travaillée comme le poitrail et le reculement, c'est-à-dire que sa branche est composée d'une bande de cuir sur laquelle s'étend une courroie moins large, de manière à laisser à droite et à gauche un bord d'une certaine largeur. Cette courroie est maintenue au moyen de cinq anneaux de cuir. Le fourchet a sept lignes de haut, et le culeron, qui se boucle après les courroies dont il est formé, se termine par deux boucles ayant chacune dix lignes de largeur.

Le mantelet avec la sous-ventrière (fig. 255) est formé d'abord d'une petite couverture de drap fort, quelquefois d'étoffe semblable aux galons de bordure, ou

même de cuir souple et léger, par exemple de maroquin : elle est pour les harnais à limonière arrondi par ses bouts *a*, et, pour les autres, échancrée carrément *b* : sa largeur est d'un pied six pouces. On la double d'une toile Chollet, on y pose transversalement la sous-ventrière *f f*, large de trois pouces six lignes, tombant d'un pied six pouces à l'un des bouts du mantelet, et de l'autre, de trois pièces, deux pouces : c'est ce dernier morceau qui passe sous le ventre du cheval. On prépare ensuite une courroie *c* d'un pied six pouces de longueur, qui se place sur la sous-ventrière du côté le plus court. Le lecteur remarquera la pose de cette courroie : l'extrémité est taillée circulairement au-dessous de la courroie un peu étranglée et retroussée sur elle-même, et cousue en serrant fortement le point.

Il s'agit de confectionner le dessus du mantelet *d*, *d*, ovale pour la limonière M ; il se termine carrément pour l'équipage à flèche L : il est en cuir doublé de petite étoffe à quartiers, garni souvent d'un galon, portant des ornemens en rapport avec ceux de la bride, ayant deux clefs vissées pour soutenir les traits. Ces clefs sont pour l'ordinaire plaquées en argent. Une courroie longue de dix pouces *e e* se met à chaque bout du mantelet ; elle y est clouée en M et garnie à sa pose d'une petite cocarde : en L, elle passe dans un anneau plaqué d'argent. Cet anneau est semblable à celui de la croupière *f*, non dessinée.

La guide pour un seul cheval est longue de vingt-quatre pieds ; depuis la boucle, large de dix lignes, elle a en outre neuf pouces de longueur à chaque bout, car elle est double. Les guides pareilles pour deux chevaux ont treize pieds de long, chaque branche est de six pieds. La boucle qui les réunit a dix lignes de largeur, celles qui maintiennent les courroies avec lesquelles on les attache ont la même mesure ; ces courroies ont neuf pouces de longueur. Ces mesures nous serviront pour toutes les autres guides.

Les traits pour limonière ont de longueur cinq pieds

dix pouces et vingt-deux lignes de largeur. Pour l'autre attelage, il y a six pieds de long et vingt lignes de large.

La fausse sous-ventrière est formée d'une bande de cuir, s'étrécissant par les deux bouts, et recevant une courroie que maintiennent quatre anneaux de cuir. Sa longueur est égale à un pied dix pouces, à chacune de ses extrémités est une courroie bouclée longue de dix-huit pouces.

§ II. DES HARNAIS A COLLIERS.

Si le lecteur veut se rappeler la description que nous avons donnée du collier à l'anglaise, monté sur tringles de fer, nous n'aurons à donner que quelques détails accessoires sur le collier élégant nouvellement adopté par la mode, tel que le représente la figure 256. Ils sont montés sur tringle de fer entourée d'un cuir noir. La peau de mouton, de veau ordinaire, de veau vernis après la confection du collier, de veau vernis avant, et ce veau, soit noir, soit jaune en dedans, telle est la couverture. Le crin vieux et neuf, la laine, telle est la matelassure. Quand le collier se fait en cuir ordinaire, on y ajoute quelquefois un hausse-col vernis, ce qui en augmente le prix et l'agrément. Ce hausse-col se coupe presque toujours en rond, comme on le voit en *a*; cette forme paraît la plus simple et la plus élégante.

Dans les harnais soignés on ne place plus de chiffres, ni d'ornemens sur les hausse-cols. Ils se placent ailleurs, comme nous le dirons bientôt.

La verge est piquée *c c*, ou bien son recouvrement rentre jusques dans l'intérieur sans être piqué. On préfère le premier cas en province, comme ayant plus d'apparence, tandis qu'à Paris on recherche le second cas, parce qu'ainsi préparé le collier se détériore bien vite. Le prix en est ordinairement le même.

Les *attelles*, que la figure 256 montre en *b bc*, présentent deux formes différentes : *b* est enveloppée d'un cuir vernis qui fait deux bords *e e* : *b c* est plus riche, car elle est plaquée en plein ou en acier, elle

est aussi plus légère et plus gracieuse. Toutes deux offrent en *f f* un anneau métallique dans lequel passeront les rênes, et en *g g* un anneau de même matière dans lequel se mettent les boucleteaux d'attelles *h h*, (fig. 257) : en *d* est la courroie qui sert à lier les deux parties supérieures des attelles par l'anneau *i i*. Cette courroie n'a que sept lignes de largeur dans les harnais soignés. En *j j'*, le bas des attelles présente une boucle et un crochet qui s'accrochent ensemble; mais ce n'est pas toujours ainsi, et, pour preuve, la figure 259 nous présente en *j j'* deux crochets semblables, que l'on réunit par une courroie *k*, pareille à celle du haut. Cette figure, en outre, montre les attelles montées aux collier et les boucleteaux fixées à leur place. Les lettres sont les mêmes afin de faciliter la comparaison au lecteur. La figure 256 porte en *m* une martingale ainsi que la figure 859, mais ces martingales diffèrent essentiellement. La première est une *martingale à fourche*, dont on ne peut faire usage sans un bridon, parce que les deux branches de la fourche doivent se boucler dans les anneaux. C'est sur la martingale que se porte maintenant les ornemens placés naguères sur le hausse-cou. L'espèce d'écusson suspendu à un anneau *n* en donne un exemple de très-bon goût. Les plaques de cuir vernis, piquées sur la martingale *o p* s'emploient encore avec grâce pour les harnais élégans.

La martingale simple *m* de la figure 259, se place au moyen d'un coulant après la courroie *k*, qui, dans les riches harnais, se remplace quelquefois par une chaîne avec anneau. La plaque *o* n'est point piquée, mais maintenue par deux boucletons. Les martingales simples prennent donc toujours dans la sous-barbe au moyen d'une panurge.

Sur les attelles de la figure 259, on pose souvent un *faux collier* (fig. 260). Ce faux collier, qui se fabrique très-simplement, se fait encore en crin vieux ou neuf.

Les ornemens des boucleteaux d'attelles, des poitrails, etc., exigent des fers à quadrilles particuliers. On

quadrille le *cuir à l'eau*, c'est-à-dire on l'humecte pour lui donner la souplesse convenable.

De la sellette. Les attelages à collier, lorsqu'il n'y a qu'un cheval, prennent une *sellette* à la place du *mantelet*. Pour les harnais ordinaires et de fatigues on la fait à quartiers allongés, il forme poire (fig. 263); pour les autres, la sellette est telle que la figure 261 la représente.

Quelle que soit leur forme, les sellettes ont beaucoup de rapport de fabrication avec les selles; elles ont, 1. un arçon préparé de même; 2. des quartiers allongés en étoffe à quartiers, sur lesquels on colle le dessus *b*; 3. un siége, quelquefois avec un petit troussequin saillant, et un galme qui porte un crochet de fer plaqué en argent ou d'acier poli; 4. elles ont aussi de petits quartiers *c*, au haut desquels est rivé sur chacune un anneau placé verticalement *d*, qui reçoit le nom de clef; 5. enfin, les quartiers sont doublés et reçoivent de légers panneaux, ou bien sont un peu rembourrés. La manière dont les sellettes tiennent sous le ventre du cheval diffère, tantôt comme dans la fig. 26, les quartiers prolongés *e e* forment une sous-ventrière ordinaire; tantôt comme dans la figure 26, une simple courroie nommée fausse sous-ventrière est cousue au bas du grand quartier; tantôt comme dans la figure ; cette courroie sort de dessous les petits quartiers *b*, traverse un *passant* quadrillé, et vient se boucler au bas du grand quartier après la courroie correspondante, mais assez longue pour traverser le ventre de l'animal. Quelquefois encore sous le passant se trouve une boucle allongée en cuir pour soutenir les traits.

Voici la proportion de la sellette de parade (figure 261):

Hauteur du devant des grands quartier *f*.	1 pied	9 p.	l.
Largeur de ces quartiers au point *g*.		8	6
Largeur du siége *h*.		6	

L'échancrure du quartier est indiqué

par les lignes ponctuées.	p.	l.
Hauteur de la sous-ventrière. . . .	10	
Largeur *idem*.	3	3

Quand les sellettes sont en cuir ordinaire, elles sont garnies d'un liséré de cuir saillant, mais communément pour les harnais un peu élégans on les fait en cuir verni piqué tout autour. On les double en coutil à petits carreaux, en étoffe de laine à dessins tigrés, etc.

Sellette du cheval de brancard (BOURRELIER).

Nous croyons devoir terminer ce chapitre par la sellette du cheval de brancard, parce que tout ce qui a été dit précédemment nous dispense de longs détails. Cette sellette se dispose, quant à l'arçon comme une ancienne selle anglaise, quelquefois on ne la faux-siége pas. On fait deux mortaises dans chaque bande d'arçon; on couvre les quartiers carrés ou ronds de cuir noir lissé, on les coud ensemble à point piqué le long des bords supérieurs, en les entourant de dessins à points blancs piqués. On les cloue le long des bandes, excepté à l'intervalle réservé pour faire passer la dossière. On fend vis-à-vis des mortaises le cuir des quartiers, pour y passer de chaque côté une courroie qu'on fait entrer dans la mortaise postérieure et ressortir par la mortaise antérieure avec sa boucle; on la cloue par dessous la bande. Ces courroies se bouclent par dessus la dossière pour l'assujétir. On fait entrer ensuite les lacets de deux anneaux de métal au centre de jonction de la bande, au-devant d'arçon de chaque côté, et on les rive en dessous. On cloue ensuite dans le même endroit, à l'arçon : 1. une boucle pour fixer le poitrail; 2. une boucle au milieu du long de la bande pour la sangle, le tout de chaque côté; 3. une boucle sous le pontet pour la croupière. On termine par les panneaux comme à l'ordinaire.

La figure 262 montre cette sellette toute garnie. On y ajoute souvent *les ponts*, petites courbes *a a* que l'arçonnier attache d'une bande à l'autre; on les garnit de

cuir, et l'on place la dossière entre elles. *b*, anneaux des guides; *c c*, fentes pour les courroies qui se bouclent sur la dossière.

CHAPITRE VIII.

Des diverses sortes d'attelage.

Nous diviserons cette instruction en deux parties. 1. *Des attelages ordinaires*, à un cheval et à deux chevaux. 2. *Des grands attelages*, ou à quatre, à six, et à huit chevaux.

Le lecteur n'oubliera pas que que l'on met presque indifféremment pour les uns et pour les autres des harnais à collier, et des harnais à poitrails.

§ 1er DES ATTELAGES ORDINAIRES.

Art. 1er — *Harnais de cabriolets.* Les cabriolets, tondems, tilburys, carricks, guiges de chasse, etc., ont des harnais communs à tous harnais, connus sous le nom de harnais de cabriolets.

Voici la manière la plus nouvelle et la plus convenable d'établir un harnais de ce genre.

1° *Bride.*

Deux montans.	11	p. 1/2
Deux porte-mors.	13	
Une têtière.	21	1/2
Une croisière.	18	
Une muserolle.	24	
Une sous-gorge.	26	
Une sous-barbe.	11	
Porte-mors de rênes.	9	
Une paire de rênes.	22	
Entre-deux de rênes. . , ... 4	6	
Une paire œillères. . . . . . . ,	7	carrés.

Une paire de doublures, une martingale, tout compris.	3	6
Id. avec une longe.	5	6

2° *Traits.*

Deux boucleteaux de traits. . . .		11
Deux blanchets.		id.
Deux courroies de colliers.		22
Cuirs pour envelopper les attelles.		id.
Une paire de traits.	5	2

Les traits sont à œillets ou à porte-mousqueton, et quelquefois avec chaînes aux extrémités.

Quand il s'agit d'un cabriolet dont les brancards sont très-cintrés, on met des boucletaux aux colliers, mais pour une carriole, ou un cabriolet ordinaire dont les brancards sont presque droits, il faut disposer les traits comme à la figure 263.

3° *Dossières, fig.* 264.

Une dossière *a a*.	3 pieds.
Deux bracelets *b b*.	28 pouces.
Deux ronds de dossière.	18
Une sangle.	23
Un coulant pour id.	24
Deux contre-sanglons de sellette. .	12

4° *Guides.*

Deux paires de guides noires. . .	6 pieds.
Deux id. jaunes.	id.
Quatre porte-mors pour les guides, chacun.	9 pouces.

Dans les harnais établis très-convenablement on double la sous-ventrière comme la sellette. Un bon usage aussi fait mettre à la dossière des bracelets qui passent entre le fourreau et le rond de dossière. On se sert encore quelquefois de porte-brancard.

Les guides pour harnais ordinaires sont larges de huit lignes (les petites et de dix lignes les grandes). Les har-

nais élégantes veulent aux unes et aux autres une ligne de moins.

Il arrive assez souvent qu'au lieu de la partie jaune, on met du galon blanc ou gris qui s'attache à la partie noire des guides avec deux boucles. Les guides des harnais soignés et doublés sont assez communément rondes, soit noires, soit jaunes.

5° *Contre-sanglon de croupière.*

Une croupière avec son blanchet.		23 pouces.
Blanchet.		18
Un contre-sanglon de croupière. .	3 p.	3
Barres de fesses simples.		21
Les mêmes doubles.	3	6
Un derrière de reculement avec son blanchet.	3	
Deux contre-sanglons idem, sans blanchet.	9	6
Deux petits boucleteaux id. . . .		8
Deux courroies. id.	3	6

6° *Fourreaux.*

Deux fourreaux de boucleteau. . .	3 p.	6 pouces.
Deux fourreaux de dossière. . . .	2	6

7° *Sellette.*

Sellete vernie garnie de ses clés et croc ets.

Le contre-sanglon de croupière est doublé dans tous les harnais bien établis ; cette doublure est moins pour obtenir de la solidité que pour le bon effet de la piqûre. Ce contre-sanglon est toujours de la même largeur que les barres. On le double quelquefois sans doubler celle-ci ni les contre-sanglons de reculement.

En province, les harnais doivent être souvent à doubles barres, à raison des chemins difficiles et monta-

gneux, mais généralement à Paris et dans les grandes villes, on les établit avec de simples barres.

Si l'on se sert de boucles enveloppées, et qu'elles n'aient que huit lignes de largeur pour la bride, on les met de dix au plus pour les barres. On place quelquefois un porte-traits passé dans l'anneau de reculement.

Les fourreaux de traits doivent constamment avoir plus de longueur que les fourreaux de dossière : ils doivent aussi toujours être de cuir à l'eau pour être fermes.

Les *passans*, sorte d'étui de cuir ouvragé dans lesquels passent certaines courroies, sont aussi en cuir à l'eau cadrillé pour les beaux harnais.

Des traits à garde-flancs. Pour préserver le cheval, et produire même une sorte d'embellissement, le selliers établissent quelquefois les harnais avec des traits à *garde-flancs* (fig. 265). Le trait *a a*, offre une longueur de cinq pieds quatre pouces, et une largeur de seize lignes.

Le garde-flanc *b*, a six pouces de largeur.

Voici quelques modèles pour guider le sellier dans la confection des harnais.

Modèles de harnais divers.

Figure 266. Harnais de tilbury non doublé, garniture à jonc vernie, sellette ordinaire en forme poire; œillères et croisières vernissées; faux-collier et collier ordinaire (ce qui se met ainsi quelquefois); barres simples, et porte-traits sans mors.

Figure 267. Le même harnais; bride ordinaire sans croisière ni panurge; œillères en cuir ordinaire; sellette *idem;* frontail et cocardes en laine; traits sans boucletaux, soit à œillets, soit à porte-mousquetons.

Nous rapprochons de ces modèles la (fig. 263), qui répresente un harnais de tandem sans reculement ni barres de fesses; sellette ordinaire; œillères à carres saillantes, en cuir verni comme la croisière et le dessus de nez; simples guides, et traits avec boucletaux, mais sans porte-mousqueton.

Art. II. — *Harnais à deux chevaux.* En parlant des harnais à poitrails, nous avons indiqué les caractères de celui à deux chevaux. Pour les harnais à collier en général, la différence qui existe avec le harnais à un seul cheval est légère : en effet si le boucleteau de collier est d'un pied de long, s'il a un ornement de cinq pouces de longueur, le boucleteau du harnais à deux chevaux a huit pouces de plus quant à la longueur, et deux pouces en sus à l'ornement cadrillé. De plus à l'extrémité de ce boucleteau, est fixé une courroie de deux pieds de longueur, et un boucleton large de dix lignes. Le mantelet remplace la sellette : la barre de fesse est seulement d'un pouce moins longue que celle du harnais de cabriolet, qui a un pied dix pouces de long. Les traits de celui-ci ont cinq pieds quatre pouces de long, et de l'autre six pieds.

Il arrive encore que l'on mette au harnais dont il est question des *italiennes,* courroies qui vont du mantelet d'un cheval au mors de bride de l'autre : elles sont longues de trois pieds dix pouces, se repliant à l'extrémité voisine du mantelet, et bouclant par une boucle large de dix lignes; la boucle du haut est plus étroite. Ces italiennes sont superflues si les guides se croisent.

La martingale qui de la sous-barbe du collier va se prendre dans la sous-ventrière, comme toute autre, s'arrête à ce point par une boucle allongée, métallique qui rejoint les deux attelles par le bas, cette boucle a peu d'agrément. La martingale, tout de suite après sa boucle, offre une plaque ovale en cuir, haute de six pouces et large de deux, qui porte un dessin assorti à celui du mantelet. Assez souvent dans l'attelage de berline, le hausse col du collier va en pointe douce.

Cet attelage et le harnais à poitrail conviennent, non-seulement aux carrosses, mais aux landaux, calèches, bastardelles, briskas, coupés, berlines anglaises, voursts, etc.

Art. III. — *Harnais à pompe.* Mais il est des harnais de cabriolets, tilburys, carrick, qui sont cependant à

deux chevaux, ce sont les *harnais à pompe*, tels que les représente la (fig. 268). La pompe en fer poli A est percée au milieu *b* d'une ouverture pour faire entrer les courroies de timon. D'une sellette à l'autre; sa longueur est de quatre pieds six pouces, et d'un pied quatre pouces à chaque bout depuis la sellette. Les courroies de timon B B ont chacune trois pieds de long.

Les sellettes de ce harnais, doivent avoir des têtes fortes quoique élégantes pour recevoir les bouts de la pompe. Ces têtes, pareilles à celle-ci, sont très-solidement vissées dans l'arçon. Il arrive même que la sellette arçonnée en fer, porte avec elle sa tête de même métal, mais toujours poli ou plaqué en argent. La sellette D est de cette nature: l'autre E a un arçon petit en bois.

Art. IV. — *Harnais de chaise de poste.* Cet attelage est différent de celui qui précède et des suivans, car il est impair et offre une disposition particulière. Il demande trois chevaux, quoique cependant il n'y en a quelquefois que deux. Dans tous les cas, le cheval qui porte le postillon s'appelle pour cela, *porteur* ou *bricolier*, ou *cheval de côté*. Un cheval plus léger, à raison de sa position, se nomme *cheval de brancard*. S'il y a un troisième cheval, il est pareil à celui-ci, et placé à côté de lui en dehors du brancard. Le porteur doit toujours devancer les autres chevaux. Ses traits ont sept pieds neuf pouces de long, et les boucleteaux de volée, un pied. Cette dernière disposition concerne surtout les voitures à quatre roues qui ont une limonière à laquelle le harnais demeure attaché. Le poitrail s'ouvre au milieu et se referme par une boucle et un contre-sanglon.

Le porteur a une petite selle rase pour le postillon; le cheval de brancard, une sellette ayant beaucoup de rapport avec celle que nous avons décrite précédemment (fig. 262), mais dont la forme plus moderne est indiquée par la figure 269.

§ II. DES GRANDS ATTELAGES.

Ces attelages sont à quatre, à six ou à huit chevaux; parmi eux, les attelages à la Française sont ordinairement à poitrails, et les attelages à l'Anglaise à collier. L'attelage à l'Allemande tient à la fois de l'un et de l'autre, car les harnais de chevaux de devant ou de volée à collier, et les harnais des chevaux de derrière à poitrails. L'attelage à grandes guides prend indifféremment poitrail ou collier, mais l'attelage à la Daumont choisit invariablement celui-ci.

Art. Ier. — *Attelage à quatre à grandes guides.* Les dispositions de cet attelage sont peu nombreuses. Les chevaux de volée n'ont pour tout harnais que le collier dont les attelles ont seulement des anneaux simples, un petit mantelet, la sous-ventrière avec martingale, et des traits assez courts puisqu'ils ne commencent que vers la sous-ventrière, les boucleteaux d'attelles allant jusqu'à ce point. Les mantelets sont quelquefois ornés de quatre glands, un à chaque bout.

Sur les dessus de tête des brides de derrière, sont vissées des clés semblables à celles des mantelets pour y passer les guides de volée qui ont seize pieds de longueur. Un seul cocher conduit cet attelage, qui se met aux riches voitures de ville et de cérémonie.

Art. II. — *Attelage à la Daumont.* Il faut quatre chevaux et deux postillons pour conduire cet attelage. Les deux chevaux du côté montoir ont chacun une petite selle de courrier à l'Anglaise pour les porteurs. Les deux autres chevaux nommés *chevaux de sous-main* ont seulement des boucles à la place des clés et leurs brides qu'une seule longe à fourche. Cette fourche est d'un pied quatre pouces de longueur, et la longe de six pieds.

Les boucleteaux des colliers des harnais de derrière, ont un pied huit pouces de longueur; ils sont larges et forts. Ils portent à l'extrémité opposée au collier, une

sorte de fer à cheval ordinairement plaqué auquel tiennent en haut des boucles pour un boucleton, et en bas des boucles à piton pour accrocher les traits de devant. Ceux du porteur ont de longueur onze pieds, et ceux du cheval de sous-main ont dix pouces de moins.

Ces boucleteaux présentent une disposition spéciale, c'est un *porte-trait* à chacun. Le porte-trait est une courroie longue de six pouces, soutenue par une boucle métallique à la naissance du boucleton d'attelles, et se bouclant ensuite sur elle même par un contre-sanglon, après avoir embrassé le trait.

Les croupières de porteur sont plus fortes que celles des chevaux de sous-main. Après la branche longue de deux pieds neuf pouces, elles ont le porte-fourchet long d'un pied sept pouces, large, et travaillé avec soin Chaque barre de fesses, une de chaque côté est longue de dix pouces. Les porteurs ont une rène de bride longue d'abord de neuf pouces comme à l'ordinaire depuis le bout jusqu'au boucleton, puis ayant à chaque branche une longueur de quatre pieds trois pouces.

Il nous reste à porter du *garde-jambe*, que le postillon de derrière fourre dans sa botte. C'est un morceau de cuir allongé (fig. 270), doublé de toile Chollet, et bouclant en haut vers sa partie la plus large par une courroie et son petit boucleton.

Art. III. — *Attelage à quatre à la Française.* Un postillon placé sur le cheval du côté montoir et un cocher sur son siége, gouvernent cet attelage. Les harnais de derrière sont absolument pareils aux harnais ordinaires à poitrails, à l'exception d'une seule chose. C'est qu'au centre du poitrail est rivée une boucle métallique à piton, pour recevoir une courroie qui se trouve au bout de la flèche.

C'est l'instant de parler de la *bricole de porteur* dont il est si souvent question dans les grands attelages. On la voit (fig. 271) en *a a* ; c'est une courroie longue de deux pieds neuf pouces qui sort de deux boucleteaux *f f*,

hauts de six pouces chacun. Ces boucleteaux tiennent au poitrail *c* qu'ils soutiennent, tandis que le centre de la bricole est fixé au pontet d'une sellette royale, d'abord par une courroie repliée, puis par l'anneau métallique *b*. On voit en *d* le haut de la martingale qui passe au-devant du poitrail dans l'anneau de cuir *g*. La bricole donne quelquefois son nom au porteur. Quant au cheval voisin du porteur, il n'a qu'un petit mantelet d'un pied sept pouces de longueur, attaché par une courroie longue de dix pouces. Du reste les harnais de volée sont tracés dans la figure 272; *a* est le poitrail, *b* le devant de bricole, *c* la sellette, *e* le surdos. *f* la croupière, *h h* les barres de fesses de dix pouces de longueur, *g g* les *arrière-porte-traits* longs de trois pieds six pouces, qui se bouclent près du fourchet après les barres de fesses, et vont derrière le cheval soutenir les traits. Cette partie se trouve seulement dans les harnais du porteur, et se dispose comme on peut le juger par la figure 273, qui montre le cheval porteur tout harnaché. Les lettres sont pareilles à celles de la figure précédente. Les traits sont longs de onze pieds deux pouces. La bride est à martingale.

Art. IV. — *Attelage à quatre à l'Allemande.* Le porteur n'est point en avant à cet attelage; il est placé près du train de devant, de manière qu'il n'y a point de cocher, et qu'un postillon le remplace. Les harnais sont fort simples. La bride des quatre chevaux n'a point de martingale, mais en revanche cette martingale prend au centre du poitrail, et là, présente une plaque cadrillée en rapport avec les dessins du mantelet Une courroie de bricole ou un surcol soutient le poitrail des chevaux de volée. De larges fourreaux ornés de cadrilles se réunissent aux boucleteaux du poitrail, et s'arrêtent au reculement, qui porte aussi un boucleteau à dessins. Dans ces fourreaux passent les traits, formés de cordes enveloppées de cuir. Le cheval de volée qui se trouve placé devant le postillon, est guidé par lui à l'aide d'une

guide simple. Comme je l'ai dit plus haut les harnais de derrière sont à collier. Dans la boucle antérieure et centrale des attelles, passent à la fois la martingale et la courroie à boucleton destinée à être attachée après la flèche. On sait qu'à tous ces attelages les traits de volée se fixent après les palonniers, lorsqu'ils sont voisins de la flèche.

Le postillon se sert d'une petite selle ou sellette à l'Anglaise dont le pommeau est un peu courbé.

Art. V. — *Attelage à six à l'Anglaise.* Des détails seraient superflus pour cet attelage puisqu'il est composé de l'attelage à grandes guides et de l'attelage à la Daumont; on y emploie les poitrails ou les colliers, mais ceux-ci obtiennent souvent la préférence.

Nous nous bornerons donc à quelques indications. 1. Les harnais (colliers ou poitrails) sont à martingale avec écusson en avant; 2. le porteur et son compagnon ont des barres de fesses (une seule de chaque côté) avec d'arrière-porte-traits. La seconde paire de chevaux n'en a aucune, et les chevaux placés sous la main du cocher en ont deux de chaque côté, mais bouclé comme à l'ordinaire après le reculement. Entre les boucletons de ces barres, est en dessous un porte-traits placé verticalement et formé comme à l'ordinaire. Les chevaux du milieu ont aussi un porte-traits, mais posé tout en haut du boucleteau du poitrail ou du collier. A l'exception du porteur, tous les chevaux ont de petits mantelets. Les traits des deux premiers chevaux ne sont point séparés par un palonnier, mais ils passent immédiatement dans les porte-traits des deux secondes. Ces traits ont dix pieds deux pouces de longueur.

Art. VI. — *Attelage à huit à la Française.* Pour les chevaux de volée, n° 4, nous renvoyons le lecteur à la fin de l'*attelage à quatre à la Française*, et aux figures 272 et 273. Pour les chevaux de derrière placés sous la main du cocher, n° 1, il faut se rappeler la mesure et la description des harnais ordinaires à poitrails. Nous ajoute-

rons seulement que le surdos est toujours employé sur cette paire de chevaux comme sur tous les autres. Au frontail des brides n° 1 et n° 2 (les chevaux suivans), il y a des anneaux pour supporter les grandes guides, qui vont des chevaux n° 3 (les sixièmes) jusqu'au cocher. Les chevaux n° 4, ou les huitièmes, sont conduits par le postillon qui dirige l'un et l'autre par de courtes guides, ou par la rêne de bride seulement.

Tous les chevaux ont un surcou avec boucleteau cadrillé, tous ont des mantelets. Il est bon d'observer que les traits vont toujours en diminuant de longueur à mesure qu'ils se rapprochent de la voiture. Les traits n° 4 ont comme nous le savons, onze pieds deux pouces; les traits n° 2 six pieds quatre pouces; enfin les derniers, n° 1, six pieds. Pour les numéros 4, 3 et 2, les traits se bouclent après le boucleteau de poitrail, immédiatement après le point où le bas du surcou s'y joint. Ils reprennent ensuite après la sous-ventrière.

Aux numéros 2 et 3, la branche de croupière est longue d'un pied sept pouces, le porte-fourchet avec le culeron, de deux pieds deux pouces. La courroie d'attelage ou *chaînette*, qui au n° 1, passe du crochet du bout de la flèche à l'anneau du poitrail offre quatre pouces six lignes de longueur.

Maintenant il ne nous reste plus qu'à rappeler ce que nous avons déjà dit en traitant des ornemens, c'est qu'aux attelages de parade, les cuirs des harnais sont enveloppés en maroquin ou en velours chargé de broderies en or. Que les écussons, boules, clés, chiffres et ornemens en ouvrage ciselé sont dorés. Qu'enfin les rênes, guides, Italiennes sont en cuir recouvert de galon de laine ou de soie et que les houppes, tresses de crinière, glands, etc., sont de même matière.



MANUEL

DU

BOURRELIER-SELLIER.

PARTIE ADDITIONNELLE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Sellerie militaire.

Nous empruntons le texte de ce chapitre à l'ordonnance de l'an XIII sur la cavalerie. Afin de conserver dans son intégrité ce précieux document, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de le reproduire textuellement, imprimant comme lui en regard l'instruction de la cavalerie et dragons, et celle de la cavalerie légère. Le désir d'éviter quelques répétitions nous avait engagé d'abord à n'en présenter qu'un extrait, mais il était nécessaire de lui garder son caractère officiel, mais ces répétitions ne sont après tout qu'une nomenclature abrégée et vraisemblablement utile. Par ces motifs nous nous déterminons à donner cette pièce au lecteur telle que la donne *l'Ordonnance titre 1er, Bases de l'Instruction.*

INSTRUCTION

SUR LES PARTIES QUI COMPOSENT L'ÉQUIPEMENT DU CHEVAL.

Cavalerie et Dragons.

On comprend sous le nom d'*arçon* toutes les pièces en bois qui composent la charpente de la selle. Elles sont au nombre de douze, et en bois de hètre, qui est le meilleur pour cet usage.

Les parties de devant sont les deux *pointes*, et les deux *liéges*.

Celles de derrière sont les deux *pointes*, les deux *pontets*, et les deux *pointes du troussequin*.

Ces parties sont réunies par deux bandes qui servent à donner la forme à la selle.

Les deux pointes de devant se terminent en arcade, et forment la liberté du garrot que l'on appelle ordinairement *collet*.

Les deux liéges qui sont collés sur les deux pointes de devant, servent à contenir les cuisses de l'homme, et à les empècher d'aller en avant.

Les deux pointes de derrière réunies par un pontet, ont la forme d'un demi-cercle, et servent à empêcher que le cheval ne soit blessé sur le rognon. Dans ces deux pointes sont pratiquées deux mortaises destinées au passage des courroies de charge.

Les deux pointes de troussequin réunies par un autre pontet, sont collées sur les pointes de derrière, et forment le troussequin, qui sert à empêcher le cavalier

d'aller trop en arrière et à le garantir de la charge. Dans le pontet du troussequin est également pratiquée une mortaise servant au passage de la troisième courroie de charge.

Les parties en fer sont la *bande de collet*, servant à affermir les liéges; les *liens*, servant à affermir le troussequin; la *chape de croupière*, servant à fixer la croupière.

Les *bandes de fer* servent à renforcer les pointes de devant et de derrière.

Les *porte-étrivières* servent à passer les étrivières.

Les *chapes de contre-sanglon* servent à fixer les contre-sanglons.

Les *boucles enchappées* servent à attacher le poitrail.

Le *faux-siége* est formé de sangles croisées et clouées sur l'arçon; il sert à soutenir le siége.

Le *siége* sert à asseoir le cavalier.

Les *quartiers* servent à couvrir les boucles des sangles et empêchent les ardillons d'écorcher les jarrets du cavalier; le jonc du siége est un liséré de cuir qui sert à réunir les quartiers au siége, et à en couvrir la couture.

Les *galbes* sont les deux petites bandes de cuir qui servent à réunir les quartiers et à en couvrir la couture. Au-dessus du galbe de devant est fixé un crampon dans lequel roulent deux anneaux servant à recevoir le porte-canon, et le porte-piquet.

Les *battes* sont formées des liéges rembourrés et couverts de cuir; et servent à empêcher le cavalier de se porter trop en avant.

Le *troussequin* rembourré et couvert de cuir, sert à contenir le derrière du cavalier.

Le *porte-fer* sert à fixer un fer à cheval ajusté; il est couvert d'une petite poche en cuir destinée à contenir les clous.

Les *contre-sanglons* servent à recevoir les boucles des sangles; ils sont au nombre de dix, dont six servent ha-

bituellement; les quatre autres sont seulement de précaution.

Les *panneaux* servent à empêcher le cheval d'être blessé par l'arçon; ils sont divisés en longes, formant aux extrémités la liberté du garrot et celle du rognon; en pointes de devant et de derrière; en mamelles, en ouvertures, servant à rembourrer les panneaux; en portes, qui facilitent au cavalier les moyens d'être plus rapproché de son cheval.

Les *blanchets* servent à forcer les quartiers.

Les *crampons du cuir* servent à recevoir les attaches qui fixent le coussinet à la selle.

Les *trousse-étriers* sont deux morceaux de cuir destinés à relever les étriers.

Les fontes servent à recevoir les pistolets; elles sont fixées à la selle par un chapelet qui les réunit, et aux montans du poitrail par des ronds de fonte.

Les *étrivières* servent à supporter les étriers.

Les *étriers* aident à monter à cheval; ils se divisent en *œil branches* et *grille*. L'œil sert à passer l'étrivière, la grille à porter le pied du cavalier, et les branches servent à supporter la grille.

Le *poitrail* sert à empêcher la selle d'aller trop en arrière; il est divisé en deux côtés, et chaque côté se subdivise en deux travers. A l'un des travers se trouve une boucle au moyen de laquelle on réunit les deux côtés en deux montans, servant à hausser ou baisser le poitrail; et en deux œillets, servant à engager la première sangle.

La *croupière* sert à empêcher la selle d'aller trop en avant. Elle se divise en *longe*, *fourchette* et *culeron*.

La *longe* passant dans la chape de la croupière, sert à la selle; la *fourchette* sert à attacher les deux extrémités du culeron, et le culeron à engager la queue du cheval.

Le *coussinet* empêche le cheval d'être blessé par la charge.

La *housse* garantit les basques de l'habit du cavalier de la sueur du cheval.

Les *sangles* servent à l'affermissement de la selle sur le dos du cheval. Elles se divisent en *première sangle*, *seconde sangle*, *surfaix et travers*. Les travers servent à fixer le surfaix sur les sangles.

Cavalerie légère.

On comprend sous le nom d'*arçon* toutes les pièces en bois qui forment la charpente de la selle. Elles sont au nombre de huit, et en hêtre, qui est le meilleur bois pour cet usage.

Ces pièces sont l'*arcade de devant*, surmontée du *pommeau*, les *bandes*, l'*arcade de derrière*, surmontée de la *palette* et les quatre *chevilles*.

L'*arcade de devant* forme le devant de l'arçon, et se nomme *liberté du garrot;* l'objet de cette partie est d'empêcher que le cheval ne soit blessé par le poids du chasseur ou hussard.

Le *pommeau* formant la partie supérieure de l'arcade de devant, sert à empêcher que le chasseur se porte trop en avant : il sert aussi à réunir les fontes, à arrêter le poitrail, et à fixer le milieu du manteau.

Les *bandes* servent à réunir les arcades, et à donner la forme à la selle.

L'*arcade de derrière* forme le derrière de l'arçon, et se nomme *liberté du rognon*, l'objet de la liberté du rognon est d'empêcher que le cheval ne soit blessé par le poids du chasseur.

La *palette* formant la partie supérieure de l'arcade de derrière, sert à fixer le milieu de la charge, à en garantir le chasseur, et à l'empêcher d'aller trop en arrière.

Les *chevilles* servent à réunir les arcades aux bandes, avant que l'arçon soit ferré.

Les pièces en fer qui garnissent l'arçon sont les *demi-cercles*, en forme de fer à cheval; ils servent à affermir

les arcades aux bandes : les *croissans* qui servent à soutenir les arcades : et les *rivets*, qui servent à resserrer les arcades aux bandes.

A côté de chaque rivet, se trouvent pratiqués deux petits trous qui servent à fixer les lanières des fontes, et celles tressées en forme d'anneau, pour le passage de la courroie de charge, et sous lequel est assujétie la boucle enchappée de croupière. Vers le milieu de chaque bande se trouve une mortaise destinée au passage de l'étrivière, et en arrière de chaque mortaise sont deux petits trous pratiqués pour les lanières qui seront à fixer la sangle du côté du hors-montoir et du contre-sanglon, du côté du montoir. A la partie supérieure des bandes, et aux arcades, se trouvent aussi dix petits trous qui servent au passage des lacets roulés, servant à fixer les parties latérales du siége.

Au pommeau se trouve pratiqué un trou destiné au passage de la lanière, clouée par le milieu, et qui sert à attacher le manteau.

Il existe à la palette une mortaise pour la courroie de charge.

Le *siége* sert à asseoir le chasseur ou hussard.

Les *joncs du siége* servent à fixer les extrémités du siége aux arcades,

Les *fontes* servent à recevoir les pistolets; elles sont assujéties au pommeau par une lanière, et aux montans du poitrail par des ronds de fonte.

Les *courroies* servent à fixer la charge sous la palette.

Le *contre-sanglon* sert à recevoir la boucle de la sangle; il doit être doublé d'un cuir noir que l'on nomme *blanchet*.

La *sangle* sert à affermir la selle sur le dos du cheval.

Les *étrivières* servent à supporter les étriers. A leur enchapure se trouvent deux passans fixes dont un sert à maintenir l'étrivière dans l'œil de l'étrier, et l'autre à recevoir l'extrémité de l'étrivière.

Les *étriers* aident à monter à cheval; ils se divisent en *œil*, *branches* et *plat*.

L'*œil* sert à passer l'*étrivière*. Le *plat* à porter le pied du chasseur ou hussard; les *branches* servent à supporter le plat.

La *croupière* sert à empêcher la selle d'aller trop en avant. Elle se divise en *fourche supérieure*, *fourche inférieure* et en *culeron*. La fourche supérieure, passant dans les boucles enchapées de la croupière, la fixe à la selle. La fourche inférieure sert à attacher les deux extrémités du culeron, et le culeron à engager la queue du cheval.

Le *surfaix* se divise en surfaix proprement dit, en *supérieur*, en *inférieur*, en *courroie d'attache* et en *courroie de guindage*.

Le surfaix proprement dit, sert à assujétir la chabraque sur la selle. Le surfaix supérieur sert à fixer la courroie d'attache. Le surfaix inférieur sert au passage de cette même courroie, avec laquelle on serre plus ou moins le surfaix au moyen d'une boucle enchapée adaptée au-dessous.

La courroie de guindage qui doit maintenir les pointes de la chabraque sur les fontes, se divise en grand et petit côté, lesquels sont fixés par un bout au D supérieur. C'est au petit côté que se trouve une boucle enchapée servant à serrer plus ou moins la courroie. Vers le centre, et au-dessous du surfaix, se trouve adaptée une petite bande de cuir, qui sert au passage de la courroie de guindage.

Le *poitrail* sert à empêcher la selle d'aller trop en arrière; il est divisé en *grand et petit montant* et en *fausse martingale*. Le grand montant qui fixe le poitrail au pommeau de l'arçon par un passant coulant, sert à l'aide de la boucle qui se trouve au bout du petit montant, à hausser ou à baisser le poitrail. Dans les deux montans sont engagés deux ronds de fonte, qui servent à recevoir les extrémités des fontes, et à assujétir les points du manteau par le moyen de deux lanières, fixées à leur partie supérieure.

La *fausse martingale* et son *œillet* servent au passage de la sangle et du surfaix; ils empêchent l'une et l'autre

de glisser an arrière. La couture qui réunit la fausse martingale aux deux montans, est recouverte par deux cœurs en cuir, l'un en dessus, l'autre en dessous. Sur le premier est fixé un cœur en cuivre, destiné à porter le numéro du régiment.

DÉNOMINATION DES PARTIES QUI COMPOSENT L'ÉQUIPAGE DU CHEVAL.

Cavalerie et Dragons.

Figure 274. Arçon assemblé vu par dessus.

1. Les deux pointes de devant.
2. Les deux liéges.
3. Les deux pointes de derrière.
4. Les deux pontets.
5. Les deux pointes du troussequin.
6. Les deux bandes.
7. La bande de collet de fer battu, servant à affermir les liéges.
8. Les liens de fer pour affermir le troussequin.
9. La chape de la croupière.
10. Les contre-sanglons de la housse.

Figure 275. Arçon prêt à être monté, vu par-dessous.

1 et 2. Les bandes de fer des pointes de devant et de derrière.
3. Les bandes de fer pour renforcer celles de bois.
4. Les porte-étrivières.
5. Les chapes de contre-sanglons.
6. Les boucles enchapées du poitrail.
7. Le faux-siége.

Figure 276. La selle vue de profil.

1. Le siége.
2. Les quartiers.
3. Les joncs du séige.
4. Les galbes.
5. Les battes.
6. Le troussequin.
7. Le porte-fer.
8. Les contre-sanglons.

Figure 277. La selle renversée.

1. Les panneaux.
2. Les longes, ou libertés du garrot et du rognon.
3. Les pointes.

4. Les mamelles.
5. Les ouvertures pour rembourrer les panneaux.
6. Les portes.
7. Les blanchets.
8. Les crampons de cuir pour attacher le coussinet.
9. Les trousse-étriers.

Figure 278. La fonte.

1. Le cercle de fer à l'embouchure.
2. La couture.
3. Le fond.
4. Le chapelet.
5. Le rond de fonte.

Figure 279 et 280. L'étrivière et l'étrier.

1. L'œil de l'étrier.
2. Les branches.
3. La grille.
4. L'étrivière avec sa bouche.

Figure 281. Le poitrail.

1. Les deux côtés du poitrail.
2. Les travers.
3. Les montans.
4. Les œillets.

Figure 282. La croupière.

1. La longe.
2. La fourchette.
3. Le culeron.

Figure 283. Le coussinet.

1. Les ouvertures pour rembourrer le coussinet.
2. La bordure.
3. Les attaches du coussinet aux crampons de cuir fixés à l'arçon.
4. L'attache pour assujettir le coussinet à la croupière.

Figure 284. La housse.

1. Le corps de la housse.
2. Le cuir.
3. L'échancrure.
4. Les boucles servant à la fixer aux contre-sanglons cloués aux pointes de devant de l'arçon.
5. Les petites courroies servant à le fixer au milieu de la housse à la chape de la croupière.
6. Le galon.

Les sangles.

La première sangle.
La seconde sangle.
Le surfaix.
Les travers.

Figure 285. La bride.

1. La partie antérieure du dessus de tête, formant le montant droit.

2. La partie bouclée à celle-ci, dessus, formant le montant gauche.
3. La partie postérieure de dessus de tête, à laquelle est bouclée la sous-gorge.
4. La sous-gorge.
5. Le frontal.
6. La muserolle.
7. Le porte-mors.
8. Les rênes.
9. Les porte-rênes.
10. Le bouton coulant des rênes.
11. Le bouton fixe.
12. L'embouchure.
13. Les branches.
14. La gourmette.
15. La chaînette.
16. Les anneaux.
17. Les bossettes.
18. Les passans.

Figure 286. Le filet.

1. Le dessus de tête.
2. Les montans.
3. Le frontal.
4. Les rênes.
5. Les mors.
6. La boucle des rênes.

Figure 287. Le licou.

1. Le dessus de tête formant aussi les montans.
2. Le frontail.
3. Les jouillères.
4. La muserolle.
5. La chape.
6. Les anneaux entrelacés.
7. La longe.

Figure 288. Le bridon d'abreuvoir.

1. Le dessus de tête.
2. Le frontail.
3. La sous-gorge.
4. Les montans.
5. L'embouchure.
6. Les anneaux.
7. Les ailes.
8. Les rênes.
9. Le bouton des bouts des rênes.
10. Les boucles et passans.

Cavalerie légère.

Figures 289 et 290. Bois de Selle.

1. L'arcade de devant surmontée du pommeau.
2. Les bandes.
3. L'arcade de derrière, surmontée de la palette.
4. Les demi-cercles en forme de fer-à-cheval.
5. Les croissans.
6. Les rivets.

7. Les lanières de fontes.
8. Les courroies de charge.
9. Les boucles enchapées de croupière.
10. Les mortaises d'étrivières.
11. Les trous pour les lanières de la sangle et du contre-sanglon.
12. Le contre-sanglon.
13. Les lacets roulés.
14. Le siége.
15. Les lanières de manteau.
16. La courroie de charge du milieu.
17. Les joncs de siége.
18. Les fontes.

Figure 291. *La sangle.*

1. La sangle et la boucle roulante.

Figure 292. *L'étrivière et l'étrier.*

1. L'étrivière.
2. Les enchapures.
3. Les passans.
4. L'œil de l'étrier.
5. Les branches.
6. Le plat.

Figure 293. *La croupière.*

1. La fourche supérieure.
2. La fourche inférieure.
3. Le culeron.

Figure 294. *Le surfaix.*

1. Le surfaix proprement dit.
2. Le D supérieur.
3. La courroie d'attache.
4. Le D inférieur.
5. Le petit côté de la courroie de guindage.
6. Le grand côté de cette courroie.
7. Le passage de la courroie de guindage.

Figure 295. *Le poitrail.*

1. Le grand montant.
2. Le passant coulant.
3. Le petit montant.
4. Les ronds des fontes.
5. Les lanières de manteau.
6. La fausse martingale.
7. L'œillet.
8. Les cœurs.

Figure 296. *La bride.*

1. Le dessus de tête.
2. Les montans.
3. La sous-gorge.
4. Le frontail.
5. La muserolle.
6. La croissete avec son fleuron.
7. Les porte-mors.
8. Les rênes.
9. Le fouet des rênes.

10. Le croissant de la sous-gorge.
11. Les boutons coulans.
12. Les porte-rênes.
13. Les boucles et passans.
14. L'embouchure.
15. Les branches.
16. L'œil de la branche.
17. La gargouille.
18. Les tourets.
19. La gourmette.
20. Le haut de l'embouchure.
21. Le canon du mors.
22. Les fonceaux.
23. Le bouton du dessus de tête.
24. Le fleuron du frontail.

Figure 297. Le filet.

1. Le dessus de tête.
2. Les montans.
3. Le frontal ou frontail.
4. Les rênes.
5. Le mors.
6. La boucle de rênes.

Figure 298. Le licou ou licol.

1. Le grand côté.
2. Le petit côté.
3. Le dessus de nez.
4. La sous-barbe.
5. La botonnière du dessus de tête.
6. La longe.
7. Les boutons coulans.
8. Les boucles et passans.

Figure 299. Le bridon d'abreuvoir.

1. Le dessus de tête.
2. Le frontal.
3. Le mors.
4. La sous-gorge.
5. Les montant droit.
6. Le montant gauche.
7. Les anneaux du mors.
8. Les ailes.
9. Le bouton du bout des rênes.
10. Les rênes.
11. Les boucles et passans.

Du mors de bride.

Le mors est composé de plusieurs pièces de fer, les quatre principales sont : l'*embouchure*, les *branches*, et la *gourmette*, qui, agissant d'accord et par le secours les unes des autres, accoutument le cheval à l'obéissance.

Les autres pièces du mors sont : les *fonceaux*, les *tounette*, le *porte-rênes*, les *anneaux*, les *tourets de chaîrets de chaînette*, l'*esse*, le *crochet*, et les *bossettes*.

L'embouchure se divise en *canons*, et *liberté de lan-*

gue; le canon agit sur les barres et assujettit l'animal à l'obéissance par le secours de la gourmette. La liberté de langue sert à loger la langue du cheval.

Les branches servent à faire agir l'embouchure et la gourmette; elles se divisent en *œil de la branche*, *banquets, arc du banquet, broche du banquet,* et *gargouille.* L'œil de la branche sert à passer le porte-mors; le banquet et la broche de banquet réunissent l'embouchure à la branche; l'arc du banquet sert à renforcer la branche, et la gargouille à placer les tourets de porte-rênes et de chainette.

Les *fonceaux* servent à fixer l'embouchure aux branches.

Les *tourets de porte-rênes* servent à fixer les anneaux; les *anneaux* à recevoir les porte-rênes. Les *tourets de chainette* à fixer la chainette, etcelle-ci sert à donner de de la grâce au mors. La *gourmette* forme le point d'appui du levier dont les branches font l'effet : elle se divise en *mailles* et *maillons.* Les premières font effet sur la barbe du cheval, à les maillons servent à fixer la gourmette à l'esse et au crochet. Ils sont au nombre de trois, dont deux du côté du crochet, et un du côté de l'esse.

L'*esse* sert à fixer la gourmette au mors, et le *crochet* à accrocher la gourmette.

Les *bossettes* servent à cacher les *fonceaux,* et font ornement; elles ont des oreilles au moyen desquelles on les fixe aux branches du mors par des clous rivés.

Il faut ajuster un mors suivant la structure intérieure de la bouche du cheval; les branches suivant la proportion de son encolure, et la gourmette suivant sa sensibilité.

Le mors doit porter sur les barres un demi-doigt au-dessus du crochet, et quelquefois un doigt, suivant que la bouche est plus ou moins fendue. S'il portait plus haut, il ferait froncer les lèvres et offenserait l'os de la barre, qui est plus tranchant dans cet endroit que près du crochet.

Il faut considérer, dans la bouche d'un cheval, quelles sont les parties intérieures et extérieures. Les premières sont la langue, le canal dans lequel la langue doit se loger, les crochets, les barres, et le dedans des lèvres. Les secondes sont les os de la ganache, le canal situé entre ces mêmes os, la fente ou commissure des lèvres, le dehors des lèvres, et la barbe.

Pour bien emboucher un cheval, il faut lui donner un mors qui soit tellement ajusté aux parties intérieures de la bouche, qu'il ne contraigne pas plus l'une que l'autre.

Lorsque les parties intérieures de la bouche sont également sensibles, le mors le plus convenable est celui qui tombe également sur toutes les parties sans les comprimer. Il aura plus de douceur et de propriété que si, appuyant davantage sur quelques-unes de ses parties, il était dans le cas de les offenser. Il faut donc commencer par l'inspection de la bouche, pour distinguer les parties qui sont les plus sensibles.

Les parties sensibles sont les barres et la barbe : la langue et les lèvres le sont moins. Il y a des degrés dans la sensibilité de ces parties, et elles diffèrent du plus au moins. Les barres élevées, tranchantes, et décharnées, la barbe maigre, aigue, dénotent une sensibilité extrême : elle diminue en proportion que les barres sont basses, rondes et chargées de chair, et que la barbe est épaisse et charnue.

Quand un cheval a les barres élevées, maigres et tranchantes, la langue mince et le canal assez creux pour qu'elle puisse s'y loger, il faut lui donner un mors qui ne laisse à la langue aucune liberté : il faut que le fer ait plus de grosseur aux fonceaux, afin qu'il charge les livres, et qu'il soulage d'autant les autres parties de la bouche. Avec cette attention, on rendra le mors doux et agréable; le cheval le recevra avec facilité, et fera connaître, en le mâchant, qu'il n'a aucune peine à s'y assujettir. La raison en est que, toute les parties intérieures de la bouche étant également

chargées, aucune n'est gênée, ni offensée : les lèvres ayant par leur peu de sensibilité, la force de soutenir le mors, empêchent qu'il ne fasse trop d'effet sur les barres, et n'y appuie au point de causer de la douleur.

Quand un cheval a les barres sensibles, la langue épaisse et le canal point assez creux pour qu'elle puisse s'y loger commodément, il faut donner un peu de vide au milieu du mors, afin de laisser à la langue un peu de liberté, de manière que le mors appuie sur les barres et sur la langue en même temps, sans qu'il en résulte aucune gêne. Le canon droit, ajusté à une bouche ainsi conformée, ôterait à la langue sa liberté, et porterait uniquement sur cette partie, qui est la moins sensible : la bouche serait gênée, et le mors n'exciterait aucun sentiment; le cheval pèserait à la main et résisterait.

Les barres plates, arrondies et charnues, et exigent un canon montant, parce qu'ayant peu de sensibilité, elles ne peuvent en acquérir que par l'appui du mors qui les comprime. Le canon montant ne porte pas directement sur le plat des barres, il n'y ferait pas l'effet nécessaire, à cause de la chair dont l'os est couvert; il touche à leurs bords extérieurs, qui sont un peu tranchans, et il donne de la liberté à la langue. Cependant pour ne pas trop charger les barres par l'ajustement de ce mors, il faut laisser de l'épaisseur au fer, aux extrémités des fonceaux, afin de charger en même temps les lèvres.

Les bouches trop fendues ou qui le sont très-peu, sont difficiles à brider. Dans le premier cas, il faut laisser au mors le fer plus long, et dans le second, le fer plus mince.

La bouche très-fendue demande beaucoup de fer, afin d'empêcher que le cheval ne boive sa bride. On peut, à la vérité, prévenir cet inconvénient avec une gourmette bien ajustée, pour tenir le mors en respect.

La bouche petite et peu fendue exige un mors proportionné et délicat, pour ne pas altérer sa beauté;

mais comme le peu de fer pourrait lui être désagréable, parce que les chevaux qui ont une semblable bouche ont ordinairement les barres fines, délicates et sensibles, il faut employer le canon simple et droit qui appuie beaucoup sur la langue, et diriger les branches sur les voies les plus douces et les moins hardies.

Il y a des chevaux qui au dedans des lèvres, ont une espèce de carnosité détachée, que les lèvres détachent à leur gré. Le cheval s'en sert pour s'armer contre le mors, en plaçant cette carnosité entre le fer et les barres, afin d'empêcher l'effet du mors sur les gencives. Dans ce cas, il faut lui donner un mors un peu plus large que la bouche, afin que par son mouvement il écarte les lèvres et leur ôte le moyen de faire usage de la carnosité.

Les chevaux se défendent du mors lorsqu'il leur cause de la douleur. Les plus sensibles sont ordinairement les plus fougueux. Dès que le mors les tourmente, ils poussent en avant, dans l'idée d'éviter la douleur qu'ils prennent pour un châtiment, ne connaissant point encore les mouvemens et l'appui du mors. Plus ils avancent, et plus ils sont retenus par une main indiscrète, ce qui rend la compression des barres plus forte, augmente le mal au lieu d'y rémédier, et donne une mauvaise bouche au cheval.

Tout cheval qui secoue la tête annonce l'incommodité qu'il souffre de l'embouchure : il faut alors visiter la bouche et réparer dans l'ajustement du mors ce qui pêche contre la régularité. Il y a des chevaux qui persistent dans l'habitude de secouer la tête quoiqu'on ait corrigé l'embouchure, et qu'on la leur ait rendue commode; alors la main seule peut corriger ce vice, et non la martingale, quoiqu'on le suppose faussement.

Il faut encore considérer la construction du cheval pour bien l'emboucher.

Le cheval qui porte le nez au vent doit avoir des branches hardies, c'est-à-dire jetées en avant, afin de le ramener.

Le cheval plus bas du devant que du derrière demande une attention particulière, et qui ne se borne pas uniquement au soin de lui placer la tête. Ces sortes de chevaux sont rarement assis sur les hanches; ils sentent la surcharge du poids que la croupe rejette sur les épaules; ils se défient de leurs jambes de devant et cherchent le soutient du mors : de là vient qu'ils pèsent à la main, et qu'ils ont ordinairement la bouche mauvaise. A ces chevaux, il faut diriger les branches sur les lignes les plus hardies.

Quoique la direction des branches soit faite sur la ligne qui sera la plus hardie, et qui contraindra le cheval à se mettre sur ses hanches, cette direction ne donnera rien d'incommode au mors, dès qu'il sera ajusté conformément à toutes les parties intérieures de la bouche du cheval, et dans le cas très-rare où ces parties auraient toutes la sensibilité possible, il ne faudrait alors qu'ajuster le mors de façon qu'il appuyât plus sur la langue que sur les barres, donnant un canon tout droit sans ouverture au milieu, et assez gros aux extrémités, vers le fonceaux, pour qu'il appuie sur les lèvres : ce mors adoucira sur la bouche et sur les barres la violence que les branches hardiment dirigées opèreront sur toute la machine du cheval.

Il y a des chevaux qui sont plus bas du derrière que du devant; ordinairement leur encolure est très- belle, et les proportions de leur corps dénotent le peu de force de l'arrière-main. Il est aisé de les emboucher pour bien placer le devant, mais on a quelque peine à les assurer de la croupe, parce que le moindre mouvement qui provient d'un effet hardi de la bride est capable de leur faire serrer la croupe et de les mettre en désordre.

Ces sortes de chevaux sont légers du devant et très-prompts à se cabrer ; si dans le moment où ils s'enlèvent du devant, ils se sentent contraints par la bride, la croupe manque de force pour soutenir la partie antérieure et ils doivent infailliblement se renverser.

Pour prévenir cet inconvénient, il convient d'employer des branches droites et courtes; elles semblent avoir été inventées exprès pour cette espèce de chevaux.

Ceux qui ont le corsage long répugnent à s'asseoir sur les hanches; ils ont ordinairement le dos bas, ce qu'on appelle être en selle, et le préjugé en augure peu de force. L'expériencefait cependant connaître que beaucoup de ces chevaux sont légers et agréables à la main. Il faut donc diriger les branches suivant le degré de hardiesse qui leur convient.

A l'égard du haut de la branche et de son œil, il faut observer que la proportion différente de ces parties rend l'action du mors plus ou moins vive. La partie supérieure augmente ou diminue l'effet des parties intérieures des branches.

Si l'œil de la branche est élevé, il résiste au mouvement des branches, et les tient droites, de sorte qu'en tirant par le bas des branches, le mors qui est entre deux fait une impression plus forte sur la bouche que si l'une des deux parties cédait au mouvement qu'on lui imprime. Si au contraire le haut de la branche et son œil sont bas, ils cèdent au mouvement des branches, et le mors n'a aucun effet, car il trébuche; l'œil de la branche s'avance et le touret des branches s'approche du cou de l'animal. Le mors tourne ainsi dans la bouche du cheval, qui s'arme alors contre cet instrument.

Ceinturons de sabres et d'épées. Nous croyons devoir terminer cette instruction sur la *sellerie militaire* par la description des ceinturons de sabre et d'épée qui sont du ressort du sellier. Le premier est d'abord formé d'une d'une courroie large de quinze lignes, terminée par l'un des bouts d'un crochet métallique allongé, et par l'autre d'une boucle pour recevoir ce crochet. Cette courroie se rompt après un pied cinq pouces pour recevoir un anneau de métal, qui tient, 1. cette première partie du ceinturon, puis une seconde longue de huit pouces, puis enfin une courroie longue de deux pieds, étroite et terminée par une boucle. Cette dernière cour-

roie tombe verticalement, tandis que la position du ceinturon est horizontale. Nous avons dit qu'une seconde partie de huit pouces est la seconde courroie du ceinturon ; cette dernière courroie reçoit également un anneau qui, à son tour, comme le précédent, retient trois courroies, 1. celle de huit pouces, 2. une autre de cinq pouces qui forme l'extrémité du ceinturon, 3. une petite courroie perpendiculaire longue de neuf pouces. Ainsi le ceinturon destiné à embrasser le corps est partagé en trois parties, réunies par trois anneaux, et les courroies étroites et tombantes, qui doivent soutenir le aabre, sont verticales quand le ceinturon est horizontale elles se bouclent ensemble.

La ceinture d'épée est formée aussi de deux parties distinctes, 1. le *ceinturon courroie*, large de dix-huit lignes, longue de deux pieds neuf pouces, terminé par une boucle et un crochet, 2. le *fourreau d'épée*, haut de deux pouces trois lignes, et placé sous le ceinturon, à peu de distance de l'extrémité que termine la boucle de fermeture. Ce fourreau, taillé à son extrémité inférienre en diagonale, est soutenu par un montant de cuir disposé de manière que, malgré la diminution qu'apporte nécessairement la diagonale, la hauteur de deux pouces trois lignes reste la même. Il doit se trouver un intervalle d'un pouce et quelques lignes entre le fourreau et son montant.

CHAPITRE II.

Des Perfectionnemens apportés à l'art du sellier.

Art. Ier. *Selle élastique.* Le tome 7 de la description des brevets d'invention expirés, donne, page 136, l'indication de la selle élastique, pour laquelle les sieurs Raymond et Marchais, de Paris, ont obtenu un brevet en 1812.

Cette selle est à double arçon, l'un supérieur, l'autre

inférieur ; sur l'arçon inférieur sont posés deux doubles ressorts, l'un sur le devant, l'autre sur le derrière : chaque ressort a deux branches, dont une pend à droite et l'autre à gauche, de telle sorte que les quatre extrémités de ce double ressort portent la partie supérieure de la selle.

A la partie inférieure, devant et derrière, est ajusté un pivot à pompe, posé d'équilibre, correspondant à une douille perpendiculaire qui se trouve adaptée, devant et derrière, à la partie supérieure : chacun de ces pivots doit être fixé sur une double patte percée de trous fraisés. Chaque pivot est ajusté de manière à jouer sans effort et agir facilement dans son passage : ces pivots bien posés d'équilibre, en face de la douille qui se trouve perpendiculairement à la partie supérieure de la selle, agissent de niveau sur les ressorts, et conservent l'équilibre au cavalier, qui ne peut le perdre à droite ni à gauche.

Un autre avantage réel de cette selle à ressorts élastiques, c'est de conserver au cheval son mouvement uniforme, soit au trot, soit au galop, mouvement sans lequel il est souvent désunit par les vacillations d'un cavalier sans expérience.

De cette uniformité de mouvement résulte nécessairement encore un grand avantage, c'est que le cheval, n'éprouvant aucune diversion dans son trot, doit aussi trouver le poids de son cavalier bien moindre que lorsque celui-ci lui fait éprouver différentes secousses par ses vacillations. L'animal étant donc ainsi à l'abri de tout contre-coup, prend plus de confiance en son cavalier et gagne beaucoup de vitesse dans sa marche.

Il faut observer toutefois, qu'il est rigoureusement nécessaire de bien se servir de la bride, afin de profiter des avantages que présente la selle élastique; mais grâce à cette seule précaution, le cavalier, à l'abri de tout danger, l'est aussi de toute fatigue, même pendant le trot du cheval; tous les mouvemens du trot se trouvant annéantis par ceux de la selle qui sont tou-

jours les mêmes, en sorte que le cavalier au lieu d'être péniblement secoué, est balancé mollement (1).

ART. II. — *Selle ombrifère.* Cette espèce de selle inventée en 1820, par le sieur Jeunesse, sellier à Paris, ainsi que son nom l'indique, garantit le cavalier de l'ardeur du soleil. Elle est semblable aux selles ordinaires; mais, sur le devant, on ajuste à volonté, à l'aide de deux vis, une tige verticale dont le sommet porte horizontalement une espèce de capote en taffetas, dont l'ouverture est dirigée du côté de la croupe du cheval : la tête du cavalier entre dans cette capote, et par conséquent il peut voir devant lui sans être incommodé du soleil. Le taffetas qui forme la surface de cette capote est supporté par des rayons dont les extrémités tournent dans un disque, ce qui donne à ces rayons la facilité de pouvoir, en tirant deux cordes, se replier comme un parapluie sur le rayon vertical du milieu formant le prolongement de la tige de l'ombrifère.

Cette tige porte, un peu au-dessus de la selle, une charnière qui permet de la rabattre, pour ne pas gêner le cavalier au moment qu'il monte en selle. Des ressorts et des boutons permettent de fermer et d'ouvrir l'ombrifère comme un parapluie. Le poids de cet appareil, tout garni, n'excède pas six livres. Son auteur avait obtenu un brevet d'invention pour cinq ans.

ART. III. — *Bride américaine sans mors.* M. Barnet, consul des États-Unis, auquel on doit la charrue araire

---

(1) A cette occasion, nous recommandons de nouveau les coussins élastiques de M. *Molinard*, dont nous avons parlé dans le chapitre concernant la garniture des voitures. Cette heureuse invention devrait trouver sa place dans la partie consacrée aux *perfectionnemens*. Dans la collection de la XXVIme année (1827), la *Société d'Encouragement* contient sur cet objet, de la page 57 à 61, le rapport le plus favorable de M. *Bouriat*, au nom du *Comité des Arts économiques*. L'éloge qu'il fait des matelas élastiques s'applique bien mieux et sans restriction aux coussins de voiture.

d'Amérique, a pris, en 1809, un brevet d'importation pour la bride que nous allons décrire.

On sait que le mors, dans les brides ordinaires, sert de point d'appui concurremment avec la gourmette, pour maîtriser le cheval en lui serrant à volonté et au moyen des guides la mâchoire inférieure. La bride américaine dont il s'agit ici n'a pas de mors. Il est remplacé par une bande de fer *a b* (*fig.* 300, 301, 302), qui embrasse à-la-fois la mâchoire supérieure et inférieure de l'animal, et se ferme, comme à l'ordinaine, par une boucle; cette bande est recouverte des deux côtés par du cuir doux.

Sur cette bande sont fixées deux autres bandes C D, également en fer, qui descendent de côté et d'autre jusque vis-à-vis la bouche du cheval, et leurs extrémités servent de point d'appui aux branches *e* de la bride, tandis que les bouts *f* de ces mêmes branches agissent sur la gourmette *g*, passée, comme dans les brides ordinaires, sous la mâchoire inférieure du cheval.

De cette disposition, il résulte qu'en tirant sur les guides qui sont attachés aux points *h* des branches de la bride, on peut serrer à volonté la mâchoire inférieure du cheval, et par conséquent le maîtriser sans mors.

Art. IV. — *Bride pour se rendre maître d'un cheval emporté.* M. Grimoult, de Paris, a imaginé, en 1819, cette nouvelle bride pour laquelle il a pris un brevet d'invention dans la même année.

On adapte aux œillères des carrés de peau élastique un peu moins grands que les œillères, et renfermés dans un cuir qui fait soufflet et qui les préserve de la pluie. Ce cuir est encadré avec des ressorts, de manière à ne blesser ni gêner la vue du cheval. Les carrés de peau élastique ont environ cinq pouces et peuvent se développer jusqu'à neuf pouces; ils sont attachés aux deux bouts à des cordons de soie ou de chanvre cirés, ou bien à des cordes à boyau ou à de petites chaînes métal-

liques. Ces cordons jouent dans de petites poulies qui sont cachées derrière la croisière : ils sont au nombre de quatre, qui se réunissent sous une petite virole en cuivre servant à masquer le fil poissé qui les attache à une corde à boyau, qui s'enroule sur un tambour en cuivre, armé d'un rochet avec cliquet à ressort, de manière que lorsqu'on tire à soi le cordon principal pour voiler subitement les yeux du cheval, les élastiques qui s'allongent dans ce mouvement, ne puissent revenir sur eux-mêmes, malgré l'effort que l'animal peut faire pour s'en débarrasser.

Ce dernier mécanisme est placé sur la litière, au-dessus de la tête du cheval ; son jeu donne au conducteur toute la facilité possible pour se servir exclusivement de guides afin d'arrêter le cheval. A l'aide d'un cordon de plus, on pourrait rendre la vue à l'animal sans descendre de voiture.

On pourrait aussi faire les œillères plus allongées sur les yeux que celles dont on se sert ordinairement : elles seraient en cuir souple, doux et concave; on les briserait ou non. Dans ce cas, on devrait supprimer les carrés élastiques qui deviendraient inutiles, mais il faudrait toujours se servir du mécanisme placé sur la têtière pour amener les œillères sur les yeux du cheval.

Quant aux brides en usage pour les chevaux de selle et qui sont sous-œillères, on pourrait leur adapter des stores garnis de taffetas gommé ou d'autre étoffe, qui seraient de la grandeur des œillères des brides usitées pour les chevaux de trait : ces stores se déploieraient sur les yeux du cheval, à l'aide du moyen connu, pour le garantir du soleil lorsqu'on est en voiture. Dans ce cas, le mécanisme placé sur la têtière, quoiqu'étant le même, sera beaucoup plus petit.

Un moyen aussi simple qu'ingénieux vient d'être imaginé pour arrêter sans peine et spontanément le cheval le plus emporté. C'est un cordon en soie qui agit sur la commissure des lèvres en serrant la gorge de l'animal.

Ce cordon est un ornement qui ajoute à l'élégance du harnais. — Un brevet a été donné à l'inventeur.

Voici nos travaux terminés sur l'*Art du Bourrelier-Sellier*. Nous croyons n'avoir rien omis, non-seulement d'essentiel, mais encore rien d'accessoire parmi des descriptions si surchargées de détails, et nous nous flattons que le lecteur instruit nous rendra le même témoignage.

CIRAGE POUR LES HARNAIS ET VOITURES (1).

Faites fondre au feu, dans un vase en métal, huit livres de cire jaune bien pure, remuez aussi long-temps que cela est nécessaire pour que le tout soit fondu ; introduisez ensuite avec soin une livre de litharge broyée à l'eau et séchée ensuite, puis passée au tamis de soie ; laissez sur le feu et agitez sans cesse jusqu'à ce que toute la partie soluble soit fondue ; retirez votre vase du feu, et lorsque votre mélange aura perdu un peu de sa chaleur, incorporez petit à petit une livre et demie de noir d'ivoire bien fin et de belle qualité ; remettez sur le feu en remuant sans cesse jusqu'au moment où la cire recommence à bouillir ; retirez du feu, laissez dissiper la plus forte chaleur, et incorporez-y de l'essence de térébenthine jusqu'à la consistance du cérat ordinaire. On ajoute de l'essence toutes les fois que cela est nécessaire. On peut aromatiser avec une essence quelconque.

Emploi. — Si le cuir est vieux et gras, lavez-le à la brosse avec de l'eau de potasse (eau seconde) et ensuite à l'eau de rivière, laissez sécher ; ensuite étendez dessus une couche d'encre, ou deux s'il s'agit de cuir qui n'ait pas été noirci. Quand cela sera bien sec, essuyez avec un torchon, et graissez abondamment votre cuir avec de l'huile de poissson de bonne qualité ; lorsqu'il est bien

---

(1) Parmi les préparations recommandées pour lustrer les harnais, il faut distinguer le *Luisant de Bruxelles*, dont un dépôt est établi chez *Ashley*, sellier, rue de la Paix, n. 24, à Paris.

imbibé, passez dessus une éponge mouillée d'essence de térébenthine pour dégraisser l'épiderme de la peau, puis donnez, avec une brosse à chaussure, une couche du cirage ci-dessus; terminer par polir à l'aide d'une brosse sèche et douce, à lustrer. Le cuir devient souple, imperméable et d'une grande beauté.

AUTRE CIRAGE POUR LES VOITURES ET HARNAIS.

Noir d'ivoire fin.	1 once.
Cire jaune.	4 *id.*
Bleu de Prusse en poudre impalpable.	1/2 *id.*
Essence de térébenthine ou de romarin.	1 livre 1/2

Faites fondre la cire à froid en agitant de temps en temps, et mêlez les poudres en agitant dans un mortier de marbre. Ce cirage s'étend et se lustre à la brosse.

VOCABULAIRE EXPLICATIF

DES TERMES EMPLOYÉS

DANS LE MANUEL DU BOURRELIER-SELLIER.

A.

ABOUTOIRS ou **ABOUTOIRES**. C'est le nom que le bourrelier-bâtier donne aux grossières œillères de chevaux de charrette.

ACEAUX. Instrumens tranchans de diverses formes, qui servent au sellier à rayer ou à diviser le cuir.

AIGRETTE. Ornement de la bride du cheval de charrette.

AIGUILLE A BATIER. Elle sert à passer de la ficelle à travers les rembourrures des bats.

AIGUILLE A REGUILLER. Elle est un peu recourbée : elle sert à faire de grands points de ficelle dans la tête du collier.

ALÈNE *à coudre*, **ALÈNE** *à brédir*, diffèrent très-peu des alènes ordinaires.

APPOINTER. C'est enfoncer l'aiguille en perçant deux cuirs dont on veut joindre les bords par quelques points. On la sort ensuite, on arrête et l'on coupe le fil.

APPOINTURES. Produites par l'action d'appointer.

ARC DU BANQUET. L'une des parties du mors.

ARCADE DE LA SELLE. Partie cintrée qui se

trouve devant et derrière à l'arçon. Il y a toujours deux arcades à chaque selle.

ARÇON. C'est la réunion des pièces de bois qui composent la charpente de la selle. Il y a l'arçon de derrière et l'arcou de devant.

ARÇONNIER ou **ARÇONNEUR.** C'est le nom de l'ouvrier sellier qui charpente les arçons.

ARÊTE. Quand le bourrelier rempli de paille la sellette de limon, il forme avec la paille, le long des courbes, un bourrelet nommé *arète.*

ATTACHE. Espèce de petites broquettes.

ATTÈLES. Ce sont pour le bourrelier deux planchettes do bois de hêtre, arrondies par le haut, et prenant exactement le contour du collier après lequel on les attache solidement. Ce sont pour le sellier deux branches courbes en fer, qui se montent également au collier.

ATTELAGE. On désigne par ce mot les chevaux d'une voiture et leurs harnais.

ATTELOIR. Cheville à tête qui sert à fixer la chaine ou *mancelle de fer* après le limon, de manière à produire l'attelage du limonier.

AVALOIRE ou **AVALOIR.** Assemblage de courroies qui entoure la croupe d'un cheval.

AVANCES PIQUÉES. On appelle ainsi les dessins piqués qui se voient en avant des selles, principalement des selles anglaises.

AUBES. Parties de la charpente d'un bât (*V. Lobes*.)

B.

BANDES. On débite le cuir de Hongrie par *bandes* ou demi *peaux.*

BANDES DE L'ARÇON. Ce sont des planchettes

qui servent à réunir l'arçon de devant à celui de derrière.

BANDES DE FER DE L'ARÇON. Elles ont pour but de renforcer les pointes antérieures et postérieures de l'arçon.

BANDE DE COLLET. Elle est également en fer et sert à l'affermissement des liéges.

BANQUET, partie des branches d'un mors.

BARRES DE POITRAIL, courroies pour ceindre le poitrail du cheval.

BARRES DU SIÉGE, cinq traces en travers, piquées aux selles françaises.

BARRES DE DERRIÈRE OU DE FESSES. Courroies qui s'ajoutent à la longe de la croupière de chaque côté et vont se boucler au reculement pour les harnais d'attelages. Elles sont mobiles ou fixes.

BASCUL. (*Voyez* Fessier.)

BAT-A-BOURRE, instrument formé de planches et et de traverses dont on se sert pour battre la bourre.

BAT. C'est une espèce de selle, assez grossièrement travaillée, qui se met sur le dos des bêtes de somme pour attacher les fardeaux dont on les charge.

BATTES. Ce sont des pièces destinées à garnir les extrémités du liége et du troussequin ; elles sont au nombre de quatre : deux pour le derrière, et deux pour le devant.

BATINE. Ce n'est qu'une longue coussinure de toile empaillée et maintenue par des sangles sur l'animal.

BATONS ROMPUS, compartimens répétés sur les courroies du bourrelier.

BÉGUIN, petit bonnet en toile pour les chevaux.

BILLOTS, courroies dont on garnit la partie basse du collier du cheval de charrette pour servir à l'attelage.

BIQUETS, petits bâtons encochés par les deux bouts qui arrêtent les billots.

BIZOTS. Ce mot signifie baguettes. Il y a les mors à bizot.

BLANCHET, bout de courroie, long d'un pied environ, qu'on ajoute vers les bouts taillés en pointe de quelques pièces, par-dessus les cuirs dont elles sont composées.

BOIS DE SELLE. C'est l'arçon, mais on lui donne ce nom lorsqu'il s'agit de l'équipement des chevaux des troupes légères.

BOITES DES BILLOTS, vides formés par les retours des courroies appelées billots.

BOITE DE LA SOUS-VENTRIÈRE, anneau de cuir de la sous-ventrière de limons.

BONNET A LA MARCHANDE, coiffure d'écurie pour les chevaux.

BORDURE, morceau de cuir qui borde les pièces de harnais, le long desquelles il forme un bord en se redoublant. On le fixe par une couture piquée.

BOTTINE, large bande de cuir ayant la forme bombée, et servant aux chevaux qui se coupent.

BOUCLES ENVELOPPÉES. On revêt de cuir les boucles aux harnais soignés.

BOUCLE A TRAIT, anneau auquel on brédit le bout des traits vers les palonniers aux harnais de timon.

BOUCLES ENCHAPÉES. Elles portent un ardillon.

BOUCLETEAUX. Le sellier donne ce nom à des bandes de cuir, doublées, ornées de différens dessins, qui vont d'une pièce d'un harnais à une autre pièce. Par exemple, les boucleteaux d'attelles qui vont du collier à la sous-ventrière.

BOUCLETON. C'est la réunion d'une boucle métal-

lique avec son ardillon, et du morceau taillé en pointe qui doit passer dans celle-ci.

BOUFFETTE. C'est une grande aigrette en laine pour l'ornement des harnais de charrette.

BOURRE BLANCHE. C'est le nom de la bourre de mouton.

BOURRELIER-BATIER. C'est le surnom du bourrelier qui s'occupe exclusivement du harnais de charrette.

BOURRELIER-HARNACHEUR. Qui fabrique toutes sortes de harnais

BOURRELIER-CARROSSIER. Qui confectionne les cuirs de suspension de voitures et les harnais d'attelage.

BRAYES DE LA FORME, morceaux de toile ajoutés à la forme du bât.

BRAS D'AVALOIRE. C'est dans le harnais du cheval de limon, les deux courroies les plus considérables de l'avaloire; elles entourent le bas de la croupe, et passent ensuite comme un surdos.

BRANCHES D'AVALOIRE. Ce sont les courroies qui vont du bas au haut de la croupe, de l'un à l'autre bras d'avaloire.

BRANCHES DE L'ÉTRIER. C'est ce qui porte le *plat* de l'étrier sur lequel s'appuie le pied du cavalier.

BRANCHES DU MORS. Elles servent à faire agir l'embouchure et la gourmette.

BRÉDIR, c'est faire avec de la lanière de cuir une couture pour fixer les boucles, anneaux, etc.

BRÉDISSURE. C'est la couture que l'on obtient en brédissant.

BRICOLE. C'est une espèce de surdos qui tient à la selle du cheval qui porte le postillon,

BRICOLIER. Surnom de ce cheval.

BRIDE, harnais de tête du cheval.

BRIDE A LA FRANÇAISE. La têtière et le frontail s'en détachent à volonté.

BRIDE A L'ANGLAISE. Les courroies en sont moins larges ; elle a ordinairement une martingale.

BRIDE A CROISIÈRE. C'est la bride de housard et de voiture.

BRIDE DE VOITURE. Plusieurs autres caractères la distinguent de la bride de selle, comme les œillères, etc.

BRIDE A FILET. Bride de selle élégante. Les brides plus communes n'en ont pas.

BRIDE A MARTINGALE. (*Voy.* Bride anglaise.)

BRIDON. On nomme ainsi une espèce de bride n'ayant qu'un mors extrêmement léger, de laquelle on se sert pour guider quelques instans les chevaux. Il n'y a que deux bridons en usage : le *bridon d'abreuvoir* et le *bridon de manége*.

C.

CALOTTES DES FONTES, bourses de cuir qui les reçoivent.

CAPARAÇON, ample couverture qui recouvre tous les harnais d'un cheval de main.

CACHE-NEZ. A la muserolle des chevaux de charrette, les bourreliers ajoutent une bande de cuir rêné, orné de bouffettes qu'ils nomment *cache-nez*. Quelquefois il est d'un seul morceau avec la muserolle ou dessus de nez.

CAMAILLE (la). C'est la partie de la couverture d'écurie qui couvre le col et la tête du cheval.

CANONS. C'est le bas des côtés d'un panneau.

CARRES SAILLANTES. On désigne par cette expression la forme carrée, et présentant quatre angles des œillères.

CARRÉS, traits formés sur le cuir avec la rênette; c'est un médiocre ornement.

CAVECINE ou **CAVESSINE.** Bride sans mors.

CAVEÇON ou **CAVESSON**, bride de la même espèce, mais un peu plus compliquée.

CEINTURE D'AVALOIRE, courroie qui va d'un bras de l'avaloire à la sellette.

CHABRAQUE, large couverture à pointes, avec divers ornemens, qui se place sous la selle à l'anglaise, et la selle de l'équipage de chasseur ou de hussard.

CHAINETTE. Le sellier nomme ainsi une courroie qui sert à fixer le poitrail au bout de la flèche des voitures.

CHAPE DE CROUPIÈRE. (*Voyez* Croupière.)

CHARGEOIRE. C'est ce qui déborde le bas de toile de la forme du bât.

CHAMBRER LE SIÉGE. C'est arracher la paille du milieu du siége de la sellette du limonier.

CHAPELET, montans de cuir pour attacher des étrivières au besoin.

CHASSE. C'est ce qui déborde le devant et le derrière du bât.

CHAUSSE DU PANNEAU. C'est l'excédant du panneau qui dépasse le fût au-delà des courbes dans le bât à boutonner.

CHAUSSER LES PANNEAUX, faire entrer les pointes des arçons dans les petites poches cousues sur le dessus du panneau.

CHAUSSER LES BATTES. C'est leur coudre en dedans un morceau de cuir un peu plus large que le bout de la batte, afin qu'on puisse la rembourrer par

le côté non cousu, lorsque tout le reste est cousu et plissé dans les angles.

CHEVILLIER ou **CHEVAL DE CHEVILLE**, celui qui vient immédiatement après le limonier.

CLEFS DU BAT. Ce sont deux courroies soutenant un anneau de fer.

COCARDES. C'est un ornement moderne que le sellier place à la bride de voiture au point de jonction des montans et du frontail. Il y a des cocardes en laine, en cuivre, en acier poli, en plaqué, à vis, etc.

COIN. C'est un accessoire de la forme pour aider à rendre le collier ovale.

COLLET. (Bande du). Il est composé de l'arcade et du galme.

COL D'OIE. C'est à certaines selles de dame, un pommeau élevé et recourbé par le haut en devant.

COLLIER DE CHEVAL DE CHARRETTE. C'est un épais et gros bourrelet, formant ovale à jour, couvert de basane, rembourré de paille, de bourre, et monté sur des attelles en bois.

COLLIER DE CHEVAL DE CARROSSE OU CABRIOLET. Il est beaucoup plus léger, souvent en veau verni, et rembourré de crin ou de laine; il est monté sur attelles de fer.

COLLIER CONIQUE. C'est le collier de cheval de charrette dont la tête se prolonge en forme de cône.

COLLIER A LA FLAMANDE. On le fait petit, de veau ou de mouton noir, ouvert par le bas, rembourré de crin, avec attelles étroites et toutes droites. Ces attelles en bois noirci reçoivent deux rangs de clous dorés.

COLLIER A L'ANGLAISE. Ses attelles sont des tringles de fer tournées, et entourées de cuir noir,

COLLIER D'ANE, qui s'ouvre par le bas à raison de la grosseur de la tête de cet animal.

COLLIER A MARTINGALE. Au bas, ou au centre duquel le sellier place une martingale.

COMPAS D'ARÇONNIER, outil formé de deux branches de bois pour prendre la mesure du dos d'un cheval.

CONTRE-SANGLON. (*Voyez* Boucleton.)

CONTRE-POIGNÉE. La poignée ouvre la voiture en-dehors, et la contre-poignée en dedans; quelquefois elle se borne à la soutenir.

CORNES, défauts qui se rencontrent au cuir de Hongrie.

CORPS D'ATTELLES. Le centre du collier.

COTÉ A LA MAIN. Côté gauche du cheval.

COTÉ HORS LA MAIN. C'est le côté droit.

COUPLET. C'est une courroie pareille aux branches d'avaloire, mais plus courte.

COTÉ (cheval de). (*Voyez* Bricolier.)

COUPLIÈRE, lanière clouée pour tenir ensemble les attelles du collier de charrette.

COURBES. C'est une partie du fût d'un bât ou d'une sellette de limonier.

COURBES DE CHEVAUX. On nomme ainsi la paire de chevaux attelés deux à deux après un palonnier, par des traits de corde, pour remonter les bateaux sur les rivières.

COURROIES DE MALLE. Ce sont des courroies qui, au bât français, sont attachées à chaque vertevelle.

COUTURE. Les bourreliers désignent par cette expression, de la lanière de vache et de mouton blanc ou rouge dont ils se servent comme de fil.

COUTURE A JOINDRE. Elle se fait avec deux aiguilles, enfilée chacune à chaque bout de la même aiguillée.

COUTURE A DEMI-JONCTION. Elle se fait avec une seule aiguille.

COUTURE NOIRE, faite avec du fil poissé, avec de la poix noire et du suif.

COUTURE PIQUÉE. Elle se fait à points arrières en dehors des pièces.

COUTURE BLANCHE, faite avec du fil de cologne blanc.

COUSSINETS, espèce de petits panneaux rembourrés pour préserver les côtés ou le dos du cheval.

COUSSINET A FLANCS. Il affecte la forme d'un très-petit poitrail de couverture d'écurie.

COUSSINURE. C'est le cuir du dessous du poitrail.

COUVERTURE DE SELLE. Sous les selles encastrées, renversées, de chasse, et généralement sous beaucoup de selles anglaises on met des *couvertures*. Elles diffèrent des chabraques en ce qu'elles sont coupées carrément, ou sont arrondies par les angles.

COUVERTURES D'ÉCURIE. On les fait en étoffe de laine pour l'hiver, et en coutil pour l'été.

COUVERTURE FAÇONNÉE, bande de toile que le bourrelier place derrière la sellette du limonier. Si on la peint, ou si on la brode, on le désigne par ce nom.

CRAMPONS DE CUIR. Ils servent à recevoir les attaches qui fixent le coussinet ou panneau à la selle.

CROISSANS, bandes de fer qui remplacent la couplière d'en bas aux colliers de rivière.

CROISIÈRE. Aux brides de voitures, elle va de la muserolle au frontail.

CROUPIÈRE. C'est la partie du harnais qui s'étend de la selle sous la queue du cheval.

CUIR DE HONGRIE, cuir de bœuf préparé en blanc.

CUIR DE BOHÈME. C'est le même que le précédent.

CUIR D'ANGOULÊME. Cuir de vache également préparé. Le cuir d'Angoulême est principalement du cuir de vache couleur fauve.

CUIR MARROQUINÉ, de veau, vache et mouton préparé en façon maroquin.

CUIR CHAIR PROPRE, préparé du côté de la chair.

CUIR DE PARIS. L'un des plus employés pour les harnais élégans.

CUIR DE PONT-AUDEMER. C'est le plus estimé.

CUIR VERNIS. Il n'est guère de harnais soigné, surtout pour attelages, où ne figure ce dernier cuir.

CULERON. C'est un petit bourrelet tourné en ovale, qui se boucle après le fourchet de la croupière, et entoure la queue du cheval.

D.

DAGORNES. Ou bât à boutonner; c'est le nom de quatre petites courroies de vieux cuir de bœuf passées d'abord aux quatre coins du panneau.

DÉ. Dans les harnais des chevaux de timon, le *dé* est un anneau de fer cousu au poitrail.

DÉ DE PANURGE, se met sur la têtière de certaines brides.

DESSUS DE TÊTE. C'est à toutes les brides, cavecines, à tous les licous, bridons, caveçons, la courroie qui entoure le haut de la tête du cheval.

DESSUS DE NEZ. C'est la courroie qui va d'un montant de bride à l'autre et s'étend ainsi sur le nez du cheval.

DOSSIÈRE. C'est une large courroie qui se place sur le dos du cheval de main et d'attelage. Elle se met sous les quartiers des selles et sellettes, des mantelets, etc., et va rejoindre la sous-ventrière.

ÉLÈVES. La selle du bât de mulet ou bât d'*Auvergne* a deux *élèves* en place des lobes des fûts des autres bâts.

E.

EMBOUCHURE. Partie du mors qui pénètre dans la bouche du cheval.

EMPAN. C'est une mesure arbitraire qui égale huit pouces. Le bourrelier s'en sert à tort.

ENCHAPÉE. Voyez *boucle*.

ENCHAPURE. La partie ou se trouvent une ou plusieurs boucles enchapées.

ENCUIRER. C'est coller une grosse toile sur les pièces d'arçon avec de la colle-forte, et terminer par la bien lisser.

ENFONÇURE AU COLLIER (mettre une). C'est y placer des pièces par devant.

ENRÊNURE A L'ITALIENNE. Par cette méthode les branches des guides, sont égales et vont au mors de de chaque cheval dans les attelages à deux chevaux.

ENTRE-JAMBES. C'est le milieu du quartier des selles à la française, sur lequel on fait des dessins de cordonnet.

ENVERGER. Rembourrer la verge du collier.

ÉPÉE. C'est simplement un bout d'épée long d'un pied, emmanché dans un manche de bois ordinaire,

ÉQUIPER UNE SELLE. C'est y placer toutes les courroies qui en dépendent.

ÉTTOFE A QUARTIERS. C'est de la peau de mouton sur laquelle, au moyen d'un collage de pâte, on applique de la vieille toile à sacs. On termine par lisser exactement.

ÉTRIVIÈRES. Courroies qui portent les étriers.

F.

FAÇURES. Ce sont des bandes de toile mises à l'envers le long de les bords du panneau des bâts.

FAIRE UNE BELLE RONDEUR. Le bourrelier s'exprime ainsi ponr dire qu'il arrondit doucement et avec grâce les angles de la peau du collier.

FAUSSE-MARTINGALE. Pour l'équipement du cheval de cavalerie légère.

FAUSSE-VERGE. Demi-anneau de cuir qui aide à donner la forme au collier.

FAUX-GARROT. Sorte de coin échancré qui sert au même objet.

FAUX-SIÉGE. C'est un morceau de toile, quelquefois vieillie qui couvre tout l'espace entre les courbes et les lobes des fûts. C'est aussi la toile que l'on met d'abord sur les arçons par dessus les deux bandes.

FAUX-SIÉGER. C'est faire le faux-siége.

FAUX-COLLIER. D'invention moderne. C'est un collier sans piqûre, sans verge et sans attelles.

FAUTE (cheval de). C'est le troisième cheval d'un attellage de charrette lorsqu'un autre cheval se trouve devant lui.

FERRER L'ARÇON. C'est y placer les ferrures nécessaires.

FEUTRURE DU TROUSSEQUIN. C'est une rembourrure presque aussi ferme que du bois.

FESTONS. Bandes de drap rouge découpées pour orner les harnais de charrette.

FOND. Celui des battes est une portion de planche de hêtre.

FONTES. Fourreaux de pistolets faits en cuir.

FER A CADRILLER. Propre à produire des beaux dessins.

FESSIER ou **BASCUL.** Est une courroie qui ne s'ajoute aux harnais de derrière que dans les descentes.

FILET. C'est la doublure de la bride : il y en a de mobiles et de fixes.

FORME. C'est un outil qui sert au bourrelier à donner la forme au collier, à la dossière, etc. C'est un bâtis de deux gros morceaux de bois d'orme.

FORMER LE COLLIER , LA DOSSIÈRE. C'est les mettre sur la forme en les tendant le plus posible.

FORMER EN PREMIER. C'est placer une première fois le collier sur la forme.

FORMOIR. Il sert à démonter et monter les voitures.

FOURNIMENT. Ce sont deux morceaux de peau que l'on ajoute aux vides de la peau du collier.

FRONTAIL ou **FRONTAL.** Courroie qui dans la bride entoure le front du cheval. Aux brides de luxe on voit des frontails en acier ou bien en cuivre massif.

FUT. C'est la charpente des bâts et des sellettes des chevaux de charrette.

G.

GALBES. Ce sont deux demi-cercles en forme de fer à cheval qui servent à l'affermissement des arcades après les bandes de l'arçon.

GALON PLAT. Le sellier l'emploie pour border les voitures et certaines couvertures de selles, ou d'écurie.

GALON DE LISÉRÉ. C'est un galon dans lequel on passe une forte ficelle : il sert à marquer les coutures de la garniture des voitures.

GALME. C'est le sommet assemblé des deux pointes de devant de l'arçon.

GANCE CROISÉE. Quelquefois la *croisée*; c'est une sorte de gance en lanière, dont on garnit le haut de la tête du collier.

GANCE DE MULET. C'est une gance en ficelle assez semblable à l'un des côtés d'une boutonnière.

GANT ROYAL. Le bourrelier relève par ce nom la manicle du cordonnier.

GARE-JAMBE. Bande de cuir élargie par le haut, que le postillon met dans sa botte.

GARDE-FLANC (trait à). Trait à l'extrémité duquel est cousu un morceau de cuir doublé pour garantir le cheval.

GIGOTÉ (mors). Offrant une forme assez bizarre.

GRILLE DE L'ÉTRIER. Elle sert à porter le pied du cavalier dans l'équipement des chevaux de cavalerie et dragons.

GOURMETTE. Partie essentielle du mors.

GUIDES. Très-longues courroies simples ou doubles, qui servent aux cochers et postillons à guider les chevaux.

H.

HARNACHEUR. (Voyez bourrelier.)

HARNAIS D'AVANT-MAIN. Tous les harnais qui couvrent les parties antérieures du cheval.

HARNAIS D'ARRIÈRE-MAIN. Ceux qui sont destinés aux parties postérieures.

HAUSSE-COL. Le haut de la tête du collier des harnais de cabriolet et de carrosse.

HOUSSE DE MAIN. (Voyez Caparaçon.)

HOUSSE DE PIED. (Voyez Couvertures.)

I.

ITALIENNES. Courroies qui prennent sous la sellette, et d'autre part se bouclent en se croisant de l'un à l'autre cheval, dans les attelages à deux chevaux.

J.

JOUIÈRES. Le bourrelier nomme ainsi les montans de bride, ou une pièce de cuir qu'il y ajoute quelquefois.

JONC. Petite bordure de cuir pour contribuer à l'ornement de la bride.

JONCS DU SIÉGE. Pour la cavalerie légère, ils servent à fixer les extrémités du siége aux arcades.

L.

LIBERTÉ DU GARROT. C'est pour la cavalerie légère le devant de l'arçon, ou *collet*.

LIBERTÉ DE ROGNON. C'est dans le même cas le derrière de l'arçon.

LIBERTÉ DE LANGUE. C'est la seconde partie de l'embouchure du mors.

LIÉGES. Parties antérieures de la selle, qui empêchent de se couler trop en avant.

LIÉGE DE CUISSE. C'est un liége particulier à une sorte de selle de dame, et qui lui permet de passer la jambe droite en avant.

LIÉGES A CORNES. Ce sont des liéges très-hauts et recourbés que l'on met aux selles anglaises pour dame.

LIMONIER. Cheval placé entre les limons d'une charrette.

LISSER. C'est promener le lissoir ou la lissette sur les peaux et toiles récemment collées.

LISSOIR. C'est un petite masse de bois ayant deux échancrures sur le côté.

LISSETTE. Petit instrument de fer pour lisser.

LOBES. Parties de fût qui se clouent après les courbes.

LUNETTES. Dans l'équipage de manége c'est une paire de très-petits chapeaux rons en cuir que l'on place devant les yeux du cheval à dompter.

M.

MACHINE A BATTRE LA BOURRE. Elle est bien supérieure au *bât à bourre.*

MAILLES, MAILLONS. Ce qui compose la gourmette du mors.

MANCELLES DU LIMONIER. C'est une chaîne ou une très-forte courroie de cuir qui sert à fixer le cheval aux limons.

MAMELLE. L'espace qui se trouve de chaque côté de l'arcade, au dessous se nomme *mamelle.*

MANTELET. Espèce de sellette plus ou moins ornée qui se met aux chevaux dans certains attelages.

MARTINGALE. Courroie ornée qui va tantôt de la bride, tantôt du collier, tantôt du poitrail, se boucler dans le milieu de la sous-ventrière. Elle tient au filet dans le premier cas. Il y a des martingales simples et des martingales à fourches. Elles se voient principalement aux harnais bien traités.

MENTONNIÈRES. L'extrémité inférieure d'une attelle de bois se nomme *mentonnière d'en bas*, et le petit angle intérieur au bas de la patte se nomme *mentonnière d'en haut*.

MIROIRS. Petits morceaux de l'étoffe du siége d'apres le contour du dessus du liége.

MONTANS DE BRIDE. Courroies qui s'étendent depuis le frontail jusqu'aux porte-mors. L'une d'elle fait souvent corps avec le dessus de tête.

MONTANS DE FILET. Courroies semblables allant de tête au-dessus de nez.

MONTOIR (*côté*). C'est le côté gauche du cheval par lequel monte le cavalier.

MUSEROLLE. (Voy. *Dessus de nez.*)

MUSELIÈRE. Sorte de petite corbeille à jour pour empêcher le cheval de boire ou de manger.

N.

NEZ COUPEZ (*Selle à*). Selle anglaise dont le pontet est rasé.

NŒUD DROIT (de bourrelier). C'est le nœud ordinaire redoublé.

NŒUD PLAT. Voyez *Couplière.*

NŒUD CROISÉ. Pour attacher l'un sur l'autre plusieurs cuirs larges.

NŒUD CARRÉ. On l'emploi pour lier ensemble deux portions de l'anières du dessus.

O.

ŒILLET. Se met à la fausse martingale.

ŒILLÈRES. C'est la partie avancée devant les yeux du cheval que l'on remarque aux brides de voiture. C'est aussi le trou rond que le sellier fait à la camaille, au béguin, au bonnet, à la marchande, pour laisser voir clair aux chevaux revêtus de ces pièces.

ŒIL DU TRAIT. Les traits de cordes qui attellent le *chevillier* à la charrette, se terminent par deux anneaux faits par le cordier. Celui qui passe dans le billot du collier se nomme l'*œil du trait.*

ŒIL DE L'ÉTRIER. Il sert à passer l'étrivière.

OMBRIFÈRE (*Selle*). Que l'on a rendue ombragée à volonté

ONDES A PIC, dessins de courroies qui représentent des portions de cercle disposées à contre-sens, côte à côte. etc.

ORMONTOIR (*Côté*). C'est le côté droit du cheval, par lequel le cavalier ne monte pas.

P.

PALETTE. C'est pour la cavalerie légère la partie supérieure de l'arcade de derrière de l'arçon.

PAILLETTES. Courroies que l'on ajoute au bât lorsqu'on veut y placer une troisième valise.

PANCE. Partie la plus large du collier de charrette.

PANNEAUX. Coussins placés sous les selles et sellettes pour empêcher qu'elles ne blessent le cheval. On le met aussi sous les bâts. De plus grands panneaux servent en guise de selle aux paysans, aux bouchers, aux charretiers qui les mettent sur le cheval de cheville.

PASSE-CORDE. Outil qui sert à passer la ficelle.

PATTE D'ATTELLES. C'est la partie élevée et arrondie que l'on orne communément de dessins.

PATTE DU TRAIT. C'est l'anneau du trait opposé à l'œil.

PATE. Elle se prépare avec de la folle farine et de l'eau. On l'emploie à l'encollage de l'étoffe à quartiers, et du dessus de ceux-ci.

PETITE CROUPIÈRE. C'est le nom de l'anneau de cuir placé sous plusieurs selles à l'anglaise, sous le pontet pour recevoir la longe ou branche de croupière.

PIÈCE ou **CHAPERON.** C'est un morceau de cuir qui recouvre la tête du collier de cheval de charrette.

PINCE DE BOIS. Elle aide l'ouvrier à faire les coutures.

PINCEAU. Le sellier donne le nom à la brosse de peinture en bâtiment dont il se sert pour encuirer.

PLAT DE L'ÉTRIER. Il sert à porter le pied du hussard ou chasseur.

POIGNÉE. Elle sert à ouvrir et fermer les voitures.

POINÇON. On l'emploie à monter et démonter la voiture.

POINT DE BILLOT. Couture particulière pour maintenir les boîtes du billot.

POINTES DE DERRIÈRE ET DE DEVANT. Ce sont les parties antérieures et postérieures de l'arçon.

POITRAIL. C'est la courroie cintrée et travaillée avec soin, qui entoure le poitrail du cheval.

POMPE. Branche ornée en fer poli, placée transversalement entre deux chevaux que l'on attèle après. Cette pompe se met aux cabriolets, carricks, etc.

POMMEAU. Il forme à la selle la partie supérieure de l'arcade du devant.

PONT. C'est un morceau de vieux cuir que, pour préparer la sellette de limonier, on tend de l'une à l'autre courbe.

PONTET. C'est le milieu de l'arcade de derrière de l'arçon et la partie qui se trouve sous le troussequin.

PETITS TRAITS. Ce sont deux courroies que l'on met dans les grands attelages pour soutenir les traits.

PORTE-BRANCARDS. Ils sont plus rares : il faudrait répéter l'observation précédente pour les caractériser.

PORTE-MORS. Ce sont deux courroies qui se bouclent d'une part aux montans de la bride, et de l'autre après le mors.

PORTEUR. On donne très-fréquemment ce nom au cheval de côté ou bricolier qui porte le postillon.

PORTE-ANNEAUX. Ce sont des courroies destinées à supporter des anneaux et boucles.

Q.

QUARTIERS. Ce sont les morceaux d'étoffe ferme qui tombent à droite et à gauche du siége de la selle. Il y a les *doubles quartiers* ou *petits quartiers* placés sur les *grands*, ainsi que les *faux-quartiers* que se mettent sous les grands quartiers ordinaires.

QUARTIERS DE CHASSE. Leur forme ronde et bombée les distingue de tous les autres.

QUEUE DE COCHON. On désigne par cette expression une très-petite tarière.

R.

RECHARGER SUR LA CHARGEOIRE. C'est remettre de nouveau de la bourre le long des chargeoires.

RECULEMENT. Cette partie répond au bras d'avaloire qui entoure le bas de la croupe du cheval. C'est le sellier qui prépare le réculement avec soin.

REFOURNIR. C'est remettre de la paille dans le collier de charrette après l'avoir *formé en premier.*

REMBOURROIR. Instrument de fer qui sert à pousser la bourre.

RÊNES. Ce sont des longues courroies tenant aux mors qui servent à conduire le cheval. Il y a de fausses rênes qui tombent du filet.

RÊNES ARRONDIES. Elles sont en tout ou en partie formées d'un cuir tourné en rond.

RÉNETTE. Outil qui sert à tracer des lignes et dessins sur le cuir.

ROSETTE. Instrument en manière d'emporte-pièce qui forme des étoiles sur les courroies.

ROULEAUX. Ce sont de petits bâtons tournés ayant une tête à chaque bout. On les renferme dans chaque extrémité de la dossière pour l'attelage de limons.

ROUSSI. C'est le nom corrompu du cuir de Russie.

S.

SANGLER. C'est garnir l'arçon des sangles nécessaires.

SANGLES. Chaque harnais de selle a des sangles qui remplacent la sous-ventrière et la dossière des harnais d'attelage. Il y a des sangles doubles et triples.

SELLETTE. C'est une petite selle que l'on place sur le dos des chevaux d'attelage.

SERRE-ATTACHE. Outil de fer emmanché de bois dont on fait usage pour serrer les brédissures.

SERRE POINT. Instrument de bois qu'on emploie à serrer les points de ficelle.

SOUS-VENTRIÈRE. Large bande de cuir qui passe sous le ventre du cheval.

SOUTENIR SOUS LE CHAPERON. C'est passer de la paille sous le chaperon ou pièce.

SOUVERGE. Surnom du cheval placé à la droite du postillon.

SOUS-MAIN (*Cheval de*). C'est le nom plus moderne et plus usuel du cheval dont il est question précédemment.

SURFAIX. Il sert à assujétir la chabraque sur la selle.

SURDOS. Courroie qui passe sur le dos du cheval un peu au-dessous de la selle.

SURTAILLER. C'est égaliser avec les ciseaux tous les bords saillans des coutures.

T.

TABLIER DE VOITURE. C'est la portière du cabriolet, etc.

TAPIS DE CHEVAL. C'est une sorte de couverture à mettre sous les selles des chevaux de main.

TASSES. Le bourrelier désigne par ce terme des bandes de peau de castor qu'il assemble en les cousant en équerre au bout l'une de l'autre ; puis il les cloue au bas des lobes de la sellette de limons.

TIRANS. Ce sont des taillades pointées autour du faux-siège de la sellette anglaise.

TIRE-BOURRE. Instrument en fer, pourvu d'un manche de bois pour retenir la bourre à volonté.

TOILE. Quand la toile mise derrière la sellette de limons n'a point d'ornemens, elle conserve cette dénomination.

TRAIT. Ce sont de larges et solides courroies qui servent à l'attelage des chevaux de carrosse.

TRAVERSES. Ce sont deux vieilles courroies ou sangles croisées l'une sur l'autre, en croix de Saint-André, sur les deux lobes de la sellette du limonier.

TROUSSEQUIN. C'est la partie postérieure et relevée de l'arçon.

V.

VERGE, bourrelet qui règne le long des colliers.

VERGE A ENVERGER, broche de fer qui sert à enfoncer la paille dans la verge.

VERTEVELLE. Au bât français, la vertevelle est un anneau de fer de deux pouces en carré qu'on arrête en de dedans de chaque courbe.

VEILLOIR. Table ronde.

FIN DU VOCABULAIRE.

TABLE DES MATIÈRES

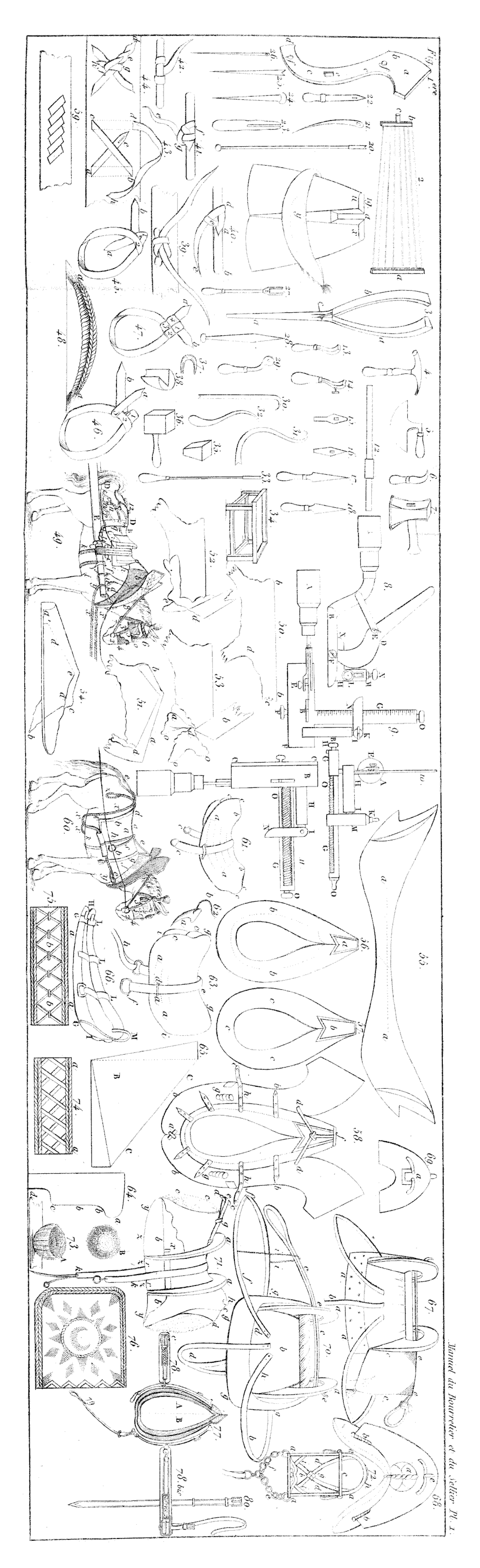
DU MANUEL DU BOURRELIER-SELLIER.

DEUXIÈME PARTIE.

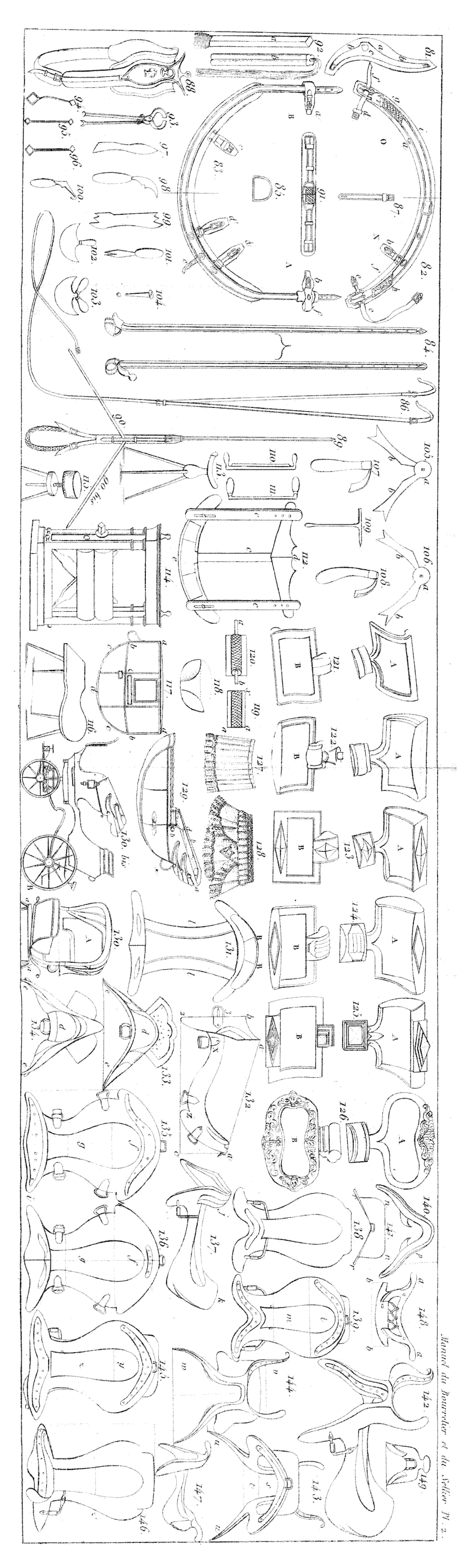
PARTIE ADDITIONNELLE.

FIN DE LA TABLE.

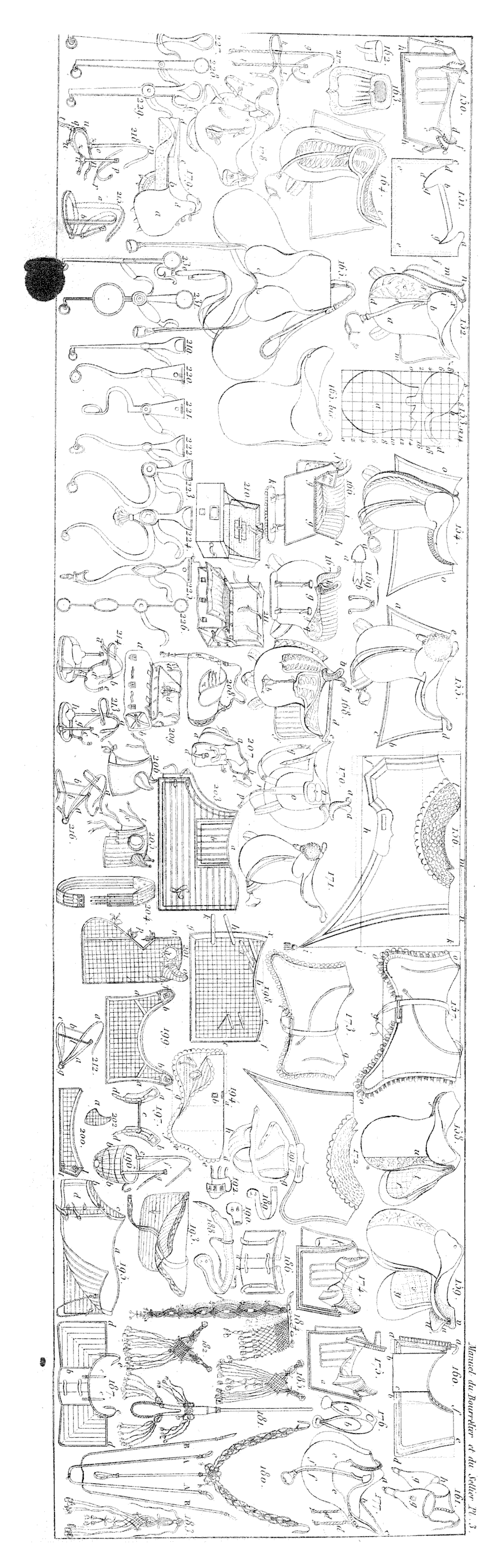
TROYES. — IMPRIMERIE DE CARDON.


Manuel du Bourrelier et du Sellier Pl. 1.




Manuel du Bourrelier et du Sellier Pl. 2




Manuel du Bourrelier et du Sellier. Pl. 3.



